

19-7

André Forget - Louis-Marie Turcotte



**HISTOIRE
DE
L'APICULTURE QUÉBÉCOISE**

1608 - 1966

1997

Errata

Lig. = ligne

Par. = paragraphe

- P. 17 3^e par. 1^{ère} lig., Bibliothèque canadienne n'est pas en italique
- p. 35 Dernier par., 2^e lig. « Tout » au lieu de « tout »
- p. 48 2^e par., 3^e lig., « oeufs et » au lieu de « oeufset »
- p. 82 Fin du premier par. « Celui-ci » au lieu de « celui-ci »
- p. 84 La première ligne de la page 84 est une répétition de la dernière ligne de la page 83.
- p. 85 La première ligne manque et doit se lire ainsi : partir de 1945 et jusqu'à sa retraite, en 1952, par le docteur Bertrand Forest qui ...
- p. 113 Dernier par., 2^e lig. lire « rensei- » au lieu de « renseig- »
- p. 129 **Choses et autres** fin du premier paragraphe lire « quelle belle occasion de se distraire! » au lieu de « belle occasion de se distraire! »
- p. 140 Dernier par., fin de la 7^e lig., mauvaise division de « 1 500 000 »
- p. 150 Première ligne de la page 150, ajouter : « *d'Érable si la revue renaît.* » »
- p. 189 à 228, le chiffre de la pagination est trop petit
- p. 220 15^e ligne « distribuait aux congressistes de la littérature... » au lieu de « distribuait aux congressistes de littérature... »
- p. 223 Début de la septième ligne, il en était nommé « vice-président » au lieu de « président »

Note : Dans le texte, lire « bas Saint-Laurent » au lieu de « bas de Québec ».

=====

Voici quelques renseignements supplémentaires qui ont été omis :

- 1947 : Visite de Maurice Rousseau, directeur du laboratoire apicole (France)
- 1958 : Décès de Florent Doyon, ancien éleveur de reines
- 1964 : Au congrès de l'AAPQ, conférence du docteur M.V. Smith du collège de Guelph, Ontario. Dans sa conférence, il parle de Jean Guilbault, étudiant post-gradué qui au cours de l'année précédente a étudié la cristallisation du miel.
La même année, Henri-J. Plourde suit un cours de perfectionnement au collège de Guelph.
- 1965 : Visite d'Eva Crane, rédactrice de deux journaux apicoles en Angleterre : *Bee Abstract* et *Bee World*. Actuellement elle rédige une histoire mondiale de l'apiculture.

Errata

Voici quelques remarques sur la première édition et ce sera corrigé dans la deuxième édition. Nous nous excusons pour ces erreurs. Toutes les remarques ne sont pas incluses dans ce mémoire, mais les plus importantes serulement.

Lig. = ligne

Par. = paragraphe

Le chiffre du siècle est en chiffre romain XX^e siècle au lieu de 20^e siècle

Une autre remarque, après un point (.), il faut laisser 2 espaces.

« bas de Québec » est remplacé par « Bas-St-Laurent ».

- p. x 8^e lig. ajouter « à la »
- p. 1 « Apis » au lieu de « apis »
- p. 14 2^e par., dernière lig. : « Samuel » au lieu de « Samiel »
- p. 15 1^{er} par., 2^e lig. : Au lieu de méthode facile d'extraire, lire facile pour extraire
- P. 17 3^e par., 1^e lig., Bibliothèque canadienne n'est pas en italique
- p. 21 1^{er} par., 2^e lig. : Au lieu de : « En voici un exemple : En 1837, » lire :
« Voici un exemple : en 1837, »
- p. 25 à 60 : chiffre de la pagination trop gros
- p. 35 Dernier par., 2^e lig. : « Tout » au lieu de « tout »
- p. 36 1^{er} par., 2^e lig. : « ascendant » au lieu de « ascendance »
- p. 36 1^{er} par., 6^e lig. : « soient » au lieu de « soit »
- p. 36 4^e par., 2^e lig. : « le diabète » au lieu de « du diabète »
- p. 39 2^e par., 3^e lig. : « était percé » au lieu de « était percée »
- p. 41 3^e par., 2^e lig. : « avaient réalisé » au lieu de « avait réalisé »
- p. 48 4^e par., 3^e lig. : « fausses » au lieu de « fausse »
- p. 48 3^e par., 3^e lig. : « oeufs et » au lieu de « oeufset »
- p. 51 1^{er} par., 4^e lig. : « force détails » au lieu de « force détail »
- p. 53 1^{er} par., 2^e lig. : « laissez-faire » au lieu de « laissez-faire »
- p. 62 2^e lig. : « but sera de procurer à » au lieu de « but sera d'assurer à »
- p. 63 3^e par., 7^elig. : « règlements, suivie » au lieu de « règlements, suivi »
- p. 70 Dernier p., 2^e lig. : « Les principaux collaborateurs du Journal... » au lieu de « Leurs principaux... »
- p. 82 Fin du premier par. : « Celui-ci » au lieu de « celui-ci »
- p. 84 La première ligne de la page 84 est une répétition de la dernière ligne de la page 83.
- p. 85 La première ligne manque et doit se lire ainsi : partir de 1945 et jusqu'à sa retraite, en 1952, par le docteur Bertrand Forest qui ...
- p. 85 3^e p., 3^elig. : « se terminaient 70 ans » au lieu de « se terminait »
- p. 85 3^e p., 4^e lig. : « un lien fort ténu » au lieu de « fort tenu»

- p. 106 Dernier par., 4^e lig. : « année suivante » au lieu de « année suivan »
- p. 107 1^{er} p., 2^e lig. : « service de l'horticulture dirigé par » au lieu de « dirigée »
- p. 108 1^{er} par., 8^e lig. : « avril 1917, était, à notre avis, un ouvrage » au lieu de « avril 1917. C'était un »
- p. 109 1^{er} par., 9^e lig. : « faisaient mention » au lieu de « faisait mention »
- p. 113 Dernier par., 2^e lig. lire « rensei- » au lieu de « renseign- »
- p. 115 2^e par., n'eut été
- p. 115 3^e par., ordre d'idées
- p. 118 1^{er} par., 6^e lig. : « tout autre » au lieu de « toute autre »
- p. 129 **Choses et autres :**
fin du premier paragraphe lire « quelle belle occasion de se distraire! » au lieu de « belle occasion de se distraire! »
- p. 130 2^e par.; 3^e lig., enlever était après « ce dernier »
- p. 133 3^e par.; « le 2 septembre » au lieu du « 2 juin »
- p. 135 2^e par.; lire « arrivés à Montréal, les congressistes montèrent... »
- p. 140 Dernier par., fin de la 7^e lig., mauvaise division de « 1 500 000 »
- p. 150 Première ligne de la page 150, ajouter : « *d'Érable si la revue renaît.* » »
- p. 170 Dernier par.; 3^e lig. : « importateur angalis » au lieu d'« exportateur »
- p. 174 2^e par.; 2^e lig. : « il versa, par tranches » au lieu de « par tranche »
- p. 177 Der. par.; 4^e lig. : « Qui sous-tendait cette proposition? » remplace « Qu'est-ce qui sous-tendait cette proposition? »
- p. 181 Der. par. remplacer « dû » par « dette contractée »
- p. 189 à 228, le chiffre de la pagination est trop petit
- p. 195 2^e par.; 2^e lig. : Remplacer la phrase suivante : « Pour les uns, c'était une nécessité, pour les autres, un mal nécessaire qu'il fallait... » par « Pour les uns, c'était un mal nécessaire que pour d'autres, il fallait »
- p. 196 2^e par.; 7^e lig. : « Étant donné qu'il n'était pas » remplacé par « Étant donné que le premier n'était »
- p. 220 15^e ligne « distribuait aux congressistes de la littérature... » au lieu de « distribuait aux congressistes de littérature... »
- p. 223 Début de la septième ligne, il en était nommé « vice-président » au lieu de « président »

André Forget - Louis-Marie Turcotte

**HISTOIRE
DE
L'APICULTURE QUÉBÉCOISE**

1997

Fabrication artisanale

Imprimé sur Gestetner Gémini

Couvertures : frère Philippe Gadbois, o.c.s.o.

Tous droits réservés : Abbaye cistercienne d'Oka

© Copyright, Ottawa, 1997

Dépot légal :
Bibliothèque nationale du Québec
3^e trimestre 1997

ISBN 2-921592-08-8

Les auteurs offrent cet ouvrage
à leur famille respective.

À la recherche de
ce passé oublié
et en même temps
étrangement présent.

Anonyme

PRÉFACE

Pour quel motif avoir accepté d'écrire cette préface?

- En raison de ma compétence sur le sujet? Sûrement pas!... Même si durant mes années d'étudiant au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, j'ai fait partie du Cercle des jeunes naturalistes et que je me suis alors intéressé au monde des abeilles, mon intérêt était plutôt théorique et il s'attachait principalement à leur organisation de vie et de travail.

- En raison d'un souvenir nostalgique du passé, de ces années 1893 à 1962 où notre communauté monastique assumait la responsabilité de l'Institut agricole d'Oka et où certains de nos frères ont été connus par leurs écrits sur la flore du Québec, sur l'élevage des bovins, du porc ou de la poule, etc.? Pas davantage!... Nous ne nions pas ces années de notre histoire, mais nous savons que c'est un temps définitivement révolu. Par fidélité à leur vocation, les moines se devaient de mettre fin à cette incursion dans le monde de l'enseignement et de la direction d'une école d'agriculture. Cette incursion, due à un ensemble de circonstances historiques, ne pouvait qu'être provisoire.

- Alors, pour quel motif?... Tout simplement pour manifester mon admiration à M. André Forget et à notre frère, P. Louis-Marie Turcotte, qui ont patiemment travaillé à préparer ce volume sur *l'Histoire de l'apiculture québécoise*. Ils ne prétendent pas à la perfection, mais ils ont mis beaucoup de temps et de coeur à fouiller cette histoire et à répertorier ses sources. Comme « deux abeilles laborieuses », ils ont voulu retenir le meilleur, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus significatif dans le déroulement de cette histoire. D'autres pourront compléter et continuer leur travail.

Au-delà de cette histoire, nous avons tous à apprendre de l'abeille elle-même, « la mouche de l'homme blanc », elle qui ne ménage pas ses peines en vue de produire un miel qui fait les délices de nos tables. Dans le monde de la Bible, pour décrire la terre promise, on aimait parler d'un « pays où coulent le lait et le miel... » Et les premiers moines, dans leur admiration pour le travail de l'abeille, ont créé la sentence suivante : « *L'abeille, partout où elle va, fait du miel; ainsi le moine, partout où il va, fait l'oeuvre de Dieu.* » Bien sûr: s'il est vraiment moine!

Plus largement que le monde de l'abeille, la nature est toujours maîtresse de vie pour qui sait regarder, écouter, admirer et rendre grâce.

f. Yvon Moreau, ocso
Abbé de l'Abbaye cistercienne d'Oka

le 30 juin 1997.

INTRODUCTION

À la mémoire de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui, dans le passé, ont oeuvré en apiculture et dont le souvenir s'est perdu dans les profondeurs des oubliettes de l'histoire.

Puissions-nous par ce travail ressusciter leur souvenir et les remercier, bien tardivement, pour leur engagement dans l'avancement de l'apiculture québécoise. Ces gens étaient de leur temps et c'est selon l'esprit de l'époque qu'il faut les juger. Pouvaient-ils prévoir toutes les mutations qu'a subies notre société à partir de la seconde moitié du 20^e siècle?

Les difficultés qu'éprouve actuellement l'apiculture québécoise n'est pas le fruit de leur imprévoyance mais celui d'une conjoncture défavorable, dont il est difficile pour leurs successeurs de cerner toutes les causes et d'y remédier.

Ce travail a demandé beaucoup d'énergie et de persévérance. Soyez assurés que nous y avons mis tout notre coeur. La disparition de plusieurs documents et l'indifférence des intéressés n'étaient pas de nature à nous faciliter la tâche.

Pratiquer une science et un art comme l'histoire en dilettante est un exercice téméraire; c'est ce qui peut expliquer les imperfections et les lacunes de ce travail. Nous nous en excusons et faisons appel à votre indulgence.

Au cours de ce travail, lorsque nous rapportons un texte, nous le faisons, à tous égards, en respectant l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation de l'auteur.

C'est d'une façon délibérée que nous terminons ce travail avec l'année 1966. Pourquoi s'arrêter en si bonne route nous demandera-t-on? À notre avis, l'année 1966 démarque la fin d'une époque et le début d'une autre tout à fait différente. Comme il aurait été facile de nous laisser influencer par notre propre vision des choses, nous avons préféré appliquer une vieille règle de l'histoire en laissant au temps le soin de décanter les événements.

Un tel travail ne pouvait s'accomplir sans la collaboration et l'aide de plusieurs personnes. En tout premier lieu, nous remercions Dom Yvon Moreau, abbé de l'abbaye cistercienne d'Oka (La Trappe d'Oka), qui a généreusement consenti à écrire la préface de ce travail et à ce que l'équipement du monastère serve à l'impression de ce livre.

En second lieu, les personnes et les institutions suivantes : Mesdames Juliette Cloutier, A.M.J., archiviste au monastère de l'Hôpital Général de Québec, Micheline Fortier, archiviste au séminaire de Québec, Jarriet Kaufman, responsable de la documentation à la McLaughlin Library, University of Guelph, Monique Montbriand, archiviste, chancellerie de l'archevêché de Montréal, Marie Pelletier, archiviste au séminaire de Nicolet, Monique Pelletier, du centre de documentation de l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière, Jeannine Rivard, recherchiste Bibliothèque nationale du Québec, Edmée Valiquet, dont l'époux était le petit-fils de Thomas Valiquet; messieurs Armand Cardinal, président de la Société d'histoire Beloeil-Mont-Saint-Hilaire, Maurice Demers, archiviste du diocèse Saint-Jean-Longueuil, Jean-Noël Dion, préposé à la bibliothèque du séminaire de Saint-Hyacinthe, Gilles Janson, responsable des archives historiques de l'UQAM, Jeanson Lamarche, archiviste de la Société centrale d'apiculture de France, Paul-André Leclerc, conservateur au musée François Pilote à La Pocatière, Jean-Marie Perron, du centre muséographique de l'Université Laval, le bibliothécaire de la Société romande d'apiculture qui a préféré demeurer anonyme et les dernières mais non les moindres mesdames Cécile Quirion-De-Girardi et Stella Dupuis-Mailhot, de la Société d'histoire d'Oka inc. qui ont révisé les textes. Également un grand merci à Isabelle Giguère qui a fait une dernière révision et qui a dressé les index.

Les auteurs

SIGLES

Voici les principaux sigles qui paraissent dans le présent volume. Nous écrivons les titres selon l'usage moderne, ce qui veut dire que beaucoup de majuscules sont changées en minuscules.

ABJ	= American Bee Journal
A&E	= L'Abeille et l'Érable ou L'Abeille & L'Érable
AAPQ	= Association des apiculteurs professionnels du Québec
AAQ	= Association des apiculteurs de Québec
ANQ	= Archives nationales du Québec
APMQ	= Association des producteurs de miel du Québec
BRH	= Bulletin de recherches historiques
CBJ	= Canadian Bee Journal
CIA	= Congrès international d'apiculture
CPMQ	= Coopérative des producteurs de miel du Québec
DBC	= Dictionnaire biographique du Canada
EHEC	= École des hautes études commerciales
GBC	= Gleaning in Bee Culture
GC	= La Gazette des Campagnes
IAO	= Institut agricole d'Oka
JAH	= Journal d'agriculture et d'horticulture
JAI	= Journal d'agriculture illustré
PMQ	= Les Producteurs de miel du Québec
RMA	= Rapport du ministre de l'Agriculture au lieutenant-gouverneur
SACP	= Société d'apiculture du comté de Portneuf
SAL	= Société d'apiculture de Lotbinière
SALI	= Société d'apiculture de l'Islet
SAPQ	= Société d'apiculture de la province de Québec

Pour une plus grande clarté dans le texte, nous avons souligné les noms de société. Par contre les noms des journaux sont en *italique*.

Chapitre 1

1608 à 1760

Contrairement à d'autres continents, l'Amérique du Nord ne peut faire remonter l'existence de son apiculture jusqu'à la nuit des temps. En effet, l'abeille, *apis mellifera*, n'est pas indigène à l'Amérique et fut importée par les colonisateurs européens. Les Amérindiens de l'Amérique du Nord ne possédaient aucun mot pour désigner l'abeille qu'ils nommaient : « la mouche de l'homme blanc ». Lorsque John Eliot traduisit la Bible en langue amérindienne, il ne trouva aucun mot dans cette langue pour désigner les mots miel et cire¹.

Il y avait au Mexique et en Amérique du Sud une abeille sans dard, *l'apis melipona*, qui existe toujours et dont la culture, par les autochtones, faisait l'objet d'un important commerce. Dans son histoire des Indes, Lopez de Gomara note qu'à l'époque de la conquête espagnole le miel était l'une des principales denrées offertes sur le grand marché de Mexico et qu'il donnait lieu à de nombreuses transactions².

Aux États-Unis, on trouvait, dès 1630 au Massachusetts et en 1650 en Virginie, la présence d'abeilles et d'apiculteurs³.

Après ce rapide tour d'horizon de l'histoire de l'apiculture en Amérique centrale et aux États-Unis, venons-en au Québec.

Sous le Régime français, a-t-on pratiqué l'apiculture dans la vallée du Saint-Laurent?

-
- 1 BECK, Bodog F. *Honey and Health*, 1^{re} éd., N.Y., Robert M. McBride & Co., 1938, p. 176-178.
 - 2 FAVRE, H. *La symbolique de l'abeille et du miel en Amérique indienne* in Rémy CHAUVIN : *Traité de biologie de l'Abeille*, tome 5, *Histoire, ethnographie et folklore*, p. 121 s.
RANSOME, Hilda M. *The sacred bee in ancient time and folklore*, Boston & N.Y., Houghton Mifflin Co, 1937, p. 260 s.
 - 3 PARKER, Ralph L. « Growth of Beekeeping Industry in Midwestern United States », *Gleanings in Bee Culture*, January 1953, vol. 81, n° 1, p. 46-48.
OERTEL, Everett. « Bicentennial Bees. Early Records of Honey Bees in the Eastern United States. » *American Bee Journal*, February, March, April 1976.

C'est apparemment ce que certains se demandaient au 19^e siècle, si on se fie à cet extrait d'un journal du temps. En 1881, en commentant l'ouvrage de J.B. Lamontagne⁴, le journal *Le Nord* affirmait : « *La culture des abeilles n'est pas nouvelle parmi nous, au contraire, c'est une industrie qui remonte aux premiers temps de la colonie; mais n'a guère fait de progrès jusqu'à ces dernières années.* »⁵ En 1897, la revue *Naturaliste Canadien* signalait que l'abeille n'était pas originaire de l'Amérique, sans pour autant mentionner depuis quand on la trouvait au Québec⁶.

Ce qui, jusqu'à ce jour, a retenu l'attention, c'est l'article écrit en 1921 par Cyrille Vaillancourt, alors chef du Service de l'apiculture et de l'industrie sucrière de la province de Québec, dans lequel il affirmait :

Quoique n'ayons pas de preuve, tout porte à croire qu'il y avait des abeilles vivant au moins à l'état sauvage; puisque nous lisons dans les relations des Jésuites, en date de 1637, que les sauvages se faisaient une décoction composée d'alun et de miel comme remède contre le typhus. - Donc, à cette époque le miel était connu au pays⁷.

Cyrille Vaillancourt s'était mépris au sujet d'un ajout dans la traduction anglaise des *Relations des Jésuites* par Reuben Gold Thwaites.

Pour expliquer son erreur, il faut se rapporter à l'ouvrage de Thwaites : *The Jesuit Relations and allied Documents*. C'est un ouvrage bilingue. En regard du texte publié dans sa langue originale se trouve une traduction anglaise bien faite. Consultons le volume XII, celui qui nous concerne, à la page 24. Qu'y lit-on? « *Ils font prendre des vomitoires à leurs malades, ils font bouillir des feuilles ou branches de Cèdre, dont ils boivent le jus contre la dysenterie.* » En page 25, la version anglaise qui se lit comme suit : « *They have their patients take emetics; dysentery is cured by drinking the juice of leaves or branches of the Cedar, which have been boiled.* » Dans le texte original ainsi que dans la version anglaise on n'y trouve aucune mention de miel; cependant, dans la traduction anglaise, il y a une note de renvoi.

4 LAMONTAGNE, J.B. *Le nouveau Manuel du Cultivateur ou culture raisonnée des Abeilles, de la Vigne et de la Canne à sucre*, 1881.

5 *Le Nord*, 21 juillet 1881, 1^{re} page.

6 *Le Naturaliste Canadien*, tome 34, 1897, p. 5.

7 VAILLANCOURT, Cyrille. « Quelques notes sur notre histoire apicole », *L'Abeille*, octobre 1921, p. 116, 117, 118.

Thwaites étant un érudit a voulu, lors de sa traduction des *Relations des Jésuites*, partager son savoir avec ses lecteurs et à leur égard, il a parsemé sa traduction de notes explicatives qui, parfois, n'ont aucun rapport avec le texte original mais seulement une certaine analogie. C'est ce qu'a confondu Cyrille Vaillancourt.

Que nous apprend cette note? En premier lieu, que le remède, cité dans la Relation de 1637 pour guérir la dysenterie, est probablement le même que les Amérindiens recommandèrent à Jacques Cartier pour guérir le scorbut. En second lieu, que l'anglais John Josselyn visita les États de la Nouvelle-Angleterre et à son retour à Londres, en 1672, publia son journal de voyage sous le titre : *New England Rarities* et à la page 64 on peut y lire : « *They also make a lotion of some of the decoction, adding honey and allun.* » Ce que Vaillancourt a prétendu s'être passé en Nouvelle-France l'a été en réalité en Nouvelle-Angleterre, où il existait des abeilles depuis 1630.

Cyrille Vaillancourt n'est pas le seul à s'être fourvoyé en écrivant sur l'histoire de l'apiculture en Amérique. L'américain Root est aussi tombé dans le panneau en se fiant à des sources douteuses. Root prétend que Marquette et Jolliet, lors de leur découverte du Mississippi, trouvèrent des abeilles et se nourrirent de leur miel⁸. Pour notre part, nous avons lu le texte français de leurs voyages et n'avons rien trouvé de tel⁹.

On dit que l'erreur est humaine et pour cette raison, nous-mêmes, n'en sommes pas exempts. Loin de nous l'idée d'accabler qui que ce soit. Ce que nous faisons, c'est de remettre les faits dans leur juste perspective. Nous faisons nôtre cette citation de Pierre Reverdy : « *Que resterait-il de l'histoire du monde si l'on n'admettait que l'erreur fait partie de la réalité.* »¹⁰

Jusqu'à ce jour, au Québec, ceux qui ont écrit sur l'histoire de l'apiculture ont tous répété l'erreur de Cyrille Vaillancourt. À titre d'exemple, on peut citer entre autres le révérend père Claude, ancien professeur de l'Institut agricole d'Oka¹¹, J.M.

⁸ ROOT, A.I. *The ABC and XYZ of Bee Culture*, Medina, U.S.A., 1947, p. 443.

⁹ *Relations inédites de la Nouvelle-France 1672-1678*, tome 2, p. 241-329, Éditions Elysée, Montréal, 1974.

¹⁰ POMERAND, Gabriel. *Le Petit Philosophe de Poche*, 1962, p. 151. Dictionnaire de citations.

¹¹ CLAUDE, P. M.. « Une page d'histoire de l'Apiculture », *L'Abeille et L'Érable*, novembre 1945, p. 130-132; décembre 1945, p. 143; janvier 1946, p. 11-12; février 1946, p. 23-24; mars 1946, p. 34-35; mai 1946, p. 60; juin 1946, p. 68-69.

Couture, ancien inspecteur apicole¹², Henri J. Plourde, ancien chef de la division de l'Apiculture et de l'Acériculture de la province de Québec¹³, Charles Sauriol, auteur¹⁴, et Jean Guilbault, lui aussi ancien chef de la division de l'Apiculture et de l'Acériculture de la province de Québec¹⁵. Cette erreur a même traversé l'océan, pour se retrouver en France sous la plume de Lucien Adam¹⁶.

Si l'apiculture avait été pratiquée en Nouvelle-France ou si les abeilles y avaient vécu à l'état sauvage, Pierre Boucher, qui avait parcouru le pays dans tous les sens, même l'Huronie, en aurait certainement parlé dans son *Histoire sur la Nouvelle-France*¹⁷. Nous savons aussi que la cire et les cierges étaient des produits rares en Nouvelle-France. Dans le *Journal des Jésuites* en date du 30 octobre 1645, on peut lire : « Le 30 fut arrêté qu'on n'allumerait plus qu'un cierge dans nos chapelles pendant la meffe, au moins les jours ouvriers. »¹⁸

Plus près de nous, l'ethnologue Robert-Lionel Séguin n'a rien trouvé se rapportant au miel ou à l'abeille dans sa recherche exhaustive sur les 17^e et 18^e siècles en Nouvelle-France¹⁹.

En 1951 paraissait une étude sur Sainte-Brigitte de Laval. Ce qui est intéressant dans ce travail, c'est que, sur les 199 remèdes domestiques ou populaires inventoriés par l'auteure, aucun ne comprend du miel ou de la cire. Pourtant, une partie de la paroisse remonte au Régime français²⁰.

-
- 12 COUTURE, J.M. « Beekeeping in Quebec », *Gleaning in Bee Culture*, August 1959, p. 463-467.
- 13 PLOURDE, J. Henri. « Conférence sur l'apiculture », *L'Abeille et L'Érable*, octobre 1961, p. 123-124.
- 14 SAURIOL, Charles. *Honey is my Hobby*, 1961.
- 15 GUILBAULT, Jean. *Aperçu de la Situation économique de l'Apiculture dans la Province de Québec*, Oka, 1962, 63 pages, Thèse pour obtention d'un B.S.A..
- 16 ADAM, Lucien. *L'Apiculture à travers les Âges*, Aurillac, France, 1985, 145 pages.
- 17 BOUCHER, Pierre. *Histoire Véritable et Naturelle des moeurs et productions du Pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*, Société Historique de Boucherville, 1964, 1^{re} éd., Paris, 1664.
- 18 *Journal des Jésuites*, septembre 1645 au 21 juin 1668, Éd. Frs-Xavier, Montréal, 1973, p. 11.
- 19 SÉGUIN, Robert-Lionel. *La Civilisation Traditionnelle de l'Habitant aux 17^e et 18^e siècles*, 1967, p. 505-579.
- 20 MARIE-URSULE, Soeur c.s.j. *Civilisation Traditionnelle des Lavallois*, Archives de Folklore N° 5-6, 1951.

Y avait-il des abeilles en Louisiane française?

À la même époque, que se passait-il en Louisiane, autre colonie française en Amérique du Nord? Selon Post, historien américain, pas une seule fois, dans toute la documentation sur la période coloniale française (1699-1763), les abeilles y sont mentionnées. Son collègue historien Beaudrier écrit qu'à la Nouvelle-Orléans, en 1723, on manquait de cire pour les cierges²¹. Cette similitude, par rapport à l'apiculture, entre les deux anciennes colonies françaises d'Amérique n'est certes pas l'effet du hasard. C'est une preuve que les colons français ont complètement négligé d'introduire l'abeille en Amérique du Nord.

Nonobstant tout ce qui précède, on connaissait en Nouvelle-France l'usage du miel et de la cire. On trouve dans les bordereaux de cargaisons en provenance de la France des mentions au sujet du miel et de la cire²². On rencontre aussi dans les livres de comptes des communautés religieuses des entrées de même nature. François Rousseau écrit au sujet de l'Hôtel-Dieu de Québec : « *Miel commun, miel de Narbonne, miel enpruné ou miel tout simplement, quelle qu'en soit la variété, le produit vient de France. (...) On en utilise une bonne partie sinon la totalité pour fabriquer des remèdes.* » L'auteur rapporte aussi que l'usage du miel chez les Hospitalières en France est d'usage courant, mais qu'en Canada on devait déroger à cette règle à cause de sa rareté et de son coût²³. On sait que les Ursulines employaient de la cire pour protéger leurs boiseries²⁴ et du miel pour assaisonner leur marmelade et celle de leurs enfants²⁵. Les Ursulines auraient-elles été plus riches que les Hospitalières? On sait aussi que Michel Sarrazin, dans sa pratique médicale à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital Général de Québec, employait le miel comme médicament²⁶.

21 ROOT, A.I. *ibid.*, p. 444.

22 FILION, Maurice. *La Pensée et l'Action Coloniale de Maurepas vis-à-vis du Canada 1723-1749, l'âge d'or de la colonie*, Léméac, 1972, p. 200.

23 ROUSSEAU, François. *L'Oeuvre de chère en Nouvelle-France* (Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec), p. 184.

24 BEAUDOIN, Louise. « La Mémoire d'une Vie (86 ans) et d'une Communauté Religieuse (343 ans) » *Perspective La Presse*, 13 mars 1982.

25 DEROY-PINEAU, Françoise. *Marie de l'Incarnation Marie Guyart femme d'affaires, mystique, mère de la Nouvelle-France 1599-1672*, éd. Robert Laffont, 1989, Paris, p. 228

26 VALLÉE, Arthur. *Un Biologiste Canadien. Michel Sarrazin 1659-1735 : Sa vie, ses travaux et son temps*, imprimé par L.-A. Proulx, 1927, Québec, p. 273.

Voyage de Pehr Kalm

Venons-en au voyage de Perh Kalm en Nouvelle-France, qu'il est impossible de passer sous silence à cause de l'éclairage qu'il projette sur notre sujet.

Perh Kalm était un naturaliste suédois, disciple de Carl Linné, qui visita durant quatre mois la vallée du Saint-Laurent, soit du 21 juillet au 24 octobre 1749. La Galissonnière, qui avait reçu l'ordre du ministre de la Marine d'assumer les dépenses de Kalm, ne ménagea rien pour lui rendre son séjour agréable et fructueux. Arrivé à Québec le 5 août, Kalm rencontra La Galissonnière qui l'impressionna grandement. Il avait déjà apprécié les naturalistes américains, mais dans le commandant général, il s'imagina voir « *le grand Linné sous un autre visage* », écrit-il²⁷.

On sait que La Galissonnière était un homme très cultivé et fort versé dans les sciences naturelles. Il avait une conversation nourrie d'érudition, qui faisait l'admiration de ses interlocuteurs²⁸.

Observateur perspicace, Kalm publia à son retour en Suède son journal de voyage, dans lequel il nota avec minutie toutes ses observations. Dans son récit, il n'est nullement question, dans la vallée du Saint-Laurent, de pratique de l'apiculture ni d'abeilles. À titre de naturaliste, il n'aurait certainement pas manqué d'observer et de noter, comme il l'a fait dans la partie de son journal se rapportant à son voyage dans les colonies anglaises d'Amérique dans lequel il mentionne la présence d'abeilles et d'apiculteurs.

Nous avons consulté trois ouvrages se rapportant au voyage de Perh Kalm au Canada, mais nous nous en sommes tenus à celui traduit par Jacques Rousseau et Guy Béthume, car c'est le plus récent et le plus documenté des trois²⁹.

À l'automne de 1749, Kalm retourna en Nouvelle-Angleterre. Entre le 19 et le 20 octobre, il séjourna de nouveau au fort Saint-Frédéric et, probablement intrigué de n'avoir pas vu d'abeilles au cours de son voyage dans la vallée du Saint-Laurent, il

27. JARREL, Richard A.. « Pehr Kalm », *DBC = Dictionnaire Biographique du Canada*, Vol IV, p. 439-440.

TAILLEMITÉ, Etienne. « Roland Michel Barrin de La Galissonnière », *DBC*, Vol III p. 27s.

28. FRÉGAULT, Guy. *Encyclopédie Grolier*, Montréal, 1952, vol 5, p. 182.

29. FORSTER, John Reinhold. *Pehr Kalm Travel into North America*, 2e éd., London, 1772.
 MARCHAND, L.W. *Voyage de Kalm en Amérique du Nord*, 2 vol. 1880.
 ROUSSEAU, Jacques et Guy BÉTHUME. *Voyage de Perh Kalm au Canada en 1749*, Montréal, 1977.

a dû s'informer auprès des gens de la garnison s'il y avait des abeilles au Canada. C'est pourquoi on trouve au folio 647 de son journal, ce qui suit : « On dit qu'il ne s'en trouve aucune au Canada. Le froid de l'hiver les tue et elles ne peuvent pas s'acclimater ici. »³⁰ Pourquoi une telle réponse? Nous croyons avoir la solution dans le texte qui suit, que nous empruntons à Pierre-Georges Roy et que nous reproduisons ci-dessous³¹.

Découverte d'un essaim d'abeilles

« C'est M. de Saint-Ours Deschailions, officier de la garnison du fort Saint-Frédéric, qui avait découvert un essaim d'abeilles à la rivière à la Barbué au mois de Juillet 1741.

La constatation du chevalier Deschailions fit d'autant plus de bruit dans la colonie qu'on ne connaissait pas encore la mouche à miel ou l'abeille dans notre pays. Aussi, le gouverneur et l'intendant voulurent informer le ministre de la découverte de l'officier canadien. On prépara un mémoire sur ce sujet et il fut envoyé au ministère de la Marine à l'automne de 1742. Le mémoire, signé par M. de Saint-Ours Deschailions, se lisait ainsi :

« A Québec le 25 septembre 1742

« Mémoire sur la découverte faite par le chevalier Deschailions de mouches à miel au fort St-Frédéric. On avait ignoré jusqu'à présent qu'il y eut des mouches en Canada qui pussent fournir du miel et de la cire, le chevalier Deschailions vient d'en faire la découverte de la manière suivante :

« Au mois de juillet mil sept cent quarante un, se promenant vers le soir aux environs du fort, il aperçut un essaim de mouches qu'il ne connaissait pas et voulant approfondir l'espèce de ces mouches il retourna tous les jours au même endroit et remarqua au commencement de l'automne qu'elles prenaient leurs volées vers des pins creux d'une grosseur prodigieuse, ce qui lui inspira de la curiosité. Il visita ces arbres avec beaucoup d'attention pour s'assurer de quelles espèces pouvaient être ces mouches. Il fit abattre à cet effet, plusieurs de ces arbres par des soldats auxquels il avait entendu dire que cette espèce de mouches ressemblait aux abeilles dans lesquels il trouva des espèces de ruches semblables aux nids de guêpes que l'on trouve pendus aux arbres en ce pays, qui contenaient comme des petites chambres séparées, dans les unes il y avait du miel et dans les autres de la cire.

« Par le récit que plusieurs soldats et autres personnes qui étaient alors au fort St-Frédéric font de ces mouches qu'ils ont examinées il y a lieu de

³⁰ ROUSSEAU, Jacques et Guy BÉTHUME. *ibid.*, p. 568.

³¹ Pour aider le lecteur à bien se situer géographiquement, à cette époque la frontière de la Nouvelle-France et celle de la Nouvelle-Angleterre se situait à l'extrémité du lac Saint-Sacrement aujourd'hui Lake George dans l'état de New-York.

présumer qu'elles sont absolument de la même espèce que les abeilles ce qui confirme le chevalier Deschaillons dans cette opinion c'est que le miel qu'il a recueilli est très bon de même que la cire quoique que l'un et l'autre très mal apprêtés, il a remis à Monsieur l'Intendant de cette découverte un flacon de miel et un pain de cire d'environ huit à neuf livres.

« La quantité considérable de ces mouches qui se trouvent aux environs du fort St-Frédéric ne laisse pas lieu de douter qu'on n'en puisse faire commerce par la suite de miel et de cire dès qu'on sera parfaitement instruit de la manière de les réunir, de les attirer et de les conserver pendant l'hiver pourquoi il sera nécessaire de prendre des précautions, on trouve encore de ces mouches sous des racines qui sont à l'entour du fort où elles déposent aussi leur miel et leur cire au commencement de l'hiver; c'est dans ce temps que le Sr Deschaillons voulant en conserver s'avisa d'en mettre dans une grande boîte qu'il visita un mois après, c'est-à-dire au mois de novembre et dans laquelle il trouva plusieurs de ces mouches vivantes et attachées à de petits bâtons qu'il avait mis dans cette boîte autour desquels elles avaient construit de petites loges ou chambrettes remplies de cire dont il fit plusieurs boules.

« Je soussigné certifie le présent mémoire véritable.

« A Québec, le 25 septembre 1742

Le cher Dechaillon³²

« Il ne semble pas que le ministre se soit occupé de la découverte de M. de Saint-Ours Deschaillons. Dix ans, plus tard en 1751, l'ingénieur Franquet visitait le fort Saint Frédéric et on lui parla des mouches à miel. L'ingénieur déclara qu'elles venaient probablement de la Nouvelle-Angleterre. En tout cas, ce ne fut que plus tard, sous le régime anglais, qu'on réussissait à acclimater des abeilles dans la province de Québec. »³³

Au 18^e siècle, les abeilles importées au Massachusetts et en Virginie par les colons anglais avaient commencé leur long voyage vers le nord. Après avoir essaimé en premier vers le sud³⁴, malgré les obstacles que représentaient les forêts et les chaînes de montagnes, par les vallées des rivières Hudson et Richelieu, elles atteignaient celles du Saint-Laurent, où on les trouvait bien établies au début du 19^e siècle. Il se pourrait bien, au printemps de 1742, au fort Saint-Frédéric, qu'on ait découvert, aux alentours du fort, des essaims morts. On aurait alors conclu que les

³² ROY, Pierre-Georges. *Hommes et choses au Fort-Frédéric*, 1946, p. 244, 245, 246.
ROY, Pierre-Georges. B.R.H. 5, 1946, p. 25, « Les abeilles dans la Nouvelle-France », L'écho du Bas Saint-Laurent, 26 septembre 1946.

³³ B.R.H. = Le Bulletin des Recherches historiques, vol. 52, p. 25, 1946.

³⁴ FORSTER, John Reinhold. *ibid.* p. 225-226.

abeilles ne pouvaient pas vivre au Canada à cause du froid; ce qui pourrait expliquer la réponse que l'on fit à Perh Kalm sept ans plus tard.

En terminant cette première partie de notre travail historique, risquons une explication quant à l'absence de pratique d'apiculture et d'abeilles en Nouvelle-France. À la lumière de ce que nous savons, il semble que l'apiculture était pratiquée en France et en Angleterre dans un esprit différent.

En Angleterre, à l'époque de la colonisation de l'Amérique du Nord, garder des abeilles faisait partie des us et coutumes des paysans anglais, qui en emportèrent avec eux en Amérique, si bien qu'en 1640, à Newbury, dans le Massachusetts, on établissait un rucher communautaire³⁵.

Beck rapporte à ce sujet:

*Among the Anglo-saxons the beehives supplied the whole nation, from the King down to the forest serf, not only awith a omportant part of their food but with drink and light as well ... Britain was known among the early Druid bards as the Isle of Honey*³⁶.

En France, « l'abeillage » pratiqué sous différentes formes, selon les époques, aurait détourné le paysan français de la pratique de l'apiculture, ce qui pourrait expliquer l'indifférence des colons français à son égard. Qu'était-ce que l'abeillage? L'abeille relevait d'un droit réglementé par des chartes, qui permettait au roi, aux seigneurs et aux abbayes de prélever une certaine quantité d'essaims, de colonies, de cire ou de miel dans les ruchers de leurs vassaux³⁷.

En 1791, quand le gouvernement français demanda aux préfets des différentes provinces françaises de dénombrer les ruches que l'on trouvait dans leur province respective, les apiculteurs français, craignant une augmentation de taxes, détruisirent leurs ruches de crainte d'avoir à en payer de plus élevées³⁸. Ceci démontre dans quel esprit se pratiquait l'apiculture, en France, à une certaine époque.

35 PELLETT, Frank Chapman. *History of American Beekeeping*, Ames, Iowa, Collegiate Press, 1938, p. 3.

36 BECK, Bodoq F. *ibid.* p. 168.

37 MARCHENAY, Philippe. *L'Homme et l'Abeille*, 1979, p. 70 s.

38 BECK, Bodog F. *ibid.* p. 173.

On peut penser aussi que les colons français établis au Canada provenaient de provinces françaises où l'apiculture était moins pratiquée que dans d'autres provinces de France. On sait aussi que plusieurs d'entre eux étaient d'anciens militaires qui, lors de leur licenciement, s'improvisèrent colons.

Il est notoire qu'aux 17^e et 18^e siècles le développement agricole et économique de l'établissement français dans la vallée du Saint-Laurent n'intéressait pas la Métropole parce que « *le degré sous lequel cette colonie est située, écrit Maurepas, ne peut lui procurer la même richesse qu'aux îles d'Amérique.* »³⁹

Dans ces conditions, que l'apiculture fut le dernier souci de la cour de France, dans sa colonie de la Nouvelle-France, n'a rien de surprenant. C'est ce que prouve la fin de non-recevoir du mémoire de Deschailions.

Le mercantilisme était la première préoccupation de la Métropole, ce qui a eu pour effet que les coureurs de bois étaient plus nombreux que les colons et la colonie, un simple comptoir pour la traite des fourrures.

On peut déduire que l'absence d'abeilles, durant le Régime français, n'est pas le résultat d'une unique raison, mais la convergence de plusieurs. L'apiculture y fut victime d'une conjoncture défavorable, qu'il nous est difficile, à la lumière du peu de renseignements que nous possédons, de bien cerner.

Comme l'a si bien dit Anatole France : « *L'histoire n'est pas une science, c'est un art. On y réussit que par l'imagination.* »⁴⁰

39 MURRET, Pierre. *Peuples et Civilisation - Histoire Générale - La prépondérance Anglaise 1715-1763*, p. 361.

40 POMERAND, Gabriel *ibid.* p. 204.

Chapitre 2

1760-1800

En 1957, l'abbé J. Urgel Demers publiait un ouvrage intitulé : « *Aperçus historiques sur l'Île Jésus.* » Dans une note en bas de la page 142, il signalait que dans une lettre, datée du 24 avril 1773 et adressée à l'abbé François Hubert, alors procureur du séminaire de Québec, Joseph Papineau le renseignait, entre autres, sur le prix du miel dans la seigneurie de l'Île Jésus. Malheureusement, cette lettre est introuvable aujourd'hui. Selon l'archiviste du séminaire de Québec elle a été soit mal classée, soit perdue.

D'où provenait ce miel? À notre avis, ce miel ne pouvait venir d'ailleurs que des colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre. En 1773, il était tout à fait normal qu'il y ait entre les colonies anglaises de l'Amérique du Nord des échanges commerciaux. Ceux-ci cessèrent pour la durée de la guerre de l'Indépendance américaine. Après la signature de la paix, en 1784, les échanges commerciaux reprirent, cette fois-ci, entre les États-Unis et la province de Québec. Dans une ordonnance, signée par Lord Dorchester, le 14 août 1788, autorisant l'importation d'un lot de marchandises et de denrées alimentaires des États-Unis, le miel y était mentionné¹.

Par contre, la question qui nous vient à l'esprit est la suivante. Quand a-t-on commencé à produire du miel au Québec? Selon le père Maur, ancien professeur d'apiculture à l'Institut agricole d'Oka, le premier rayon de miel produit à Québec le fut en 1805². Quant à nous, nous croyons que ce fut à la fin du 18^e siècle et nous l'expliquons un peu plus loin.

Malheureusement, comme c'était la coutume du temps, le père Maur n'a pas donné sa référence. Sa connaissance aurait pu nous aider à mieux cerner la situation apicole, dans le Bas-Canada, à la fin du 18^e et au début du 19^e. D'aucuns vont

¹ CARON, Yvanhoë: *La colonisation de la Province de Québec : les cantons de l'Est 1791-1815*, p. 237-238.

Rapport concernant les travaux des Archives Publiques pour les années 1914-1915, Ottawa, 1917, p. 207-209.

² MAUR, père, o.c.r., « L'abeille laurentienne ». *La Revue de l'Institut agricole d'Oka*, vol. 3, no 1, janvier-février 1929, p. 2.

L'Abeille et L'Érable, janvier 1929.

Le père Maur était professeur d'apiculture à l'Institut Agricole d'Oka.

peut-être prétendre que nous contredisons le père Maur. Pas du tout. Quant à nous, nous le complétons et grâce à lui, nous savons que la pratique de l'apiculture a commencé dans la région de Québec vers 1805.

Venons-en maintenant au début de l'apiculture au Québec.

Capture des premiers essaims

En 1784, malgré la défense du gouverneur Haldimand, quelques centaines de Loyalistes américains s'établissaient dans la région de Missisquoi, dont une bonne partie du territoire était en prairies naturelles. Ils étaient attirés par la fertilité du sol, qu'ils avaient été à même de constater, lors d'incursions perpétrées, à titre de combattants, lors de la guerre de l'Indépendance américaine et par la proximité de la frontière américaine où, tout près, vivaient des parents et des amis, qui avaient choisi de demeurer américains³.

Ces Loyalistes, pour la plupart, étaient d'anciens fermiers qui avaient été forcés d'abandonner leur terre à cause de leur attachement à l'Angleterre et s'étaient réfugiés dans le Bas-Canada⁴.

À notre avis, ils furent les premiers à capturer les essaims d'abeilles qui, à cette époque, devaient être très nombreux dans la région de la baie Missisquoi. Compte tenu qu'en 1741, les Français en avaient capturés au fort Saint-Frédéric, le fait que, 43 ans plus tard, les abeilles se retrouvent à une centaine de milles plus au nord est tout probable.

Leur façon de pratiquer l'apiculture était rudimentaire. En 1897, Gilbert Wintle de Como, lors d'une conférence devant la Société de pomologie et de culture fruitière de la Province de Québec, déclarait :

Au Canada, au commencement du siècle, l'apiculteur se contentait de prendre un essaim d'abeilles, de le mettre dans une ruche en paille et de l'abandonner à son sort. À l'automne, après avoir décidé quelles abeilles, il avait l'intention de prendre, comme il disait, il s'en emparait en recourant à ce moyen par trop simple de les ensouffler à les en faire mourir. Pour sa

³ MCCAWE, Andrey Martin in Sir John Johnson : *The Loyalists of Eastern Township of Quebec* (collectif) 1984. Some Loyalists Founding Fathers of the Eastern Township, p. 115.

⁴ MCCAWE, Jean Darrah in Sir John Johnson Fondation, *ibid.*, « Refuges on the Last Frontier », p. 27.

peine, il récoltait généralement cinquante livres ou à peu près d'un miel noirâtre, puant le soufre, contenant des oeufs, du pollen, des abeilles et des larves mortes et, s'il avait très bien réussi peut-être une couple de rayons de miel vierge et blanc, bon à mettre sur la table⁵.

Au cours de notre recherche, nous avons communiqué avec quatre sociétés historiques de la région des Cantons de l'Est, soit : la Société d'Histoire Missisquoi, la Société d'Histoire des Cantons de l'Est, Brome County Historical Society et la Société d'Histoire et du Musée de Compton. Dans tous les cas, la réponse fut négative dans le sens qu'elles ne possédaient aucune information relative à l'apiculture.

Peut-être que le dépouillement des journaux des Cantons de l'Est du 19^e siècle pourrait mettre à jour des faits nouveaux.

Le plus ancien apiculteur francophone connu jusqu'à ce jour est le curé Charles Bégin, de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de l'île Jésus. Il y fut curé de 1804 à 1824. Dans l'inventaire de ses biens après son décès, en 1824, on y trouve mentionné une ruche vide et trois ruches avec abeilles.⁶

⁵ WINTLE, Gilbert. *Rapport annuel de la Société de pomologie et de culture fruitière de la province de Québec*, 1897.

Documents de la Session (No 34), 1898, p. 70.

L'original anglais se retrouve : *The Family Herald and Weekly Star*, Tuesday, February 23, 1897 dans la rubrique : « Agricultural ».

⁶ Greffe du notaire François-Hyacinthe Séguin, 19 juillet 1824. Archives nationales du Québec à Montréal.

Chapitre 3

1800-1850

Cette première partie du 19^e siècle en fut une difficile pour le Bas-Canada. Après avoir subi une invasion, en 1812, par les armées américaines, il connaissait une période fort mouvementée au point de vue économique, social et politique. La rébellion de 1837-1838 écrasée par le feu et le sang, en fut le point culminant et l'Acte d'Union de 1841, le prix que durent payer les descendants des colons français¹.

Au cours de cette invasion, les Américains pillèrent un endroit nommé Burtonville, lequel était situé près de Lacolle. À la suite de ce pillage, les victimes réclamèrent des dédommagements auprès des autorités du Bas-Canada. Parmi celles-ci se trouvaient deux apiculteurs : Samiel Lewis et Jonathan Sawyer².

Les dirigeants politiques du temps prirent des dispositions pour développer l'agriculture. Comme il n'entre pas dans le cadre de ce travail de faire l'histoire de l'agriculture de cette époque, nous recommandons au lecteur qui voudrait approfondir ses connaissances historiques sur le sujet, l'ouvrage de Firmin Létourneau³.

Pour cette période, nous possédons plusieurs témoignages extraits des journaux du temps, nous indiquant, du moins, que l'apiculture était fortement encouragée par les autorités, à cause des avantages économiques qu'on pouvait en tirer et pour pallier à la pauvreté chronique dans les campagnes.

Comme on l'a vu précédemment, en 1805, on produisait du miel dans la région de Québec. Ceci est corroboré par John Lambert qui, en 1806, séjourna dans la région

1 VAUGEOIS, Denis. *L'Union des deux Canada, Nouvelle Conquête, 1791-1840*.

2 Archives publiques du Canada, série C, vol. 84.
Renseignements et documentations fournies par Allen King, de Victoria, Colombie-Britannique.

3 LÉTOURNEAU, Firmin. *Histoire de l'Agriculture au Canada Français*, L'Imprimerie populaire limitée, Montréal, 1959, 330 p.

de Québec. « *Les abeilles sont abondantes, écrit-il, et volent en petits essaims dans les bois et les jardins... quelques canadiens gardent des abeilles.* »⁴

En 1807, le journal *La Gazette canadienne* publiait un article extrait de la *Gazette de Cornwall* se rapportant à une méthode facile d'extraire le miel et que le journal (de Cornwall) disait tenir d'un prêtre français. Selon ce dernier, cette méthode était employée en France. Il s'agissait de la méthode du taponnement⁵. Cette méthode était, sans aucun doute, supérieure à celle du soufrage et de la noyade des abeilles.

Lors de la bataille de Châteauguay, en 1813, les Canadiens français y participèrent sous le commandement de Charles de Salaberry et furent victorieux des Américains. C'était l'année où le *Spectateur canadien* publiait un article sur l'apiculture signé : un « Habitant. » Celui qui se cachait sous ce pseudonyme pourrait être Louis Bourdage, riche cultivateur du temps qui devint plus tard député⁶. « *Les abeilles pourraient être d'une grande ressource dans ce pays pour la classe indigente, surtout dans les campagnes.* »⁷ L'auteur ajoutait :

*Connaître plusieurs habitants qui élèvent des abeilles et commencent à en tirer un profit avantageux. J'en connais un en particulier dans l'intérieur de l'île de Montréal, qui a commencé à en élever que depuis un petit nombre d'années et, qui a vendu ou vendis cette année pour plus de cent piastres de beau miel, et de la cire en proportion*⁸.

Il rapportait aussi que des bûcherons en trouvaient souvent dans les bois et profitaient de leur dépouille. Pour bien appuyer sa démonstration, il rapportait l'histoire d'un curé français, qui en dépit de la pauvreté de sa cure vivait bien. À son évêque qui s'informait d'où provenait cette aisance, le brave curé de répondre : « de mes abeilles ».

4 LAMBERT, John. *Travel through Canada and the United States of North America in the years 1806, 1807, 1808*, London, 1813, p. 423.

5 *La Gazette canadienne*, « *Accroissement des Abeilles* », 21 septembre 1807.

6 VINET, Bernard. *Pseudonymes Québécois*, 1974, p. 251.

7 *Le Spectateur canadien*. 28 octobre 1813, p. 91.

8 Idem.

Voyage d'Edward Allen Talbot

En 1818-1819, ce dernier visitait le Canada. Comme c'était l'habitude, à son retour en Angleterre, il publiait son journal de voyage, dans lequel il décrivait en détail la façon dont les chasseurs d'abeilles s'y prenaient pour découvrir les essaims, dans les creux des arbres, pour ensuite les capturer ou les dépouiller de leur miel. Pour le bénéfice du lecteur, nous reproduisons au complet cette méthode.

Les Abeilles sont maintenant très-connues dans toutes les parties de l'Amérique du Nord, où on dit qu'on n'en avait jamais vu avant l'arrivée des Européens. Les Indiens qui n'ont pas de nom pour elles dans leur langue les appellent des Mouches anglaises. Le miel est à très-bon marché dans tous les anciens établissements; et un grand nombre de fermiers ont depuis vingt jusqu'à trente ruches : indépendamment de cela, on découvre tous les jours, dans les forêts, des arbres dont les troncs creux produisent souvent de 70 à 150 livres de miel. La manière de les reconnaître est très singulière : les personnes choisies pour remplir cette mission ramassent un certain nombre d'abeilles au milieu des fleurs qui bordent les forêts et les réunissent dans de petites boîtes au fond desquelles est un morceau de rayon de miel et sur la couverture un verre assez grand pour recevoir la lumière de tous les côtés. Lorsqu'on suppose que les abeilles ont eu le temps de se rassasier de miel, on en laisse échapper deux ou trois, et on observe attentivement la direction qu'elles prennent en volant, jusqu'à ce qu'on les perde de vue dans l'éloignement; le chasseur (car c'est ainsi qu'on nomme les preneurs d'abeilles) s'avance alors vers le lieu où il a cessé de les apercevoir et donnant la liberté à une ou deux autres prisonnières, remarque la direction qu'elles prennent comme il a déjà fait pour les premières. Ce procédé est répété jusqu'au moment où les abeilles auxquelles on laisse prendre leur vol, au lieu de suivre la même direction que les précédentes, volent dans une direction entièrement opposée. Quand cela arrive, le chasseur est convaincu qu'il a dépassé l'objet de ses recherches; car il est généralement reconnu que, si vous enlevez une abeille de dessus une fleur située à quelque distance donnée au sud de l'arbre auquel elle appartient, et que vous la transportiez dans la prison la mieux fermée à une égale distance au nord du même arbre, aussitôt qu'il lui sera permis de s'échapper, après avoir décrit un cercle en volant, elle prendra directement sa course vers sa dulce domum, sans dévier en aucune manière ni à droite, ni à gauche. D'après cela, le chasseur qui a pour lui patience, intelligence et persévérance, est certain d'avance du succès; parce que la direction que prend la première abeille est infailliblement celle de l'arbre, où loge l'essaim dont elle fait partie. Ainsi lorsque les abeilles qui sont successivement mises en liberté changent leur vol et paraissent revenir vers le lieu d'où elles sont parties, le chasseur doit être convaincu qu'il a dépassé l'arbre qu'il cherche; son premier soin alors doit être de tâcher de distinguer l'arbre qui contient les abeilles, des autres arbres placés dans la même direction. Ce serait naturel-

lement une tâche très-difficile pour une personne non initiée à de pareilles découvertes. Mais l'adresse du chasseur américain lui a suggéré des moyens d'attirer auprès de lui les abeilles, lorsqu'il n'est pas trop éloigné de l'arbre où elles ont déposé leur miel. Ces moyens consistent à placer sur une brique chauffée un morceau de rayon de miel dont l'odeur, en fondant, est assez forte et assez attrayante pour engager aussitôt toute la tribu à descendre de la citadelle et aller à la recherche du miel dont l'odeur a pour elles un si puissant attrait; il ne reste plus alors qu'à abattre l'arbre, et il est rare que la quantité de miel qu'on trouve dans son tronc creux ne dédommage très-amplement le chasseur de sa persévérance. Tels sont les détails que j'ai cru devoir vous donner sur ces insectes aussi utiles qu'intéressants, et qui sont à peu-près inconnus dans nos pays où nous n'avons que des abeilles domestiques, entièrement étrangères à la vie nomade des abeilles des déserts et des forêts⁹.

En 1819, dans la *Gazette de Québec*, on pouvait lire : « Le produit des abeilles est plus profitable qu'on ne serait généralement porté à le croire et le temps qu'on leur dévoue est rarement perdu. »¹⁰ Pour bien étayer son propos, l'auteur rapportait l'histoire du curé français, dont il fut question précédemment.

Quelques années plus tard, soit en 1826, la Bibliothèque canadienne reproduisait un long article paru dans « un ancien journal de Québec » et sans en donner le nom. Personnellement, nous n'avons pas retracé le dit journal, mais il nous apparaît qu'il s'agirait d'un journal publié dans le premier quart du 19^e siècle. Comme cet article nous semble refléter la pensée d'une certaine classe au sujet de l'apiculture, nous le reproduisons au complet.

Les abeilles - (Extrait d'un ancien journal de Québec)

Je m'étonne que dans un pays comme le nôtre, où les abeilles peuvent se multiplier avec tant de facilité, où le produit de leurs travaux est si abondant, on ne s'empresse pas d'encourager parmi ses habitants une branche d'industrie si facile à saisir. On ne saurait avoir trop d'obligations à quelques-uns de nos citoyens, surtout à Montréal, d'avoir travaillé à leur multiplication, et à en répandre dans les campagnes des environs, autant qu'il a été en leur pouvoir. L'éducation des abeilles serait une ressource assurée pour une foule de familles pauvres. On peut dire sans exagération, qu'elle pourrait diminuer de beaucoup les privations et les maux de l'indigence, en même temps qu'elle ajouterait au plaisir de ceux qui vivent dans l'aisance.

⁹ TALBOT, Allen. *Voyage au Canada*, tome I, p. 256 s. Ouvrage traduit de l'anglais par M. Eryiès.

¹⁰ *Quebec Gazette / Gazette de Québec*, 2 août 1819.

Une seule ruche produit jusqu'à quatre et cinq essaims, dans le cours d'un été. Ceux-ci même souvent en produisent d'autres, dans la même saison. Chacune de ces ruches est ordinairement pleine en automne, à moins que l'essaim ne soit venu absolument trop tard, ce qui est d'ailleurs à prévenir. Chaque ruche peut donner au moins, l'une dans l'autre, de 15 à 30 livres de miel et quelquefois davantage, avec une livre ou deux de cire, dans la même proportion. En supposant qu'elles ne donnassent que deux essaims chacune, au lieu de quatre, qu'elles peuvent ordinairement fournir, il est clair que le propriétaire, en gardant pour l'année suivante encore le même nombre de ruches, pourrait en automne, vendre le miel et la cire de 80 ruches, produit de 40 du printemps, sans diminuer en rien son capital. Supposons seulement 15 livres de miel par ruche, supposons même qu'elles n'eussent produit que dix livres de miel chacune, ce qui est à peu près le terme moyen, au plus la moitié du produit ordinaire, il pourrait vendre 800 livres de miel en automne et environ 80 livres de cire. Le miel se vend 20 à 30 sols la livre, la cire brute de trois à quatre francs au moins; quand on la clarifie, opération très facile à faire, six à sept francs: quand ils se vendraient la moitié de ce prix, ce serait encore un gain de grande importance. Ce calcul, qui est un des plus modérés, et qui est absolument juste, prouve qu'aucune branche d'économie rurale ne mérite plus que celle-là d'être encouragée parmi nous.

Dans les campagnes éloignées des villes, elles mériteraient d'autant plus l'attention des personnes éclairées et qui désirent le bien, que les plus pauvres familles, si on pouvait leur procurer des abeilles, pourraient les élever sans frais. Leur éducation d'ailleurs ne demande que des soins et n'exige aucuns travaux durs. Les enfants et les femmes surtout pourraient seuls se charger de les conduire, sans déranger en rien les travaux de la culture, sans compter que le transport et le débit du produit en seraient extrêmement faciles et très peu dispendieux.

Les curés, les seigneurs, les marchands, enfin toutes les personnes aisées et instruites dans les campagnes, ne sauraient mieux employer leurs moments de loisir, qu'en travaillant à répandre le goût de cette branche d'industrie dans les paroisses où ils résident. Un petit ouvrage clair et précis sur cette matière pourrait produire un grand bien et en accélérer les progrès. Les bons citoyens s'empresseraient sans doute d'accueillir et d'encourager la publication d'un ouvrage de cette nature. C'est en commençant par de pareils moyens faciles à saisir, qu'on accoutumerait les habitants de ce pays à voir de nouvelles sources de profit dans un genre de travaux différents de ceux auxquels ils sont accoutumés dès l'enfance. Il est vrai qu'il y a loin de là à d'autres genres de produits plus importants pour notre pays et pour la mère-patrie. Mais c'est en faisant envisager au peuple de nouvelles sources de gain faciles à suivre, qu'on peut espérer de lui ouvrir les yeux, et de lui

en faire adopter d'autres plus difficiles à saisir, sur lesquels je reviendrai peut-être quelque'un de ces jours.

Un Voyageur

Depuis que ce morceau a été écrit, les ruches se sont multipliées dans le district de Montréal. Ils s'en trouvent dans plusieurs des paroisses de l'île de ce nom : on en voit dans Longueuil et dans Boucherville, et l'on dit qu'il y en a aussi dans plusieurs autres endroits. Nous citons ceux-ci en particulier, parce que nous en avons eu des renseignements certains sur le sujet. Nous devons observer, en outre, que ce pays, malgré la rigueur de son climat, n'est pas défavorable aux abeilles: on en trouve maintenant très communément dans les bois, où elles se multiplient journellement, comme dans quelques autres pays de l'Europe situés plus au nord que la partie cultivée du Bas-Canada la plus septentrionale.

Il est sans doute à désirer que les vues philanthropiques de l'auteur du petit écrit que nous venons de transcrire se réalisent. Que de moyens d'étendre la sphère de leur activité pour les cultivateurs de ce pays, si les lumières éclairaient leur industrie et guidaient leur travail. Il est pourtant vrai de dire, qu'en dépit des obstacles, les Canadiens ont fait, depuis quelques années, des progrès considérables, sous tous ces rapports, et qu'ils ne peuvent qu'avancer rapidement dans la carrière qu'ils commencent à parcourir. L'impulsion est maintenant donnée; le pays la suivra indubitablement¹¹.

Dans une note en bas de la page 101, la rédaction ajoute :

En parlant que 2 ou 3 ruches après trois ans pourraient donner au moins 40 ruches au printemps de la 4e année, c'est ce qui a été presque littéralement exécuté par la personne que je viens de citer.

Dans une deuxième note, l'auteur ajoutait :

Supposons seulement 15 livres de miel par ruche. Un de mes amis a dernièrement fait passer les abeilles d'une vieille ruche dans une nouvelle et a tiré le miel de l'ancienne vers le milieu de juillet, sans perdre les abeilles. Il a eu près de cinquante livres de miel et deux de cire.

Le même texte sera repris, en 1849, dans le Journal d'agriculture et procédés, etc.¹²

¹¹ La Bibliothèque canadienne, août 1826, tome 3, n° 3, p 100, 101, 102.

¹² Journal d'agriculture et procédés de la Société d'agriculture du Bas-Canada, juin 1849, p. 187-188.

On peut croire que les journaux du temps étaient à l'affût de nouvelles concernant les abeilles, si bien qu'en 1828 *La Bibliothèque canadienne* revenait à la charge. Cette fois-ci, il était question de la culture des abeilles dans les forêts comme ça se pratiquait en Livonie, aujourd'hui la Lettonie. « *Creuser des trous dans les arbres pour permettre aux essaims de s'y installer. C'est la meilleure façon de garder les abeilles, les abeilles des jardins essaient vers les bois, et celles des bois jamais vers les jardins.* » Cet article était extrait du *Bulletin des Sciences*¹³.

Amery Girod

En 1831, Amery Girod, d'origine suisse, immigrait au Bas-Canada et s'imposait en sa qualité de supposé expert en agriculture¹⁴. En 1834 paraissait sous sa plume dans *Le Canadien* une série d'articles sur l'agriculture, dont un sur l'apiculture¹⁵. Cette série d'articles était publiée la même année sous forme d'opuscule¹⁶. C'était le tout premier traité apicole écrit et publié au Canada¹⁷.

Quant à nous, c'est la seule qualité qu'il possède. Nous avons l'intention de le publier dans une anthologie future. Pour notre part, nous le jugeons très sévèrement, compte tenu des vantardises de l'auteur qui prétendait être un ancien élève de l'école d'agriculture de Hofwyl en Suisse¹⁸. Son texte n'est qu'un ramassis de banalités et de clichés. Déjà, à cette époque, avaient paru en France des ouvrages apicoles d'une très grande valeur, dont Girod aurait dû connaître l'existence et, tout au moins, celui de son concitoyen François Hubert. Un de ces ouvrages publié en

¹³ *La Bibliothèque canadienne*, tome VI n° IV, mars 1828, p. 151.

¹⁴ BERNARD, Jean-Paul et Danielle GAUTHIER. « Girod Amery », *DBC* vol. VII p. 373s.

¹⁵ GIROD, Amery. *Le Canadien*, 1834, « Conversation sur l'agriculture », 9 et 26 mai, 6, 9, 11, 16, 20 juin.

¹⁶ GIROD, Amery. *Conversation sur l'Agriculture par un habitant de Varennes*, Québec, 1834.

¹⁷ ARNOTT, J.H. *Early History of beekeeping in Ontario* p. 29.
Thèse non publiée Ontario Agricultural College 1942.
Selon l'auteur, W.F. Clark fut le premier en Ontario à écrire un article sur l'apiculture en janvier 1864, dans le *Canada Farmer*.
À partir de 1864, Clark écrivit régulièrement dans le *Canada Farmer* des articles sur l'apiculture.

¹⁸ JOLOIS, Jean-Jacques. *J.-F. Perreault et les origines de l'enseignement laïque au Bas-Canada*, 1969, p. 154.

France et qui a particulièrement attiré notre attention est celui de Lombart¹⁹. Si l'on juge les connaissances agricoles de Girod à l'aune de ses connaissances apicoles, rien de surprenant qu'il n'ait connu que des déboires en agriculture.

Une des caractéristiques des journaux du 19^e siècle est qu'on y trouve un peu de tout. En voici un exemple : En 1837, en période pré-révolutionnaire, une lectrice du journal *Le Glaneur* envoie au journal une recette de gelée aux gadelles rouges et au miel qui se mitonnait comme suit :

*Prenez quatre livres de miel commun et une pinte d'eau. Faites bouillir sur un feu doux. Quand le sirop commence à prendre consistance, passez-le à travers un linge blanc pour en séparer l'écume. Remuez-le sur le feu pour finir de le cuire. Vous aurez un sirop clair, agréable au goût et absolument semblable au sirop de sucre. Prenez ensuite des gadelles égrenées, quatre livres, et mettez-les dans le sirop bouillant. Quand les gadelles seront crevées et auront rendu tout leur suc, passez-les à travers un tamis pour en séparer le marc, que vous laisserez égoutter sans exprimer, ce qui troublerait la liqueur, que vous remettez cuire jusqu'à consistance de confiture. La gelée se conserve dans un endroit éclairé, frais et sec.*²⁰

Le même journal rapportait que plusieurs essaims retournaient à l'état sauvage et se logeaient dans les arbres creux, plus particulièrement dans les chênes séculaires. Ensuite, il expliquait une technique pour s'emparer de leur miel : « *Les attirer avec un petit gâteau de miel, les suivre jusqu'à leur demeure, abattre l'arbre et s'emparer de leur miel.* »²¹ Comme méthode draconienne, on ne pouvait mieux.

De 1835 à 1838, Philip Henry Goose, naturaliste anglais, vécut au Bas-Canada, plus particulièrement à Compton. À son retour en Angleterre, il publia, en 1840, *The Canadian Naturalist* qui fut très longtemps un classique dans son genre. On peut y lire une description des abeilles butinant dans les champs du village de Compton²².

¹⁹ LOMBART, M. *Manuel des Propriétaires d'Abeilles*, Paris, 1825.

²⁰ *Le Glaneur*, août 1837, p. 131.
PROVENCHER, Jean. *C'était l'été*, p. 138.

²¹ *Le Glaneur*, août 1837, p. 132.

²² GOOSE, Philip Henry. *The Canadian Naturalist: A series of conversations on the natural history of Lower Canada*, London, 1840, p. 87, p. 212.
WERTHEIMER, Douglas. « Goose, Philip Henry », *DBC* vol. XI, p. 399-400.

Les recensements

En 1844, le gouvernement décréta un recensement. Ce fut le premier à tenir compte de l'apiculture. On y apprend qu'il y avait au Québec 7 898 essaims répartis dans toutes les parties habitées de son territoire. On a toujours cru que le recensement de 1870 avait été le premier à recenser l'apiculture. Celui de 1844, tout en étant moins complet, peut revendiquer cet honneur.

Ceux qui auraient la patience de scruter à la loupe le recensement nominal de 1844, dont la plus grande partie a été conservée et peut être consultée sur microfilms, pourraient connaître le nom de chaque apiculteur et le nombre d'essaims qu'il possédait. Pour notre part, après le visionnement de la première bobine, nous avons abandonné, espérant qu'un jour des chercheurs plus courageux s'astreindraient à ce travail de bénédictin, fastidieux et harassant.

Un rapide coup d'oeil sur ce recensement nous apprend que sur l'île de Montréal, dans le village de Saint-Laurent, on comptait 237 essaims et que déjà la grande région de Saint-Hyacinthe de même que celle des Cantons de l'Est étaient des régions où l'apiculture prospérait.

Pour la période de 1800 à 1866, les *Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada* sont une source de renseignements en ce qui concerne les importations et les exportations de miel et de cire aux différents postes de douanes du Bas-Canada. Nous ne nous sommes pas aventurés dans une analyse de tous ces chiffres, reconnaissant notre ignorance dans ce domaine. Espérons qu'un jour ce travail sera fait par une personne dûment qualifiée. À titre d'exemple, voici ce que nous apprennent ces documents. En 1833, au port douanier de Sainte-Marie-de-Beauce, on importait des États-Unis cinq ruches et l'année suivante six. Ces essaims peuvent être considérés comme les devanciers des milliers de paquets d'abeilles qui seront importés au Québec au 20^e siècle.

Ce fut durant la décade de 1840 à 1850 que débuta, avec la publication du *Journal d'Agriculture canadien*, le journalisme agricole au Canada français²³. À partir de 1850, on rencontre dans les journaux agricoles de plus en plus d'articles traitant de la pratique de l'apiculture.

Au cours des cinquante premières années du 19^e siècle, on trouve dans les journaux beaucoup d'encouragement à la pratique de l'apiculture dans le but de combattre

²³ LÉTOURNEAU, Firmin. *Ibid.*, p. 125.

la pauvreté qui sévissait dans une certaine classe sociale. Cela donna des résultats, comme le confirma le recensement de 1844.

On souhaitait même la parution d'un petit traité. Girod en publiera un de quelques pages en 1834. Aujourd'hui, avec le recul, on peut juger sévèrement les connaissances apicoles de Girod. Cependant, nous sommes d'opinion que, malgré ses imperfections, ce guide a comblé une lacune et contribué au développement de l'apiculture. N'oublions pas que Girod fut un homme fort populaire et écouté dans les milieux nationalistes du temps.

Malgré tout, les connaissances faisaient défaut. On sait ce qu'en pensait Gilbert Wintle. Nous possédons, à ce sujet, un autre témoignage fort accablant, celui de J.H. Thomas de Brooklin en Ontario, qui dénonçait, en 1869, les anciennes pratiques apicoles appliquées aussi bien en Ontario qu'au Québec.

La science apicole était nulle, écrit-il, l'ignorance était grande et les superstitions bien enracinées. Dans certains endroits, il était impossible d'acheter une ruche, ça portait malchance, on échangeait plutôt un essaim contre un mouton. On devait avertir les abeilles d'une mortalité dans la famille, sinon elles essaieraient. Si un mari et son épouse étaient en chicane, il était inutile pour eux de garder des abeilles²⁴.

C'était un jugement sévère sans nuance et, peut-être, un peu trop généralisateur. Avec le recul du temps, on peut mieux comprendre l'époque. Rapportons-nous 200 ans en arrière. François Huber venait à peine de publier, en 1792, *Nouvelles observations sur les abeilles*. Ses découvertes révolutionnèrent les connaissances en apiculture et orientèrent sa pratique vers un nouveau cap. Jusque-là, rien n'avait bougé depuis l'antiquité. Que l'évolution ait été lente, tant au Québec qu'en Ontario, s'explique par la lenteur des communications du temps. À notre avis, l'époque décrite par Thomas ne pouvait être qu'une étape qu'il fallait franchir, avant de s'engager sur le chemin des connaissances nouvelles.

²⁴ THOMAS, J.H. « Bee-culture in Canada - As it was - As it is - and As it should be! », *Annals of Bee Culture*, Hawesville, Kentucky, 1869, p. 40 s.

Chapitre 4

1850 - 1900

Encouragement à la pratique de l'apiculture

La seconde moitié du 19^e siècle fut une période qui marqua profondément la vie politique des Canadiens et en particulier celle des Canadiens français. L'Acte d'Union, malgré ses visées assimilatrices des Canadiens français et l'instabilité politique qu'elle engendra, conduisit les Canadiens à la reconnaissance par Londres du gouvernement responsable, qui se concrétisa par l'Acte constitutionnel de 1867. Ce fut l'époque où les voies de communications se développèrent, tant par eau avec les canaux, que par terre avec les chemins de fer. Au Québec, trois crises politiques majeures secouèrent les Canadiens français : la pendaison de Louis Riel à Regina, le 16 novembre 1885, la loi scolaire du Manitoba, en 1890, qui bannissait le français des écoles de la province et, en 1899, la guerre des Boers. En dépit de tous ces malaises politiques, l'apiculture au Québec allait son petit bonhomme de chemin. Grâce à deux hommes qui y mirent toutes leurs énergies, l'apiculture s'implanta partout au Québec.

Gédéon Ouimet

Gédéon Ouimet, à titre de surintendant du Conseil de l'Instruction publique, encouragea l'enseignement de l'apiculture et Thomas Valiquet, en tant qu'apiculteur émérite, fut un exemple pour tous les apiculteurs du Québec de son temps. Il fut le premier à enseigner l'apiculture et à représenter avec honneur les apiculteurs à l'étranger. Autant le premier mérite le titre de protecteur de l'apiculture, autant le second celui de père de l'apiculture québécoise.

Gédéon Ouimet, vingt-sixième enfant de Jean Ouimet, est né à Sainte-Rose (Laval) le 3 juin 1823. Admis au barreau en 1844, il était élu député en 1857. Défait en 1861, il retournait à la pratique du droit. Élu dans le comté de Deux-Montagnes en 1867, il devenait procureur général dans le gouvernement Chauveau. À la retraite de ce dernier, en 1873, Gédéon Ouimet lui succéda comme premier ministre en se réservant le premier ministère de l'Instruction publique¹. Il dut démissionner en 1874 à la suite d'un scandale. Charles de Boucherville forma le nouveau gouver-

¹ Pour le lecteur intéressé voir Robert RUMILLY, *Histoire de la province de Québec*, tome I, éd. Bernard Valiquette, Montréal, 1940.

nement, abolit le ministère de l'Instruction publique pour remettre la haute direction de l'enseignement primaire au Conseil de l'Instruction publique. Gédéon Ouimet en fut le premier surintendant. En 1895, on le nomma conseiller législatif et il mourut en 1905².

Comme surintendant du Conseil de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet collabora avec l'abbé Hospice Verrault, directeur de l'école normale Jacques-Cartier de Montréal, à l'établissement de l'enseignement agricole aux futurs maîtres d'école. En 1867, l'abbé Verrault avait demandé que cet enseignement fasse partie du programme d'études de l'école qu'il dirigeait³. Cet enseignement débuta en 1868⁴. En 1875, Gédéon Ouimet, dans son rapport, publiait un vibrant plaidoyer en faveur de l'enseignement apicole, comme complément à l'enseignement agricole déjà dispensé aux futurs maîtres d'école. À ce sujet, il écrivait :

La culture des abeilles, trop négligée dans ce pays, est facile et lucrative. Dans le mois d'octobre dernier, un M. Harbison, de la Californie, a chargé de miel un train de chemin de fer qu'il a conduit à New-York, où il a réalisé, dit-on, un profit net de \$10,000.00. On ne se doute guère, dit le Bee Harper's Magazine, que l'abeille donne l'opulence à plusieurs éleveurs: un apiculteur de la Californie gagne tous les ans une vingtaine de mille piastres, tous frais déduits, et deux autres de l'état de New-York ont vendu l'année dernière, l'un 88 000 livres de miel, l'autre 90 000. Il y a aux États-Unis 70 000 apiculteurs, possédant 3,000,000 de ruches. La valeur du miel exporté s'élève à près de \$2 000 000. Quatre journaux spéciaux traitent uniquement d'apiculture. Nous sommes loin d'être aussi avancés dans notre pays, mais on connaît les succès obtenus, entre autres, par M. Thomas Valiquet, de St.Hilaire, qui s'est fait avec son rucher un revenu annuel d'environ \$1,000.00. Deux autres cultivateurs de St.Hilaire obtiennent de \$300 à \$400 par année et un propriétaire résidant à Ste.Marie-Monnoir ne gagne pas moins de \$500 par année avec la même industrie. [...] Si l'élevage des abeilles est facile pour le cultivateur, à plus forte raison l'est-il pour l'instituteur qui, après ses heures de classes, trouverait dans les soins à donner à son rucher la plus agréable des récréations. Le maître d'école pourrait aussi enseigner l'apiculture aux élèves, et ce serait là, au point de vue du bien général, un résultat considérable, car de l'école, l'apiculture se répandrait dans toutes les campagnes et créerait une nouvelle source de richesse pour le cultivateur.

² Encyclopédie Grolier, vol. 8, p. 94, ed. La Société Grolier Québec, Ltée, Montréal, 1957.

³ VERRAULT, Hospice abbé. *Rapport au surintendant de l'Instruction publique, 1869-70.*

⁴ VERRAULT, abbé. *op. cit.*

Il continuait en citant un extrait d'une conférence du cardinal Domet, archevêque de Bordeaux (France), prononcée devant la Société d'agriculture de la Gironde de même qu'un autre extrait de la revue *l'Apiculteur* de Paris.

Pour compléter, Gédéon Ouimet écrivait :

Il m'a semblé que cet exemple devait être suivi dans notre pays, et l'été dernier j'ai fait des arrangements pour que M. Thomas Valiquet, de St.Hilaire, donnât(sic) des conférences sur l'apiculture à l'école normale Jacques-Cartier. Je compte que les jeunes gens qui se préparent dans cette institution à l'enseignement primaire profiteront de ces leçons et plus tard en feront profiter les enfants confiés à leur soin⁵.

L'année suivante, l'abbé Hospice Verrault dans son rapport mentionnait :

L'enseignement de l'apiculture, que vous avez introduit à l'École normale Jacques-Cartier, est destiné à produire les résultats les plus heureux dans un avenir très prochain. Nos élèves seront les premiers à en bénéficier par les profits que leurs ruches leur donneront, et leur exemple, ainsi que leurs conseils, ne manqueront pas de susciter de nombreuses imitations. Le professeur M. Valiquet, s'est fait un nom, même à l'étranger, par ses observations et ses succès. Deux choses cependant nous manquent encore pour tirer tout l'avantage possible de cette étude: un temps plus long pour les classes, et un terrain situé convenablement pour l'élevage des abeilles⁶.

Ce voeu ne se réalisa pas et l'enseignement de l'apiculture demeura théorique.

En 1883 éclata une vive polémique entre Mgr Louis-François Laflèche et l'abbé Hospice Verrault. À cette occasion, Mgr Laflèche attaqua l'enseignement de l'apiculture à l'école normale Jacques-Cartier, comme étant un enseignement inutile⁷.

Est-ce que cette initiative donna les résultats escomptés? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question. Seule une recherche plus poussée pourrait le faire.

⁵ OUIMET, Gédéon. *Rapport du Département de l'Instruction publique 1875-76*, p. XXVII s.

⁶ VERRAULT, Hospice abbé. *Rapport du surintendant de l'Instruction publique, 1876-77*, p. 292.

⁷ LABARRIÈRE-PAULÉ, A. *Louis-François Laflèche*, Montréal, Fides, 1970, Collection Classiques canadiens, 41 p. 74.

Thomas Valiquet

Thomas Valiquet est né à Montréal le 21 décembre 1815. Son père, Joseph, était marchand⁸. De sa naissance jusqu'en 1834-35, nous ne connaissons rien à son sujet, si ce n'est qu'en 1836 il était orphelin de père et de mère⁹. Nous avons consulté le recensement de 1825 de Montréal et de ses faubourgs, fait par Jacques Viger. Nous y avons trouvé des Valiquet et Valiquette, mais aucun Joseph ou Thomas Valiquet. Sachant que l'ancêtre Jean Valiquet était décédé à Varennes en 1701¹⁰, nous avons aussi consulté les recensements de 1825 et 1831 de l'endroit ainsi que ceux des paroisses environnantes. Là aussi, nous n'avons rien trouvé.

On sait que Thomas Valiquet était un homme plus instruit que la moyenne de ses contemporains, ce que par modestie il niait. Nous en voulons comme preuves les nombreuses charges publiques qu'il occupa au cours de sa vie et la mention dans son contrat de mariage de la possession d'une bibliothèque¹¹.

Où, quand, comment s'est-il instruit? Là aussi nous sommes dans l'ignorance. Une recherche auprès des collèges classiques du temps dont : le séminaire de Montréal, de Québec, de Saint-Hyacinthe et de Nicolet n'a rien donné. Aucun Thomas Valiquet sur la liste des élèves ayant fréquenté ces collèges entre 1825 et 1835. Sachant qu'il y avait eu un collège classique à Chambly entre les années 1826 et 1844, nous avons aussi cherché dans cette direction. Dans le cas de l'ancien collège Saint-Pierre de Chambly, ses archives sont dispersées dans trois fonds, ce qui ne facilite pas la recherche. Il s'en trouve à la paroisse Saint-Joseph de Chambly, au séminaire de Saint-Hyacinthe et à l'archevêché de Saint-Jean-Longueuil. Comme aucune liste d'anciens élèves n'a été conservée ou découverte jusqu'à ce jour, notre recherche s'est avérée vaine.

Ce que nous savons d'une façon certaine, c'est qu'entre les années 1834 et 1835 il demeurait au presbytère de la paroisse de la Sainte-Trinité de Contrecoeur. Sa présence n'était pas sans susciter des ennuis au curé Louis-François L'Heureux, tant

⁸ Extrait des Registres des Baptêmes, Mariages et Sépultures, fait dans la Paroisse de Montréal, sous le titre du S. Nom de Marie, dans l'Île, Comté et District de Montréal, Province de Québec, pour l'année mil huit cent quinze.

⁹ L'abbé Louis-François L'Heureux à Mgr Jean-Jacques Lartigue, lettre du 26 mars 1838, Archives diocèse St-Jean Longueuil, doc. 4A/85.

¹⁰ AUGER, Roland- J. *La Grande Recrue de 1653*, p. 97-98. Publications de la Société Généalogique Canadienne-Française - N° 1, Montréal, 1955.

¹¹ Contrat de mariage entre Thomas Valiquet et Catherine Blanchette devant le notaire Alexis-Charles Noblet-DuPlessis, Contrecoeur, 25 juillet 1839, n° 5974.

de la part de ses paroissiens, que de celle de son évêque Mgr Jean-Jacques Lartigue. Les premiers lui reprochaient de se faire vivre au crochet de la paroisse Thomas Valiquet donc, à leur propre crochet, et le second « *que sa présence au presbytère de même que celle d'une jeune fille lui apparaissent suspectes et contre les règles canoniques.*¹² »

Le curé Louis-François L'Heureux résista aux uns et à l'autre. D'abord, aux paroissiens en les empêchant de faire parvenir à l'évêque une requête et, à ce dernier, en passant outre à sa demande de renvoyer Valiquet¹³, même s'il était menacé de perdre sa cure¹⁴. Il était bien difficile pour le curé L'Heureux de renvoyer Valiquet, car il était en dette avec lui. Dans une lettre à son évêque, le curé L'Heureux avouait au sujet de Valiquet : « *Il a touché, il y a deux ans, un petit héritage que j'ai eu entre les mains et que j'ai dépensé vu mes besoins, il ne serait pas beaucoup juste de le renvoyer sans cela, il ne voudrait y consentir et je suis sans argent.* »¹⁵ Sans vouloir minimiser les raisons invoquées par l'évêque pour le renvoi de Valiquet, nous croyons qu'il y en eut une autre d'un autre ordre et qui devait peser lourd dans la balance. C'étaient les activités politiques du curé Louis-François L'Heureux et de Thomas Valiquet.

Tout ceci se passait au cours de la rébellion de 1838. Le curé L'Heureux, avec la complicité de Valiquet, cachait dans sa grange un fugitif politique du nom d'Édouard-Raymond Fabre, libraire à Montréal. Le curé et le libraire se connaissaient au moins depuis une dizaine d'années. Le tout avait commencé durant les études théologiques de Louis-François L'Heureux à l'archevêché de Montréal¹⁶. Édouard-Raymond Fabre faisait partie de la bourgeoisie de Montréal. Il fut le père du troisième évêque de Montréal, Mgr Édouard-Charles Fabre, du premier représentant canadien à Paris, Hector Fabre et beau-père de George-Étienne Cartier. En 1849, il sera élu maire de Montréal. Le 12 décembre 1838, Fabre avait été incarcéré à la prison de Montréal et relâché un mois plus tard¹⁷.

12 Mgr Jean Jacques Lartigue au curé Hospice L'Heureux, lettre du 5 mai 1838, Archidiocèse de Montréal, vol. 9, p. 58.

13 Ibid.

14 Ibid., 25 juin 1838, vol. 9, p. 66.

15 Curé L'Heureux à Mgr Lartigue, 26 mars 1838, Archives St-Jean-Longueuil document 4 s/85.

16 Correspondance de Édouard-Raymond Fabre, A.N.Q. à Montréal, instrument de travail, n° 300175.

17 Pour en savoir plus au sujet de Fabre :

ROY, Jean-Louis. *Édouard-Raymond Fabre, libraire et patriote 1799-1854.*

ROY, Jean-Louis. *DBC* vol. VIII, p. 316.

FABRE-SURVEYER, E. *Mémoire Société royale du Canada, Section 1, 1944, p. 89-112.*

Connaissant l'opposition de Mgr Lartigue à la cause des patriotes qu'il excommunia, on peut imaginer comment il devait fulminer contre le curé L'Heureux et Valiquet. Dans une lettre, il reprochait au curé L'Heureux de tramer conjointement avec Valiquet contre le pouvoir établi, lui apprenait qu'il était question de l'arrêter et l'exhortait par soumission à rompre avec Valiquet¹⁸.

Entre-temps, Valiquet avait été arrêté le 28 décembre 1838 et écroué à la prison de Montréal, probablement dénoncé par les délateurs qui étaient légion au Québec, à l'automne de 1838. Que lui reprochait-on? Il était soupçonné d'avoir assisté, le 23 octobre 1838, à Saint-Charles, à l'assemblée des six comtés.

Le 2 janvier 1839, sept habitants de Contrecoeur déposaient en sa faveur. Dans sa déposition, chacun déclarait le connaître depuis 4 ans, qu'il était un bon citoyen, qu'il s'était déclaré ennemi des rebelles et s'il s'était joint à eux, c'était parce qu'ils l'avaient menacé dans sa personne et ses biens¹⁹.

Le 8 février 1839, Thomas Valiquet écrivait à Colborne une lettre pleine de révérence, d'excuses, de soumission, de respect, une lettre où la politesse et l'obséquiosité se confondaient. Le 2 avril suivant, sans qu'aucune accusation ne fut portée contre lui, il était libéré²⁰.

Que fait Thomas Valiquet aussitôt libre? En moins de deux, il se retrouvait à Contrecoeur où les choses se précipitèrent et se tassèrent. Mit-il le curé en demeure de lui remettre son argent ou, pendant son incarcération, l'évêque serait-il intervenu dans ce sens? Toujours est-il que, le 25 avril 1839, le curé L'Heureux, devant le notaire Le Noblet Du Plessis, lui donnait une terre située à Contrecoeur²¹.

Thomas Valiquet, âgé de 24 ans, devait penser sérieusement au mariage, d'autant plus que rôdait dans les parages une jouvencelle de 15 ans, en plus nièce du curé, laquelle, selon la coutume de l'époque, devait être déjà mariée. Cupidon agissant et probablement le curé également, nos deux tourtereaux se présentèrent devant le

18 Lettre de Mgr Ignace Bourget au curé Louis-François L'Heureux, 11 février 1839, Archevêché de Montréal, registre VI, p. 187.

19 *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec 1925-1926* - Archives nationales du Québec à Montréal.

20 Bibliothèque de la Ville de Montréal, salle Gagnon, fonds Aegidius Fauteux - Notes sur les patriotes de 1837-38.

21 Greffe du notaire Le Noblet Du Plessis, n° 5929.

notaire²². Deux jours après avoir convenu de se marier, Thomas Valiquet vendait sa terre à Christophe Charron de Contrecoeur avec droit d'y demeurer jusqu'à la Saint-Michel (29 sept.)²³. Le 29 juillet 1839, devant Dieu et les hommes, Thomas Valiquet et Catherine Blanchet se mariaient pour le meilleur et pour le pire²⁴. De ce mariage naîtront 16 enfants²⁵, dont le premier à Saint-Hilaire, le 11 juin 1841²⁶. On est surpris de la qualité des personnes qui assistèrent à ce mariage et qui signèrent le registre paroissial : Côme Cartier et Joseph Cartier, ce dernier probablement un des frères de George-Étienne Cartier, Octave Le Noblet Duplessis de Contrecoeur, Édouard-Raymond Fabre et son épouse Luce T. Fabre, E. L. Perreault, probablement le frère de Luce T. Fabre, Marie L'Heureux, mère de la mariée et Marie-Louise Méthot, amie du marié²⁷.

Durant tout ce temps, qu'advenait-il du curé L'Heureux? Il était revenu dans les bonnes grâces de ses paroissiens, au point que ces derniers envoyèrent à Mgr Lartigue une requête pour le garder comme curé, ce qui n'eut pas lieu de plaire à l'évêque²⁸. Le curé L'Heureux célébra l'un des plus grands mariages du 19^e siècle. En effet, le 16 juin 1846, il bénissait l'union de George-Étienne Cartier et d'Hortense Fabre²⁹. Il mourut à Contrecoeur le 15 octobre 1864³⁰.

À Saint-Hilaire, Thomas Valiquet habita à l'endroit qui est connu aujourd'hui sous le nom de la maison Stephen Clerk. Cette maison est située au 209, chemin des Patriotes. Sa terre longeait le côté est de la montée des Trentes³¹. Comme il a de

22 Contrat de mariage entre Thomas Valiquet et Catherine Blanchette, 25 juillet 1839, greffe du notaire Le Noblet Duplessis, n° 5974.

23 Greffe du notaire le Noblet Duplessis, N° - 5970.

24 JETTÉ, Irénée prêtre. *Mariages de Contrecoeur 1668 à 1966 et de Saint-Roch-sur-Richelieu 1859-1966*, 1968.

25 Renseignements transmis par le curé de la paroisse de Saint-Hilaire lors d'une visite au presbytère le 19 août 1988.

26 Document transmis par Madame Edmée Valiquet veuve de Jean-Victor Valiquet petit-fils de Thomas Valiquet.

27 Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de la Sainte-Famille de Contrecoeur.

28 Mgr Lartigue au curé L'Heureux, 4 sept 1839 - Arch. Diocèse de Montréal, vol. 9, p. 112.

29 YOUNG, Brian. *George-Etienne Cartier, bourgeois montréalais*, 1982, p. 56.

30 AUDET, Francis-J. LL.D. *Contrecoeur, famille, Seigneurie, Paroisse, Village*, 1940, p. 97.

31 Greffe du notaire Joseph Regnier Brillon, 3 mai 1874, No 5641 - Vente entre Thomas Valiquet et Joseph Valiquet.

l'instruction, comme on disait dans le temps, il ne tarda pas à remplir des charges civiles. Le 21 août 1841, à titre de greffier, il rédigea le procès-verbal de la réunion des habitants de Saint-Hilaire convoqués pour élire le tout premier conseil municipal de l'endroit. Le 10 janvier 1842, il était élu membre du conseil municipal et, le 9 janvier 1843, il siégeait à la commission scolaire. En 1848, il était nommé chef de gare. Il fut maître de poste de 1849 jusqu'en 1882³². Citoyen honorable, jouissant d'un grand prestige et du respect de ses concitoyens, on le nommait « écuyer ». C'est une traduction du mot anglais « squire ». Cette fonction était celle que plus tard on nommera juge de paix. On ignore quand il fut nommé; chose certaine, il l'était en 1865³³.

On sait, par le recensement de 1844, que dans la paroisse de Saint-Hilaire on recensait 78 essaims d'abeilles. En 1851, le gouvernement décrétait un autre recensement tenant compte cette fois de la production agricole, dont l'apiculture. Malheureusement pour la paroisse de Saint-Hilaire, les originaux ont été perdus. Celui de 1861 nous apprend que Thomas Valiquet possédait une terre de 90 arpents dont 73 en culture. Sa valeur marchande était de 4 000 \$. En plus, il gardait 4 vaches laitières, 3 chevaux, 1 poulain, 9 moutons et 45 ruches, ce qui représentait presque la moitié des colonies de la paroisse, soit 45 sur 99, les 54 autres étant réparties entre 8 autres apiculteurs. Quant au recensement de 1861, comme celui de 1871, pour la paroisse de Saint-Hilaire, les originaux ont été perdus. En ce qui a trait à celui de 1881, Thomas Valiquet y était enregistré comme apiculteur, rien de plus.

Quelle fut la contribution de Thomas Valiquet à l'avancement de l'apiculture au Québec ?

On sait qu'il commença à pratiquer l'apiculture à Contrecoeur vers 1835, avec une seule ruche³⁴. Si nous avançons cette date, c'est en nous basant sur les propres déclarations de Valiquet³⁵. A-t-il eu en sa possession le petit traité de Girod ? Peut-être, nous ne possédons aucun indice en ce sens. Que Valiquet, partisan du Parti canadien, ait connu Girod, c'est fort plausible, car les deux habitaient la même

³² Tous ces renseignements nous ont été communiqués par M. Armand Cardinal, président de la Société historique Beloeil-Mont-Saint-Hilaire.

³³ *La Gazette des Campagnes*, 1 avril 1865, « Les abeilles ».

³⁴ *La Gazette des Campagnes*, 1 avril 1865, « Les abeilles ».

³⁵ *Journal de Saint-Hyacinthe*, 6 mars 1872, p. 178, 36 ans de pratique.
La Gazette des Campagnes, 27 juillet 1876, p. 285, 40 ans de pratique.
La Gazette des Campagnes, 4 octobre 1877, p. 310, 42 ans de pratique.

région. Le village de Saint-Hilaire, où il s'établit après son mariage, était un endroit dans lequel vivaient de vieux apiculteurs et où on pratiquait l'apiculture depuis longtemps. Qu'à leur contact, il ait enrichi ses connaissances et pris de l'expérience, il n'y a pas de doute. Mieux servi que ces derniers par une bonne instruction, il acquit rapidement des connaissances qui en firent un chef de file.

C'est un article sur l'hivernage, publié en 1866, qui le fit sortir de l'ombre et connaître hors de son patelin³⁶. Il était à notre connaissance le premier Canadien de naissance à écrire et publier un article traitant de la pratique apicole³⁷. Le 31 janvier 1866, il fit « breveté » un modèle de ruche qu'il avait nommé « Ruche de la Fermière canadienne », ruche spécialement conçue, selon Valiquet, pour la pratique de l'apiculture par les femmes³⁸.

Un deuxième événement qui le mit en évidence fut sa participation à l'exposition universelle de Paris de 1867. À cette occasion, il exposa un modèle de ruche à cadres mobiles³⁹. Considérant la qualité de sa participation, à l'exposition de Paris, la Société universelle d'insectologie de Paris, dont le président était Henri Hamet, lui décerna, en 1868, l'Abeille d'Honneur et la Médaille de Bronze⁴⁰. À sa demande, Valiquet devenait membre actif de la dite société⁴¹ et, la même année, on le nommait secrétaire-correspondant⁴².

36 *L'Agriculteur*, journal officiel de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada: janvier 1861, n° 5, p. 108-109.
février 1861, n° 6, p. 129-130.

37 Girod était suisse de naissance et le révérend W. F. Clark de naissance anglaise.

38 *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe*,
1 décembre 1869, p. 69.
9 décembre 1869.
15 décembre 1869, p. 86.
La Gazette des Campagnes,
15 septembre 1866, p. 173-174.
1 octobre 1866, p. 180-181.

39 *L'Apiculteur*, (Paris), juillet 1868, p. 300 s.
La Gazette des Campagnes, 4 octobre 1877, p. 310.

40 *L'Apiculteur*, Paris, février 1868, p. 152; septembre 1868, p. 361.
La Gazette des Campagnes, 4 octobre 1877, p. 310; 15 avril 1868, p. 16.

41 *L'Apiculteur*, Paris, février 1868, p. 152.
La Gazette des Campagnes, 15 avril 1868, p. 16.

42 *La Gazette des Campagnes*, 24 décembre 1868, p. 296.

Montreal Apicultural Society

Le 5 novembre 1868, un groupe d'apiculteurs anglophones de Montréal fondaient la première association d'apiculture du Québec et du Canada. Elle se nommait : Montreal Apicultural Society⁴³. Valiquet en était membre à titre d'un des deux vice-présidents. De la part d'anglophones, c'était un geste significatif, car ce n'était pas dans les habitudes des sujets de la reine Victoria de reconnaître la valeur d'un francophone. Malheureusement, cette association ne semble pas avoir fait long feu. Nous n'avons pas rien trouvé d'autre à son sujet.

Thomas Valiquet, professeur d'apiculture

La nomination de Thomas Valiquet comme professeur d'apiculture à l'école normale Jacques-Cartier fut, certes, le couronnement de sa carrière. Il fut le premier au Canada à enseigner l'apiculture dans un cadre scolaire. En Ontario, cet enseignement ne débuta qu'en 1893⁴⁴. Il y enseigna jusqu'à sa mort en 1882. Nous ne croyons pas que ses rapports avec le directeur de l'école normale, l'abbé Hospice Verrault, furent des plus harmonieux. Valiquet se plaignit plusieurs fois à Gédéon Ouimet de retards dans le paiement de son salaire, qui était de 150 \$ par année⁴⁵. En 1827, l'abbé Verrault refusa d'admettre un des fils Valiquet à l'école normale⁴⁶ et, à la mort de Valiquet, dans le rapport annuel de l'École, il ne souligna pas son décès comme il avait l'habitude de le faire dans un cas semblable.

Au cours de sa longue carrière de 47 ans de pratique apicole, nous avons recensé peu d'écrits de sa part. Peut-être a-t-il écrit dans des journaux agricoles dont nous n'avons pas fait l'inventaire. Au moins, à une occasion, on le lui reprocha.

Si ce monsieur n'était pas par trop exclusif, ou égoïste, comme vous voudrez, je crois qu'il rendrait un éminent service à vos abonnés, et en même temps

43 *The Canadian Agriculturist...*, January 1869, p. 106.

44 ARNOTT, J. H. *Ibid.*, p. 32. Voir chapitre 3, note 17, p. 20.

45 PELOTA, Francine et Gilles JANSON. (Archives U.Q.A.M.) Répertoire numérique simple du fonds de l'école normale Jacques Cartier
Lettres de Gédéon Ouimet à Verrault
26 juillet 1877
5 novembre 1877, 2P2 a/2 1977-1879
4 octobre 1881
25 novembre 1881, 2P2 a/3 1880-1883
29 août 1882.

46 Lettre de Gédéon Ouimet à Hospice Verrault, 1 octobre 1877.

à ses compatriotes, -car la science ne doit pas avoir d'ennemi, - en leur communiquant les quelques connaissances qu'il a acquises en ce genre⁴⁷.

Naturellement, ce texte est anonyme. En plus d'être anonyme, ce texte était injuste et contradictoire. Comment quelques connaissances dans un domaine comme l'apiculture pouvaient-elles être utiles aux autres? En contrepartie, *La Gazette des Campagnes* rapportait : « Les amis du progrès lui (Valiquet) sont redevables de plusieurs écrits importants sur cette matière. » (apicole)⁴⁸

Comme on le sait, il devait partager son temps entre l'apiculture et ses autres occupations. Ceci ne l'empêcha pas de participer à de nombreuses expositions, de bien s'y classer et d'y donner des conférences, comme à celle de Québec en 1877⁴⁹. Son rucher servait aussi de lieu de réunion où de nombreux apiculteurs assistaient à des conférences apicoles. Voyons dans quelle ambiance et dans quelle atmosphère se donnait une conférence apicole chez Thomas Valiquet :

C'était un dimanche du mois de mai. Ce jour-là, les amateurs de mouches à miel étaient réunis chez le père Thomas, dont le rucher florissant faisait l'admiration et l'envie de tout le monde. La réunion était nombreuse; sans compter une dizaine d'apiculteurs vierges, avides de s'instruire, il y avait le maître d'école qui a inventé plusieurs ruches nouvelles; Jean-Claude qui n'a rien inventé, mais qui n'en soigne pas plus mal ses abeilles; le voisin Cadet Chauffeur, un moucheron qui n'a pas inventé la poudre, ce qui ne l'empêche pas de mettre du foin dans ses bottes, et votre serviteur Jean-Pierre qui saisit toutes les occasions de se rencontrer avec les gens aux mouches dans l'espoir d'apprendre quelque chose sur ces petites bêtes du bon Dieu⁵⁰.

Les services que rendait Thomas Valiquet à ses confrères apiculteurs étaient bien reconnus. À ce sujet, *La Gazette des Campagnes* écrivait :

Que l'on demande à M. Thomas Valiquet, de St-Hilaire, qui cultive des abeilles depuis vingt-deux ans, comment il se fait que dans le comté Rouville et dans les comtés voisins, on cultive les abeilles sur une grande échelle, il sera forcé d'avouer que c'est dû à l'exemple qu'il a donné et aux enseignements qu'une longue pratique en apiculture lui permettait d'offrir à ceux qui

⁴⁷ *Journal d'Agriculture illustré*, mai 1878, vol. 1, no 11.

⁴⁸ *La Gazette des Campagnes*, 1 avril 1865, « Les Abeilles ».

⁴⁹ *La Gazette des Campagnes*, 4 octobre 1877, p. 310 et s.

⁵⁰ *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe*, 3 mars 1869, p. 27, « Apiculture ».

les lui demandaient; car il faut avouer cet apiculteur distingué ne fait aucun secret des bons préceptes qu'il possède dans l'art de l'apiculture⁵¹.

Est-ce que Thomas Valiquet a beaucoup écrit? Nous ne saurions le dire. En revanche, il fut un modèle et un conseiller pour d'autres qui le firent. À ce titre, J.E. Labonté en fut un bon exemple. Ce dernier, comme Thomas Valiquet, habitait Saint-Hilaire et y exerçait la profession de maître d'école. À ses heures, il pratiquait l'apiculture. En 1866, il offrait ses services au journal *La Gazette des Campagnes* pour rédiger une série d'articles sur les abeilles. Le journal accepta et dans son introduction Labonté écrivit : « *Je ne serai dans ces écrits que la main qui classe les choses, à lui seul (Valiquet) le mérite des connaissances longuement acquises.* »⁵² Ces articles seront repris dans le *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe* au cours de l'année 1869.

Les écrits de Thomas Valiquet étaient d'une très grande qualité autant pour le fond que pour la forme. Nous en voulons comme preuve ses conférences prononcées à l'école normale Jacques-Cartier, que les auteurs considèrent comme un classique de notre littérature apicole, dignes de figurer dans une « anthologie ». Elles le seront dans un recueil de morceaux choisis afin que le lecteur puisse juger de la pertinence, de notre respect et de notre admiration pour Thomas Valiquet. Combien de nos apiculteurs oeuvrant en 1997 pourraient en faire autant? Sa pratique et ses connaissances étaient à la fine pointe de son temps. On peut penser qu'il fut parmi les apiculteurs canadiens-français le premier à posséder un extracteur⁵³. Convaincu de la supériorité des abeilles italiennes, il italianisa son rucher⁵⁴ qu'il nommait : « La Ferme aux Abeilles. » Bon an mal an, son rucher, tout en ne gardant jamais plus de 100 ruches, lui rapportait 500 \$ annuellement, somme plus qu'importante à l'époque⁵⁵.

En plus d'avoir été un excellent apiculteur, il semble s'être bien débrouillé en affaires. tout au long de sa carrière, il fit paraître des annonces dans différents journaux agricoles à titre de vendeur de matériel apicole, de reines et d'abeilles. Il le faisait même en anglais⁵⁶. Un tantinet rusé, il écrivait, en 1866, un article vantant les

51 *La Gazette des Campagnes*, 7 mars 1878, p. 77, « Des moyens de propager et de perfectionner l'apiculture ».

52 *La Gazette des Campagnes*, J. E. Labonté, 15 août 1866, p. 156-157, « Les Abeilles ».

53 *La Gazette des Campagnes*, 4 oct 1877, p. 310 s.

54 *La Gazette des Campagnes* 26 mai 1880, p. 358 « Choses et Autres ».

55 *La Gazette des Campagnes*, 4 octobre 1877, p. 311, Rapport Exposition de Québec.

56 *Evening Star*, Wednesday, January 20 1869.

mérites de l'apiculture et, dans l'article en question, mine de rien, il demandait aux curés, connaissant leur ascendance sur leurs paroissiens, d'encourager la pratique de l'apiculture et à la fin offrait ses services comme vendeur de plusieurs modèles de ruches, de reines italiennes et même de colonies d'abeilles importées des États-Unis⁵⁷. Il est possible que tous ces paquets d'abeilles qu'on importera, au cours du 20^e siècle, ne soit que le prolongement, sous une autre forme, d'une coutume établie dès le 19^e siècle. Valiquet avait aussi, à Montréal, un dépositaire en la personne de W. Evans, dont le commerce était situé au marché Sainte-Anne, aujourd'hui le marché Atwater.

Le 4 mars 1879 mourait sa femme. Sa mort l'affecta beaucoup. La même journée, il écrivait à son fils Napoléon :

Pauvre femme! Quel plaisir a-t-elle eu dans le monde? Aucun!! Mais beaucoup de privations! Oh! Mon Dieu! Faites-lui miséricorde, elle a fait son purgatoire sur la terre! Elle a été beaucoup trop bonne pour moi! Quelle triste séparation! Je la cherche mais elle est là sur les planches! Mon enfant prie Dieu pour elle. Elle n'est plus⁵⁸.

Lui-même atteint d'une maladie incurable à l'époque et très douloureuse, probablement du diabète⁵⁹, s'éteignit le 7 avril 1882. Après sa mort, Thomas Valiquet entra vite dans l'oubli comme la plupart des hommes de valeur, peu importe le domaine. C'est une loi immuable de l'histoire qui veut, qu'à chaque génération, certains, par leurs qualités personnelles, s'imposent au respect de leurs contemporains et ceux qui furent leurs modèles tombent dans l'oubli.

Cette constatation, doublée du manque de conscience collective à l'égard de l'histoire, fait en sorte que, dans tous les domaines des activités humaines, l'étude et la connaissance de l'histoire sont considérées comme une futilité propre à satisfaire les rêveries de quelques individus déphasés avec la réalité de cette fin du 20^e siècle, où seul compte l'appât du gain dans une société devenue complètement matérialiste.

57 *La Gazette des Campagnes*, 1^{er} décembre 1866, p. « Abeilles ».

58 Voir note 26.

59 Voir note 26.

Comment pratiquait-on l'apiculture à cette époque ?

Il ne faudrait pas croire que tous les apiculteurs québécois de la deuxième moitié du 19^e siècle étaient à la fine pointe du progrès. Une certaine élite émergeait de la masse. La routine était la pratique courante, comme elle l'était aussi pour l'ensemble de la classe agricole de l'époque. Dans nos écoles d'agriculture, on ne retrouvait aucun enseignement de l'apiculture. L'école d'agriculture de l'Assomption durant toute son existence n'a jamais enseigné l'apiculture comme l'indique son prospectus pour les années 1869 et 1873⁶⁰. Quant à celle de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en 1883, Joseph Roy, chef de la pratique agricole, y établissait un petit rucher⁶¹. Cependant, le prospectus de l'école pour les années 1866 et 1893 ne fait aucune mention de l'apiculture comme étant une matière scolaire⁶². Il se pourrait que, dans le cours de zootechnie, l'on ait fait mention de l'abeille. En effet, en 1867, l'école possédait un graphique apicole du docteur Auzoux, sur lequel étaient représentés la reine, l'ouvrière et le faux-bourdon (leur anatomie) ainsi que le couvain dans ses différentes phases⁶³. En ce qui a trait à l'Institut agricole d'Oka, l'enseignement de l'apiculture y débutait en 1896⁶⁴.

En 1885, Langstroth inventa la ruche à cadres mobiles. Cette découverte révolutionna l'apiculture. Nos apiculteurs les plus progressifs adoptèrent rapidement ce genre de ruche, mais pas nécessairement celle de Langstroth, car à la suite de son invention d'innombrables modèles de ruches apparurent sur le marché. Malheureusement, au Québec, tous n'emboîtèrent pas le pas, si bien qu'au début de la décennie de 1960 il y avait encore au Québec des ruches à rayons fixes. Ce n'est pas un canular. Nous en reparlerons lorsque nous traiterons du 20^e siècle. Pour employer un terme actuel, ces ruches disparurent par attrition et non par l'application de la loi.

Comme l'ont constaté Thomas et Wintle, la grande majorité des apiculteurs de l'époque n'avaient aucune connaissance pratique de l'apiculture. On capturait un essaim dans tout ce qui pouvait tomber sous la main. À l'automne, voulant en tirer

60 *La Semaine agricole*, 2 décembre 1869, p. 50 s.
RMA 1873, p. XXV s.

61 *La Gazette des Campagnes*, 31 mai 1883, p. 345; 21 août 1884, p. 20.

62 *Revue Agricole, manufacturière, commerciale et de colonisation*, organe officiel de la chambre et des sociétés d'agriculture, août 1866.
La Gazette des Campagnes, 30 mars 1893, p. 26 s.

63 *Revue agricole, manufacturière,...* décembre 1867, p. 76.

64 *RMA* 1896 et en 1897 p. 33-35 le prospectus du cours.

profit le plus tôt possible, on l'étouffait au soufre pour en obtenir un mauvais miel. D'autres, se croyant plus progressifs, employaient du chloroforme, prétendant que le miel avait un meilleur goût⁶⁵. Certains, un peu plus renseignés, plaçaient sur leurs ruches une calotte, dans laquelle les abeilles déposaient un surplus de miel qu'ils enlevaient par tapotement⁶⁶.

Pratique de l'étouffage

Au sujet de la pratique de l'étouffage, en plus des versions de Thomas et Wintle, nous avons aussi les témoignages de Valiquet et de La Montagne. De la part de Valiquet, nous connaissons deux versions qui se contredisent. Dans *l'Apiculteur* de juillet 1868, il écrivait :

Je suis heureux de dire, qu'en Canada, le nombre des étouffeurs d'abeilles est petit à présent. Ceux qui sont forcés de la pratiquer faute de connaissance, ne le font qu'avec peine et sont avides de recevoir, à l'occasion, les renseignements d'un meilleur système.

Nous croyons qu'il exagérait beaucoup afin de bien faire paraître les apiculteurs québécois aux yeux de ses lecteurs français. Quant à la deuxième version, nous pensons qu'elle est celle qui décrit bien la situation. Voici comment il la résumait : « *L'habitude de détruire les abeilles en automne est encore très générale en Canada.* »⁶⁷. En ce qui concerne La Montagne, une dizaine d'années plus tard, il abondait dans le même sens : « *Il n'y a qu'ici dans notre malheureux pays, et c'est à peu près le seul au monde où l'on continue à détruire des milliers de ruches chaque automne pour en recueillir le miel.* »⁶⁸

Miel en rayons

On pouvait aussi au-dessus des ruches à rayons fixes produire du miel en rayons qui était très recherché par les consommateurs anglais⁶⁹.

⁶⁵ *Journal d'Agriculture et Procédés du Bureau d'Agriculture du Bas-Canada*, vol. IV, n° 8, 1856 p. 129.

⁶⁶ *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe*, 20 octobre 1869, p. 20.

⁶⁷ *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe*, 27 mars 1872, p. 204.

⁶⁸ LA MONTAGNE, J.B. *Le Nouveau Manuel du Cultivateur etc*, 1881, p. 56.

⁶⁹ VALIQUET, Thomas. *L'apiculteur*, juillet 1868 : *Le miel se vend facilement en Canada; généralement ce sont les Canadiens français qui achètent le miel coulé ... le miel en gâteau aux Anglais.*

Voici, comment Thomas Valiquet en faisait la description en expliquant le maniement de la ruche « La Fermière canadienne ».

Au-dessus de la planche à miel, je place quatre boîtes dont les côtés sont en verre, le fond et le dessus sont en bois. Le fond qui est une planchette mince a une ouverture par laquelle les abeilles peuvent passer pour aller déposer leur miel. Il va sans dire que la planche à miel a des ouvertures vis-à-vis l'ouverture des boîtes en verre. Ces ouvertures de la planche à miel sont fermées à volonté. Les boîtes en verre offrent l'avantage de pouvoir être enlevées lorsqu'elles sont pleines, et remplacées par d'autres sans déranger le travail de la ruche, et de produire du miel de première qualité, sous la forme la plus recherchée dans le commerce. Les boîtes sont ouvertes et protégées par une boîte en bois mince. Elles se trouvent dans l'obscurité, condition indispensable au travail des abeilles. Enfin toute la ruche est protégée contre la pluie par un toit mobile en planche⁷⁰.

Pour enlever les boîtes pleines, on procédait de la façon suivante. La boîte était décollée du-dessus de la ruche en employant un peu de fumée et remplacée par une vide. La boîte pleine était placée à l'ombre au-dessus d'une boîte vide. On enlevait une des vitres de la boîte à miel et on soufflait fortement sur les abeilles. Ces dernières descendaient dans la boîte vide sans même prendre le temps de se charger de miel. On rapportait les abeilles à leur ruche⁷¹. Aux États-Unis, en 1853, Quimby employait une méthode semblable⁷². Ces boîtes, selon le cas, contenaient 10 ou cinq livres de miel en rayons. Celles de 10 livres mesuraient 12 pouces de longueur sur six de largeur et quatre de hauteur. Celles de cinq livres étaient la moitié moins longues. Dans le cas de la ruche la « Fermière canadienne », il s'agissait de boîtes de cinq livres. Celles de dix livres étaient employées sur la ruche connue sous le nom « ruche du Cultivateur »⁷³.

⁷⁰ *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe*, 15 décembre 1869, vol. I, n° 11, p. 86.

⁷¹ *L'Apiculteur*, Valiquet, juillet 1868, p. 302.

⁷² QUIMBY, Moses. *Mysteries of Bee-keeping Explained*, N.Y., C.M. Saxton, 1860, p. 45-50.

⁷³ *Le Journal d'Agriculture*, vol. I n° 11, mai 1878 p. 176.

BELLEROSE, L.H. *Petit manuel d'Apiculture à l'usage des écoles*, 1883, p. 32 s., p. 129.

Modèles de ruches

On trouvait deux autres modèles de ruche : « la ruche du Cultivateur » ou « Farmer's Hive » (d'origine américaine dont nous venons de parler)⁷⁴ et un autre nommé « la ruche de l'Amateur ».

« La ruche du Cultivateur » était la plus simple des deux et donnait des produits assez rémunérateurs. Cette ruche se composait d'une simple boîte carrée, mesurant en tous sens à l'intérieur 12 pouces. Le dessus de la boîte était percée de deux ouvertures longues chacune de six pouces, sur lesquelles se plaçaient quatre boîtes pouvant contenir chacune dix livres de miel en rayon. Ces boîtes, nous les avons décrites antérieurement. La ruche mesurait à l'extérieur 14 pouces carrés et le plateau, 22 pouces de longueur. Une telle ruche bien dirigée donnait en moyenne de 50 à 60 livres de miel⁷⁵.

Concernant « la ruche de l'Amateur », il s'agissait d'une ruche inspirée de celle de Langstroth avec laquelle on produisait du miel en rayons en plaçant sur la ruche une hausse contenant sept cadres, dans lesquels on mettait huit petites sections donnant une livre de miel chacune ou une hausse avec cadres pour produire du miel extrait. On prétendait que certains apiculteurs américains produisaient 300 livres de miel extrait ou 200 sections avec une telle ruche⁷⁶.

En ce qui a trait à la ruche « la Fermière canadienne », en voici une brève description. Il s'agissait d'une ruche en paille, à rayons fixes et dont l'entrée se trouvait en dessous du plateau. Elle était de forme cylindrique, d'un diamètre de 15 pouces et d'une hauteur de 12 pouces. Au-dessus, on plaçait une planche à miel percée de deux ouvertures donnant sur une hausse à miel. Le tout était recouvert d'une boîte en bois et d'un couvercle⁷⁷.

Extraction du miel

Comment extrayait-on le miel ? On sait que c'est l'Autrichien Hruschka qui, en 1865, inventa l'extracteur. Auparavant, on extrayait le miel en broyant les rayons, puis on

⁷⁴ VALIQUET, *La Gazette des Campagnes*, « Abeilles », 1 décembre 1866, p. 25-26.

⁷⁵ *Journal d'Agriculture*, vol. I, n° 11, mai 1887, p. 176.

⁷⁶ *Journal d'Agriculture*, mai 1869, vol. II, n° 4, p. 62.

⁷⁷ *Journal d'Agriculture de Saint-Hyacinthe*, 9 décembre 1869, vol. 1, n° 10 : 15 décembre 1869, vol. 1, n° 11.

tamisait le miel dans un réservoir et ensuite on l'écumait. D'autres procédaient avec plus de minutie. Écoutons Thomas Valiquet :

Pour extraire le miel des rayons, on commence par crever avec un couteau les cellules qui sont formées d'un couvercle de cire, puis on fait égoutter, et on obtient ainsi le miel vierge. On brise ensuite les gâteaux pour en tirer toujours par l'égouttage un second miel plus épais et moins fin de goût. Enfin, on comprime les débris à la presse, ce qui donne un miel de qualité inférieure avec lequel, on fait des sirops, des tisanes purgatives, etc.⁷⁸

Aux États-Unis, ce fut H.O. Peabody qui, en 1869, mit sur le marché les premiers extracteurs⁷⁹, suivi en 1872 par A. I. Root, dont le modèle « Novice Extractor » devint très populaire auprès des apiculteurs⁸⁰. À l'exposition de Québec en 1877, ce fut probablement ce modèle que Thomas Valiquet exposa.

Essaimage

Avant de produire du miel, il fallait penser à un moyen pour combattre l'essaimage, une des bêtes noires de l'apiculture. C'est ce qu'avait réalisé les apiculteurs qui étaient convaincus que leur richesse n'était pas dans le nombre de colonies qu'ils possédaient mais dans la force des abeilles de chacune d'elles. Pour les étouffeurs, l'essaimage était une vraie bénédiction. C'était le seul moyen de maintenir leur stock et ils ne s'en privaient pas. Leurs petites récoltes ne les faisaient pas dévier d'un iota de leur routine. D'autres, pour qui la récolte était plus importante que la chasse aux essaims, pratiquaient l'essaimage artificiel. Cela consistait à diviser la ruche en deux parties avant qu'elle n'essaime. Au besoin, on les réunissait à l'automne afin d'hiverner uniquement des ruches fortes⁸¹. Pour que cette opération réussisse bien, il fallait qu'une certaine loi naturelle de l'apiculture soit bien respectée. On savait depuis Dzierzon qu'une colonie privée de sa reine ne bâtit à l'état naturel que des cellules de mâles parce qu'elles sont placées dans une condition anormale; il n'est pas dans la nature de l'abeille d'essaimer artificiellement⁸². Il fallait être très prudent, ne transférer dans la division que la reine et des abeilles. Dans la partie divisée, laisser tout le couvain avec les abeilles adhérentes ainsi que tous les rayons.

⁷⁸ VALIQUET, Thomas. *La revue Agricole, manufacturière, commerciale...*, mai 1866, p. 244.

⁷⁹ PELLET, Frank. C. *History of American Beekeeping*, Ames, Iowa, Collegiate Press, 1838, p. 70.

⁸⁰ ROOT, A.I. *ABC & XYZ in Beekeeping*, Medina, Ohio, 1972, p. 271.

⁸¹ LABONTÉ, J.E. *La Gazette des Campagnes*, « Préparation pour hiverner les abeilles », 15 novembre 1866, p. 13.

⁸² LANGSTROTH, L.L.. *A Radical Treatise on the Hive and Honey-Bee*, 1865, p. 149.

Si on transférait une partie des rayons de couvain avec le miel et la reine, la partie divisée était condamnée à disparaître, parce que les abeilles ne construisaient dans l'espace laissé vacant que des rayons à cellules de mâles.

Dans l'ensemble, cette loi fut bien respectée par ceux qui écrivirent sur la pratique de l'essaimage artificiel⁸³. Cependant, nous avons trouvé une exception⁸⁴ qui enseignait tout simplement de diviser la colonie en deux. Ceux qui au 19^e siècle adoptèrent la ruche à cadres mobiles n'eurent pas à se soucier de cette loi. Ils pouvaient diviser une colonie comme bon leur semblait et combler le vide avec des rayons déjà bâtis ou des cadres garnis de feuilles de cire gaufrée. À l'aube du 20^e siècle, notre façon de contrôler l'essaimage s'améliorait quelque peu, mais un long chemin restait à parcourir avant qu'au Québec le procédé Demaree soit enseigné et pratiqué.

Hivernage

Si aujourd'hui on a mis au point une méthode d'hivernage intérieur dont les résultats sont très concluants, il n'en était pas ainsi au 19^e siècle. Même de nos jours, les apiculteurs qui hivernent à l'extérieur éprouvent encore des difficultés. Que dire de nos prédécesseurs qui, pour résoudre leurs problèmes, ne disposaient pas des connaissances acquises depuis lors. L'hivernage était une de leurs bêtes noires. À ce sujet, nous leur devons beaucoup : de leurs déboires découle notre réussite actuelle. Selon Thomas Valiquet⁸⁵, la ruche en paille hivernait mieux que celle en bois. Ceci pourrait expliquer la raison de la popularité de la ruche la « Fermière canadienne » même en 1883⁸⁶.

Comme aujourd'hui, on hivernait soit à l'intérieur en cave ou en caveau, soit à l'extérieur et dans les deux cas, les conseils pour bien hiverner étaient les mêmes : hiverner des ruches fortes avec de bonnes provisions, dans un endroit sec, bien ventilé. Quant à l'hivernage intérieur, on recommandait l'obscurité totale et une bonne protection contre la vermine.

⁸³ VALIQUET. *Revue Agricole, manufacturière commerciale et de colonisation*, mai 1866, p. 243.
LA MONTAGNE, *La Gazette des Campagnes*. 6 juin 1878, p. 182, « Essaimage naturel et artificiel ».

BELLEROSE, L.H. *Petit Manuel d'Apiculture à l'usage des écoles*, 1883, p. 110 s.

⁸⁴ *Revue agricole, manufacturière commerciale...*, juillet 1867, p. 307.

⁸⁵ Anonyme (Valiquet) *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe*, 1 décembre 1869, 69.

⁸⁶ BELLEROSE, L.H. *Petit Manuel d'Apiculture à l'usage des écoles*, 1883, p. 72.

Que recommandait-on comme nourrissage d'automne?

À ce sujet, Valiquet⁸⁷ procédait de la façon suivante. Il choisissait dans ses ruches bien pourvues en réserves hivernales des rayons de miel, qu'il transférait dans celles qui en manquaient. Quant à Bellerose et La Montagne, le premier suggérait de faire piller du miel dans un dispositif adapté à la colonie à nourrir⁸⁸ et le second, de verser dans un nourrisseur placé à l'entrée de la ruche un sirop de miel de rebut, de sirop d'érable ou de sucre, mais jamais de mélasse⁸⁹. Au besoin, on recommandait de nourrir en hiver pour suppléer au manque de nourriture de certaines colonies hivernées à l'intérieur⁹⁰. Pour l'hivernage extérieur, on recommandait 30 livres de nourriture⁹¹. Quant au degré de température, il passait du point de congélation⁹² à ni trop chaud ni trop froid⁹³ et à celui situé entre 40° et 50 °F⁹⁴.

Comment bien hiverner?

Voici plus en détail des recommandations pour bien hiverner.

Dès les premiers jours d'octobre, l'apiculteur doit visiter ses ruches, pour s'assurer si elles sont assez populeuses, si elles ont assez de miel pour hiverner, et attendre le retour des fleurs du printemps suivant. La population d'une bonne ruche doit former un peloton d'environ huit pouces de diamètre. Pour en juger, il faut par un matin froid, soulever la ruche et la renverser de manière à amener les rayons du soleil entre les gâteaux, un coup d'oeil fera connaître la quantité d'abeilles qu'elle contient. Si le temps n'est pas froid, il faut se servir d'un peu de fumée (celle de bois pourri est préférable) pour tranquilliser les abeilles. Dans ce cas-ci, elles ne formeraient pas un peloton

-
- 87 VALIQUET, Thomas. *L'Agriculteur*, journal officiel de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, janvier 1861, n° 5, p. 109.
- 88 BELLEROSE, L.H. id., p. 44.
- 89 LA MONTAGNE, J.B. *Le nouveau Manuel du cultivateur ou Culture raisonnée des abeilles*, etc. 1881, p. 144.
- 90 Anonyme. *La Gazette des Campagnes*, 8 novembre 1877, p. 351, « Abeilles nourries au biberon en hiver ».
- 91 LOMER. *The Canadian Agriculturist...* janvier 1869, p. 107.
- 92 KABLER, Rev. *The Canadian Agriculturist...*, janvier 1869, p. 105.
- 93 BELLEROSE, L.H. id. p. 47.
Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe, 13 décembre 1870, p. 80.
- 94 LA MONTAGNE, J.B. id. p 115.

comme s'il faisait froid; mais elles doivent couvrir les rayons de la ruche. Si la population est faible, il ne faut pas hésiter, mais se décider à l'augmenter par l'addition d'une autre famille (...) Les réunions faites à la fin de l'année sont d'une grande importance pour le succès de l'année suivante, surtout quand la saison qui finit a été mauvaise (...) Il est constaté qu'une colonie bien peuplée ne mange guère plus en hiver qu'une autre moins peuplée...⁹⁵

Pour assurer une bonne ventilation des ruches fixes hivernées à l'intérieur, on recommandait de les hiverner sens dessus dessous⁹⁶. Quant à celles à cadres mobiles, on conseillait de placer sur le dessus un paillason ou du bran de scie pour absorber l'humidité⁹⁷ ou de percer des ouvertures dans le couvercle⁹⁸.

Certains hivernaient à l'extérieur de la façon la plus simple. On leur recommandait de protéger leurs ruches contre le froid et le vent en les recouvrant d'une autre boîte ou de paille⁹⁹. En ce qui a trait à ceux qui ne faisaient que les couvrir de neige, on recommandait de prendre soin de toujours garder l'entrée dégagée¹⁰⁰. D'autres enfin hivernaient aussi à l'extérieur, soit dans une tranchée, soit dans une caisse pouvant contenir plusieurs colonies. La façon d'hiverner en tranchée était fort simple. Il s'agissait de creuser un trou de deux pieds de profondeur et de trois pieds de largeur. Au fond de celui-ci, on plaçait, en parallèle, deux pièces de bois de la même longueur que la tranchée, lesquelles servaient de support aux ruches. Chaque ruche était dotée d'une ouverture dans le haut. À une certaine distance, au-dessus des ruches, on plaçait des planches sur lesquelles étaient déposées une bonne épaisseur de paille. On terminait en recouvrant le tout avec la terre extraite

⁹⁵ LABONTÉ, J.E. *La Gazette des Campagnes*, « Préparation pour hiverner les abeilles », 15 novembre 1866, p. 13-14.

⁹⁶ BELLEROSE, L.H. idem, p. 50.

VALIQUET, Thomas. *L'Agriculteur*, Journal officiel... janvier 1861, n° 5, p. 109.

ST-JACQUES, Ant. *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe*, 11 janvier 1871, p. 101-102.

QUIMBY, Moses. *Mysteries of Bee-Keeping Explained*, San Francisco, C.M. Saxton, 1860 8^e éd. p. 338.

⁹⁷ LA MONTAGNE, J.B. Idem, p. 115.

⁹⁸ VALIQUET, Thomas. *L'Agriculteur* Journal officiel..., janvier 1861, n° 5, p. 105.

The Canadian Agriculturist, Manufacturing, commercial, and colonization intelligencer, December 1868, p. 107.

⁹⁹ Anonyme. *The Canadian Agriculturist...*, November 1868, p. 46; January 1869, p. 105.

¹⁰⁰ Anonyme. *Lower Canada Agriculturist*, February 1862, p. 107.

de la tranchée. De distance en distance, on prenait soin d'aménager des prises d'air pour ventiler la tranchée¹⁰¹.

Quant à la caisse d'hivernage à plusieurs ruches, voici comment on la décrivait :

Vous construisez une boîte plus ou moins longue, suivant le nombre de ruches que vous voulez y placer (j'en mets de sept à huit dans la même boîte), cette boîte est en trois parties, savoir : premièrement, un plateau élevé de quatre à six pouces de terre; deuxièmement, un cadre de neuf pouces plus haut que les ruches et d'un pied plus large, afin de laisser un espace de six pouces à chaque bout des ruches; troisièmement, le couvert qui devra être sur un plan incliné en arrière afin de faire écouler l'eau.

Avant de mettre les ruches dans cette boîte, vous enlevez l'étage supérieur et vous placez une toile ou coton double sur le dessus, à la place du couvert, cette toile empêche le bran de scie de tomber dans la ruche et permet à l'air de circuler; ensuite vous placez vos ruches sur le grand plateau de la boîte, l'une près de l'autre, et vous emplissez le dessous de bran de scie.

Remarquez que l'espace entre la boîte qui est sur la ruche et le couvert de la grande boîte doit être rempli de bran de scie ; vous posez dessus le cadre bien ajusté pour que l'eau n'y pénètre pas; vis-à-vis des portes en dehors, vous mettez une planche inclinée pour que les abeilles ne voient pas le jour, tout en laissant circuler l'air en empêchant la neige d'y pénétrer.

Comme vous voyez, tout consiste à ce que les ruches soient bien entourées de cinq à six pouces de bran de scie et que l'air circule librement par la porte et s'évapore par la toile au-dessus de la ruche¹⁰².

Comme on peut le constater, l'hivernage et l'essaimage demeuraient une préoccupation pour les apiculteurs du 19^e siècle. Il en était de même pour les maladies.

Maladies

Tout au cours du 19^e siècle, l'apiculture québécoise eut à souffrir des maladies et de la fausse teigne. La connaissance des apiculteurs à ce sujet étant limitée, tantôt ils les ignorèrent et parfois ils tentèrent de les combattre avec les moyens du bord. Ce

¹⁰¹ VALIQUET, Thomas. *L'Agriculteur journal officiel ...*, février 1861, n° 6, p. 129-130.
QUIMBY, Moses. *Idem*, p. 337.

¹⁰² LEMAY, Bernard. *La Gazette des Campagnes*, 24 septembre 1885, p. 54.

qui donna des résultats inefficaces, comme quoi la bonne volonté ne peut remplacer les connaissances.

La loque

Par contre, au sujet de la loque, on savait que le miel en était un vecteur¹⁰³, qu'il fallait éviter le pillage et que la réduction à l'état d'essaim était un moyen de sauver les abeilles¹⁰⁴. Cette méthode, connue depuis longtemps en Europe, fut préconisée, en Amérique, à la fin du XIX^e siècle, par un apiculteur ontarien nommé McEvoy, qui lui accola son nom. D'autres conseillaient la destruction par le feu des colonies malades¹⁰⁵. Il était aussi recommandé d'effectuer une visite annuelle de toutes les colonies afin de s'assurer de leur état sanitaire¹⁰⁶. Cette visite facile à accomplir dans les ruches à cadres mobiles l'était beaucoup moins dans les colonies à rayons fixes. On devait tourner l'ouverture de la colonie vers le haut, souffler de la fumée. Si on découvrait des cellules de couvain dont l'opercule était « déprimé » et semblait vieux, il fallait en examiner l'intérieur, la présence de jeunes abeilles mortes indiquait qu'il était temps d'agir¹⁰⁷.

Selon La Montagne, il n'y avait pas de loque au Québec. Il prétendait n'en avoir jamais vu. Pour la guérir, il préconisait 128 grains d'acide salicylique, 128 grains de borax et 16 onces d'eau distillée. Avec ce mélange, on devait vaporiser à la fois les rayons et les abeilles¹⁰⁸.

Il nous semble étonnant qu'il n'y ait pas eu de loque au Québec. En Ontario, à un certain moment, D.A. Jones, qui était le plus gros apiculteur canadien, perdit toutes ses ruches à cause de la loque¹⁰⁹. Mitchell rapportait aussi la présence de la

103 LA MONTAGNE, J. B. idem, p. 116 s.
The Canadian Agriculturist manufacturing..., October 1868, p. 16-17.

104 BELLEROSE, L.H. idem, p. 106 s.

105 MITCHELL, S.H. *Bee-Keeper's Catechism*, Stratford, Ont. Buckingham's Print Office, 1871, 88 p.

106 *The Canadian Agriculturist manufacturing...*, October 1868, p. 16-17.

107 BELLEROSE, L.H. idem, p. 107.

108 LA MONTAGNE, J.B., idem, p. 116 s.
COOK, J.C. *The Bee-Keeper's Guide* 1^{re} éd. 1876, 1884 p. 311.

109 JAI = *Journal d'Agriculture illustré*, août 1885, p. 116.

loque en Ontario¹¹⁰. Si au Québec on donnait des moyens de la combattre, c'est probablement qu'il y en avait¹¹¹.

Comme causes de la loque, on invoquait le manque de chaleur, l'air vicié, un couvain ayant une nourriture peu substantielle et que cette maladie était la suite inévitable de la dysenterie. Comme remède, on recommandait un sirop de cassonade ou de sucre avec une faible quantité de gros miel pour donner du goût et, comme moyens préventifs, avoir des ruches fortes et éviter l'humidité¹¹².

Dysenterie

Pour combattre la dysenterie, on employait deux moyens. L'un étant réaliste et l'autre assez farfelu. On recommandait de donner aux abeilles des cadres de miel sain et, si la température le permettait, sortir les abeilles pour un vol de propreté. Si elle était défavorable, on recommandait de mettre la ruche malade dans une chambre chaude, de placer sur le dessus une boîte sans fond dont le dessus était bouché par un grillage et de pratiquer une ouverture dans le couvercle de la ruche malade. Les abeilles sortaient de la ruche et se vidaient dans la boîte vide. Quand les abeilles avaient regagné leur ruche, on bouchait l'ouverture et on nettoyait le tout. Nous doutons fort de l'efficacité et de l'emploi généralisé de ce moyen¹¹³.

En ce qui concernait Thomas Valiquet, la dysenterie était la maladie la plus dangereuse à cause de son caractère épidémique (aujourd'hui, on dirait endémique). La forme de la ruche y contribuait beaucoup. Il prétendait qu'une ruche conique, bien close, avec un bon toit surtout en paille (recouverte de paille), bien peuplée et riche en nourriture ne craignait nullement la dysenterie, tandis que dans une ruche à toit plat, l'humidité s'y condensait et devenait ainsi vulnérable à la maladie. La mauvaise nourriture en était une autre cause. Il recommandait d'éloigner du rucher la ruche atteinte, couper le bas des rayons et tout ce qui était sale, nourrir les abeilles avec du miel dilué dans l'eau et ajouter un peu de sel de même que quelques gouttes d'alcool. Il conseillait de changer les sièges (plateaux) tous les jours, réunir les ruches faibles à des fortes mais pas à des ruches saines. Sa

110 voir note 3.

111 Anonyme. *La Gazette des Campagnes*, 21 avril 1887, p. 207. « Moyen de prévenir ou de guérir la loque des abeilles ». Voir aussi note 2.

112 Voir note précédente.

113 LA MONTAGNE, J.B. *idem*, p. 116 s.
JAI, vol. II, n° 3, avril 1879, p. 48.

conclusion était que la dysenterie était rare dans un bon rucher ne comprenant que des ruches fortes¹¹⁴.

Fausse teigne

Au sujet de la fausse teigne, on ne connaissait aucun moyen chimique pour la combattre. Pourtant, plusieurs apiculteurs soufraient leurs ruches pour enlever le miel. On recommandait de ne garder que des ruches fortes. On reconnaissait que les abeilles italiennes la combattaient mieux¹¹⁵, qu'elle se contrôlait bien dans les ruches à cadres mobiles. On conseillait d'enlever et de détruire les rayons attaqués et de ne laisser traîner aucun rayon dans le rucher¹¹⁶.

Concernant la récolte des boîtes à miel, on suggérait de bien surveiller la fausse teigne, de les garder dans un endroit froid et sec, d'envelopper les boîtes dans du papier ou des linges pour empêcher la fausse teigne d'y déposer ses oeufset de faire attention aux ruches orphelines qui devenaient une proie facile pour la fausse teigne¹¹⁷. Comme appât, on recommandait de placer un vieux morceau de rayon sous la ruche, l'enlever après deux à trois jours et détruire les oeufs qui y étaient déposés. De plus, on conseillait de placer le soir près des ruches un plat peu profond contenant de l'eau sucrée afin que les papillons de la fausse teigne s'y noient¹¹⁸.

Bellerose employait comme piège une formule plus raffinée et enivrante! Il mélangeait un peu de vinaigre, de l'eau sucrée et de la mélasse et plaçait le tout près des ruches. Les fausse teignes s'y noyaient après s'être enivrées. L'Américain Moses Qimby employait aussi cette méthode¹¹⁹.

Pour conclure, on peut croire que la fausse teigne, malgré les dommages qu'elle causait aux apiculteurs du 19^e siècle, leur rendit un grand service en détruisant les colonies loqueuses et ainsi empêcher le fléau de se répandre. C'était une loi de la

114 VALIQUET, Thomas. *La Gazette des Campagnes*, 28 juin 1876, p. 262-263, « La dysenterie des abeilles ».

115 LA MONTAGNE, J.B. idem, p. 116 s.

116 *JAI*, mai 1883, p. 52-53.
Revue Agricole, manufacturière, etc., août 1867, p. 328.

117 *Lower Canadian Agriculturist*, August 1862, p. 192.

118 *Lower Canadian Agriculturist*, August 1862, p. 292.

QIMBY, Moses. Idem, p. 302-303.

119 BELLEROSE, L.H. idem, p. 88.

nature qui s'appliquait sans l'intervention de l'homme. C'est ce qu'on appelle de nos jours : de l'écologie.

Introduction de l'abeille italienne au Québec

Antérieurement, nous avons vu que Thomas Valiquet avait italianisé son rucher¹²⁰. De nos jours, on sait que l'abeille italienne se retrouve pratiquement dans tous les pays producteurs de miel, sauf aux endroits où l'abeille africaine l'a chassée. Il n'en fut pas toujours ainsi. Différentes races s'étaient formées et occupaient chacune un territoire donné. À la suite des guerres napolitaines, des militaires qui avaient participé à ces guerres avaient découvert, en Lombardie, une abeille différente par sa couleur et d'un rendement supérieur. L'un d'eux, le capitaine Baldenstein, après son retour en Suisse, se procura, en 1843, une colonie d'abeilles italiennes. En 1848, il fit rapport dans la revue apicole allemande *Bienenzeitung* de son expérience. Son article attira l'attention de Dzierzon qui lui aussi, en 1853, se procura une colonie d'abeilles italiennes qu'il fit multiplier par essaimage. Enthousiasmé par leurs qualités, ce dernier, à son tour, publia, dans la même revue, un compte rendu fort élogieux à leur sujet.

L'Américain Samuel Wagner, qui était d'origine allemande, en prit connaissance et en fit part à son ami Langstroth. Ils projetèrent d'en importer et c'est ce que fit Wagner en 1856. Cette première tentative fut un échec. On raffina la façon de les importer et, entre 1859 et 1863, on se procura plusieurs colonies, soit du rucher de Dzierzon, soit directement d'Italie. C'est ainsi, décrite en quelques mots, la façon dont l'abeille italienne prit souche en Amérique du Nord¹²¹.

Très tôt, les apiculteurs québécois furent mis au courant de la présence de l'abeille italienne aux États-Unis. Dès 1860, ils en sont informés et on leur demande de ne pas se hâter de l'adopter du fait qu'on n'est pas certain de sa pureté. On craignait

¹²⁰ *La Gazette des Campagnes*, 1^{er} décembre 1866 et 26 mai 1880.

¹²¹ À ce sujet, on pourrait consulter :

DZIERZON, Rev. Dr H.C.J. *Dzierzon's Rational Bee-Keeping*, traduit de l'allemand par H. Dieck et S. Stutterd, London, 1882, p. 192 s.

PHILIPPS, Everett Franklin Ph. D. *Beekeeping*, Rural Science Ser. N.Y. & London Macmillan Co, 1945, p. 210 s.

NAIL, Flora. *The Life of Langstroth, America's Master of Bee Culture 1942*, p. 110 s.

LANGSTROTH, L.L. *Practical Treatise on the Hive and Honey-Bee*, N.Y., Orange Judd, 1865, p. 318 s.

que celles importées d'Allemagne aient été croisées avec l'abeille commune allemande¹²².

L'année suivante, on rapporte des difficultés à leur acceptation par les abeilles communes. On enseigne différentes méthodes pour les introduire, dont la suivante:

*Enlever la reine de la colonie que l'on veut italianiser, après 4 à 10 heures, introduire la reine italienne qu'on aura pris soin de placer dans une cage avec quelques suivantes provenant de son propre essaim. À l'un des bouts de la cage placer une petite éponge imbibée de miel. Au bout de 36 heures la libérer*¹²³.

Le mois suivant, nos apiculteurs prennent connaissance des qualités que Dzierzon lui-même leur attribue. Selon celui-ci, leur couleur différente permet d'éviter toute erreur quant à la propriété de l'essaim lors de l'essaimage. Plus de chicane entre apiculteurs pour déterminer la provenance de l'essaim. Elles donnent un meilleur rendement en miel. Il vante leur hardiesse et leur intrépidité à défendre leurs provisions contre les pillardes. À la fin de l'été, elles se débarrassent plutôt des mâles permettant ainsi une économie de nourriture. Enfin, il apprécie leur douceur et leur docilité¹²⁴.

Méthode d'élevage des reines italiennes

Désireux de voir l'abeille italienne remplacer l'abeille commune, on enseigne aux apiculteurs comment produire leurs propres reines. Inutile de décrire en long et en large la méthode recommandée. Il s'agissait d'une méthode fort simple. Après s'être procuré une reine italienne, on devait lui faire produire des cellules royales, les découper et les faire éclore et féconder dans des ruchettes de fécondation¹²⁵. La méthode la plus naturelle était celle de l'essaimage que plusieurs durent employer.

Cependant, tous n'étaient pas d'accord et s'opposaient pour différentes raisons à l'adoption de l'abeille italienne. On invoquait surtout la rusticité de notre abeille commune, la rigueur de notre climat et la difficulté de faire accepter dans une colonie

¹²² *The Farmer's Journal*, transactions of the Board of Agriculture of Lower Canada, vol XI, August 1860, p. 286.

¹²³ *L'Agriculteur*, Journal officiel de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, juin 1861, n° 10, p. 225-226.

¹²⁴ *L'Agriculteur*, ibid, juillet 1861, n° 11, p. 246 s.

¹²⁵ *Lower Canada Agriculturist...*, June 1862, p. 242-243.

d'abeilles noires une reine italienne. Ici il faut dire que cette difficulté était due à la mauvaise façon de s'y prendre¹²⁶. Nos meilleurs apiculteurs réfutèrent ces prétentions en se basant sur leur propre expérience et militèrent en sa faveur¹²⁷. Ils décrivent avec force détail la bonne manière de les faire accepter¹²⁸, insistèrent beaucoup sur le besoin de régénération des ruchers¹²⁹.

À ce sujet, François Benoît écrit :

*L'introduction de l'abeille italienne au milieu de notre race commune a été une heureuse inspiration. L'infusion de ce sang nouveau a eu pour effet de faire disparaître les inconvénients produits par une consanguinité trop continue*¹³⁰.

Avec le temps, nos méthodes d'élevage de reine s'améliorèrent. Le plus difficile fut de faire comprendre aux apiculteurs l'importance du rôle de la reine et de leur inculquer les principes d'une bonne sélection¹³¹.

Quelques éleveurs commerciaux offrirent des reines italiennes en vente dont : Joseph Beaudry de Saint-Marc¹³², J. Raymond Ball de Knowlton¹³³ et J.H. Blais de Sainte-Foy¹³⁴ qui, à titre de vulgarisateur, écrivit plusieurs articles à la fin du 19^e siècle dans le *Journal d'agriculture illustré*. Selon J.B. La Montagne, au moment de son introduction au Québec, une reine italienne se vendait entre 20 et 30 \$. Un tel prix devait en rebuter plusieurs. Vers 1880, son achat était devenu possible pour tous. Une reine livrée par la poste valait un ou deux dollars¹³⁵.

Malgré tout ce travail et ces efforts, l'introduction de l'abeille italienne au Québec ne fut pas un succès au 19^e siècle. L'opposition des réactionnaires, la négligence des

¹²⁶ *La Semaine agricole*, 20 mars 1874.

¹²⁷ Anonyme mais tout probable La Montagne, *JAI*, décembre 1879, p. 176.

¹²⁸ LA MONTAGNE, J.B. *JAI* vol. III, n° 3, p. 16 février 1880 et n° 4, p. 63 mai 1880.
BLAIS, J.H. *JAI* mars 1894, p. 53.

¹²⁹ *Le Nord*, 8 mai 1884.

¹³⁰ BENOÎT, François. *JAI*, mai 1886, p. 74.

¹³¹ BLAIS, J.H.. *JAI*, 15 décembre 1893, p. 231-232.

¹³² *JAI*, 5 mai 1893, p. 82, annonce.

¹³³ *CBJ = Canadian Bee Journal*, vol. I, n° 5, avril 29 1885, annonce.

¹³⁴ *JAI*, septembre 1892, p. 141, petit article.

¹³⁵ LA MONTAGNE, J.B.. op. cit., p. 90.

uns, l'ignorance ou la routine des autres contribuèrent à son échec. Ce ne fut qu'au début du 20^e siècle, lorsque la loque européenne menaça de tout détruire au Québec, qu'alors on comprit et encore fallut-il que le gouvernement s'impliqua en défrayant une partie du coût d'achat des reines italiennes¹³⁶.

Succédané de pollen

Depuis très longtemps, les apiculteurs avaient remarqué qu'au printemps, avant la floraison des arbres fruitiers, les abeilles revenaient à leur ruche avec des pelotes de farine dans leurs corbeilles à pollen. Elles pillaient sans vergogne tous les endroits où l'on moulaît ou conservait de la farine. Les apiculteurs tirèrent vite leur conclusion et se mirent à donner à leurs abeilles de la farine comme succédané de pollen.

On recommandait de le faire en fournissant aux abeilles, avant la floraison, du seigle non bluté ou de la farine de blé et de déposer le tout dans la ruche sous le couvercle ou en plein air dans un endroit sec et ensoleillé¹³⁷. On recommandait aussi de la farine de seigle non blutée et du miel mêlé d'un peu d'eau¹³⁸. Quant à Bellerose, il recommandait de donner de la farine de seigle non sassée¹³⁹.

Concluons avec ce texte fort révélateur de ce qu'on pensait de cette pratique au milieu du 19^e siècle.

L'utilité de substituer de la farine de blé au pollen des fleurs est aujourd'hui nettement établie [...] même si cette farine n'était d'aucune utilité dans la ruche, elle aurait encore l'avantage d'occuper les essaims, tandis qu'autrement ils seraient exposés à guerroyer avec des voisins plus faibles, au grand détriment des nouvelles colonies. La farine se donne sur un plancher de plusieurs pieds carrés, selon le nombre d'essaims à nourrir, et placée à quelques perches du rucher, dans un endroit chaud. La farine de blé avant le blutage est ce qu'il y a de mieux, pourtant on peut donner d'autres qualités de farine, de sarrasin, par exemple mais il est important qu'elle soit donnée avec le son pour empêcher qu'elle n'adhère aux abeilles trop abondamment. Dans le cas où on ne peut donner que de la farine ordinaire, on doit y mêler des bois de scie, de l'avoine ou de la paille hachée menue. [...] Bien qu'il ait été impossible de ne jamais trouver de trace de farine dans les gâteaux, ou la moindre altération dans la saveur du miel par sa consommation, il serait

136 Rapport Ministère de l'Agriculture, 1913, p. 104 s.

137 Lower Canada Agriculturist..., anonyme, April 1864, p. 212-213.

138 Le Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe, 23 février 1870, p. 156, extrait de l'Apiculteur de Paris.

139 Bellerose, L.H. idem p. 102.

*prudent de ne donner par ruche et par jour que deux ou trois livres de farine*¹⁴⁰.

Cette pratique était-elle courante au milieu du 19^e siècle? Probablement pas auprès de la majorité des apiculteurs dont la pratique apicole se limitait au laissez-faire.

Vendeurs de matériel apicole

Le premier vendeur et fabricant de matériel apicole que nous avons retracé au 19^e siècle est Thomas Valiquet. Dans une annonce publiée le 1^{er} octobre 1866, on peut lire :

A la demande de plusieurs amateurs et cultivateurs, il (Valiquet) a entrepris de faire manufacturer les ruches qui lui semblent les mieux adaptées à notre climat et dont il peut sans hésitation recommander l'usage : La Ruche de l'Amateur, en Bois et en Paille combinées et Cadres mobiles; ... la Ruche de la Fermière Canadienne, de Bois et de Paille combinées ... des Boîtes - A - Miel, etc.

En décembre suivant, il ajoutait à sa gamme de produits : la Ruche normande en paille (corps et chapiteau), la Ruche française en paille, à hausse avec calotte, la Ruche anglaise en bois de M. Nutt et la Ruche américaine en bois appelée « Farmer's Hive »¹⁴¹. En août 1868, il passait une autre annonce, dans laquelle il parlait de son succès avec ses ruches à l'Exposition universelle de Paris en 1867 et donnait comme son dépositaire à Montréal W. Evans du marché Ste-Anne¹⁴².

Plus tard, d'autres se lanceront dans ce genre de commerce, comme L.E. Taschereau de Québec et A. Lamontagne de Montréal¹⁴³. Il serait impardonnable de passer sous silence la maison F.W. Jones de Bedford qui, depuis 1885, est au service des apiculteurs québécois¹⁴⁴. À la même époque, D.A. Jones de Beeton, Ontario, vendait sur le marché québécois par l'intermédiaire d'un représentant, William Nixon, de Granby, et dont le commerce se nommait « Floralia Apiary »¹⁴⁵. En 1896, une autre compagnie de l'Ontario, la maison Good, Shapley & Muir Co. Ltd.

140 *La revue Agricole manufacturière*, anonyme, Avril 1862, p. 192.

141 *La Gazette des Campagnes*, 1 décembre 1866, p. 25.

142 *La Gazette des Campagnes*, 6 août 1868, p. 140.

143 LA MONTAGNE, J.B. *ibid.* Fin de l'ouvrage.

144 CBJ = *Canadian Bee Journal*, May 27, 1885.

145 *Ibid.*, May 6, 1885.

de Brandford, annonçait au Québec¹⁴⁶. La même année, Jacques Verret, de Charlesbourg, qui sera une figure de proue de l'apiculture québécoise, au 20^e siècle, ajoutait à son commerce de grainetier la vente de matériel apicole, d'abeilles et de reines¹⁴⁷.

Rôle joué par les femmes

Au cours de notre recherche sur la deuxième moitié du 19^e siècle, nous n'avons pas trouvé beaucoup de documentation concernant le rôle joué par les femmes. Ce qui expliquerait ce manque d'information, c'est leur rôle effacé dans la société de cette époque.

Ce que nous avons trouvé nous confirme dans notre conviction que les femmes ont joué leur rôle au rucher comme elles l'ont joué au jardin, au poulailler, à l'étable et aux champs lors de la fenaison et des récoltes.

En parlant de sa ruche la « Fermière canadienne », Thomas Valiquet écrivait :

Ce que je me suis proposé surtout, c'est de procurer à l'épouse de l'agriculteur, qui par la nature de ses occupations, est plus en état de surveiller le travail journalier et le progrès des abeilles, une ruche légère adaptée à notre climat, et d'une manoeuvre facile. L'expérience me prouve que j'ai complètement réussi; aussi je donne à cette apparence le nom de ruche de la « Fermière canadienne »¹⁴⁸.

Thomas Valiquet, qui était bien au courant de ce qui se passait en apiculture, du moins dans la région de Saint-Hyacinthe et dans la vallée du Richelieu, avait dû remarquer que plusieurs femmes pratiquaient l'apiculture et, pour cette raison, avait pensé leur fournir un outil de travail adapté à leur condition.

Les femmes dont on est certain de leur implication en apiculture sont les religieuses. En 1871, à l'exposition provinciale de Québec, les religieuses de l'Hôpital général de Québec gagnèrent le deuxième prix pour le miel extrait¹⁴⁹. C'est aussi à la suite d'une réunion d'apiculteurs tenue dans leur jardin que sera lancé, en 1884, l'idée de

146 *JAI*, 9 mars 1896.

147 *Ibid.*, 22 avril 1898.

148 *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe*, 15 décembre 1869, p. 86.

149 *Semaine Agricole illustrée*.

former une association¹⁵⁰. En 1890, elles débutèrent une expérience sur la productivité des ruches. Un premier groupe de huit colonies fut travaillé d'après « les procédés modernes les plus approuvés » et l'autre groupe en leur accordant « moins de soin ». Le premier groupe donna en moyenne 127 livres par ruche et le second 48 livres. On peut supposer que le deuxième aurait souffert d'essaimage¹⁵¹.

D'autres religieuses, comme les Dames du couvent Jésus-Marie de Saint-Joseph-de-Lévis, exploitaient en 1887 un rucher de 40 colonies¹⁵².

Nous terminons cet exposé en citant en exemple ce que pouvait accomplir une femme à cette époque. À l'exposition agricole de Montmagny, tenue le 5 octobre 1880, dame Vve A. Beaubien gagnait le 1^{er} prix¹⁵³.

Combien de femmes furent responsables, à cette époque, de la réussite de « leur homme » aux expositions? On ne le saura jamais!

Prix du miel

Au cours de notre recherche, nous n'avons pas tenu compte de cette question d'une façon particulière. Tous les journaux du temps, tant agricoles que d'information générale donnaient régulièrement le prix du marché des denrées alimentaires. Cependant, quant au miel on le faisait d'une façon plus sporadique. Consultant certains documents que nous avons sélectionnés pour une toute autre fin, nous sommes en mesure d'en fournir un petit éventail.

Ainsi, en 1848, le miel se vendait entre 6D à 7½D la livre. Nous ne savons pas ce que signifie cette abréviation à moins qu'il s'agisse d'une coquille¹⁵⁴. En novembre 1857, on pouvait se procurer du miel à 7 cents la livre et en décembre, à 7½ cents¹⁵⁵. En 1865, Thomas Valiquet vendait son miel à 16 centins la livre¹⁵⁶.

150 *JAI*, octobre 1884, p. 158.

151 *Ibid.*, octobre 1890, p. 149-150.

152 *La Gazette des Campagnes*, 1^{er} septembre 1887, p. 359.

153 *La Gazette des Campagnes.*, 28 octobre 1880, p. 118.

Nota : Au sujet de l'abréviation Vve, voir dictionnaire Bélisle éd. 1971, p. 12. Au 19^e siècle ainsi que dans la première moitié du vingtième, il était d'usage, quand il était question d'une veuve, de dire et d'écrire « veuve » une telle au lieu de « madame une telle ».

154 *Journal d'Agriculture et procédés de la Société d'Agriculture du Bas-Canada*, mars 1848.

155 *Journal d'Agriculture...*, novembre et décembre 1857.

156 *La Gazette des Campagnes*, 1^{er} avril 1865, p. 89. Au sujet de centin, voir dictionnaire Bélisle.

et l'année suivante, il détaillait une boîte de cinq livres de miel en rayons 1 \$¹⁵⁷. Trois ans plus tard, le miel extrait coûtait 10 centins la livre et le miel en rayons en boîte, 24 cents et plus la livre¹⁵⁸.

En 1869, la ménagère montréalaise payait son miel entre 8 et 10 cents la livre, celle de Beauharnois, entre 12 et 15 cents et la ménagère de Saint-Jean, 12 cents¹⁵⁹. À différentes dates, entre le 24 février 1870 et le 19 avril 1872, dans huit différentes villes du Québec, le prix du miel variait d'une semaine à l'autre et d'une ville à l'autre. Quant au prix, il se situait entre 10 et 20 cents la livre¹⁶⁰. Seule une recherche plus exhaustive sur ce sujet pourrait donner une meilleure idée du prix du miel à cette époque.

Rendement et prévisions de la récolte

Pour cette analyse, nous avons puisé à deux sources. La première provient des recensements décennaux canadiens et la deuxième de la revue française *L'Apiculteur* et du journal *La Gazette des Campagnes*.

C'est à partir du recensement de 1871 que l'on peut tirer quelques conclusions quant au nombre d'apiculteurs et du résultat de leurs récoltes. Concernant les statistiques annuelles comme nous les connaissons aujourd'hui, elles ne débutèrent qu'en 1916. À partir des renseignements fournis par les recensements des années 1871, 1881 et 1891, nous avons retenu 21 comtés, dont la production au cours de l'une ou l'autre des années s'élevait à 20 000 livres ou plus. (Voir tableau I)

L'étude des recensements nous permet aussi de dissiper un mythe : celui que les apiculteurs anglophones avaient de meilleurs résultats que les apiculteurs francophones. Si on compare les comtés à majorité anglaise à ceux à majorité française, il n'y a pratiquement aucune différence. Dans un cas comme dans l'autre, il y avait de bons et de mauvais apiculteurs. Au recensement de 1891, un comté se démarquait, celui de Laval, qui obtenait une moyenne par ruche dépassant de beaucoup celle des 21 comtés sélectionnés. Il est impossible d'en expliquer la raison. Il est à noter que les comtés limitrophes au comté de Laval avaient une production fort inférieure à la sienne, sauf celui d'Hochelaga qui, exceptionnellement cette année-là, se classait deuxième avec une production de 29,46 livres par ruche.

157 *L'Apiculteur*, (France), 1866, p. 49.

158 *L'Apiculteur*, 1868, p. 302.

159 *Semaine agricole illustrée*, 9 décembre 1869, p. 80.

160 *Semaine agricole illustrée* entre 24 février 1870 et 19 avril 1872.

Tableau I . Production de miel pour 21 comtés

Comté	1871 Ruches	1871 Moyenne	1871 Livres de miel	1881 Livres de miel	1891 Ruches	1891 Moyenne	1891 Livres de miel
Bagot	1 184	16.44	19 469	22 553	3143	14.41	45312
Beauharnois	1 330	18.10	24 075	14 676	832	16.78	13966
Berthier	1 447	19.38	28 050	13 701	780	19.25	15010
Chambly	1 106	18.73	20 719	12 067	1343	10.65	14307
Châteauguay	1 849	14.65	27 093	14 147	1458	11.56	16863
Deux-Montagnes	1 278	17.54	22 417	11 196	1341	18.72	25114
Drummond Arthabaska	878 174	14.75	11 718 3 807	23 349 -	1849 -	16.52 -	30549 -
Huntingdon E Huntingdon W	1 399 600	14.90	20 595 9 209	17 470 -	1452 -	11.75 -	17063 -
Iberville	1 560	13.58	21 192	26 232	1240	19.75	24501
Laprairie	1 541	16.01	24 682	15 200	1527	14.87	22715
L'Assomption	1 142	14.61	16 691	10 408	1599	14.97	23949
Laval	935	14.46	13524	17 693	1563	33.85	52891
Missisquoi	1 423	14.44	20 559	18 407	1677	15.17	25450
Napierville	1 634	20.56	33 610	26 046	1516	10.14	15375
Nicolet	547	13.73	7 515	11 998	1744	13.85	24170
Ottawa	928	15.78	14 646	28 460	2046	16.80	34383
Richelieu	726	20.55	14 923	6 960	1246	18.26	22756
Rouville	2 032	11.81	24 016	35 335	1656	12.46	20639
St-Hyacinthe	1 045	14.38	15 034	11 636	1434	15.71	22538
St-Jean	1 522	12.78	19 454	24 169	1823	12.25	19895
Shefford	1 245	14.24	17 734	25 836	1996	12.24	24444

Passons maintenant à notre deuxième source, celle des journaux agricoles et apicoles. En 1864, *La Gazette des Campagnes* relatait que 30 ruches avaient rapporté à Thomas Valiquet 18 essaims et 1 000 livres de miel, soit un revenu net de 224 \$, lequel était l'équivalent de celui d'une terre¹⁶¹. Quant aux années 1865 et 1866, voici comment ce dernier les décrivait :

La culture des abeilles ne me rapportera pas autant de gain cette année que dans les années ordinaires. L'hiver a été bien peu favorable à leur hivernement. Dès le mois d'avril la température est devenue belle et même un peu trop chaude. Les fortes colonies, excitées par la chaleur, ont commencé un peu trop en grand l'élève du couvain. Vers la mi-mai, des pluies torrentielles ont régné pendant plusieurs semaines; l'atmosphère s'est tellement refroidie, qu'il a été impossible à mes petites ouvrières de sortir pour fréquenter le peu de fleurs qu'il y avait sur les arbres fruitiers. La famine les a engagées à détruire les préparatifs d'un prochain essaimage qu'elles sacrifiaient dans les fortes ruchées. Les mâles ont été sacrifiés dans les fortes ruchées. Les ruchées secondaires ont essaimé les premières. Les faibles, qui n'ont pas été secourues, sont mortes de faim au mois de juin même. En somme, cette année est une des moins bonnes que nous ayons habitude d'avoir au Canada par la trop grande quantité de pluie et de journées froides que nous avons eues. L'année dernière, 60 ruchées m'ont donné 40 essaims, plus 450 boîtes valant chacune une piastre (5fr.25), tandis que cette année 90 ruchées ne m'ont donné que 18 essaims, et qu'environ 125 boîtes de miel. Mais presque toutes mes ruches ont leurs provisions d'hiver¹⁶². (Une boîte de miel pesait environ cinq livres.)

Faisons un bond de quelques années et voici ce qu'il rapportait pour l'année 1875:

Les apiculteurs de la Province de Québec sont dans la joie, nous avons cette année une bonne récolte de miel, telle que nous n'en avons pas eue depuis sept ans. Nous ne nous y attendions guère à cause du manque de fleurs du bois blanc. Cet arbre fleurit au 10 juillet, le trèfle blanc fleurit à la mi-juin et cesse de donner du miel vers le temps de la fleur du bois blanc. Ce sont d'ordinaire, ces deux fleurs qui nous donnent notre récolte de miel. Cette année est exceptionnelle; c'est le trèfle blanc qui a fourni à lui seul, une bonne récolte: le bois blanc nous fait défaut parce qu'il a été privé de ses feuilles par une chenille qui mange aussi les feuilles de nos pommiers. C'est une grande perte pour les abeilles que de ne pas jouir de la fleur du bois blanc. -Cet arbre, haut de 40 à 50 pieds, est fourni depuis le bas, de longues branches, qui se chargent de fleurs, et durent de dix à quinze jours.

¹⁶¹ *La Gazette des Campagnes*, 1^{er} avril 1865, « Les abeilles » p. 89.

¹⁶² *L'Apiculteur*, novembre 1866, p. 49. Publié par M. H. HAMET, 67 rue Saint-victor, Paris.

- Nous avons déjà un joli commencement de récolte en main, et aujourd'hui, une pluie nous arrive et fécondera la terre et fera durer le trèfle blanc encore quelques semaines; par bonheur nos champs et nos routes sont blanchis de la fleur de ce trèfle. - Le miel amassé dans mes petites boîtes est blanc et a la plus belle apparence; aussi les épiciers de Montréal m'écrivent tour à tour pour s'assurer d'avoir ma récolte. De mon côté, j'ai pris le moyen de faire le plus de miel, à raison du besoin d'argent. Le mobilisme est, sans contredit, ce qu'il y a de plus commode; dès qu'un essaim sort, je le loge dans une boîte et aussitôt je lève les cadres de ma ruche et extrais toutes les alvéoles de mère, et de suite remets l'essaim à sa mère et je suis tranquille avec cette ruche durant une dizaine de jours, j'ai soin de lui donner douze et quelquefois dix-huit petites boîtes. S'il arrive que deux essaims se mêlent, alors je les établis dans une nouvelle ruche: quelques-uns de ces essaims achèvent d'emplier leurs six premières boîtes et je me propose de doubler ces boîtes¹⁶³.

L'année suivante, dans une lettre au journal *La Gazette des Campagnes*, Valiquet écrivait :

L'avenir de nos chères petites industrieuses est très inquiétant. Nous n'avons pas un essaim cette année, et voici que la fleur du trèfle blanc, ainsi que celle du bois-blanc, viennent de finir; ces deux fleurs n'ont pas donné quatre livres de miel à chacune de nos ruches; de fait, il y a des colonies qui meurent de faim aujourd'hui. Depuis quarante ans que je cultive les abeilles, je n'ai jamais vu pareille disette de miel, et réellement je ne sais à quoi attribuer ce manque de miel dans les fleurs. Je crois qu'il faudra alimenter nos abeilles pour qu'elles puissent passer l'hiver: Ce qu'il faudrait mieux faire plutôt que de les laisser mourir. On dit que les années d'abondance suivent les années de disette. Conservons donc nos abeilles¹⁶⁴.

Le dernier témoignage que nous possédons de Thomas Valiquet est celui concernant la récolte de l'année 1877 :

Les abeilles, au Canada, n'ont donné, en 1877, qu'une faible récolte au dessous de la moyenne. Cette petite récolte nous est arrivée dès le début de la belle saison. Je n'ai jamais vu plus beau miel et si aromatisé. Mais cette belle perspective fut de courte durée. Une sécheresse très sévère commen-

¹⁶³ *La Gazette des Campagnes*, 28 octobre 1875, p. 410-411, « L'apiculture dans la province de Québec ».

¹⁶⁴ *Ibid.*, 27 juillet 1886, p. 295, « Les abeilles à Saint-Hilaire, comté de Rouville ».

*ça au mois de juillet et arrêta la production du miel pour le reste de la saison. Néanmoins nos ruchées étaient assez lourdes à l'automne...*¹⁶⁵

Il existe une autre source, il s'agit de la revue *Canadian Bee Journal*. Au cours de la période s'échelonnant de 1881 à 1899, cette revue publia soit les prévisions, soit les résultats de la récolte des lecteurs du Québec, tant francophones qu'anglophones. Au cours de ces 18 ans, nous avons colligé 56 mentions de cet ordre.

Ces résultats ont peu de portée pratique à cause du nombre restreint d'apiculteurs qui ont participé à l'exercice, surtout du côté francophone.

Sociétés d'apiculture

La première société d'apiculture à voir le jour au Québec fut : The Montreal Apicultural Society. Sa réunion de fondation fut tenue à Montréal le 5 novembre 1868, dans le local de la Société d'agriculture et d'horticulture situé dans le Mechanics Hall. À cette première réunion, on nomma comme directeurs : G. Lomer de Montréal, président, le docteur Webber de Richmond et T. Valiquet de Saint-Hilaire, vice-présidents, S.J. Lyman de Montréal, secrétaire. En faisaient aussi partie entre autres, le révérend Kabler de Montréal et un nommé Higgins de Côte Saint-Paul. Le principal sujet de discussion de cette première assemblée fut l'hivernage. Le but de la société était de promouvoir l'apiculture et de participer aux expositions de la Société d'horticulture en y exposant des modèles de ruches, du miel et de la cire¹⁶⁶. C'est tout ce que nous possédons d'information à son sujet.

En 1870, le *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe* offrait ses services pour mettre en oeuvre une société d'apiculture et à ce sujet, il écrivait :

*Le but d'une telle société serait de travailler à l'extension et à l'amélioration de la culture des abeilles: de donner (sic) des expositions, des conférences publiques où les bons procédés seraient vantés et les pratiques abusives et routinières condamnées; de chercher des débouchés aux produits de l'apiculture, enfin de protéger les apiculteurs par tous les moyens possibles. Pour notre part, nous croyons que la formation d'une telle société est non seulement possible, mais très facile: nous connaissons, dans les environs de St-Hyacinthe, une foule d'apiculteurs intelligents qui pourraient en diriger l'organisation et veiller à son bon fonctionnement*¹⁶⁷.

¹⁶⁵ *Ibid.*, 21 mars 1878, p. 96, « L'apiculture au Canada ».

¹⁶⁶ *The Canadian Agriculturist*, January 1869, p. 106.

¹⁶⁷ *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe*, 25 mai 1870, p. 259.

Cet appel demeura sans réponse. Ce journal était très dévoué à la cause de l'apiculture. En 1869, son rédacteur écrivait : « Dès le début, nous avons cherché à donner à notre feuille un caractère apicole tout particulier. Aussi nous invitons les apiculteurs du pays à nous transmettre leurs observations sur ce sujet. » Suivait un exposé encourageant la pratique de l'apiculture¹⁶⁸.

Regroupement d'apiculteurs

Si dans la région de Saint-Hyacinthe les apiculteurs demeuraient indifférents au regroupement, il n'en était pas ainsi à Saint-Édouard-de-Lotbinière. En effet, vers les années 1875, il existait dans cette paroisse un regroupement d'apiculteurs qui travaillaient en étroite collaboration. Si leur action ne pouvait être considérée comme une association dans les faits, elle l'était par son esprit. Son âme dirigeante en était Cléophas Gagné de Saint-Édouard-de-Lotbinière.

Au printemps de 1875, il y avait à Saint-Édouard 22 ruches et, à l'automne, 24 qui avaient produit 700 livres de miel, dont la vente avait rapporté 119 \$. La valeur des ruches était passée de 88 \$ à 295 \$. Enthousiasmés par ce beau résultat, plusieurs personnes formèrent une petite compagnie dans le but de posséder, au printemps de 1877, entre 50 à 60 ruches¹⁶⁹. Trois ans plus tard, on comptait à Saint-Édouard plus de 40 apiculteurs (ce nombre devait inclure ceux des paroisses environnantes). Les membres de l'association avaient établi l'apiculture non seulement dans leur paroisse, mais aussi dans celles environnantes. Quant à Cléophas Gagné, il possédait des ruchers jusqu'au Cap Saint-Ignace, chez des parents¹⁷⁰.

À l'exposition provinciale de Québec en 1877, Cléophas Gagné s'était classé deuxième. C'était tout un exploit, puisqu'il avait dû se mesurer à Thomas Valiquet, qui avait été proclamé grand gagnant¹⁷¹. Par la suite, le journal *La Gazette des Campagnes* ne fait plus mention du groupe d'apiculteurs de Saint-Édouard-de-Lotbinière. Comme le feu couvait sous la cendre, le 9 juillet 1913 naissait officiellement la Société d'apiculture de Lotbinière (SAL), dont il sera question lorsque nous aborderons le vingtième siècle. Ce n'est pas par manque d'encouragement si une société d'apiculture n'était pas formée au Québec. *La Gazette des Campagnes* reprenait l'idée émise en 1870, par le *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe*, en

¹⁶⁸ *Ibid.*, 22 décembre, 1869, p. 93.

¹⁶⁹ *La Gazette des Campagnes*, 1876, 2 mars, p. 136.

¹⁷⁰ *Ibid.*, 1878, 7 mars, p. 77.

¹⁷¹ *Ibid.*, 1877, 4 octobre, p. 310.

souhaitant que les apiculteurs soient très nombreux afin de former une société d'apiculture dont le but sera d'assurer à ses membres un commerce assuré et rémunérateur¹⁷².

En 1880, un groupe d'apiculteurs ontariens fondait : The Ontario Beekeeper's Association¹⁷³. Même si on n'était pas à l'ère des satellites de communications, les nouvelles finissaient toujours par se savoir ... au Québec! Est-ce que cette fondation aurait inspiré certains apiculteurs québécois? Nous n'en savons rien. Nous ne faisons que soulever l'hypothèse.

Fondation de la Société d'apiculture de la province de Québec

En 1884, les religieuses de l'Hôpital général de Québec invitaient un groupe de personnalités du milieu agricole à visiter leur jardin dans lequel se trouvait un rucher. La conversation sans doute glissa sur le sujet et les religieuses suggérèrent à leurs invités l'idée d'une réunion apicole, à laquelle seraient invités des apiculteurs de renom de l'Ontario, des États-Unis et du Québec. Selon les religieuses, une telle rencontre serait de nature à faire avancer l'apiculture dans la région de Québec¹⁷⁴.

L'idée ayant été acceptée, une première réunion fut tenue à Montréal le 12 novembre suivant. Plusieurs apiculteurs y assistèrent. François Benoît fut nommé président et J.B. La Montagne, secrétaire. Après discussions, un comité fut fondé pour organiser un congrès apicole et préparer la constitution et les règlements de la future société. Ce comité était formé de François Benoît, J.B. La Montagne, docteur Georges Leclère, W.B. Nantel, R. McDonald, Ed. Graves et François Lavoie¹⁷⁵. À remarquer que le docteur Leclère était secrétaire du Conseil d'agriculture de la province de Québec, donc un homme bien placé pour mousser les intérêts de l'apiculture. Pour des raisons inconnues, ce ne fut pas le cas.

Six jours plus tard, soit le 18 novembre, le comité d'organisation se réunissait dans le bureau du Conseil de l'agriculture à Montréal. François Benoît occupait le fauteuil de président. Étaient présents : le docteur Geo. Leclère, J.B. La Montagne, R.

¹⁷² *Ibid.*, 1877, 4 octobre, p. 311.

¹⁷³ ARNOTT, J.H. *Early History of Beekeeping in Ontario* - thèse, Ontario Agricultural College, 1942, p. 33.

¹⁷⁴ *JAI = Journal d'agriculture illustré*, octobre 1884, p. 158.

¹⁷⁵ *Ibid.*, janvier 1885, p. 12.

McDonald, W.B. Nantel. Il faut remarquer que deux membres du comité d'organisation étaient absents¹⁷⁶.

Dans la dernière semaine de novembre, le 27, une deuxième réunion était tenue. Y assistaient : François Benoît, R. McDonald et François J. Lavoie. Plusieurs membres du comité d'organisation brillaient par leur absence. Toutefois, on délibéra et adopta les résolutions suivantes :

Que le comité d'organisation soit prié de préparer la constitution et les règlements de la future "Association apicole de la province de Québec", qui devront être soumis à l'approbation des membres, convoqués en assemblée générale pendant le prochain carnaval.

Que le comité d'organisation s'adresse aux secrétaires des différentes sociétés d'agriculture de comtés, pour obtenir le nom et l'adresse des principaux apiculteurs, en vue de les inviter à assister à la convention qui aura lieu pendant le prochain carnaval¹⁷⁷.

Ce fut le 27 janvier 1885 qu'eut lieu, à Montréal, l'assemblée de fondation de la Société d'apiculture de la province de Québec. Environ 40 à 50 apiculteurs venant de toutes les régions du Québec y assistèrent. Dans l'assistance, on remarquait la présence de plusieurs femmes. On nomma comme directeurs : François Benoît, président, le docteur Geo. Leclère vice-président, J.B. La Montagne, secrétaire, François Lavoie, trésorier; les autres directeurs étaient A. Choquette, A.O. Bigaouette et B. Lemay. Vint ensuite l'adoption de la constitution et des règlements, suivi de la nomination de 21 présidents de sociétés de comtés. Par après, le président proposa des remerciements aux journaux de Montréal pour leur couverture de l'événement¹⁷⁸. L'assemblée adopta comme devise « *Labor omnibus unus* » ce qui signifie : « Un travail commun pour tous ». Pour compléter l'avant-midi, le docteur Leclère prononça une conférence sur l'anatomie de l'abeille.

À deux heures de l'après-midi, les délibérations reprirent. J.B. La Montagne y fit une conférence fort appréciée par l'auditoire. On poursuivit avec un forum dont les sujets furent : l'hivernage, l'abeille italienne versus l'abeille noire et la ponte d'oeufs non fécondés par la reine et les abeilles. Pour terminer la journée, le président proposa que la Société d'apiculture fut mise sous la protection de Son Excellence le

¹⁷⁶ *Ibid.*, janvier 1885, p. 13.

¹⁷⁷ *Ibid.*, janvier 1885, p. 13.

¹⁷⁸ *La Patrie*, 13 novembre 1884 et 26 janvier 1885.

La Presse, 13 novembre 1884, 10 novembre, 21 novembre 29, novembre 30, janvier 1885.

Le Monde, 13 novembre 1884, 21 novembre, 1^{er} décembre, 31 janvier 1885.

gouverneur général, de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et de l'Honorable commissaire de l'Agriculture de la province de Québec. Cette proposition fut adoptée au milieu des applaudissements de tous les membres, comme le signale le rapporteur de l'événement¹⁷⁹. À cette époque, comme on était très respectueux des symboles du pouvoir politique, on n'éprouvait aucune humiliation à le démontrer, même par des marques de servilité. Quant au discours prononcé à cette occasion par François Benoît, nous le reproduisons dans une anthologie.

La deuxième assemblée générale de la Société d'apiculture de la province de Québec fut tenue à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, le 15 septembre 1885¹⁸⁰. L'assistance fut peu nombreuse selon le rapporteur. Le président souhaita la bienvenue aux assistants et le secrétaire, J.B. La Montagne, donna la lecture du rapport de la Société qui fut unanimement adopté. Ensuite, le président François Benoît prononça son discours d'ouverture et fut chaleureusement applaudi. Son allocution fut suivie de la lecture de la réponse du lieutenant-gouverneur à la demande qui lui avait été formulée. C'est avec plaisir qu'il acceptait d'être le président honoraire de la Société d'apiculture de la province de Québec. Le rapporteur en commentant cette réponse écrivait :

Ce document n'exige point de commentaire, cette modestie qui remercie, cette délicatesse qui se croit obligé quand elle oblige ajoute d'avantage à notre admiration et à notre respectueuse reconnaissance.

Cette façon d'agir reflète bien son époque et ne peut que faire sourire aujourd'hui. Autre temps, autres moeurs!

Nous nous en voudrions d'omettre de signaler qu'à cette réunion du 15 septembre 1885 assistait Basile Paradis de Saint-Hugues, dont les descendants pratiquent encore aujourd'hui l'apiculture¹⁸¹. Après la séance de l'après-midi consacrée à diverses discussions, la séance fut levée et ajournée à l'année suivante... Aujourd'hui, nous savons qu'elle le fut *sine die*. Pourquoi? Question toujours difficile à répondre, surtout lorsqu'on est devant rien ou presque. Selon F.W. Jones, le départ de J.B. La Montagne du Québec, qui exerçait le poste de secrétaire de la Société, en serait

179 JAI, février 1885, p. 30-31.

180 *Ibid.*, décembre, 1885, p. 183 s.
Le Courrier de St-Hyacinthe, 17 septembre 1885, 1 page.

181 TURCOTTE, Louis-Marie, o.c.s.o. L'Abeille, mars 1982, p. 21.

la cause¹⁸². Nous voulons bien croire que J.B. La Montagne occupait un poste important, mais que personne ne pouvait le remplacer, on peut se permettre d'en douter.

En 1892, en parlant du succès en apiculture à l'exposition de Chicago en 1893, François Benoît écrivait :

*Ce succès a secoué l'apathie d'un grand nombre, réveillé des aspirations, a donné l'idée de projets opportuns, nécessaires; en outre, la Société d'Apiculture de la Province de Québec, qui a tout fait pour la cause en 1884, sera réorganisée incessamment*¹⁸³.

Nous croyons que c'étaient les propos d'un homme déçu, peut-être même amer et qui aurait voulu voir son rêve ressuscité.

Désintéressement des apiculteurs

Quelles étaient donc les raisons de cette apathie dont parlait François Benoît! À ce sujet, on ne peut émettre que des hypothèses. Le premier était l'éloignement qui rendait difficile, à l'époque, de réunir, à un endroit donné, un groupe important d'apiculteurs. À cette époque, sur les longues distances, on voyageait soit par train, soit en bateau l'été, là où la navigation était possible. Les dépenses inhérentes à une réunion d'apiculteurs pouvaient en rebuter plusieurs. En ce temps-là, l'argent était rare et le troc était une pratique courante. Il est aussi plausible d'envisager que plusieurs apiculteurs étaient déjà membres d'une société d'agriculture de comtés. À ce titre, ils ne voyaient pas l'importance d'adhérer à une société spécifiquement vouée à la défense des intérêts de l'apiculture. On peut présumer que ces apiculteurs n'éprouvaient aucune difficulté à vendre leur miel et n'étaient pas affectés par la loque. Souvenons-nous que, selon J.B. La Montagne, cette maladie n'avait pas encore commencé à ravager les ruchers du Québec. Avec le recul du temps, on peut aussi s'interroger sur le rôle joué par les 21 présidents de comtés, dont la fonction devait être de recruter des membres dans leurs milieux.

¹⁸² *Canadian Bee Journal*, décembre 1892, p. 272.

¹⁸³ *Journal d'agriculture illustré*, 15 juillet 1894, p. 134-135.

Publication d'ouvrages apicoles

À la fin du 19^e siècle, deux ouvrages paraissaient sur le sujet. J.B. La Montagne publiait le premier en 1881¹⁸⁴. Pour le temps, c'était un ouvrage avant-gardiste, d'inspiration américaine et ayant un certain rapport avec celui de J.H. Thomas publié en 1865¹⁸⁵. L'ouvrage de J.B. La Montagne comportait une particularité. L'auteur y traitait aussi de la culture de la vigne au Québec, ainsi que celle de la canne à sucre dans la région de Beauharnois. Deux ans plus tard, soit en 1883, J.H. Bellerose publiait le sien¹⁸⁶. C'était un ouvrage dépassé, destiné aux débutants en apiculture et à son enseignement dans les écoles. Pour ces raisons, la matière était présentée sous forme de courtes questions et de réponses l'étant tout autant.

Témoignage de H.F. Hunt

En 1885 était tenu à Détroit, aux États-Unis, le congrès de The North American Bee-Keepers' Society (NABKS). H.F. Hunt de Villa Mastai (près de Québec) y représentait le chapitre québécois de la société en question. Dans son rapport fait à la dite réunion il tenait ces propos : « *The knowledge of bee-culture by the improved methods of manipulation, is still in its extreme infancy in Quebec, and only within the past few years begun to be disseminated among the people.* » Nous traduisons le mieux possible : « *La connaissance des méthodes apicoles de manipulation perfectionnées ne sont qu'à leur début au Québec. Ce n'est que depuis quelques années qu'elles commencent à s'implanter.* » Il déclarait aussi qu'il y avait encore beaucoup d'apiculteurs qui pratiquaient avec des ruches fixes et que l'on souffrait encore les ruches pour enlever le miel. Il refusait de faire une comparaison entre le Québec et l'Ontario, mais il croyait que l'intérêt manifesté en Ontario pour l'apiculture jaillirait sur le Québec¹⁸⁷. Au temps de Hunt, ceux qui pratiquaient l'apiculture dans des ruches fixes le faisaient en employant tout ce qui leur tombait sous la main. La fameuse caisse de gin était très populaire au point qu'on ironisera beaucoup à son sujet. Nous croyons que les propos de Hunt au congrès de la NABKS s'appliquaient aussi bien aux anglophones qu'aux francophones. C'est ce que nous retenons des statistiques que nous avons étudiées précédemment. Voir à la page 57 le tableau des 21 comtés.

¹⁸⁴ LA MONTAGNE, J.B.. op. cit.

¹⁸⁵ THOMAS, J.H. *The Canadian bee-keepers' guide : an easy method of managing bees by the use of Thomas' patent moveable comb bee hive*, Toronto, Globe Steam Press, 72 pages illus., 1865.

¹⁸⁶ BELLEROSE, L.H.. *Petit Manuel d'Apiculture à l'usage des écoles*, 1883.

¹⁸⁷ *Canadian Bee Journal*, December 1885, p. 611.

Fondation de la Eastern Township Beekeeper's Association

Est-ce que les apiculteurs anglophones démontrèrent plus d'enthousiasme à se regrouper dans une société d'apiculture que ceux de langue française? On peut déduire que leur tentative de 1868 se solda aussi par un échec¹⁸⁸. Comme nous venons de le voir, ils entretenaient un lien avec la NABKS. Quant à nous, ce lien semblait beaucoup plus symbolique que réel. Ce qui nous en convainc est le fait qu'en 1886 un groupe d'apiculteurs des Cantons de l'Est formèrent : The Eastern Township Beekeepers' Association, dont le président était E.E. Spencer N.P. de Fréligsburg et un des membres était F.W. Jones de Bedford¹⁸⁹. Cette association ne dura que trois ans¹⁹⁰. Nous ne connaissons pas les raisons de sa disparition. Il nous semble paradoxal qu'un groupe d'apiculteurs de la même région laissa tomber son association. Probablement que les raisons que nous avons invoquées quant à la disparition de la Société d'apiculture de la province de Québec s'appliquèrent aussi dans leur cas.

En 1892, le *Canadian Bee Journal* s'interrogeait à ce sujet et encourageait les apiculteurs anglophones du Québec à former une association¹⁹¹. F.W. Jones répondit que, depuis quelques années, l'apiculture dans la province de Québec s'était beaucoup améliorée et souhaitait qu'une autre association englobant tout le Québec soit mise sur pied¹⁹². À l'instar de François Benoît, son vœu ne se réalisera pas. Avant de compléter, il faut se rappeler que, lors des trois rencontres préliminaires qui précédèrent la fondation de la *Société d'apiculture de la province de Québec*, quelques apiculteurs anglophones y assistèrent. Nous ne saurions dire s'ils furent présents à l'assemblée de fondation. Nos sources d'information ne le mentionnent pas.

Rôle joué par les journaux agricoles

Au cours de la deuxième partie du 19^e siècle, une série de journaux agricoles se succédèrent au Québec et dont l'intérêt pour l'apiculture était plus ou moins mitigé. Ce qui a été publié d'intéressant dans ces journaux, nous l'avons cité antérieurement dans ce travail. Firmin Létourneau, dans son ouvrage sur l'histoire de l'agriculture au Québec, consacre plusieurs pages à ces journaux agricoles du 19^e siècle. Le

188 Voir note 166.

189 *Canadian Bee Journal*, April 1886, p. 71.

190 *Ibid.*, February 1888, p. 937.

191 *Ibid.*, October 1892, p. 212.

192 *Ibid.*, December 1892, p. 272.

lecteur intéressé à leur sujet n'aura qu'à le consulter¹⁹³. On trouvait aussi à l'occasion, dans la page agricole de certains quotidiens ou hebdomadaires, des articles au sujet de l'apiculture. Cependant, il y eut des exceptions, certaines publications prêtèrent une plus grande attention aux abeilles et surent joindre leurs voix à celles, entre autres, de Gédéon Ouimet et de Thomas Valiquet.

La première publication fut la *Revue agricole*, qui était l'organe officiel de la Chambre et de la Société d'agriculture du Bas-Canada et qui, entre 1861 et 1868, publia des articles extraits d'ouvrages d'auteurs français. Durant la saison apicole, à chaque mois, on y publiait un article consacré aux soins à donner aux abeilles au cours du mois courant. L'ensemble de ces articles s'appelait un calendrier apicole. À chaque année, il était répété sans changement. La suivante fut le *Journal d'Agriculture de St-Hyacinthe* qui parut du 29 septembre 1869 au 17 février 1873. C'était un journal, comme on l'a déjà vu, consacré en bonne partie à l'avancement de l'apiculture. La troisième publication est la *Semaine agricole illustrée* dont la parution fut éphémère, soit de 1869 à 1872. Nous y avons inventorié une quarantaine d'articles, tous extraits de *L'Apiculteur*, qui fut la toute première revue apicole publiée en France et, de l'ouvrage d'Henri Hamet : *L'Almanach du cultivateur*. La *Semaine agricole illustrée* fit la promotion¹⁹⁴ de ce traité d'apiculture et s'occupa de l'importer pour le revendre à ses lecteurs¹⁹⁵. Vint ensuite *La Gazette des Campagnes*, publiée de 1861 à 1895. À notre avis, elle est une des publications qui a le plus contribué à promouvoir l'apiculture à cette époque. Nous y avons compté plus de deux cents articles apicoles provenant de source française ou d'articles extraits d'autres journaux québécois. Certains articles étaient aussi de l'éditeur. J.B. La Montagne¹⁹⁶ de même que de J.E. Labonté¹⁹⁷ de Saint-Hilaire y contribuèrent également. On y publia aussi certains extraits de l'ouvrage de L.H. Bellerose¹⁹⁸. Tout au long de son existence, ce journal invita ses lecteurs à pratiquer l'apiculture. En voici quelques extraits :

193 LÉTOURNEAU, Firmin. *Histoire de l'Agriculture au Canada français*, op. cit., p. 123 s.

194 *La Semaine agricole illustrée*, 24 février 1870, p. 244 s.

Au sujet de l'Almanach du Cultivateur, Jean Guilbault dans sa thèse de B.S.A. passée à l'I.A.O. en 1962 et dont le titre est : « Aperçu de la Situation Économique de l'Apiculture dans la province de Québec », à la page 14, mentionne cet ouvrage comme étant le premier publié au Québec. Les auteurs ne sont pas du même avis.

195 *La Semaine agricole illustrée*, 10 mars 1870, p. 282.

196 *La Gazette des Campagnes*, 1878, 18 avril, p. 125; 6 juin, p. 181-182; 16 mai, p. 158.

197 *Ibid.*, 1866, 15 août, p. 156-157; 15 septembre, p. 173-174; 1^{er} octobre, p. 180-181; 15 novembre, p. 13-14.

198 *La Gazette des Campagnes*, 1887 août, p. 333-334.

*Nous avons toujours regretté que les abeilles ne fussent pas cultivées sur une plus grande échelle dans notre pays... Chaque cultivateur pourrait avoir dans sa propriété ou dans sa ferme quelques ruches...*¹⁹⁹

Pour signaler la publication du petit manuel de L.H. Bellerose, le journal écrivait :

*Le talent de cultiver les abeilles n'est pas donné à tout le monde, mais celui qui le possède peut retirer un grand profit de cette industrie. Cent ruches d'abeilles convenablement soignées, peuvent suffire à l'entretien d'une famille, sans qu'elle ait à chercher d'autres moyens de subsistance*²⁰⁰.

Plus tard, le journal revenait sur le même sujet :

*Parmi les moyens de se procurer de l'aisance et même de la fortune, nous n'en connaissons pas de plus simples, ni de plus faciles que l'éducation des abeilles; de toutes les branches de l'économie rurale, c'est elle qui exige le moins de frais*²⁰¹.

Quelques jours auparavant, dans un article rapportant la fondation de la Société d'apiculture de la province de Québec, la rédaction du journal y allait d'un vibrant plaidoyer en faveur de l'apiculture, tout en mettant en garde les aventuriers « contre leur témérité ». L'auteur, dans un style lyrique surprenant pour le lecteur d'aujourd'hui, écrivait :

Emporté par l'enthousiasme, sans vocation, sans expérience, sans boussole, sans pilote, le commençant se lance sur une mer inconnue. Son sort est facile à prévoir. Le moindre vent qui l'assaillira lui sera fatal. L'apiculture étant une science, un art et une industrie, pour s'y livrer et surtout pour réussir, il faut, avant tout, avoir les dispositions et les talents requis (...).

Dans un élan on ne peut plus poétique, il terminait :

*Unis d'action dans notre noble pensée, nous ajouterons des flots de miel aux rivières de lait qui coulent déjà, et nous ferons du Canada une autre terre promise*²⁰².

199 *Ibid.*, 2 mars 1876, p. 136.

200 *Ibid.*, 3 mai 1883, p. 345.

201 *Ibid.*, 12 février 1885, p. 215.

202 *Ibid.*, 5 février 1885, p. 203.

En juillet, le journal publiait des propos quelque peu contradictoires. Après avoir écrit que pour devenir un homme de métier ou un bon cultivateur, ça prenait plusieurs années de pratique, on peut lire :

*Tandis que pour devenir un bon apiculteur, on n'a qu'à observer ce qui se passe dans une ruche d'abeilles; lire un bon livre d'apiculture ou un journal d'agriculture traitant d'apiculture, et ne pas avoir peur des abeilles*²⁰³.

Dans la décennie 90, le journal rapportait un constat d'échec. À ce sujet, il écrivait:

*Il est étonnant que malgré les efforts de quelques hommes qui ont travaillé à reprendre le goût de cette industrie, elle ne soit pas plus généralement répandue dans nos campagnes*²⁰⁴.

Suivait un plaidoyer en faveur de la pratique de l'apiculture.

La dernière publication qui contribua le plus à promouvoir l'apiculture au Québec au 19^e siècle est le *Journal d'agriculture illustré* qui durant ses soixante ans d'existence changea plusieurs fois de nom, mais fut toujours publié par le ministère de l'Agriculture du Québec. Il parut sans interruption de 1877 à 1936. À titre d'organe officiel du Conseil d'agriculture de la province de Québec, il joua un rôle important dans l'encouragement de la pratique de l'apiculture et à la diffusion des connaissances apicoles. Dès le deuxième numéro, on peut y lire :

*Nous invitons tout spécialement nos lecteurs, qui cultivent les abeilles, à bien vouloir nous renseigner sur leur plus ou moins de succès dans cette industrie, afin que nous puissions établir, d'une manière générale ce qu'elle vaut pour notre province ...*²⁰⁵

D'avril 1897 à novembre 1898, on y publia de larges extraits du Cours d'apiculture de De Layens et de G. Bonnier. Ses principaux collaborateurs furent : J.B. La Montagne de Notre-Dame-des-Neiges (Montréal), Charles Péloquin de Saint-Hyacinthe, J.H. Blais de Sainte-Foy, François Benoît de Notre-Dame-des-Neiges, A.L. Beaudin de Saint-Chrysostome et F.W. Jones de Bedford. Une mention spéciale à l'égard de J.C. Chapais qui y fit aussi un magnifique travail²⁰⁶.

203 *Ibid.*, 30 juillet 1885, p. 398.

204 *Ibid.*, 8 juin 1893, p. 110.

205 *JAI Journal d'agriculture illustré*, août 1877, p. 27.

206 *Ibid.*, octobre 1890, p. 150.

Au même titre que les journaux agricoles du Québec, les ouvrages et les revues apicoles, tant français hors Québec qu'américains, jouèrent un rôle dans la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques apicoles. La revue française *L'Apiculteur*, éditée par Henri Hamet et le *Bulletin de la Suisse romande*, publié par Édouard Bertrand sont des exemples frappants. Quant aux revues de langue anglaise : *Canadian Bee Journal*, *American Bee Journal*, *Gleaning in Bee Culture* et *American Bee Keeper*, elles remplirent la même fonction auprès des apiculteurs anglophones.

Parmi les livres d'origine française les plus répandus signalons : *Le Cours complet d'apiculture* de Georges Layens et de Georges Bonnier, *le Cours pratique d'apiculture professé au jardin du Luxembourg* de Henri Hamet, la traduction française, par Charles Dadant de l'ouvrage de L.L. Langstroth : *The Hive and the Honey Bee* ainsi que celle de E. Bondonneau de l'ouvrage de A.I. Root : *ABC of Bee Culture*. À ceux-ci, s'en ajoutaient d'autres comme l'indiquent les catalogues du temps de la librairie Beauchemin.

Chez les anglophones, le choix était vaste. À part les deux ouvrages déjà cités, mentionnons : du docteur C.C. Miller : *A Year among the Bees*; de A.J. Cook : *The Bee-Keepers' Guide*; Henry Alley : *Bee-Keeper's Handy Book*; de W.Z. Hutchison : *Production of Comb Honey*; de Quimby : *Mysteries of Bee-Keeping Explained* et des canadiens John H. Thomas, W.F. Clark et de S.H. Mitchell : *The Canadian Bee-Keepers' Guide*, *Bird's-Eye View of Bee-Keeping* et *Bee-Keeper's Catechism*.

Combien de ces livres ont résisté à l'usure du temps? Au Québec, il s'en trouve chez les collectionneurs et chez des antiquaires. Notre richesse collective en livres apicoles anciens est plus importante qu'on ne peut le croire de prime abord. Les plus anciens sont conservés dans la section des livres rares des bibliothèques universitaires de même qu'à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal. La bibliothèque du séminaire de Saint-Hyacinthe en possède quelques-uns. Il ne serait pas surprenant que le musée François-Pilote, de La Pocatière, ainsi que la bibliothèque du séminaire de Québec pourraient nous réserver des surprises. Il serait important qu'un jour quelqu'un fasse l'inventaire de tous ces anciens livres apicoles. C'est une partie de notre patrimoine apicole à découvrir et à préserver.

Expositions

Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, les expositions agricoles étaient très courues. Au même titre que les fêtes religieuses, l'approche du début des travaux saisonniers et de certaines journées de réjouissances comme le Mardi gras, les expositions faisaient partie d'un ensemble d'événements qui réglait la vie dans les campagnes, brisaient le rythme de la vie quotidienne et devenaient pour un certain temps le principal sujet des conversations.

La journée de l'exposition était une grande fête de famille où tout le monde fraternisait, dans une saine émulation. On y conduisait ses plus beaux animaux, on y apportait les meilleurs produits de ses récoltes et les plus beaux objets de l'artisanat domestique. S'il y avait dans la région un fabricant d'instruments aratoires, ce dernier en profitait pour les exposer. Aujourd'hui, il existe bien certaines grandes expositions dites agricoles, mais ce sont plutôt des foires où on trouve de tout et dans lesquelles l'agriculture est reléguée au second rang et l'anonymat de règle.

Nous ignorons si, dans la première moitié du 19^e siècle, il y eut des expositions au Québec. La première que nous connaissons fut tenue à Montréal, le 17 octobre 1850²⁰⁷. Son but était de choisir les exposants pour la grande exposition de l'Industrie de Toutes les Nations, qui fut tenue à Londres en 1851. Dans cette dernière ville, Henry Lyman de Montréal exposa du miel et Joseph Paiement de Saint-Martin, de la cire. Après l'exposition de Londres, ce fut celle de Paris en 1855, où Henry Lyman exposa cette fois-ci de la cire²⁰⁸. L'année suivante, à l'exposition du comté de Terrebonne tenue à Saint-Vincent-de-Paul, le 20 septembre, Louis Paré, qui exerçait aussi le métier de forgeron dans la dite paroisse, exposa du miel²⁰⁹. Si nous signalons cet événement, c'est que Saint-Vincent-de-Paul est la place natale de l'un des auteurs et qu'il a connu des descendants de Louis Paré. C'est du 27 au 30 septembre 1853 qu'eut lieu à Montréal, officiellement, la première exposition organisée par la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada²¹⁰. Elle fut tenue où se trouve aujourd'hui le parc Jeanne-Mance²¹¹.

La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada était l'organisme gouvernemental responsable de la bonne marche de l'agriculture au Québec à cette époque. Une de ses responsabilités était d'organiser chaque année une exposition provinciale. Elle en organisa à Montréal, Québec, Sherbrooke et à Trois-Rivières²¹². Sous la juridiction de la Chambre d'Agriculture, il y avait dans chaque comté une société d'agriculture qui elle aussi en vertu de la loi devait organiser dans son comté une exposition annuelle. Cette exposition pouvait, à tour de rôle, être tenue dans différents villages du comté. On possède aux Archives nationales du Québec les

207 Liste des prix pour l'Exposition d'Industrie de la province tenue à Montréal, jeudi, le 27 octobre 1850.

208 Le Canada et l'Exposition universelle de 1855, rapport par J.C. Taché. La première partie donne les résultats de l'exposition de Londres et la seconde ceux de l'exposition de Paris.

209 *Journal de l'Agriculture et Procédés du Bureau d'Agriculture du Bas-Canada*, octobre 1853.

210 LÉTOURNEAU, Firmin. *Histoire de l'Agriculture au Canada français*, p. 120.

211 Archives de la ville de Montréal, R3282.2.

212 LÉTOURNEAU, Firmin. op. cit. p. 116 s.

archives des sociétés d'agriculture de comté à partir de 1852²¹³. Leur dépouillement permettrait de connaître le nom de plusieurs apiculteurs qui oeuvrèrent au 19^e siècle.

En 1881, 23 sociétés d'agriculture de comtés sur 75 accordaient des prix pour le miel²¹⁴. Ces sociétés oeuvraient dans des comtés où la production du miel était élevée. Un comté faisait exception, celui de Laval. Au recensement de 1891, ce comté était celui qui avait la plus grosse production et la meilleure moyenne par ruche. Paradoxalement, ce ne fut qu'à partir de 1907 que la dite société accorda des prix pour le miel²¹⁵. Fallait-il être membre de la société d'agriculture de son comté pour participer à l'exposition? Nous l'ignorons. Si oui, il faudrait déduire que les apiculteurs du comté Laval boudèrent leur société sur une très longue période. Il se pourrait que le manque d'intérêt de cette société d'agriculture à l'égard de l'apiculture soit d'un tout autre ordre.

Lors de l'exposition de 1893, tenue à Montréal, on se plaignit du peu de sérieux du juge Henri-Eugène Poulin de Marieville, lui-même apiculteur possédant 79 ruches. On lui reprochait de s'être laissé influencer par la quantité aux dépens de la qualité. On rapportait qu'un lot de 500 livres de miel en rayons dont l'operculation était imparfaite, avait été préféré à un petit lot de 20 livres, dont les rayons étaient la perfection même. On le blâmait aussi d'avoir jugé les miels liquides sans les avoir goûtés²¹⁶. Voici les règlements qu'imposait, aux apiculteurs, la compagnie d'exposition de Québec, en 1894²¹⁷ :

Tout miel exposé doit être le produit du rucher de l'exposant.

Les exposants qui vendront du miel pendant l'exposition, (privilège pour lequel il(sic) devront payer un honoraire), ne pourront pas en enlever de leur étalage régulier, mais il leur sera permis d'en avoir une réserve d'où ils pourront tirer le miel vendu.

Les exposants qui vendront du miel en rayon ne pourront pas le diviser en sections; mais il leur sera permis de le vendre en morceaux soigneusement enveloppés dans des sacs de papier-manille ou renfermés dans des boîtes

213 CARON, Louis. *Guide des Archives Gouvernementales*, conservées au centre d'Archives de Québec, p. 13 s.

214 RMA = *Rapport du ministre de l'Agriculture du Québec*, année 1881.

215 Exceptionnellement, les archives de Ville Laval possèdent les procès-verbaux ainsi que les résultats des expositions de la société d'agriculture du comté Laval de 1872 à 1920.

216 CBJ = *Canadian Bee Journal*, October 1893, p. 58.

217 Compagnie d'Exposition de Québec : Exposition provinciale tenue à Québec du 10 au 15 sept. 1894. Liste des Prix et Règlements.

de carton. Les acheteurs sont avertis qu'il (sic) ne devront pas consumer ce miel à l'intérieur des bâtiments, et les vendeurs seront tenus de faire le moins de bruit possible en sollicitant l'achat de leur article.

Les exposants devront avoir complété leurs étalages avant le 10 septembre, à 10 heures a.m. jour de l'ouverture de l'exposition.

Toute infraction à ces règles sera passible de la confiscation du prix accordé.

Les classes dans lesquelles les apiculteurs pouvaient concourir variaient d'une exposition à l'autre. En 1884, à Montréal, on retrouvait sept classes²¹⁸. En 1897, la rédaction du *Journal d'agriculture illustré* se réjouissait de la plus grande importance donnée par la direction de l'exposition de Montréal à l'apiculture, parce que les apiculteurs pouvaient concourir dans quatorze classes²¹⁹. L'année suivante, à l'exposition de Québec, les dirigeants réduisaient à huit le nombre de classes²²⁰.

Participation des apiculteurs anglophones

On ne peut écrire l'histoire de l'apiculture au Québec sans tenir compte de l'apport des apiculteurs anglophones. Comme nous l'avons déjà mentionné, ils furent les premiers à capturer des essaims sauvages dans la région de Missisquoi et à enseigner aux francophones les rudiments de l'apiculture, connaissances que ces derniers ne possédaient pas étant donné que l'apiculture ne s'était jamais pratiquée en Nouvelle-France. Étaient-ils meilleurs que les Canadiens français?

Une étude statistique nous a démontré que la moyenne de production dans les comtés à majorité anglaise n'était pas supérieure à celle des comtés à majorité française. Ils furent les premiers, comme on l'a déjà vu, à fonder une association apicole en 1868 de même qu'une deuxième en 1886. Comme les francophones, leurs tentatives échouèrent. Nous sommes conscients que nous connaissons peu de chose à leur sujet. Pour obvier à notre ignorance, nous avons fait des démarches auprès des quatre sociétés d'histoire des Cantons de l'Est²²¹, de même qu'auprès

218 Liste des prix de l'Exposition agricole et industrielle de la Puissance du 5 au 13 septembre 1884, tenue à Montréal sur le terrain de l'exposition du Mile-End.

219 *Journal d'agriculture illustré*, 15 juillet 1897, p. 17.

220 Compagnie d'exposition de Québec. Listes des prix, règles et règlements. Exposition Provinciale de 1898, 12 au 21 septembre, Québec.

221 Missisquoi Historical Society.
The Eastern Township Historical Society.
Brome County Historical Society.

du professeur Vernon R. Vickery du collège McDonald. Elles furent sans résultat. Deux autres sources pourraient être exploitées : le dépouillement du *Sherbrooke Gazette* qui parut de 1831 à 1908 et celui des rapports des sociétés d'agriculture des comtés anglophones déposés aux Archives nationales du Québec, à Québec.

Pour le moment, nous connaissons quatre apiculteurs anglophones qui se mirent particulièrement en évidence : F.W. Jones de Bedford, Gilbert Wintle de Como, W.E. Brand de Way's Milk (Ayers Cliff) et Percy H. Seluyne d'Ottawa. Même si ce dernier demeurait dans cette ville, il peut être considéré comme ayant oeuvré au Québec. Quant à Jones, même s'il débutait en apiculture vers 1880, nous en reparlerons quand il sera question du 20^e siècle. Les trois autres, tout en étant d'excellents apiculteurs possédant beaucoup d'expérience, avaient en plus de l'érudition, ce qui les mettait dans une classe à part. Entre 1896 et 1900, ils rédigèrent de nombreux articles dans *The Family Herald and Weekly Star* de Montréal. À partir de 1874, ce journal publia de nombreux articles sur l'apiculture, dont plusieurs extraits de revues et de journaux agricoles américains. Ces articles étaient dus à la plume des meilleurs apiculteurs américains dont W.L. Hutchison.

Auparavant, un autre journal anglophone de Montréal, *The Montreal Witness*, de 1846 à 1859, publia lui aussi de nombreux articles apicoles dont plusieurs écrits par le Révérend W.F. Clarke²²². Par la suite, le journal délaissa peu à peu le domaine de l'information agricole en général. Quant à Gilbert Wintle et Perry Seluyne, en plus de leurs articles dans *The Family Herald and Weekly Star*, ils prononcèrent plusieurs conférences devant « The Pomological And Fruit Growing Society »²²³ dont plusieurs membres étaient apiculteurs. En 1899, Gilbert Wintle publia un petit traité sous le titre « *Modern Bee Keeping* ».

Les sources de renseignements des apiculteurs anglophones étaient de trois ordres. Au même titre que les francophones, ils puisèrent dans les différents journaux agricoles publiés ou financés par les autorités agricoles du Bas-Canada et, après 1867, par celles de la province de Québec. Tout ce qui était publié en français l'était intégralement en anglais et vice-versa, c'est ce qui explique que parfois au cours de ce travail nous nous référons au texte anglais, faute d'avoir pu consulter celui en français.

Compton County Historical and Museum Society.

²²² HARNOT, J.H.. p. 29.

²²³ Voir rapport Société de pomologie et culture fruitière, 1897, 1898, 1899, 1900, voir cahier II, 1863.

Les apiculteurs anglophones du Québec purent aussi compter sur des revues venant de l'Ontario. Dès sa fondation en 1864, *The Canada Farmer* publiait dans chaque numéro des articles sur l'apiculture dus à la plume de J.H. Thomas et du Rév. F.W. Clarke. En 1866, J.H. Thomas publiait : *The Canadian Bee Keeper's Guide*, qui pour l'époque était à la fine pointe des connaissances apicoles. La Bibliothèque nationale du Québec en possède un exemplaire. Ce ne sera qu'en 1881, au Québec, que J.B. La Montagne publiera un ouvrage semblable. En 1885, D.A. Jones de Beetown, Ontario, fonda *The Canadian Bee Journal* auquel, durant les premières années, d'éminents apiculteurs américains collaborèrent. En provenance des États-Unis, ils purent puiser dans : Hutchison, Quimby, Langstroth, Root, Doolittle, Cook, Alley, de même dans *ABJ (American Bee Journal)* fondé en 1861 et, à partir de 1873, dans le *GBC (Gleanings Bee Culture)* et dans plusieurs autres revues disparues depuis²²⁴. Gilbert Wintle, qui avait débuté en apiculture à l'âge de 11 ans, prononçait, en 1904, une conférence en français devant la Société de pomologie et de culture fruitière de la province de Québec. Le titre de la conférence était : La vieille ruche et la moderne²²⁵.

Nous croyons qu'au cours du 19^e siècle il y eut peu d'échanges entre apiculteurs francophones et anglophones. Si on fait exception de quelques anglophones qui s'impliquèrent au début de la fondation de la Société d'apiculture de la province de Québec, en 1884, et de F.W. Jones dans l'ensemble, les deux solitudes cheminèrent côte à côte, s'ignorant mutuellement.

Perles

Complétons cette partie de l'histoire de l'apiculture au Québec sur une note humoristique. Il ne faudrait pas y voir de notre part le moindre grain de malice et

²²⁴ HUTCHINSON, W.Z. *Advanced Bee Culture*, Flint, Mich, The Review Print, 1891.
 QUIMBY, Moses. *Mysteries of Beekeeping Explained*, N.Y., C.M. Saxton, 1853.
 LANGSTROTH, L.L. *Hive and Honeybee*, 1853, révisé par C. Dadant en 1888, Dadant & Son, Hamilton.
 ROOT, A.I. *ABC of Bee Culture*, A.I. Root, Medina, 1877.
 DOOLITTLE, G.M. *Method of Rearing Queen*, Marlboro, Mass., E.L. Pratt, 1887.
Scientific Queen Rearing
 COOK, A.J. *Manuel of Apiary*, Lansing, Mich., W.S. George & Co, 1876.
 ALLEY, Henry. *Beekeeper's Handy Book or Twenty-two Years Experience in Queen Rearing*, Wenham, Mass, 1883.
 PELLETT, Frank. *History of American Beekeeping*, Cah. XV - XVI - XVII - XVIII, Ames, Iowa, Collegiate Press, 1938.

²²⁵ *Rapport de la Société de pomologie et de culture fruitière de la province de Québec*, 1904, p. 61-66.

d'ironie dont le but serait d'abaisser et d'humilier nos prédécesseurs. Ce qui pouvait s'enseigner et se pratiquer au Québec n'était pas plus mauvais que ce qui se faisait ailleurs et bien souvent les apiculteurs appliquaient ce qu'ils lisaient dans des revues étrangères. Voici quelques-unes de ces perles :

En parlant de l'odeur des ruches :

L'odeur qui provient de la moisissure et de l'humidité se détruit facilement par l'eau bouillante. Comme l'odrat des abeilles est beaucoup plus exquis que le nôtre, elles sont souvent affectées d'une manière désagréable par l'odeur d'une ruche qui nous paraît ne pas en avoir. Dans ce cas si l'eau bouillante est inutile, on peut avoir recours à l'urine: celle qui est un peu corrompue est préférable pour cet emploi²²⁶.

Au sujet de la dysenterie :

Étendre de la paille propre face à la ruche. Quand elle est trop salie par les excréments la changer. Quand le bout des antennes et la partie antérieure de la tête deviennent d'un jaune pâle, ce qui constitue un état de maladie, un grand nombre d'apiculteurs admettent qu'un peu de vieux vin dans lequel on fait fondre une petite quantité de sucre, et placé à côté de la ruche, suffit pour en arrêter le progrès, soit pour le supprimer entièrement²²⁷.

En traitant des soins à donner aux abeilles en mai :

Il est important de remplir les rayons vides avec du miel délayé dans du vin²²⁸.

Que recommandait-on comme nourrissage?

En quoi consistent les provisions que l'on doit donner aux abeilles? Le miel convient mieux que toute autre substance: cependant on peut le remplacer par de la cassonade, du sucre raffiné, de la glucose, des sirops de fruits, enfin par toute matière réduite à l'état de consistance par l'évaporation²²⁹.

²²⁶ La Gazette des Campagnes, 2 avril 1885, p. 261.

²²⁷ Ibid., 7 février 1889, p. 100.

²²⁸ La Revue agricole, manufacturière, etc., mai 1867, p. 241.

²²⁹ Ibid., décembre 1860, p. 91.

Moyen simple de combattre la vermine :

*Aussitôt qu'on s'aperçoit qu'il y a des rats ou des souris dans l'appartement où sont les abeilles, il faut y mettre un bon chat*²³⁰.

Avant de faire le saut dans le 20^e siècle, quelle conclusion peut-on tirer? Dans le numéro du 15 novembre 1896 du *Journal d'agriculture illustré*, s'adressant au Conseil d'agriculture, Henri Nagant, un de ses rédacteurs, écrivait :

L'élevage des abeilles et la production du miel présente (sic) plusieurs avantages sérieux que nous ne devons pas négliger. L'apiculture a fait ses preuves dans la province et déjà un bon nombre d'apiculteurs se livrent avec grand succès à la production du miel et de la cire. Il est temps d'instituer aussi des concours pour les ruchers les mieux installés et les plus productifs.

Ce témoignage, à toutes fins utiles, démontre qu'à l'aurore du 20^e siècle l'apiculture n'avait pas encore pris sa place dans l'organisation agricole du Québec.

230 BELLEROSE, L.H. op. cit. p. 54.

CHAPITRE 5

Apport du gouvernement fédéral

À cette étape de notre exposé historique, il est dans l'ordre des choses de consacrer un chapitre à la contribution du gouvernement fédéral au développement de l'apiculture au Québec. En vertu de l'Acte constitutionnel de 1867, l'agriculture au Canada est un pouvoir partagé entre le gouvernement fédéral et celui des provinces. C'est en raison de cette mesure constitutionnelle que le gouvernement fédéral, en 1913, s'impliqua dans le domaine de l'agriculture. Le 24 janvier 1913, le ministre fédéral de l'Agriculture présentait, à la Chambre des communes, un projet de loi intitulé : « *Loi d'instruction agricole* », laquelle était sanctionnée le 6 juin suivant¹. Par cette loi, le gouvernement fédéral s'engageait à mettre à la disposition des provinces la somme de dix millions de dollars. Chaque province reçut sa part, échelonnée sur une période de dix ans au prorata de sa population. Dans les règlements, accompagnant la loi, les activités faisant l'objet de l'entente étaient énumérées. Pour le plus grand bien de l'apiculture québécoise, cette dernière était mentionnée.

C'est ainsi qu'entre 1914 et 1924 le gouvernement fédéral injecta aux alentours de 75 000 à 80 000 \$ pour le développement de l'apiculture québécoise. Quant au gouvernement du Québec, cette participation du gouvernement fédéral l'obligea à établir une structure pour encadrer les activités apicoles. Pour ce faire, on engagea, en 1915, Cyrille Vaillancourt comme responsable de ce nouveau service. Chaque année, durant la durée de l'entente, le ministre québécois de l'Agriculture remettait à son homologue fédéral un rapport détaillé sur la façon dont l'argent avait été dépensé. Ceci permet d'apprendre que, pour l'année 1915, le salaire et les dépenses de Cyrille Vaillancourt s'élevaient à 1 234,02 \$ et que, pour l'inspection des ruchers, le docteur L.J. Comiré avait reçu 1 066,55 \$, Elzéar Girard 1 021,60 \$, Bernard Brissette 1 016,70 \$, A.A. Comiré 792,55 \$ et Luc Dupuis 509,86 \$, plus une somme de 438,50 \$ pour des conférences².

¹ *La Gazette agricole du Canada*, janvier 1914, vol.1, n° 1, p. 32.

² *Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada pour l'année 1916.*

Fondation des fermes expérimentales

En 1886, le gouvernement fédéral établissait une ferme expérimentale³ à Ottawa et une autre à Brandon, au Manitoba, en 1888. À Brandon, on y gardait des abeilles dès l'année suivante. C'était la première tentative du ministère fédéral de l'Agriculture en apiculture⁴. À la session parlementaire de 1894, le ministre fédéral de l'Agriculture déclarait :

Les données que j'ai eues de mon département pendant la saison dernière sur le commerce du miel et l'exploitation des abeilles, me porte à croire que l'on devrait donner à cette industrie beaucoup plus d'attention qu'elle n'en a reçu jusqu'à présent. J'appelle donc l'attention là-dessus, pour que l'on multiplie chez-nous les ruches afin d'accroître la production annuelle et l'exportation du produit⁵.

L'année suivante, dans son rapport annuel, il écrivait :

Le Secrétaire d'État m'a communiqué le printemps dernier, une lettre de M. Petit, de Belmont (Ontario), représentant une association d'apiculteurs sur la nécessité de prévenir, par une mesure législative, l'adultération de ce produit et la vente du faux miel.

Le ministre renchérisait :

Après avoir bien considéré les choses, j'ai autorisé l'établissement, à la ferme expérimentale centrale, d'un rucher, afin que l'on puisse obtenir par des observations sur place des données sûres qui seront rendues publiques⁶.

Ici, il faut ajouter qu'à l'époque il était de pratique courante de falsifier le miel en le mélangeant à du glucose ou à du sirop de canne et même le marché de Montréal n'échappait pas à cette supercherie⁷. On peut constater que c'est sur la pression des apiculteurs de l'Ontario que le gouvernement fédéral s'engagea sérieusement,

³ *Les fermes expérimentales fédérales, un demi-siècle de progrès 1886-1936*, Ottawa, 1939, p. 19.

⁴ L'ARRIVÉE, J.C. *Canadian Beekeeping*, Bee research by Agriculture Canada, vol. 11, n° 3, 1984.

⁵ *Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, année 1894.*

⁶ *Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada pour l'année 1895.*

⁷ *Rapport du comité spécial permanent de l'agriculture et de la colonisation, séance du 1 juin 1904.*

en 1893, dans l'étude de l'apiculture et au resserrement des normes de mise en marché du miel.

Premières expériences à la ferme expérimentale d'Ottawa

Pour se conformer au désir du ministre, un petit rucher fut établi à Ottawa, dont la direction fut confiée à John Fixter, contremaître de la ferme expérimentale. Ce dernier entreprit aussitôt des expériences sur les différentes sortes de feuilles de cire gaufrée alors en usage, sur l'hivernage extérieur, sur la valeur du sirop de sucre comme réserve hivernale, sur le traitement de la loque selon la méthode McEvoy, sur la flore mellifère, sur les dommages causés par la fausse teigne, sur la valeur des reines italiennes et sur le coefficient d'eau dans le miel. Il poursuivit une expérience pour prouver que les abeilles n'endommageaient pas les fruits, ce que plusieurs producteurs prétendaient tout en engageant des poursuites judiciaires contre les apiculteurs⁸. C'est en parcourant les rapports du comité spécial permanent de l'Agriculture et de la Colonisation pour les années 1903, 1904 et 1905, que l'on peut suivre tout le travail effectué par John Fixter.

Après son départ, en 1907, le rucher fut confié à D. D. Gray, assisté de C.A. Burside et, en 1911 et 1912, par J.I. Beaulne. Ces derniers poursuivirent le travail commencé par leur prédécesseur⁹. Voici quelques notes biographiques sur Joseph-Isidore Beaulne. En 1903, il fréquenta l'Institut agricole d'Oka et s'initia à l'apiculture. Entre 1908 et 1914, il travailla à Ottawa à la division de l'entomologie du ministère fédéral de l'Agriculture. Muté à Montréal, en 1914, comme inspecteur des plantes et des produits horticoles en provenance de l'extérieur du Canada, il y demeura jusqu'en 1937. Durant son séjour à Montréal, il garda des abeilles au point de posséder à un certain moment un rucher de 160 ruches. Par la suite, il habita Québec et garda un rucher sur le chemin Ste-Foy tout en s'impliquant dans l'*Association des apiculteurs de Québec*, dont il devint un des directeurs¹⁰.

Nomination de F.W.L. Sladen

En 1910, le docteur C. Gordon Hewitt fut nommé entomologiste du Dominion du Canada. Croyant dans l'avenir de l'apiculture au Canada, il recommanda l'engage-

⁸ GOODERHAM, C. B. *Le service de l'apiculture, origine et premiers travaux. Les fermes expérimentales. Ce qu'elles sont. Ce qu'elles ont fait*, Ottawa, 1924.

⁹ *Id.*, *op. cit.*

¹⁰ *L'Abeille & L'Érable*, novembre 1953, p. 142-143.

ment d'un apiculteur expert pour s'occuper de la recherche apicole à Ottawa. Ce fut le chercheur anglais F.W.L. Sladen qui décrocha le poste¹¹. Ce dernier possédait une grande réputation comme entomologiste. En 1912, il avait publié une étude de 213 pages sur les bourdons, intitulée : « *The humble-bee* ». Ses connaissances étaient loin de se limiter à ce sujet. En 1905, il avait publié un ouvrage sur l'élevage des reines, réédité, en 1913, augmenté de deux études, l'une sur la glande Massaroff et l'autre sur la façon dont les abeilles et les bourdons récoltent le pollen. Sladen demeura en poste de 1912 à 1921. Il décéda subitement le 10 septembre 1921¹². Ce fut Charles B. Gooderham, lui aussi d'origine anglaise, qui lui succéda. Il était diplômé du collège MacDonald et à l'emploi du ministère de l'Agriculture du gouvernement fédéral depuis 1912. À sa retraite en 1949, C. A. Jamieson le remplaça. À la suite du décès de ce dernier, en 1958,¹³ on nomma pour remplir le poste l'Américain Thomas A. Gochenauer, en 1961. celui-ci prit sa retraite en 1985¹⁴.

En 1924, en plus de la ferme centrale d'Ottawa, il y avait au Canada 20 fermes expérimentales où on gardait des abeilles. Ce nombre était réduit à quatre en 1966 et aujourd'hui, il ne reste que celle de Beaverlodge en Alberta¹⁵. Toutes ces expériences apicoles permirent de connaître les meilleures méthodes à employer pour obtenir le maximum de rendement dans diverses régions du Canada. On fit des observations sur le temps de la floraison de la flore locale, sur les différentes sources de nectar, leur durée, leur densité ainsi que des relevés sur les conditions climatiques¹⁶. Tous ces renseignements furent colligés et publiés dans le Rapport courant de l'apiculteur du Dominion. Au début, ce rapport était annuel, le premier remontant à l'année 1915. Jusqu'en 1930, sa parution semble être assez régulière. Par la suite, son contenu couvre plusieurs années et le dernier fut publié en 1953. Avec la nomination du docteur Thomas A. Gochenauer, on aurait pu croire à la reprise de la publication de ce rapport. En dépit de nombreuses demandes des apiculteurs, ce dernier se contenta de publier sporadiquement dans *L'Abeille et*

11 L'ARRIVÉE, J.C.M. op. cit.

12 *Id.*, op. cit.

13 *Id.*, op. cit.

14 GOCHENAUER, T.A.. *Canadian Beekeeping*, vol. 14, n° 16, 1988. Notes on Bee research at the Ottawa Research Station 1959-1985.

15 L'ARRIVÉE, J. M.. op. cit.

16 *Id.*, op. cit.

L'Érable des rapports succincts sur les expériences entreprises au rucher de la ferme centrale d'Ottawa.

Publications du gouvernement fédéral

Entre les années 1914 et 1924, le ministère fédéral d'Agriculture publia *La Gazette agricole du Canada*, dans laquelle on retrouve plusieurs articles sur l'apiculture. Une autre initiative du ministère en question fut la publication de brochures pouvant contenir jusqu'à une cinquantaine de pages. Les principales furent, en 1912, *L'abeille et la production du miel* de C. Gordon Hewitt et *Les abeilles et la conduite du rucher* de F.W.L. Sladen. En 1920, ce dernier publia *L'hivernage des abeilles au Canada*. Ces deux dernières brochures furent révisées par Gooderham et connurent plusieurs rééditions.

Recherches sur les fermes expérimentales fédérales

Concernant les fermes expérimentales fédérales dont il est question ci-dessus, le Québec ne fut pas négligé à cet égard. En 1915, les fermes de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de Pont-Rouge possédaient un rucher. En 1917, c'était au tour des fermes expérimentales de La Ferme¹⁷ et de Lennoxville¹⁸ d'expérimenter sur les abeilles; elles le firent jusqu'en 1935¹⁹. Après la fermeture de la ferme expérimentale de La Ferme, en 1935, on ouvrit celle de Normandin où un rucher existait en 1952²⁰. Durant la décennie soixante, on entreprit à la ferme de l'Assomption une expérience concernant la différence de rendement entre des ruches hivernées et des paquets d'abeilles; les résultats ne furent jamais publiés. Comme certains facteurs inhérents à ce genre d'expérience n'avaient pas été respectés, les docteurs Gochenauer et L'Arrivée jugèrent les résultats peu probants.

Élevage des reines

En 1913, F.W.L. Sladen cherchait un endroit isolé pour élever des reines italiennes de race pure. Il crut que Kazubazua, à une quarantaine de milles au nord de Hull, serait un endroit idéal. Insatisfait des résultats, il poussa une pointe jusqu'au Lac

17 *Id.*, op. cit.

18 L'ARRIVÉE, J.C.M. op. cit.

19 *Les fermes expérimentales, un demi-siècle 1886-1936*, 1939, p. 25.
L'Abeille et L'Érable, février, mars, avril 1934.

20 Station expérimentale fédérale, Normandin, Qué; rapports d'activités 1947-1952.

serait un endroit idéal. Insatisfait des résultats, il poussa une pointe jusqu'au Lac Saint-Jean où ceux-ci ne furent pas meilleurs. En désespoir de cause, Sladen déménagea son rucher de fécondation à Duck Island situé dans la partie est du lac Ontario²¹. Ce fut là qu'il décéda subitement le 10 septembre 1921.

Rôle joué par la ferme expérimentale fédérale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Avant de terminer ce chapitre, consacrons quelques lignes pour souligner le rôle joué par la ferme expérimentale fédérale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière auprès des apiculteurs du Québec. Son ouverture remontait à 1910. Dès le début, on y garda des abeilles en vue de développer l'apiculture dans la région et d'enseigner les meilleures méthodes d'exploitation d'un rucher. À cette époque, sur les fermes expérimentales, le soin des abeilles dépendait de l'apiculteur qui devait cumuler les deux fonctions²². Malgré sa bonne volonté, souvent ses connaissances apicoles ne correspondaient pas au genre de recherches qu'on lui demandait d'exécuter. À Sainte-Anne-de-la-Pocatière, pour obvier à cette situation, on engageait, en 1922, Victor Chercuite, alors âgé de 36 ans. Celui-ci était né à Paris, en 1886 et venait s'établir au Canada en 1905. Son premier travail fut celui d'apiculteur chez les pères Jésuites de Saint-Boniface au Manitoba. En 1908, on le retrouvait à Beauport près de Québec, exploitant son propre rucher. En 1910, il s'impliquait dans le milieu apicole de la région de Québec en devenant membre fondateur de l'Association des apiculteurs de Québec, dont il fut le secrétaire-trésorier jusqu'en 1930. En 1918, il était nommé inspecteur des ruchers, tâche qu'il accomplira jusqu'à son engagement par le ministère de l'Agriculture du Canada en 1922.

À ce moment-là, le rucher de la ferme de Sainte-Anne-de-la-Pocatière comprenait 26 colonies. Victor Chercuite en hiverna 46, qui sortirent toutes vivantes de leur quartier d'hivernage au printemps suivant. Tout au cours de sa carrière, il entreprit 37 projets de recherche²³. En 1947, en collaboration avec le docteur Bertrand Forest, Victor Chercuite publia un compte-rendu de 25 ans de recherches apicoles à Sainte-Anne-de-la-Pocatière²⁴. C'est une brochure de 37 pages fort utile pour un chercheur en histoire de l'apiculture au Québec. Dans son travail, Victor Chercuite fut assisté, à

²¹ L'ARRIVÉE, J.C.M. op. cit.

²² SLADEN, F.W.L. *Rapport du service de l'apiculture année terminée le 31 mars 1915*.

²³ VAILLANCOURT, Cyrille. *L'Abeille & L'Érable*, vol. XXI, n° 2, 1952, p. 27.

²⁴ CHERCUITE V., FOREST, B. : Canada, ministère de l'Agriculture, service des fermes expérimentales, compte-rendu de vingt-cinq ans de recherche (1923-1947) à la station expérimentale fédérale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, M - 13373-2; 50.

exerçait en même temps la direction du département d'horticulture de la ferme. Après la retraite de Victor Cherquite, le docteur Forest prit la charge du rucher²⁵ qu'il conserva jusqu'à sa démission, en 1960, comme chercheur attaché à la ferme de Sainte-Anne-de-la-Pocatière²⁶.

Quant à Jean-Baptiste Blanchette, il fut engagé, en 1952, pour assister le docteur Forest, qu'il remplaça après la démission de ce dernier. Plusieurs apiculteurs québécois se souviennent très bien de Jean-Baptiste Blanchette. Homme plutôt timide, il était toujours disponible et prêt à rendre service. Il ne manqua jamais d'assister aux congrès d'apiculteurs tenus soit à Montréal, soit à Québec. Comme ses deux prédécesseurs, il publia dans *L'Abeille & L'Érable* le résultat de ses recherches toujours accompagné de judicieux conseils. Il contribua aussi à l'établissement d'un rucher à l'Institut de technologie agricole de La-Pocatière. Lorsque le ministère de l'Agriculture du Québec y donna des cours d'apiculture durant la décennie soixante-dix, il fut invité à titre de professeur²⁷ et prit sa retraite en 1978²⁸.

Avec la fermeture du rucher de la ferme de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, au début de la décennie soixante-dix et la mise à la retraite du docteur Gochenauer, en 1985, se terminait 70 ans de collaboration entre les apiculteurs du Québec et le ministère fédéral de l'Agriculture. Il reste bien un lien fort tenu, qui est celui de l'application au Québec, par le ministère fédéral d'Agriculture, de la loi des épizooties. Sa perception par les apiculteurs étant semblable à celle de l'impôt sur le revenu, tous et chacun la redoutent et au besoin essaient de la contourner.

Maintenant, toute la recherche apicole du ministère fédéral de l'Agriculture est concentrée à Beaverlodge, en Alberta, à des milliers de kilomètres du Québec. C'est tellement loin qu'on est en droit de se demander si ceux qui y travaillent connaissent l'existence du Québec!

²⁵ LACOURCIÈRE, Henri. *L'Abeille & L'Érable*, vol. XXVI, n° 10, décembre 1957, p. 156.

²⁶ *Rapport de recherche 1956-1966* : Station de recherche, La Pocatière p. 3.

²⁷ FOURNIER, Jean-Yves. *L'Abeille*, vol. 1, n° 3, novembre 1980, p. 6.

²⁸ *Id.*, op. cit.

CHAPITRE 6

1900-1908

Prise de conscience

Au début du 20^e siècle, l'apiculture québécoise était en progression par rapport à la décennie précédente. Ceci se traduisit par une augmentation d'environ 35 % du nombre de ruches. En 1901, on recensait 65 986 colonies en regard de 48 418 en 1891. Cependant, la moyenne de production par ruche était sensiblement la même: 16,53 livres en 1901 et 15,16 en 1891¹. En dépit du net retard de l'apiculture québécoise, il s'y trouvait de bons apiculteurs, dont le rendement était supérieur à celui indiqué dans le recensement de 1901. Prenons comme exemple Jacques Verret de Charlesbourg qui, en 1901, obtenait une moyenne de 84 livres par ruche². Malheureusement, ce n'était pas le cas de la majorité. La routine, le manque d'informations, les méthodes archaïques, comme l'emploi de la ruche à rayons fixes et l'analphabétisme, peuvent expliquer le pauvre rendement. À part l'analphabétisme, qui découlait de la pratique du temps de retirer les garçons de l'école dès qu'ils pouvaient aider sur la ferme, le Conseil d'agriculture de la province de Québec avait sa part de responsabilité.

Le Conseil d'agriculture de la province de Québec

Ce Conseil était un organisme gouvernemental, fondé en 1869, formé de 23 membres et dont les pouvoirs étendus s'exerçaient à tous les domaines agricoles. Au sujet de leur mainmise sur tout, voici ce qu'en pensait Firmin Létourneau : « *Cette montagne de pouvoirs enfantera-t-elle plus qu'une souris.* »³ Le Conseil possédait bien un journal pour diffuser les connaissances agricoles, mais l'apiculture en était le parent pauvre. Cette carence était tellement flagrante qu'en 1896 un groupe d'agronomes réunis à Québec demandaient au Conseil d'agriculture d'accorder un peu plus d'attention à l'apiculture⁴. En réponse, le Conseil demandait aux différentes sociétés d'agriculture de comté d'encourager, à leurs expositions

1 Recensement du Canada.

2 *Canadian Bee Journal*, novembre 1901, p. 114.

3 LÉTOURNEAU, Firmin. *Histoire de l'Agriculture*, (Canada français) 1959, p. 152.

4 *Journal d'agriculture illustré*, 15 novembre 1896, p. 83.

annuelles, la présentation des produits de la ruche et de leur accorder des prix comme aux autres productions⁵. La réponse fut mitigée et plusieurs sociétés passèrent outre à la demande du Conseil d'agriculture.

L'Ontario prend le devant

Pendant qu'au Québec chaque apiculteur se débrouillait comme il le pouvait, que se passait-il en Ontario? Depuis 1880, les petites associations de comtés s'étaient regroupées au sein de l'*Ontario Beekeepers' Association*⁶. L'année suivante, l'*Ontario Agricultural Commission* convoquait leurs dirigeants pour s'enquérir de l'état de l'apiculture en Ontario et de ses besoins⁷. En 1885, P.A. Jones de Beeton fondait le *Canadian Bee Journal*⁸. En 1891, le gouvernement ontarien adoptait une loi pour combattre la loque et nommait William McEvoy inspecteur⁹ et R.F. Hotermann commençait à donner des cours d'apiculture au collège de Guelph¹⁰.

Famille Dupuis

En dépit du net retard du Québec en apiculture, ce fut un apiculteur québécois qui gagna, à l'exposition de Paris, en 1900 et à celle de Glasgow, en 1901, le premier prix dans la catégorie miel¹¹. Ce fut à partir de ce moment-là que Luc Dupuis devint une sommité parmi les apiculteurs québécois, sa renommée franchissait les limites du comté de L'Islet. Avant ce succès, seule la population du village de Saint-Roch-des-Aulnaies savait qui était Luc Dupuis. Dans son village natal, c'était un notable ainsi que son père Jean-Baptiste et son frère Auguste.

⁵ *Ibid.*, 84-85.

⁶ ARNOTT, J. H. *Early History of Beekeeping in Ontario*, 1942, p. 33.

⁷ Canadian Farming in Encyclopaedia of Agriculture, being the report of the Ontario Agricultural Commission.

⁸ ARNOTT, J.H. *op. cit.* p. 46.

⁹ PELLET, Frank C. *History of American Beekeeping*, 1938, p. 192.

¹⁰ KNIGHTLEY, Mimie. *Gleaning in Bee Culture*, February 1958, p. 89 s.

¹¹ PÈRE CLAUDE, o.c.r. *L'Abeille & L'Érable*, février 1946, p. 23.

En 1879, Luc Dupuis gagnait le premier prix du concours des Terres bien tenues¹². En 1880 et 1881, il était vice-président de la Société d'agriculture de l'Islet¹³. Il avait aussi la réputation d'être un excellent sucrier. Il possédait une érablière dont il entaillait 10 000 érables¹⁴. Malgré sa réputation de bon sucrier, ses produits de l'érable exposés tant à Paris qu'à Glasgow n'attirèrent pas l'attention des juges¹⁵. En fut-il surpris, on peut le croire?

L'histoire rapporte qu'il gardait des abeilles depuis 1875¹⁶. À l'exposition annuelle du comté de l'Islet concourut-il chaque année ? À cette époque, dans les résultats, on ne mentionnait que les trois premiers gagnants. Ce ne fut qu'en 1884 que Luc Dupuis obtint un prix en se classant troisième¹⁷. Au cours de ces années-là, les deux grands champions du comté de l'Islet étaient Louis Lapointe de Saint-Jean-Port-Joli et Alexis Blais de Saint-Aubert. Le recensement de 1891 rapporte qu'il était marié à une Française et avait deux fils : Luc, âgé de 19 ans et Jules, de 16 ans. De plus, il avait à son service deux employés et une servante âgée de 19 ans. Comme ce document l'indique, c'était un cultivateur plutôt à l'aise. Cette aisance lui permit de voyager en Europe et en Afrique du Nord¹⁸. Il décédait le 7 juin 1928, à Saint-Roch-des-Aulnaies, âgé de 82 ans¹⁹.

Quant à son frère Auguste, il connut une vie professionnelle bien remplie. Tour à tour et parfois simultanément, il fut marchand, cultivateur, pépiniériste, apiculteur, directeur de la station expérimentale provinciale d'arbres fruitiers du village de Saint-Roch-des-Aulnaies²⁰. En 1891, il fut un des commissaires canadiens de l'exposition de la Jamaïque²¹. À celle de Chicago, en 1893, il était désigné par le

¹² RMA = Rapport du ministre de l'Agriculture du Québec, 1879.

¹³ *Ibid.*, 1880-1881.

¹⁴ *Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, janvier 1909, p. 510.

¹⁵ *Le Cultivateur*, 23 août 1900, p. 5.

¹⁶ *Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, septembre 1909, p. 60.

¹⁷ *La Gazette des Campagnes*, 23 octobre 1884, p. 87.

¹⁸ *Journal d'agriculture et d'horticulture*, janvier 1907, p. 323; avril 1908, p. 317.

¹⁹ *L'Abeille & L'Érable*, juillet 1928, p. 79.

²⁰ *Rapport du ministre de l'Agriculture*, 1891.

²¹ *La Gazette des Campagnes*, 23 octobre 1890, p. 350.

gouvernement de la province de Québec pour choisir les produits horticoles et laitiers devant y être exposés²². Concernant celle de Paris, en 1900, il y exerça la fonction de secrétaire de la Commission canadienne en plus d'y présenter une conférence au congrès international d'horticulture et de pomologie, qui profita de l'occasion pour y tenir ses assises²³. Pour terminer ce long *curriculum vitae*, ajoutons qu'il fut aussi membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec. Il décéda, en 1923, à Saint-Roch-des-Aulnaies, âgé de 83 ans²⁴.

Terminons cette ébauche de biographie de la famille Dupuis par celle de leur père. Jean-Baptiste Couillard-Dupuis était né à Montmagny le 24 août 1814. Il épousait à Rivière-Ouelle, le 4 avril 1837, Justine Letellier²⁵. Cette dernière était la soeur de Luc Letellier de Saint-Just, qui tour à tour fut conseiller législatif, ministre de l'Agriculture sous l'Union, sénateur en 1867 et lieutenant-gouverneur de la province de Québec en 1876. Il décédait à Rivière-Ouelle, le 28 janvier 1881²⁶.

Jean-Baptiste Dupuis passa sa vie à Saint-Roch-des-Aulnaies où il fut cultivateur et marchand. De 1878 à 1881, il fit une courte incursion en politique en étant député du comté de L'Islet à Québec. Il était beau-père de Pamphile-Gaspard Verreault, député provincial de 1867 à 1875 et grand-père de Louis-Auguste Dupuis, lui aussi député à l'Assemblée législative de 1909 à 1912²⁷. Jean-Baptiste mourut à Saint-Roch-des-Aulnaies, le 13 août 1889, âgé de 74 ans et 11 mois²⁸. Comme famille honorable, on ne peut mieux. Une telle honorabilité ne pouvait que bien servir!

Conférenciers apicoles

Ce fut en 1902 que Luc Dupuis commença à parcourir le Québec à titre de conférencier agricole²⁹. Ils furent plusieurs à accomplir ce travail qui consistait à

²² *Ibid.*, op. cit.

²³ Archives nationales du Québec, Délibération Conseil agri. P.Q., 24 octobre 1900.

²⁴ *Journal agri. et hort.*, 10 avril 1923.

²⁵ *Répertoire des parlementaires québécois, 1867-1978*, p. 141.

²⁶ *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI, p. 572 s.

²⁷ *Répertoires des parlementaires québécois : 1867-1978*, p. 194, 579.

²⁸ *Ibid.*, p. 141.

²⁹ Archives nationales du Québec, Département de l'Agriculture, index des lettres reçues, 1902.

traiter lors de ces conférences de tous les domaines de l'agriculture³⁰. Ces conférenciers étaient des personnes qui connaissaient l'agriculture en théorie ou des cultivateurs plus instruits que la moyenne et dont l'entreprise agricole était florissante. Jusqu'à ce jour, l'histoire n'en connaît que trois qui étaient en mesure de traiter d'apiculture : Luc Dupuis, William A. Oswald de Saint-Augustin (Mirabel) et Charles Péloquin de Saint-Hyacinthe. Comme à eux trois, ils ne pouvaient suffire à la tâche, une demande était adressée au Conseil d'agriculture, en 1904, pour que plus de conférenciers traitent d'apiculture³¹.

Revenons au Conseil d'agriculture de la province de Québec. À la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, deux membres bien au courant des besoins de l'apiculture y siégeaient³². C'était Auguste Dupuis, apiculteur à ses heures³³ et Charles Péloquin, membre fondateur, en 1884, de l'ex-association des apiculteurs de la province de Québec. Quant à Auguste Dupuis, il assura la présidence du Conseil entre 1888 et 1904. Aujourd'hui, avec ces deux hommes en place, on s'explique mal l'indifférence du Conseil à l'égard de l'apiculture. Pourtant, ce n'était pas l'intérêt pour l'apiculture qui faisait défaut. Les journaux du temps dans leur section agricole et en particulier *Le Cultivateur*, qui en dépit de son nom était un journal d'information générale, accordaient beaucoup d'importance à l'apiculture. Peut-être que le Conseil d'agriculture jugeait-il que cette suppléance des journaux était suffisante? Elle ne l'était pas.

Le premier à s'occuper de la loque fut E. Caste, secrétaire de la Société d'industrie laitière de Saint-Hyacinthe. En effet, en 1902, il mettait en vente un texte de 44 pages traitant de la loque. C'était une traduction par le Suisse Édouard Bertrand de l'ouvrage du professeur F.C. Harrison de Guelph titré : « *Foulbrood of Bees* »³⁴. Quant à la librairie Beauchemin de Montréal, depuis 1898, elle vendait quelques ouvrages apicoles³⁵.

En 1906, le Conseil d'agriculture se décidait d'agir et passait la résolution suivante:

³⁰ *Le Cultivateur*, 3 février 1906.

³¹ *Ibid.*, 13 février 1904.

³² ANQ, Délibérations Conseil de l'agri. P.Q.

³³ *La Gazette des Campagnes*, 11 octobre 1883, p. 85; 23 octobre 1884, p. 87.

³⁴ *Journal agri & hort.*, 22 février 1902, p. 366.

³⁵ *Almanach du Peuple*, Beauchemin, 1898.

Attendu que l'un des moyens employés par le Gouvernement de la Province de Québec pour répandre la science agricole dans nos campagnes a été la distribution de livres traitant de sujets spéciaux et que cette distribution a attiré l'attention des cultivateurs sur l'importance de ces sujets;

Attendu que dans la Province d'Ontario, un grand nombre de cultivateurs s'adonnent à l'apiculture et en retirent des profits indiscutables sans que cela les oblige à négliger en aucune façon les autres travaux de la ferme :

Attendu que dans la Province de Québec, nous avons tous les éléments voulus pour faire de l'apiculture avec profits et en retirer au moins les mêmes bénéfices que nos voisins d'Ontario,

Le Conseil d'Agriculture émet l'opinion que l'Honorable Ministre de l'Agriculture continue à répandre l'enseignement nécessaire au développement de cette industrie agricole et distribue aux cultivateurs qui en font la demande l'ouvrage intitulé "La Ruche Canadienne", qui d'ailleurs est le seul en Amérique qui traite en français de cette matière³⁶.

À notre avis, ce geste fut posé à cause des nombreuses demandes de renseignements qu'il recevait depuis 1902. Cette année-là, pris au dépourvu, le Conseil d'agriculture fit imprimer une quelconque conférence sur l'apiculture qu'il expédia aux demandeurs de renseignements³⁷.

Le traité apicole *La Ruche canadienne* d'Alex Santerre avait été publié pour la première fois en 1903. Le ministre de l'Agriculture en publiera une deuxième édition, en 1908, qu'il distribuera sur demande.

Au début du 20^e, il se produisait assez de miel au Québec pour en exporter en Europe. À ce sujet paraissait dans le journal *Le Cultivateur* du 24 octobre 1903 l'annonce suivante :

Nous n'achetons qu'une quantité très limitée de miel de sarrasin cet automne. Un seul steamer est à notre disposition pour l'Allemagne. Empressez-vous de nous en offrir le départ du steamer, le 30 octobre. Michaud et Frères, 91 rue Saint-François-Xavier, Montréal.

Concernant les pères Trappistes qui, depuis 1893, dirigeaient une école d'agriculture à Oka et désirant être à la fine pointe des connaissances apicoles, ils envoyaient, en 1907, le père Arthur étudier l'apiculture aux États-Unis³⁸. L'année suivante, Luc

³⁶ ANQ, Délibération Conseil d'agri. de la P.Q., 22 mars 1906.

³⁷ *Ibid.*, Département de l'Agriculture., index des lettres reçues.

³⁸ *RMA*, p. 19, 1907.

Dupuis et Charles Péroquin visitaient le rucher des pères, leur donnaient quelques conseils et y prononçaient une conférence³⁹.

Implication des femmes en apiculture

Le mouvement en faveur de la pratique de l'apiculture étant bien enclenché, on multipliait les initiatives, dont celles d'impliquer les femmes à sa pratique. C'est pourquoi, en 1906, on inaugurait, à l'école ménagère de Saint-Pascal-de-Kamouraska, l'enseignement de l'apiculture. En 1908, on y retrouvait un rucher de 10 ruches⁴⁰. Cet enseignement avait un effet d'entraînement si bien qu'en 1913, sur 29 écoles ménagères, 16 y enseignaient l'apiculture⁴¹. Avec le temps, l'enthousiasme pour l'apiculture diminua, si bien qu'en 1937 il n'en restait que 8 sur 34 enseignant l'apiculture⁴².

³⁹ *Ibid.*, op. cit. p. 18, 19.

⁴⁰ *Ibid.*, op. cit. 1906, p. 25; 1908, p. 23.

⁴¹ *Ibid.*, p. 77, 78.

⁴² THIVIERGE, Nicole. *Histoire de l'enseignement ménager - familial 1882-1970*. Institut québécois sur la Culture 1982, p. 148.

CHAPITRE 7

1908-1918

Fondation des associations apicoles

Cette décennie fut capitale pour la survie et le développement de l'apiculture au Québec. Des gens crurent en son avenir, y mirent toute leur énergie au point que leur enthousiasme et leur conviction entraînaient les plus sceptiques dans leur sillage et, malgré plusieurs difficultés, laissèrent à la postérité un bel héritage apicole. C'est à ce moment-là que furent mises en place les institutions nécessaires à son épanouissement et les mesures indispensables à sa survie. D'ailleurs, ces dernières ont survécu jusqu'à nos jours, ce qui démontre la vision de ces gens. Bien entendu, au cours des ans, elles ont été modifiées pour répondre à des besoins ponctuels ou à des compressions budgétaires gouvernementales. Cependant, leur esprit et leur but sont toujours les mêmes : protéger l'apiculteur en lui permettant de professer son art en toute quiétude.

Docteur A.O. Comiré

Au début du 20^e siècle, un grave danger menaçait l'apiculture dans la région de Montréal. Seuls quelques apiculteurs perspicaces en prirent conscience, dont le docteur A. O. Comiré de Saint-François-du-Lac. Ce dernier était né à Yamaska en 1855. Il fit ses études au collège de Nicolet pour ensuite les poursuivre en médecine au collège Victoria de Montréal. Diplômé en 1883, il s'installa, en premier, à Saint-Pie-de-Sienne et commença à s'initier à l'apiculture en se procurant une ruche à rayons fixes. En 1886, on le retrouvait toujours comme médecin à Saint-Célestin-de-Nicolet et cette fois-ci exploitant un petit rucher composé de six ruches à cadres mobiles. En 1889, il se fixait définitivement à Saint-François-du-Lac. Tout en pratiquant sa profession, il s'intéressa de plus en plus à l'apiculture et c'est ainsi qu'en 1908 il était membre fondateur de l'Association des apiculteurs de la province de Québec. Il en fut secrétaire-trésorier pendant six ans. En juin 1920, il était nommé inspecteur de ruchers et le demeura jusqu'en 1931 alors qu'il assumait la vice-présidence de l'Association, poste qu'il occupa jusqu'à son décès, survenu le 21 octobre 1933. À un certain moment de sa vie, il possédait jusqu'à 300 ruches. À l'époque de sa mort, il en gardait soixante¹.

¹ VAILLANCOURT, Cyrille. *L'Abeille*, janvier 1934, p. 12.

Apparition de la loque

On savait depuis plusieurs années que la loque faisait rage en Ontario et qu'elle détruisait tout sur son passage; ce qui laissa complètement indifférent le ministère de l'agriculture du Québec. Pour justifier son apathie à la propagation de la maladie dans la région de Montréal, il en imputait la cause à l'importation de reines et de colonies contaminées². La maladie se propagea comme une traînée de poudre et détruisit tout sur son passage, d'autant plus qu'aucune mesure n'était prévue pour la combattre. Les pertes se traduisirent, en 1910, par une diminution, au Québec, de 20 467 colonies par rapport à l'année 1900³.

Voici comment un contemporain décrivait la situation dans la région de Montréal : « *« La loque se promenait en dévastatrice et la mort régnait en souveraine dans les ruchers qui pendant plusieurs générations avaient fait la fortune et le bonheur des apiculteurs. »*⁴

Le docteur A.O. Comiré relance le projet d'une Association

Pour enrayer le fléau et éveiller les autorités gouvernementales aux différents besoins des apiculteurs, le docteur A.O. Comiré prenait la tête d'un mouvement dont le but était de réunir le plus grand nombre possible d'apiculteurs sous la bannière d'une association. Voici comment il racontait sa démarche dans une conférence prononcée en 1915 :

L'idée de réunir les apiculteurs en société pour la protection de leurs intérêts n'est pas nouvelle, et depuis longtemps déjà je m'en étais occupé. En 1895, j'avais fait présenter devant la législature de Québec, par le regretté feu Victor Gladu, alors député d'Yamaska, un bill pour obtenir la protection de la loi contre les poursuites intentées quelquefois aux apiculteurs, par des voisins malveillants ; malheureusement le bill n'a pas passé.

Plus tard, j'eus l'occasion de rencontrer quelquefois Mr. Luc Dupuis, qui donnait alors des conférences sur l'apiculture ; je lui fis observer que, parcourant en sa qualité officielle de conférenciers du Gouvernement, les diverses parties de la Province, il était justement l'homme qualifié pour

² RMA = Rapport du ministre de l'Agriculture, 1910, p. 122.

³ PÈRE CLAUDE o.c.r. *L'Abeille & L'Érable*, juin 1946, p. 69.

⁴ VERRET, Jacques. *L'Abeille*, janvier 1925, p. 9.

organiser une société d'apiculture et je lui proposai la chose, mais Mr Dupuis n'a pas voulu s'en occuper.

Enfin, dans l'été de 1907, Mr Onésiphore Fontaine, de Saint-Guillaume d'Upton, dans le comté d'Yamaska, l'un des anciens directeurs de notre société et apiculteur expérimenté vint me trouver à Saint-François-du-Lac, et me raconta qu'une maladie contagieuse détruisant le couvain et soupçonnée être la loque, alors inconnue dans la Province de Québec, ravageait les ruchers de sa région ; il me demanda de me joindre à lui pour travailler à obtenir l'aide du Gouvernement afin d'enrayer cette maladie.

Après avoir discuté la situation, nous allâmes voir l'hon. Jules Allard, qui était alors ministre de l'Agriculture et mon voisin.

Nous lui avons exposé la situation dans laquelle se trouvaient les apiculteurs de la région infectée par cette maladie et lui avons demandé de bien vouloir, en sa qualité de Ministre de l'Agriculture, nous prêter son concours et faire passer à la prochaine session, une loi pour la protection des abeilles, et de pourvoir à la nomination d'inspecteurs de ruchers.

Avec sa bienveillance connue, il nous assura qu'il ferait son possible pour se rendre à notre demande. Puis Mr Fontaine et moi résolûmes d'essayer d'organiser une société d'apiculture.

Dans ce but j'écrivis à tous les apiculteurs que je connaissais et dont je pus me procurer l'adresse, et je les convoquai en assemblée à St-Hyacinthe pour le 5 février 1908⁵.

Nous sommes heureux de rendre hommage au docteur A.O. Comiré dont l'histoire, jusqu'à ce jour, n'a pas retenu le nom. Son initiative et son amour de l'apiculture sortirent les apiculteurs d'une situation dangereuse en 1908. Les plus méritants ne sont pas nécessairement ceux qui sont honorés de leur vivant.

Quant à Luc Dupuis, compte tenu de ce que l'histoire a retenu à son sujet, son refus de collaborer et de rendre service à ses confrères apiculteurs de la région de Montréal s'explique mal. Sa conduite est d'autant plus paradoxale, qu'à peine un mois après la fondation de l'Association des apiculteurs de la province de Québec, il fondait sa propre association d'apiculture dans le comté de l'Islet. C'est la preuve qu'il était conscient et d'accord sur le besoin pour les apiculteurs de s'unir.

⁵ COMIRÉ, A.O. AAPQ = Association des apiculteurs professionnels du Québec, conférences par divers membres de l'Association lors de la convention au Monument national, 10 et 11 novembre 1915, p. 39 s.

Fondation de l'Association des apiculteurs de la province de Québec

Au début, il semble y avoir confusion au sujet du nom officiel. De 1908 à 1914, on trouve dans les procès-verbaux le nom de Société d'apiculture de la province de Québec et après 1915, celui d'Association des apiculteurs de la province de Québec. Qu'importe le nom qu'elle portait au début, cette association fut formée, le 5 février 1908, à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe. Y étaient présents : Charles Péloquin, P.F. Péloquin, Lionel Péloquin, Joseph Péloquin, tous de Saint-Hyacinthe; R.F. Larocque de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Oscar Comiré et le docteur A.O. Comiré de Saint-François-du-Lac, Onésiphore Fontaine de Saint-Guillaume d'Upton, Hector Béland de Louiseville, Luc Côté de Saint-Germain, Pierre Brouillard et Hormidas Fafard de Sainte-Hélène-de-Bagot et Michel Dufault de Saint-Joseph-de-Sorel.

Charles Péloquin, qui avait été membre de l'ancienne société d'apiculture de 1884 fut nommé président et le docteur A.O. Comiré, secrétaire. On nomma un bureau de direction formé de neuf membres dont cinq n'étaient pas présents. Il faut croire qu'ils y avaient consenti préalablement. Des résolutions furent passées, dont une au ministre de l'Agriculture, Jules Allard, lui demandant de pourvoir à la formation légale de la société et une seconde le priant de faire voter une loi contre la loque⁶.

Une seconde assemblée fut tenue, le 30 juin suivant, à l'hôtel de ville de Sorel. On remercia le ministre Allard pour sa diligence à présenter une loi pour prévenir et combattre les maladies contagieuses chez les abeilles. En effet, depuis le 14 avril, la loi était en vigueur. On demanda que des inspecteurs soient nommés pour la faire respecter. Une autre demande semble surprenante. Il s'agissait de faire traduire l'ouvrage du professeur F.C. Harrison de Guelph sur la loque. On semblait ignorer que cet ouvrage était traduit depuis 1903. C'est la preuve que l'information circulait très mal parmi les apiculteurs⁷.

La première assemblée générale des membres fut tenue, à Montréal, le 10 décembre 1908, à l'hôtel Riendeau, qui était situé sur la place Jacques-Cartier. L'association comptait à ce moment-là 95 membres. Y étaient présents entre autres : F.W. Jones et son fils Henry de Bedford ainsi que François Benoît, ex-président de la première société fondée en 1884. L'assemblée fut tenue sous la présidence de Charles Péloquin et le docteur A.O. Comiré agissait comme secrétaire. Les règlements suivants furent adoptés :

⁶ AAPQ, p.-v., 5 février 1908.

⁷ Ibid., op. cit., 30 juin 1908.

1 - Cette société sera connue sous le nom de : La Société d'Apiculture de la Province de Québec et sera composé de toutes les personnes intéressées dans l'apiculture, et qui deviendront membres de la dite société en payant au secrétaire la souscription de \$1.00 par année.

2 - Une assemblée générale des membres aura lieu une fois par année et sera connue comme l'assemblée annuelle de la société. À cette assemblée ou à toute autre assemblée générale des membres, le quorum sera de dix membres en règle.

3 - L'assemblée annuelle aura lieu le deuxième mercredi de novembre de chaque année, et le lieu de l'assemblée annuelle sera fixé par les membres présents à chaque assemblée annuelle ; la prochaine assemblée devant avoir lieu à Montréal.

4 - L'année commencera au premier novembre de chaque année et se terminera au trente et un octobre suivant.

5 - L'élection des officiers de la société se fera à l'assemblée annuelle et ils demeureront en poste jusqu'à l'élection de leurs successeurs, à l'assemblée annuelle suivante.

6 - Le bureau de direction sera composé de douze membres parmi lesquels ceux-ci se choisiront un président et un vice-président. Le bureau de direction nommera aussi un secrétaire-trésorier lequel devra faire partie de la société.

7 - Le quorum du bureau de direction sera de cinq.

8 - Les vacances qui pourront se produire dans le bureau de direction seront remplies par le président.

9 - Il sera du devoir du président de présider les assemblées.

10 - Le président de concert avec le secrétaire aura le pouvoir de convoquer des assemblées spéciales soit du bureau de direction soit de toute la société lorsqu'il le jugera nécessaire. En l'absence du président, le vice-président le remplacera et remplira les devoirs de sa charge.

11. La convocation des assemblées se fera par le secrétaire en adressant à chacun des membres un avis spécial au moins sept jours avant la date de telle assemblée.

12 - Il sera du devoir du secrétaire de tenir les livres de comptes de la société, d'inscrire dans le registre le rapport des délibérations des assemblées, de faire la correspondance de la société, de percevoir la souscription des membres, de payer les dépenses nécessaires à son administration, de convoquer les assemblées et de faire rapport des opérations de la société à l'assemblée annuelle des membres.

13 - Les règlements pourront être amendés par la majorité des membres présents à chaque assemblée annuelle ou à une assemblée spéciale des membres convoqués à cet effet.

Une autre résolution fut passée, demandant au ministre de l'Agriculture d'adopter une loi pour réglementer l'arrosage des arbres fruitiers et une autre pour faire traduire et distribuer gratuitement la plaquette de William McEvoy traitant de la loque.

Le travail de traduction fut fait par Arthur Comiré et la brochure distribuée, en 1910, sous le titre : *Traitement de la loque*.

On y fit aussi une demande pour l'établissement d'une station expérimentale, sans oublier la résolution d'usage adressée au ministre de l'Agriculture le remerciant de toutes ses bienveillances⁸.

Durant cette décennie, l'Association des apiculteurs de la province de Québec fut présidée en 1908 et 1909 par Charles Péloquin et par le docteur Émery Lalonde. Quant au secrétaire-trésorier, ce fut le docteur A.O. Comiré qui en assura la charge jusqu'en 1914, suivi par son fils Oscar qui décédait en 1917. En 1918 entra en fonction J. Armand Prud'homme, qui le demeura jusqu'en 1959. En 1908, le salaire annuel du secrétaire-trésorier était de 50 \$ et de 100 \$ en 1915. Pour ne pas déroger à la coutume du temps, le ministre de l'Agriculture, Joseph-Édouard Caron, fut nommé président honoraire de l'association. La même année, un ancien membre de la société fondée en 1884 rejoignait les rangs de l'association. Il s'agissait de Prudent Lapointe de Mascouche.

L'assistance à l'assemblée générale était toujours nombreuse, on dénombrait environ une centaine de membres. En 1915, on en comptait 150 et moins en 1917, à cause de la guerre et du coût élevé de la vie.

Apport de conférenciers aux assemblées annuelles

Les trois premières années lors de l'assemblée annuelle, on ne fit que discuter des problèmes inhérents à l'apiculture. À partir de 1911, on invita des conférenciers. Les deux conférenciers cette année-là furent Gordon Hewitt, entomologiste à la ferme expérimentale d'Ottawa, qui traita de la loque américaine et européenne et Charles Péloquin qui, quant à lui, parla de l'hivernage des abeilles. Des apiculteurs et des agronomes se partagèrent la tâche. Ils furent secondés par le personnel de la Ferme expérimentale d'Ottawa, dont Gordon Hewitt, F.W. Sladen et J.I. Beaulne. En 1914, l'association avait l'honneur de recevoir C.P. Dadant, qui entretint les membres de son dernier voyage en France, en Suisse et en Italie. Pas moins de vingt-quatre sujets différents furent traités durant la période faisant l'objet de ce chapitre dont : les maladies, l'essaimage, l'élevage et le changement des reines, l'hivernage, la flore mellifère, les paquets d'abeilles, la coopération, la vente et la classification du miel et la valeur de l'abeille italienne comparée à celle de l'abeille noire. Ce fut le début d'une longue controverse entre les tenants de l'une ou de l'autre.

⁸ *ibid.*, op. cit., 10 décembre 1908.

À partir de 1913, on ajouta une exposition de miel lors de l'assemblée générale annuelle. Les gagnants se méritaient des prix et cette saine émulation entre les participants semblait être appréciée, compte tenu du nombre d'apiculteurs qui y participaient. Cette année-là, on passa aussi une résolution pour qu'à l'avenir les dames soient invitées.

Les cinq premières années, l'assemblée annuelle ne durait qu'une seule journée et à partir de 1913, on ajoutait une journée de plus. Au début, les réunions se tenaient à différents endroits à Montréal. De 1908 à 1910, ce fut à l'hôtel Riendeau, de 1911 à 1913, au Palais de justice et dans les bureaux du gouvernement et de 1914 à 1935, au Monument national situé sur le boulevard Saint-Laurent.

Fondation des autres associations

Une fois l'Association des apiculteurs de la province de Québec fondée, l'idée fit boule de neige et, entre 1908 et 1918, il s'organisa au Québec quatre autres sociétés d'apiculture. Les voici avec leur date de fondation :

La Société d'apiculture du comté de l'Islet, le 10 mars 1908;

L'Association des apiculteurs de Québec, le 27 septembre 1910;

La Société d'apiculture de Lotbinière, le 9 juillet 1913;

L'Association des apiculteurs du comté de Portneuf, le 22 septembre 1918 et à laquelle se joignaient, en 1923, les apiculteurs du comté de Champlain⁹.

Quant aux apiculteurs de langue anglaise, ils fondaient en février 1922 leur propre association sous le nom de Montreal District BeeKeepers' Association¹⁰. Malheureusement, toutes les archives et les procès-verbaux de ces sociétés sont disparus. Tout ce que l'on possède à leur sujet, ce sont les résumés de leurs activités publiés soit dans le *Journal d'agriculture et d'horticulture*, soit dans *L'Abeille & L'Érable*.

Fondation de l'Association des apiculteurs de Québec

Voyons ce que rapporte le *Journal d'agriculture et d'horticulture* du 1^{er} juillet 1911 et du 9 mars 1912 concernant l'Association des apiculteurs de Québec. En premier lieu, on apprend que, le 24 mai 1911, treize apiculteurs de la région de Québec se réunissaient dans une salle du parlement de Québec, sous la présidence de Jacques Verret. C'est alors qu'on décida de former une association. Le député C.F. Delage,

⁹ VAILLANCOURT, Cyrille. *Le Rucher québécois*, ministère de l'Agriculture 1920, bull. 62, p. 69.

¹⁰ Idem : *L'Apiculture pratique* bulletin 62, 1923, p. 75-76.

du comté de Québec, qui assistait à la réunion annonça que le gouvernement accordait un octroi de 100 \$ pour la réalisation du projet. On croyait qu'une cinquantaine d'apiculteurs rejoindraient les rangs de l'association. On apprend aussi que les membres recevront gratuitement chaque mois *l'Apiculture Nouvelle*, revue publiée à Paris. On termina la réunion en proposant de se réunir au mois de septembre suivant.

Quant à la seconde mention du *Journal d'agriculture et d'horticulture*, elle signale que les apiculteurs de la région de Québec se sont réunis au même endroit, le 8 janvier 1912, que trois personnalités occupent dans l'association des postes honorifiques: le ministre de l'Agriculture, Joseph-Édouard Caron, le président de l'Assemblée législative, Cyrille Delage et le docteur L. Gauvreau. En ce qui a trait au bureau de direction, il était formé de Jacques Verret de Charlesbourg à la présidence, de J.P. Roberge de Saint-Pierre de l'Île d'Orléans à la vice-présidence, de Victor Cherquite au secrétariat et à la trésorerie et de dix directeurs, dont deux n'habitaient pas la région de Québec. On apprend aussi que, depuis le 1^{er} décembre 1911, l'association est reconnue légalement comme société coopérative dirigée par cinq directeurs et qu'un comité, formé de cinq membres, veille sur les intérêts des apiculteurs désireux d'exposer leurs produits à l'Exposition de Québec.

Situation de l'apiculture dans la région de Québec

Quelle était la situation de l'apiculture dans la région de Québec à cette époque ? Voici comment Jacques Verret la décrivait au cours d'une conférence prononcée à Montréal en 1915.

(...) Y a-t-il des apiculteurs dans la région de Québec ? Avons-nous chez nous de ces hommes qui, après avoir fait une étude approfondie de l'abeille, ont établi un rucher, en ont fait l'occupation de leur vie et y trouvent leurs moyens d'existence ?

(...) À cette question je regrette de répondre dans la négative, je ne connais pas dans la région de Québec un seul spécialiste en apiculture. La plupart de ceux qui cultivent les abeilles chez nous, sont des cultivateurs qui ont ajouté l'élevage des abeilles, aux autres élevages, aux autres cultures qui se font sur leurs terres. Des curés de campagne, plusieurs communautés religieuses, des docteurs, quelques artisans, même des marchands possèdent des ruchers et y donnent une partie de leur temps.

(...) On se contente de peu dans nos localités et si on compte pas de millionnaires dans nos rangs, par contre, avons un grand nombre de personnes qui sont satisfaites de leur situation, qui sont heureuses d'obtenir de leur rucher une recette nette de quelques centaines de piastres, ou

même quelques dizaines et elles remercient le Seigneur des biens dont il (sic) veut bien les combler. Dans le district de Québec, comprenant toute la région à l'est des comtés de St-Maurice et de Nicolet, il y aurait plus de 700 personnes s'occupant de la culture des abeilles.

(...) Le plus grand nombre de nos apiculteurs emploient des ruches assez grandes pour recevoir 10 cadres, de la grandeur régulière Langstroth-Hoffman. Quelques-uns achètent leurs ruches, mais la plupart de nos apiculteurs étant des campagnards, aptes à manier l'égoïne et le marteau, ils font eux-mêmes, les ruches, les magasins, les couvercles et les planchers. Ils achètent dans le commerce les cadres, les sections, la cire gaufrée et les autres articles dont ils ont besoin. Il y en a encore quelques-uns malheureusement qui élèvent leurs abeilles dans des boîtes à cadres fixes, et même sans cadre et qui font de l'apiculture à l'ancienne manière. Ils se servent du premier article qui se trouve à la main, pour en faire une habitation pour les abeilles.

Rien de plus étrange que la visite d'un de ces ruchers à l'antique où la boîte verte, vide de genièvre, voisine la rouge, où la boîte à fromage ou le baril à clous dispute (sic) l'espace à la grande caisse à biscuits, dans laquelle les abeilles peuvent emmagasiner 100 à 125 livres de miel.

Dans un rucher que je visitai il y a quelques années, je remarquai une boîte d'abeilles dont le devant était peinturé et vernis. Je demandai au propriétaire pourquoi il avait fait tant de frais dans la décoration de cette ruche. Il me répondit qu'un jour, n'ayant rien de préparer pour recevoir un essaim, il demanda à sa femme de lui apporter les deux petits tiroirs d'un vieux meuble qu'il y avait dans la maison. Plaçant les tiroirs l'un sur l'autre, il agrandit légèrement les trous des clefs des serrures pour faciliter le passage des abeilles, il y met l'essaim et s'en fut à sa besogne. Il va sans dire qu'il n'avait pas l'intention de laisser les abeilles dans les tiroirs, oh! non! Mais comme il n'avait pas eu le temps de préparer une ruche d'avance pour y loger l'essaim, il n'eut pas plus de loisirs ensuite pour le faire, et quand, deux ou trois semaines plus tard, il pense à ses abeilles et à ses tiroirs, il était trop tard. Les abeilles avaient rempli leur logis de rayons de miel et de couvain, et notre homme ne sachant comment se tirer d'affaire, les abeilles restèrent dans les tiroirs et la bonne femme en fut quitte pour mettre un rideau pour cacher les trous laissés béants par les tiroirs qui ne revinrent plus.»

Il terminait son exposé en parlant de l'hivernage qui pouvait durer de 160 à 175 jours et qu'une certaine année elle s'était prolongée 186 jours. Même si la majorité hivernait en cave, certains le faisaient à l'extérieur sans trop se préoccuper du sort de leurs abeilles laissées aux caprices de dame nature. Il faisait aussi remarquer que

dans la région de Québec l'abeille noire était la plus populaire au grand dam de ceux qui désiraient italianiser leurs ruches¹¹.

Société d'apiculture du comté de l'Islet

À propos de la Société d'apiculture du comté de l'Islet, le journal agricole dont il fut question ci-devant rapporte peu de chose à son sujet, si ce n'est que la société, en 1910, participa à l'exposition de la Société d'horticulture du comté de L'Islet tenue à Saint-Roch-des-Aulnaies, le 22 septembre 1910 et qu'à cette occasion ses membres y exposèrent leurs produits¹².

Le même journal, dans son numéro d'avril 1912, toujours au sujet de la société du comté de l'Islet, signale que Luc Dupuis en est le président, que François Leclerc et Omer Couillard, les vice-présidents, Marcel Hamel, le secrétaire-trésorier et que J.F. Prud'homme de Sainte-Philomène, aujourd'hui Ville Mercier près de Montréal, en est membre. Marcel Hamel était l'inventeur d'un pollen artificiel qui selon plusieurs était fort efficace au printemps¹³. Comme toutes les sociétés ou associations quelconques du temps savaient qu'il était profitable de flatter l'ego des personnalités politiques, la Société d'apiculture du comté de l'Islet ne fit pas exception. Pour satisfaire à cette complaisance, elle nomma le ministre de l'Agriculture, Joseph-Édouard Caron, président honoraire, et les députés Eugène Paquet et Louis Dupuis, vice-présidents honoraires, le premier étant député fédéral du comté de l'Islet et le second député provincial du comté de Kamouraska¹⁴.

Du côté anglophone, deux membres du collège MacDonald fondaient, en 1912, le Macdonald Bee Club auquel adhéraient des étudiants du collège¹⁵. En 1916, le collège offrait le service des laboratoires pour le dépistage de la loque¹⁶.

¹¹ VERRET, Jacques. AAPQ, Conférences par divers membres de l'association lors de la convention au Monument national, le 10 et 11 novembre 1915, p. 33 s.

¹² JAH = *Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, octobre 1910, p. 82.

¹³ *Ibid.*, mai 1910, p. 216.

¹⁴ *Ibid.*, avril 1912, p. 206.

¹⁵ CBJ = *Canadian Bee Journal*, March 1912, p. 73.

¹⁶ RMA, 1914, p. 64.

Opposition à une seule association

En 1912, les apiculteurs de la région de Montréal auraient préféré qu'il y eut une seule association pour représenter tous les apiculteurs du Québec, ce à quoi s'opposait Jacques Verret. Voici son témoignage à ce sujet :

Quelques apiculteurs de Québec allaient à Montréal aux assemblées de la société et ils ne furent pas lents à se convaincre des avantages qu'il y aurait à fonder à Québec une association locale qui pourrait rendre à ses membres tout ce que la Société de Montréal pouvait offrir aux siens.

Au retour de l'une de ces assemblées, ils se réunirent et fondèrent l'Association des Apiculteurs de Québec. La fondation d'une Association des apiculteurs, à Québec, ne fut pas vue d'un bon oeil par les apiculteurs de la région de Montréal.

On semblait croire à Montréal que la croissance d'un bel arbre à Québec fut de nature à porter ombrage jusque chez eux et ils travaillèrent à nous faire disparaître. Nos amis de Montréal firent tout et si bien qu'ils convainquirent les officiers du ministère de l'Agriculture, à Québec, que l'établissement d'une grande organisation provinciale d'Apiculture serait plus avantageuse au pays qu'un nombre plus ou moins grand de petites associations dispersées ça et là dans la province.

Les gens de Montréal disaient : Unissons-nous et formons une grande Société d'Apiculture pour toute la province. Et ceux de Québec plaidaient que le pays était bien grand, que les gens de Québec étaient éloignés de près de 200 milles de Montréal, pendant que les apiculteurs de Chicoutimi ou ceux de Rimouski en étaient éloignés de 300 à 400 milles qui, étant donné la distance à parcourir, il valait mieux fonder plusieurs associations locales, quitte à organiser plus tard une fédération des Sociétés Apicoles de la province¹⁷.

Lois pour protéger l'apiculture

Durant la décennie de 1908 à 1918, le gouvernement adopta trois lois pour protéger les apiculteurs. Comme on l'a vu précédemment, il y eut celle pour prévenir et combattre les maladies de l'abeille, adoptée le 14 avril 1908¹⁸. Par la suite, les apiculteurs firent des pressions pour la rendre plus sévère à l'égard de ceux qui

¹⁷ *L'Abeille*, janvier 1925, p. 19.

¹⁸ VAILLANCOURT, Cyrille. op. cit. p. 70.

refusaient de suivre les avis des inspecteurs ou qui persistaient à garder des ruches à rayons fixes¹⁹. Comme il y avait désaccord parmi les apiculteurs²⁰, le gouvernement hésitait à rendre la loi plus contraignante et installait un régime de tolérance. On croyait que la persuasion convaincrait les récalcitrants. Ce ne fut pas le cas, comme nous le verrons plus tard.

À la session de 1911, le gouvernement adoptait une seconde loi, réglementant l'arrosage des arbres fruitiers pendant la floraison²¹. Dans leur démarche, les apiculteurs furent appuyés par Auguste Dupuis, alors directeur des stations fruitières de la province de Québec et par la Société de pomologie²².

Depuis longtemps, dans certains milieux, un grave malaise persistait entre les apiculteurs et leurs voisins. Pour certains, l'abeille était considérée comme un être malicieux et une nuisance publique. Cette aversion se traduisait souvent par un procès non justifié. Souvenons-nous qu'en 1895 le docteur A. O. Comiré avait échoué dans sa tentative de faire trancher par une loi ce contentieux.

En 1910, la ville de Rigaud décrétait par règlement que la culture et l'industrie des abeilles étaient une nuisance et que nul ne pouvait garder, dans les limites de la municipalité, un rucher à moins qu'il ne soit établi à 500 pieds du chemin public et que le propriétaire du rucher n'empêche ses abeilles de se disperser, cela sous peine d'amende de 40 \$. Le docteur Lalonde, président de l'Association des apiculteurs de la province de Québec, qui habitait Rigaud et dont le rucher avait servi de prétexte à l'adoption du susdit règlement, à l'assemblée annuelle de 1911, insista pour contrer un tel abus et sur l'urgence d'une législation provinciale semblable à celle des pays européens. Après discussion et s'appuyant sur des jugements de cours américaines, l'assemblée générale adoptait la résolution suivante :

Que sur un terrain enclos d'une clôture pleine de huit pieds, l'apiculteur aura entière liberté d'exercer son industrie. Si le rucher est situé le long de la voie publique, sans clôture de huit pieds, le dit rucher devra être à trente pieds du chemin et des habitations. Dans les villes et les villages incorporés la

¹⁹ AAPQ, p.-v., 9 novembre 1910.

²⁰ Ibid., op. cit.

²¹ VAILLANCOURT, Cyrille. op. cit.

²² JAH, mars 1911, p. 187-188.

*distance des ruches du chemin public non clôturé, sera de cinquante pieds et de trente pieds des habitations*²³.

En se basant sur cette proposition et en la modifiant quelque peu, à la session provinciale de 1912, le gouvernement adoptait une loi dans ce sens. Comme on le verra plus loin, cette réglementation ne mettait pas fin aux récriminations de certaines municipalités dont Montréal, qui, en 1917, avait l'intention d'en demander l'amendement²⁴.

Pratiques frauduleuses

En 1915, il y avait encore du miel et de la cire falsifiés sur le marché. Comme cette pratique nuisait aux apiculteurs honnêtes, à la réunion des directeurs, le 9 mars 1915, ces derniers autorisaient le docteur Lalonde à se rendre à Ottawa pour rencontrer l'honorable Esioff Patenaude afin de lui demander de remédier à cette pratique frauduleuse. À la réunion suivante des directeurs, le 13 mars 1917, le docteur Lalonde leur annonçait qu'il avait reçu une réponse du ministre l'informant que la loi avait été amendée afin de mettre fin à toute pratique frauduleuse.

À la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, des hommes d'Église remplirent le rôle de fonctionnaires à Québec. Le plus connu est le célèbre curé Labelle qui, du 16 mai 1888 au 26 décembre 1890, fut sous-commissaire au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation²⁵. D'autres suivirent, qui, tout en étant moins connus, ne sont pas pour autant moins méritants. Parmi eux, il y eut le frère Liguori de la Trappe d'Oka, à qui l'on doit entre autres la fondation du service de l'apiculture. Homme polyvalent, il fonda, le 26 août 1909, l'Union expérimentale des agriculteurs de Québec, dont le siège social se trouvait à la Trappe d'Oka.

Union expérimentale des agriculteurs de Québec

Ce regroupement d'agriculteurs subventionné par le ministre de l'Agriculture du Québec exerça son action dans 14 domaines de la science et de la pratique agricoles, mais surtout dans celui de la production végétale et avicole²⁶ et on peut

²³ *Ibid.*, 1912, p. 141.

²⁴ AAPQ, p.-v., 14-15 nov. 1917.

²⁵ *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XII, p. 545 s.

²⁶ LÉTOURNEAU, Firmin. *Histoire de l'Agriculture au Québec*, 1959, p. 287.
ROY, Jean-Baptiste. *L'histoire de l'apiculture au Québec*, 1978, p. 14.

ajouter aussi en apiculture. La commission apicole était formée de Dom Antoine, abbé de la Trappe d'Oka, de Luc Dupuis, du docteur A.O. Comiré, de Charles Péloquin et du docteur Lemieux²⁷. Au rucher de la Trappe, on poursuivait des expériences sur la loque de même que sur l'hivernage extérieur dans des grandes ruches Dadant²⁸. Aux expositions de Québec et de Sherbrooke, l'Union exposera des produits de la ruche et du matériel apicole²⁹. Pour encourager la pratique de l'apiculture parmi ses membres, elle achetait des ruches au prix de dix dollars, qu'elle leur donnait à condition de produire par essaimage une autre ruche qui était donnée à un autre membre. C'était un moyen peu coûteux et original de promouvoir la pratique de l'apiculture³⁰.

Nomination des premiers inspecteurs de rucher

Passer une loi est une chose et la faire respecter en est une autre. En 1909, trois inspecteurs étaient nommés, soit Luc Dupuis, Hector Béland et Arthur Comiré³¹. Cette année-là, l'inspection ne donna pas de bons résultats, comme le rapporte Luc Dupuis dans son rapport de 1910 :

En 1909, par le fait que cette année-là les instructions des inspecteurs étaient à l'effet de seulement renseigner les apiculteurs sur les méthodes à suivre pour transvaser les ruches sans qu'ils fassent l'ouvrage eux-mêmes. Bien peu d'apiculteurs voulurent le faire³².

À partir de 1910, les inspecteurs aidaient les apiculteurs à transvaser leurs ruches et l'inspection commença à donner des résultats. On se rendit vite compte que le nombre d'inspecteurs n'était pas suffisant. C'est alors qu'en 1911 Bernard Brissette et le docteur L.J. Comiré étaient nommés³³. L'année suivant venait s'ajouter Elzéar Girard³⁴. En 1917, leur nombre était porté à 11³⁵. Dans leurs tournées d'inspec-

²⁷ RMA, 1910, p. 38, 57.

²⁸ *Ibid.*, 1911, p. 54.

²⁹ *Ibid.*, 1913, p. 113.

³⁰ *Ibid.*, 1917, p. 214.

³¹ *Ibid.*, 1910, p. 711s.

³² *Ibid.*, op. cit., p. 71.

³³ *Ibid.*, 1911, p. 82.

³⁴ *Ibid.*, 1912, p. 136-137.

tion, les inspecteurs donnaient aussi des conférences, parfois sur le perron de l'église après la grand-messe³⁶.

En 1918, le gouvernement du Québec procédait à la réorganisation du ministère de l'Agriculture, l'apiculture devenait une subdivision du service de l'horticulture dirigée par J.H. Lavoie. Il en sera ainsi jusqu'en 1981, alors que la section de l'apiculture sera scindée à la suite des revendications des vétérinaires.

Au début du siècle, il existait deux moyens pour diffuser la connaissance apicole : les conférences et l'écrit. Comme nous venons de le voir, les inspecteurs au cours de leurs tournées donnaient des conférences. Lors des assemblées annuelles, on s'efforçait de s'assurer de la présence de personnes connaissantes en la matière à titre de conférenciers. Pour s'assurer que ces conférences porteraient fruit, entre 1915 et 1919, l'Association des apiculteurs de la province de Québec les fit imprimer et distribuer à ses membres.

Premier train-école

Afin de rejoindre le plus d'agriculteurs possibles, le ministère de l'Agriculture du Québec, en 1912, concluait une entente avec la compagnie ferroviaire Canadien national pour qu'un train-école parcoure la partie de la province desservie par cette compagnie. À chaque arrêt, les cultivateurs montaient à bord et assistaient à des conférences. À la réunion du bureau de direction de l'AAPQ, le 13 novembre 1912, les directeurs demandaient que l'apiculture y soit représentée par un apiculteur bilingue³⁷.

Distribution de brochures aux apiculteurs

En ce qui a trait à l'écrit, c'est une période où l'on s'en sert de plus en plus. Comme on l'a vu, en 1910, Arthur Comiré traduisait la plaquette de William McEvoy. En 1914, l'AAPQ demandait au gouvernement de faire traduire l'ouvrage de G.M. Doolittle, « *A year's work in a out-apiary* » dont les droits de traduction avaient été obtenus par l'un des directeurs, R.B. Ross³⁸. On tergiversa tellement que le projet fut aban-

³⁵ *Ibid.*, 1917-1918, p. 136.

³⁶ DUPUIS, Luc. *RMA*, 1910, p. 72.

³⁷ AAPQ, p.-v., 26 mars 1912.

³⁸ *Ibid.*, p.-v., 11-12 novembre 1914.

donné au détriment des apiculteurs. Ceux qui connaissent l'ouvrage peuvent juger de sa valeur et de ce qu'il aurait apporté aux apiculteurs à ce moment-là.

En 1912 et 1916, deux brochures seront publiées par le gouvernement fédéral. La première, de 55 pages, de Gordon Hewitt : *L'Abeille et la Production du miel*; la seconde, de 59 pages de F.W.L. Sladen : *Les Abeilles et la Conduite du rucher*. Ces deux ouvrages très bien faits répondaient à un besoin pressant des apiculteurs québécois. Pour ne pas être en reste, en 1917, Hector Béland et Cyrille Vaillancourt publiaient : *Méthode de cultiver les abeilles dans la province de Québec*. Cette brochure de 68 pages, en dépit de l'éloge dithyrambique qu'en fit Alphonse Désilets dans le *Journal d'agriculture et d'horticulture* d'avril 1917. C'était un ouvrage de qualité moindre que celui de Sladen.

À ces publications gouvernementales, il faut ajouter l'apport des journaux spécialisés en agriculture comme le *Journal d'agriculture et d'horticulture*, le *Bulletin de la Société des fromagers de Québec*, qui, en 1918, devenait le *Bulletin des apiculteurs*. D'Europe, certains recevaient soit *L'Agriculture nouvelle*, soit le *Rucher belge* ou soit le *Bulletin de la Société romande d'apiculture*.

Adhésion des apiculteurs à des coopératives

Désireux de vendre leur surplus de miel au meilleur prix possible, les apiculteurs adhèrent à des coopératives. Quant à ceux de la région de Montréal, les directeurs de leur association, à leur réunion du 20 mars 1912, étaient mis au courant de l'organisation prochaine d'un comptoir coopératif à Montréal et à l'assemblée annuelle, du 13 novembre suivant, le frère Liguori et Bruno Wilson y furent invités pour en parler. Trois ans plus tard, soit le 9 mars 1915, les directeurs de l'AAPQ souscrivaient une part à la *Société coopérative agricole des fromagers de Québec*. À ce début dans la vente du miel, cette coopérative rencontra plusieurs difficultés à cause du manque de discipline des apiculteurs. Ceux-ci expédiaient le miel dans des contenants inadéquats, ce qui avait comme conséquence d'altérer la qualité du produit. Pour y remédier, on passa un règlement concernant les bidons d'expédition et on organisa un système de classification. En 1917, la coopérative vendait 61 301 livres de miel dont une bonne partie prit le chemin de l'ouest canadien³⁹. L'année suivante, un importateur de la ville de Liverpool se disait prêt d'importer du Québec plusieurs milliers de livres de miel⁴⁰. L'avenir s'annonçait prometteur pour les apiculteurs québécois.

³⁹ TRUDEL, Auguste. *JAH*, « La vente du miel en coopérative », juin 1918, p. 189.

⁴⁰ *JAH*, un importateur écrit, juin 1918, p. 188.

En vue de former de bons apiculteurs, l'AAPQ demandait, en 1908, la formation d'un rucher expérimental gouvernemental. De toute manière, dans ce domaine, les apiculteurs québécois étaient loin d'être dépourvus. Il y avait le ministère fédéral d'Agriculture, dont le service d'apiculture prenait de plus en plus d'importance et au Québec, il s'y trouvait deux écoles d'agriculture où on enseignait l'apiculture tout en y poursuivant des expériences. À Sainte-Anne-de-la-Pocatière, l'enseignement apicole était donné, en 1912, par l'abbé Honorius Bois⁴¹ remplacé en 1914 par l'abbé Paul Levasseur⁴². Quant à l'école d'agriculture d'Oka, elle était devenue, en 1911, l'Institut agricole d'Oka. Le père Maur y enseignait l'apiculture⁴³ et le rucher était atteint par la loque, en 1914⁴⁴.

Premier recensement des apiculteurs

Afin de mieux organiser ses activités, l'AAPQ demandait, en 1911, au ministre de l'Agriculture de lui fournir des renseignements sur le nombre d'apiculteurs et de la production du miel au niveau de la province⁴⁵. Ne voulant pas s'en occuper, le ministre s'en remettait aux diverses associations pour colliger elles-mêmes les renseignements⁴⁶. À l'AAPQ, ce ne fut pas un succès et en 1911, elle ne recevait que 25 réponses à son envoi d'une circulaire à ce sujet⁴⁷. L'année suivante, le gouvernement liait la remise d'un octroi de 200 \$ à la collecte de données complètes⁴⁸. Le résultat ne fut pas meilleur, sur 1 500 formulaires expédiés, l'AAPQ ne reçut que 175 réponses⁴⁹. Vu du peu de succès, l'AAPQ réitérait sa demande pour la fondation d'un bureau gouvernemental de la statistique. Le gouvernement rétorquait en 1913, en la menaçant de lui retirer son octroi de 200 \$ si elle ne pouvait lui fournir des statistiques plus complètes comme le faisaient l'Association des apiculteurs de Québec et la Société d'apiculture de l'Islet. L'AAPQ

⁴¹ *RMA*, 1912, p. 11.

⁴² *Ibid.*, 1914, p. 17-18.

⁴³ *Ibid.*, 1911, p. 10.

⁴⁴ *Ibid.*, 1914, p. 37.

⁴⁵ AAPQ, p.-v., 15 mars 1911.

⁴⁶ Ibid., p.-v., 8 novembre 1911.

⁴⁷ Ibid., op. cit.

⁴⁸ Ibid., p.-v., 26 mars 1912.

⁴⁹ Ibid., p.-v., 13 novembre 1912.

répondit que dans le cas de ces deux associations elles n'avaient à s'occuper que de deux comtés et, quant à elle, de tout le reste de la province, tâche qui lui était impossible de remplir vu le peu de ressources dont elle disposait⁵⁰. Tout rentra dans l'ordre en 1914, par la fondation d'un service gouvernemental de la statistique. En 1916, d'après les chiffres fournis par les inspecteurs, la moyenne de production des ruchers visités était de 63,55 livres et le prix moyen de vente, de 13 cents la livre, ce qui donnait une production totale de 2 561 977 livres par rapport à 1 393 460 livres en 1911. D'autres statistiques publiées dans le rapport du ministre de l'Agriculture faisait mention qu'entre 1911⁵¹ et 1917 le nombre de ruches avait augmenté de 21 025 colonies⁵².

Distribution de reines italiennes

Pour enrayer l'épidémie de la loque qui ravageait les ruchers, le ministre de l'Agriculture distribua entre 1913 et 1918 pas moins de 10 000 reines italiennes en payant 50 % du coût⁵³. Le but était de remplacer l'abeille noire, considérée moins résistante à la loque. Afin de convaincre les apiculteurs des avantages de la reine italienne et d'encourager les apiculteurs à italianiser leurs ruchers, le sous-ministre de l'Agriculture, G.A. Gigault, le 4 juin 1913, leur expédiait une lettre à ce sujet⁵⁴. La transition ne se fit pas sans résistance. L'abeille noire avait ses partisans, ce qui déclencha une polémique entre les tenants de l'abeille italienne et les partisans de l'abeille noire. Ces derniers n'abandonnèrent pas facilement la partie. Encore dans les années soixante, de vieux apiculteurs parlaient avec nostalgie de l'abeille noire à qui ils prêtaient beaucoup plus de vertus qu'à l'abeille italienne.

Le RMA de l'année 1915 rapportait, que dans certaines régions du Québec, il y avait encore beaucoup d'abeilles noires en dépit de l'effort fait pour italianiser les ruchers. À cette époque, il y avait encore des régions de la province dont celles de Québec et du bas de Québec qui n'étaient pas encore atteintes par la loque et où l'abeille noire était reine et maîtresse⁵⁵. La demande toujours de plus en plus grande pour

⁵⁰ *Ibid.*, p.-v., 12 novembre 1913.

⁵¹ RMA, 1916, p. XII-XIII.

⁵² *Ibid.*, 1918, p. 137.

⁵³ LAMARRE, Gaston. *L'Abëille & l'Érable*, avril 19139, p. 46.

⁵⁴ JAH, 15 juillet 1913, p. 2.

⁵⁵ RMA, 1918, p. 134.

des reines italiennes incita E. Barbeau de Saint-Eustache à développer une méthode d'élevage fort originale et qu'il soumettait à ses pairs, lors de l'assemblée annuelle de l'AAPQ des 15 et 16 novembre 1916. Quant à Ulric Paradis de Cavignac (Saint-Hugues-de-Bagot), il en élevait depuis 1913 et possédait 325 colonies⁵⁶, nombre qu'il espérait porter à 500 en 1915, ce qui en ferait le plus gros apiculteur de la province⁵⁷.

Les premiers diplômés en agronomie (BSA)

En 1911, l'Institut agricole d'Oka remettait ses premiers diplômes en agronomie, suivi en 1913 par l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui en décernait six⁵⁸. Comme nous le verrons tout au cours de cet ouvrage, plusieurs agronomes joueront un rôle important dans le développement de l'apiculture au Québec. Retenons pour l'instant les noms de : Raphaël Rousseau, qui oeuvra dans les comtés de Bagot et Drummond⁵⁹, Henri Cloutier, dans ceux de Rouville et d'Iberville, Alphonse Désilets, cofondateur des cercles de fermières et auteur prolifique⁶⁰, J.A. Fortin, dans le comté de Champlain⁶¹, Jean-Charles Magnan, dans celui de Portneuf qui, à Saint-Casimir, dirigeait un jardin-école et exploitait un rucher de 24 ruches⁶². Au cours de sa longue carrière, en plus de rédiger plusieurs ouvrages, il fut directeur du service de l'enseignement agricole du ministère de l'Agriculture du Québec⁶³. Firent aussi partie de ces pionniers : Louis-Marie Grignon⁶⁴, Jules Méthot et Henri- J. Plourde qui tous les deux dirigèrent le service de l'Apiculture.

En terminant ce chapitre, il nous fait plaisir de signaler l'apport féminin à la pratique et au développement de l'apiculture québécoise. Les écoles ménagères et les cercles de fermières furent des pépinières d'apicultrices. Dès 1906, l'école ménagère

⁵⁶ *Ibid.*, 1913, p. 109.

⁵⁷ *Ibid.*, 1915, p. 188.

⁵⁸ LÉTOURNEAU, Firmin. op. cit. p. 285-286.

⁵⁹ *RMA*, 1915, p. 188.

⁶⁰ *Ibid.*, 1915, p. 210.

⁶¹ *Ibid.*, 1916, p. 191.

⁶² *Ibid.*, 1914, p. 186.

⁶³ LÉTOURNEAU, Firmin. op. cit., p. 336.

⁶⁴ *AAPQ*, p.-v., 13 novembre 1912.

de Saint-Pascal-de-Kamouraska possédait un rucher. En 1913, sur 29 écoles, 16 s'adonnaient à la pratique de l'apiculture⁶⁵.

Les cercles de fermières furent fondés à Chicoutimi, en 1915, par deux agronomes, Georges Bouchard, professeur à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Alphonse Désilets. Dès le début, les fermières furent encouragées à s'initier à l'apiculture, si bien qu'en 1918 14 cercles gardaient⁶⁶ un total de 216 ruches⁶⁷. Selon Alphonse Désilets, les fermières ne possédaient que des ruches à cadres mobiles, classaient et emballaient leur miel et hivernaient à l'extérieur en silos⁶⁸.

Pour les encourager dans leur entreprise deux femmes prirent la plume, soit : Mesdames Alphonse (Yolande) Désilets⁶⁹ et Cyrille Vaillancourt (Blanche Lamontagne)⁷⁰.

⁶⁵ RMA, 1913, p. 77-78.

⁶⁶ RIALLAND-MORISSETTE, Yvonne. *Le passé conjugué au présent*, 1980, p. 41.

⁶⁷ RMA, 1918, p. 152.

⁶⁸ JAH, cit. 1917, p. 59.

⁶⁹ *Ibid.*, sept 1918, p. 47.

⁷⁰ *Ibid.*, oct. 1918, p. 60.

CHAPITRE 8

1919-1923

Souvent, c'est au cours d'une courte période que des événements marquants surviennent. C'est le cas de la période faisant l'objet de ce chapitre : la fondation de la revue *L'Abeille*, celle de la fédération des différentes sociétés ou associations apicoles et l'organisation d'un comptoir coopératif pour la vente du miel sont les figures dominantes.

C'est à l'assemblée générale des 12 et 13 novembre 1913 que les membres de l'AAPQ demandèrent la fondation d'une revue spécialement vouée à la cause apicole. Ce voeu devenait réalité en janvier 1919, avec la parution du premier numéro de *L'Abeille*. Cette revue était le fruit de l'association de Cyrille Vaillancourt et d'Henri Gagnon de Québec¹.

Fondation de l'Abeille

L'AAPQ aurait bien souhaité que la nouvelle revue soit distribuée gratuitement aux apiculteurs comme le *Journal d'agriculture et d'horticulture* l'était aux cultivateurs². Malheureusement, le ministre de l'Agriculture passa outre à cette demande. Les lecteurs du *Journal d'agriculture et d'horticulture*, dont plusieurs lecteurs étaient apiculteurs, avaient été informés de la parution de *L'Abeille* par une annonce publiée dans l'édition du 7 janvier 1919.

Dans son premier éditorial, Cyrille Vaillancourt établissait le but et les objectifs de *L'Abeille* : « *L'idée qui a prévalu à la fondation de cette revue, c'est le développement de l'apiculture chez-nous* », écrivait-il. Plus loin, il souhaitait que les apiculteurs y collaborent et à ce sujet, il formulait le voeu suivant : « *Cette revue sera donc l'organe de tous les apiculteurs de la province, et toujours nous prendrons l'intérêt général de la cause apicole.* » Quant au contenu, il le décrivait comme suit :

Articles sur la science apicole et sur les plus récentes découvertes, information pour les débutants et réponse à leurs demandes de renseignements, publication d'un calendrier apicole indiquant les opérations à faire au rucher durant la saison en cours, une page féminine s'adressant

¹ DÉSILETS, Alphonse. *L'Abeille*, mai 1919, p. 41.

² AAPQ = Association des apiculteurs professionnels du Québec, p.-v., 16 décembre 1919.

spécialement aux jeunes fermières et pour joindre l'utile à l'agréable, à l'occasion, des sujets littéraires concernant les abeilles.

Dans ce premier numéro était publiée une lettre du ministre de l'Agriculture, Joseph-Édouard Caron, offrant ses meilleurs voeux de succès à la nouvelle revue³. Dans le numéro de février, c'était au tour du sous-ministre J. Antonio Grenier d'y aller de ses propres souhaits. On y retrouvait aussi deux lettres de félicitations : l'une du père A. Laniel, o.m.i. et l'autre de Jacques Verret de Charlesbourg. Au mois d'avril, on y apprenait que, dans son numéro de mars, l'*American Bee Journal* signalait à ses lecteurs la publication de *L'Abeille* et souhaitait bonne chance à la nouvelle venue.

Tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes et l'avenir s'annonçait prometteur pour *L'Abeille*, optimisme que ne partageait pas Cyrille Vaillancourt. À ce sujet, dans son éditorial du mois de janvier 1920, il écrivait : « *Notre revue commence sa deuxième année; c'est l'année la plus critique, la plus incertaine* » et, plus loin, il continuait : « *Vivra-t-elle, grandira-t-elle, problème de tout être, à vous de répondre.* » Il terminait en déplorant que la revue possédait peu d'argent pour se développer. Toujours dans le même esprit, en mai 1921, Cyrille Vaillancourt déplorait que certains discréditaient *L'Abeille* et il les invitait à lui écrire et à lui exposer leurs plaintes afin qu'il puisse y remédier.

Ici, ouvrons une parenthèse pour signaler que ce fut le 1er octobre 1921 qu'Henri-J. Plourde écrivait son premier article, lequel ne sera pas le dernier. Au mois de mai suivant, Cyrille Vaillancourt affichait beaucoup plus d'optimisme et intitulait son éditorial : « *Elle vit la revue* » et expédiait le numéro de mai gratuitement à tous les apiculteurs. Malheureusement, il lui était impossible de prévoir le désastre qui s'abattra sur *L'Abeille* en 1929.

Lors de son tout premier éditorial, Cyrille Vaillancourt souhaitait que les apiculteurs apportent leur contribution à *L'Abeille* en lui faisant parvenir des articles. Quant à lui, il s'était assuré la collaboration de J.F. Prud'homme qui possédait une expérience de 28 ans de pratique apicole et pour qui il avait beaucoup de respect. À ce dernier viendront s'ajouter d'autres collaborateurs qui tiendront à leurs idées et qui ne voudront pas s'en laisser imposer par personne.

³ *L'Abeille*, janvier 1919, p. 2-3.

On polémique à qui mieux mieux

Tous les sujets seront traités, depuis la sortie des ruches au printemps en passant par la grandeur des ruches et jusqu'à la mise en hivernage à l'automne. De fil en aiguille, il se développera entre certains collaborateurs des polémiques qui ne peuvent que paraître futiles aux lecteurs d'aujourd'hui. Le style est du genre pamphlétaire, à l'exemple des journaux partisans du temps. On ne ménage pas les susceptibilités. La réplique sera foudroyante et parfois cinglante, ce qui n'empêchera pas l'adversaire de revenir à la charge et de faire monter d'un cran l'agressivité. C'étaient des gens qui possédaient leurs humanités, comme on disait à cette époque et qui maniaient les fleurs de rhétorique et aussi bien l'ironie que l'insinuation. Cyrille Vaillancourt essaiera bien de les modérer mais peine perdue⁴. Certains s'accommoderont mal de ce genre littéraire et s'en plaindront, ce à quoi Cyrille Vaillancourt répondra : « *que la lumière jaillit du choc des idées.* »⁵

Les principaux antagonistes étaient J.F. Prud'homme et le père A. Laniel, o.m.i., qui s'obstinaient au sujet de la meilleure ruche à employer et qui s'interpelleront à qui mieux mieux. Le premier préconisant la ruche à 12 cadres tandis que le second celle à 10 cadres à laquelle il rajoute une demi-hausse pour agrandir la chambre à couvain. Certains affrontements se feront sur un ton plus courtois. Ce sera le cas entre le père A. Laniel et Léo Traversy, dont le sujet de dispute sera le nourrissage des ruches à l'automne et Aimé Lafrenière avec un inconnu s'identifiant par le pseudonyme Bourdon. D'autres viendront mettre leur grain de sel en employant eux aussi un pseudonyme. Qui se cachait derrière ces façades? Pourquoi refusaient-ils de se battre visière levée? Quel intérêt poussait ces gens à se cacher avec la complicité de Cyrille Vaillancourt?⁶ À notre avis, tous ces esclandres n'étaient qu'une tempête dans un verre d'eau, qui n'aurait pas dû prendre tant d'ampleur, n'eut été la tolérance de Cyrille Vaillancourt et de la susceptibilité de certains. Ceci n'apporta rien au débat et ne fit qu'amuser la galerie.

Publication dans *L'Abeille* d'extraits d'auteurs français

Dans un tout autre ordre d'idée, les lecteurs de *L'Abeille* purent, entre le mois d'août 1922 et celui de décembre 1923, se délecter à la lecture de 19 lettres de François

4 VAILLANCOURT, Cyrille. *L'Abeille*, mars 1919, p. 4 ; mai 1920, p. 58.

5 Idem, *L'Abeille*, juillet 1921, p. 74.

6 Idem, *L'Abeille*, mars 1919, p.4.

Huber publiées en 1897, par Édouard Bertrand. À ce sujet, Cyrille Vaillancourt avait bien raison d'écrire en guise d'introduction à leur reproduction dans *L'Abeille* :

C'est une lecture bien attachante que celle des Nouvelles Observations sur les abeilles de François Huber. Lorsque je résolus de les parcourir, j'avais cependant un préjugé à leur égard : je ne m'attendais pas au plaisir intense que cela me procura⁷.

Dans le même domaine, *L'Abeille* publia aussi des extraits de Maurice Maeterlinck, Gaston Bonnier, Alin Caillas, Henri Fabre, l'abbé Eugène Evrard, Georges Alphandéry, Peter's, Robert Hommel, Philippe Baldensperger et une fantaisie humoristique intitulée: « *La grève des abeilles* » et signée Joyeux Bourdon.

Fondation d'une fédération

Afin de mieux encadrer et rendre plus efficace l'action des cinq sociétés d'apiculture, on procéda, en 1920, à la fondation de la Fédération apicole de la province de Québec. Est-ce que l'AAPQ en aurait été l'initiatrice? Peut-être! Souvenons-nous qu'elle s'était opposée à la fondation de toute autre association. Peut-être croyait-elle qu'en fondant une fédération elle en assumerait le leadership? Ce fut à son assemblée annuelle les 12 et 13 novembre 1919, à laquelle assistait Luc Dupuis, qu'on discuta de la question. Le résultat fut la formation d'un comité ayant pour objet de rencontrer les délégués des autres associations dans le but de former une fédération⁸. Ce fut ce qui se réalisa à Québec, le 11 mars 1920. Chaque société apicole y avait délégué deux représentants qui se rencontrèrent dans le bureau de Cyrille Vaillancourt et fondèrent La Fédération apicole de la province de Québec. Le docteur Émery Lalonde en fut nommé président, Cyrille Vaillancourt, secrétaire-trésorier, le ministre Joseph-Édouard Caron, président d'honneur et son sous-ministre Antonio Grenier, vice-président honoraire.

On adopta certains règlements dont celui concernant le bureau de direction sur lequel devaient siéger deux représentants de chaque association et dont le quorum était de cinq directeurs. Quant à l'assemblée annuelle, elle devait être convoquée entre le 15 août et le 15 septembre et la date fixée était laissée à la discrétion du secrétaire, qui devait donner un avis dix jours d'avance. Le but de la Fédération était de donner plus de cohésion au mouvement apicole, uniformiser les méthodes d'enseignement, poursuivre une coopération plus efficace afin de trouver les

⁷ Idem, *L'Abeille*, juillet 1922, p. 83.

⁸ AAPQ, p.-v., 12-13 novembre 1919.

meilleurs moyens de développer l'apiculture et le commerce du miel⁹. Pour mieux coordonner l'action de la Fédération, le ministre de l'Agriculture émit une réglementation en 11 points à laquelle étaient soumises toutes les sociétés d'apiculture¹⁰.

Comme il a été signalé au début de ce chapitre, le troisième événement important des années 1919 à 1923 fut la fondation, en 1922, d'un Comptoir coopératif. Dans les années antérieures, divers organismes coopératifs s'étaient chargés de la vente du miel. Comme nous l'avons déjà vu, l'AAPQ, en 1915, devenait membre de la Coopérative des fromagers de Québec. En 1920, cette coopérative changeait de nom pour celui de Coopérative centrale des agriculteurs de Québec, déménageait son siège social à Montréal et, en 1922, rejoignait les rangs de la Coopérative fédérée de Québec¹¹. En 1920, les apiculteurs pouvaient aussi faire affaire avec le Comptoir coopératif de Montréal¹² et à Québec, avec le marchand J.B. Renaud¹³. Entre les années 1919 et 1923, le mouvement coopératif vendit 522 382 livres de miel¹⁴ sur une production totale de 16 357 064 livres¹⁵.

Ouverture du marché européen

Est-ce que le marché du Québec, dont la population, en 1921, s'élevait à 2 360 665 habitants, absorbait toute cette production? Probablement pas, car des démarches étaient entreprises, dès 1919, pour ouvrir les marchés anglais et belges au miel du Québec. Jusque-là, le marché d'exportation s'était limité à l'Ontario et au Manitoba.

Le 4 août 1919, les directeurs de l'AAPQ rencontraient le docteur Pelletier, haut commissaire du Canada à Londres pour discuter de la possibilité d'exporter sur le marché anglais le miel du Québec. À la réunion annuelle de l'AAPQ, tenue les 12 et 13 novembre suivants, le docteur Lalonde, alors président, mettait l'assemblée générale au courant des démarches entreprises à Londres par le docteur Pelletier et à Bruxelles par Godefroy Langlois dans le but d'exporter du miel dans ces deux pays. Ces démarches portèrent fruit, si bien qu'en 1922 on trouvait du miel du

⁹ *L'Abeille*, avril 1920, p. 44, 45.

¹⁰ *Ibid.*, mai 1920, p. 57.

¹¹ LÉTOURNEAU, Firmin. *Histoire de l'agriculture*, op. cit. 1959, p. 273-274.

¹² TANGUAY, Georges. *Le Québec agricole*, 11 octobre 1920, p. 4.

¹³ *L'Abeille*, mai 1920, p. 69.

¹⁴ RMA = *Rapport du ministre de l'Agriculture*, 1919-1920, p. 202-203; 1920-1921, p. 185; 1921-1922, p. 208; 1922-1923, p. 280.

¹⁵ PÈRE CLAUDE o.c.r. *L'Abeille*, juin 1946, p. 68-69.

Québec sur les marchés anglais¹⁶ et belge¹⁷. En Belgique, il s'en trouvait à Bruxelles et à Liège. Malheureusement, le miel en provenance du Canada devait affronter la concurrence des autres pays et le cours élevé du dollar canadien à ce moment-là n'était pas de nature à l'aider. Pour obvier à cette situation, on conseillait de réduire pour une année ou deux les bénéfices au minimum¹⁸. Sur le marché anglais, la situation était toute autre. Le miel du Québec, comme le rapportait le journal londonien *The Citizen*, était bien apprécié sur le marché de Londres¹⁹. La raison qui forçait l'Angleterre d'importer beaucoup de miel au cours de ces années-là était la perte pratiquement de tout son cheptel apicole à la suite d'une épidémie d'acariose²⁰.

Depuis un certain temps, Cyrille Vaillancourt songeait à fonder une coopérative gérée par les apiculteurs. D'ailleurs, ce sont plus ses activités dans le domaine de la coopération que l'histoire retiendra à son sujet que son travail à la tête de l'apiculture québécoise pendant 20 ans²¹. Pour bien préparer le terrain auprès des apiculteurs, il faisait paraître dans *L'Abeille* d'avril 1919 un texte expliquant de A à Z le principe de la coopération et les moyens à prendre pour en assurer la réussite. L'idée fit si bien son chemin que, dans *RMA* de 1920-1921, il est question de la fondation d'une coopérative administrée par les apiculteurs.

Remplacement du Comptoir de vente par une coopérative

En 1920, les directeurs de l'AAPQ formaient un comité pour étudier la pertinence de la fondation d'une coopérative et, l'année suivante, ses membres en approuvaient le principe. Il a dû en être de même au niveau des autres sociétés d'apiculture²². Au cours du mois de mars 1922, un pas de plus était franchi. En éditorial, dans *L'Abeille*, Cyrille Vaillancourt invitait les apiculteurs à devenir membres de la future coopérative et indiquait les trois conditions d'admission à savoir : *être membre d'une société d'apiculture, produire au moins trois cents livres annuellement et consentir à payer un droit d'admission de dix cents par ruche*. Une fois la décision bien arrêtée,

16 *L'Abeille*, juillet 1922, p. 76.

17 *Ibid.*, mars 1922, p. 28.

18 *Ibid.*, décembre 1922, p. 140.

19 *Ibid.*, juillet 1922, p. 76.

20 ADAM Brother : « Isle of Wight or Acariose Disease : its historical aspect », *Bee World*, 49 (1) : 6-18 (1968).

21 GODIN, Pierre. *Histoire du Mouvement Desjardins*, tome II, 1994.

22 AAPQ, p.-v., 19 février 1920, 9 et 10 novembre 1921.

les membres du Comptoir de vente, tant de Montréal que de Québec se réunissaient à Montréal le 26 mai et à Québec le 2 juin suivant. Le premier bureau des directeurs de la nouvelle coopérative était formé de : C. Normand de Sainte-Rose-de-Laval, E.G. Lajoie de Montréal, L.J.A. Dupuis du village des Aulnaies, Victor Cherquite de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Cyrille Vaillancourt. On nomma C. Normand président²³. Une seconde réunion fut tenue à Montréal, le 31 juillet suivant, durant laquelle on discuta de l'opportunité de posséder un entrepôt à Montréal²⁴. Tous les membres du Comptoir coopératif devaient attendre avec impatience le rapport de la première année d'opération de leur coopérative.

La section de Montréal tint son assemblée annuelle le 10 mai 1923 et celle de Québec, le 1er juin. Les sociétaires ne furent pas déçus du résultat. Selon le bilan, 110 000 livres de miel avaient été vendues dont 12 000 en Belgique, au prix moyen de 12½ cents la livre, soit un cent de plus que le prix du marché. Ce prix supérieur était attribué à la qualité du produit ainsi qu'à son emballage soigné portant une marque de commerce tout à fait spéciale²⁵. Par celle-ci, on se référait à l'ancien contenant bleu et argent, lettré en noir et sur lequel, en plus des armoiries du Québec, l'indication miel pur et miel du Québec étaient bien en évidence. Pour les miels plutôt foncés, on employait un contenant semblable aux couleurs rouges et argentées. Jusqu'en 1970, ce fut le contenant employé par la majorité des apiculteurs québécois. Comme le droit d'auteur du dessin ornant le contenant appartenait à Cyrille Vaillancourt, cette année-là, faute d'entente avec son héritier, le contenant fut retiré du marché²⁶.

Comportement du ministère de l'Agriculture en 1919

À cet égard, selon Cyrille Vaillancourt, le ministère de l'Agriculture s'efforçait de répondre de mieux en mieux aux besoins des apiculteurs en protégeant leurs intérêts, en répondant à toutes les demandes de renseignements qui lui étaient adressées, en vulgarisant l'enseignement apicole, soit par des tracts, des revues, des brochures, des conférences et enfin en développant l'apiculture par la poursuite de certaines expériences²⁷. À titre d'exemple, Cyrille Vaillancourt rappelait qu'en 1918, pour parer à une disette, le ministère avait acheté par l'entremise de la Société des fromagers de Québec quatre wagons de sucre qu'il avait vendus aux apiculteurs

23 *L'Abeille*, juillet 1922, p. 76.

24 *Ibid.*, septembre 1922, p. 100.

25 *Ibid.*, juillet 1923, p. 80.

26 PMQ = Les producteurs de miel du Québec, p.-v., bureau des directeurs, 26 juin 1970.

27 VAILLANCOURT, Cyrille. *L'Abeille*, mars et avril 1919.

au prix coûtant. Quant à la vulgarisation de l'apiculture, il estimait que les mesures prises avaient été efficaces, si bien qu'en cette année 1919 le nombre d'apiculteurs atteignait 5 600 et la récolte, 3 600 000 livres. Pour ce qui a trait aux expériences, elles avaient été principalement centrées sur l'emploi du silo pour l'hivernage extérieur et dont les résultats étaient très encourageants²⁸.

L'année suivante, Cyrille Vaillancourt revenait à la charge en rapportant que le ministère dépensait 22 000 \$ par année pour l'apiculture et que certaines sociétés recevaient jusqu'à 300 \$ annuellement à titre d'octroi²⁹. Cependant, à cette somme, il omettait d'ajouter 1 000 \$ provenant du gouvernement fédéral en vertu de la loi fédérale de l'instruction agricole³⁰.

Concernant les inspecteurs, d'année en année, ils étaient plus nombreux; de 18 en 1919, ils passaient à 24 en 1923, dont l'abbé Bouillon qui oeuvrait en Gaspésie et Jules Méthot³¹, qui en 1940 deviendra chef de la division de l'apiculture. La loque demeurait toujours la bête noire des apiculteurs à laquelle venait s'ajouter, en 1916, le couvain sacciforme³². En vue de contrer ces maladies, le ministère continuait d'introduire, en provenance de chez Dadant & Sons, d'Hamilton, Illinois, des reines italiennes³³. La vie d'inspecteur n'était pas toujours facile. Chez certains, il n'était pas le bienvenu³⁴. En 1921, ce fut ce qu'apprendront Henri-J. Plourde et Victor Cheruite, qui furent obligés de faire appel à l'autorité du curé de Sainte-Clotilde pour qu'il convainque les 34 apiculteurs de sa paroisse de collaborer avec eux³⁵.

Au cours de leur tournée, comme il a été mentionné antérieurement, lorsque la chose était possible, les inspecteurs donnaient des conférences. Par contre, ce qui annulait leur travail dans bien des cas était la tolérance du ministre Caron à l'égard des ruches à rayons fixes qui, de l'avis de la majorité, étaient des nids de la propagation de la maladie.

28 *Idem*, op. cit.

29 *Idem*, *L'Abeille*, mars 1920, p. 59.

30 Rapport ministre fédéral agriculture, 1919-1920.

31 *RMA*, 1919 et 1923.

32 *Ibid.*, 1920-1921.

33 *Ibid.*, op. cit.

34 *Ibid.*, 1919-1920, p. 169.

35 *L'Abeille*, octobre 1921, p. 111.

Un ministre complaisant

À la surprise de tous, le ministre déclarait à l'assemblée annuelle de 1921 de l'AAPQ qu'il ne pouvait faire plus au sujet des ruches fixes que ce que la « constitution » le lui permettait. Ce n'était que pure foutaise. Ce que les apiculteurs demandaient était tout simplement l'application de la loi. D'ailleurs, le ministre n'avait-il pas fait adopter l'année précédente deux ajouts à la loi en question? Le premier défendait d'importer au Québec du matériel et des abeilles, à moins que le tout soit accompagné d'un certificat de salubrité émis par un inspecteur et un second défendant de vendre, de transporter des ruches malades et d'exposer à l'extérieur du matériel contaminé³⁶. Qu'est-ce qui guidait le ministre? Sa conduite était d'autant plus incompréhensible qu'il se targuait d'avoir déjà pratiqué l'apiculture³⁷. Attendu que Cyrille Vaillancourt ne pouvait désavouer son ministre, il tempérait ceux que la situation irritait en déclarant que, tout en étant des foyers d'infection, il fallait être tolérants à l'égard de certains bons apiculteurs vieux style et, avec de la persuasion et du raisonnement, il pourrait, prétendait-il, en arriver à leur faire changer d'idée³⁸. Avec le recul du temps, on peut affirmer que le laxisme des autorités coûta cher à plusieurs apiculteurs et retarda de plusieurs années le contrôle de la maladie.

On veut défendre la pratique de l'apiculture

Comme nous l'avons vu, il existait, depuis 1912, une loi provinciale délimitant la distance entre un chemin ou une habitation et un rucher. Certaines municipalités, dont celle de Montréal-Nord, semblaient en ignorer l'existence. En 1919, cette dernière passait un règlement défendant de garder des abeilles à l'intérieur de ses limites à moins que le rucher ne soit situé à 1 500 pieds de toute habitation autre que celle de l'apiculteur³⁹. Comme le règlement était *ultra vires*, les apiculteurs eurent gain de cause. Quant à la Ville de Beauharnois, elle joua de finesse en passant un règlement imposant à tout rucher de plus de 10 ruches une taxe de 25 \$⁴⁰. Il s'en suivit, entre le maire Théorêt et Cyrille Vaillancourt, un échange de lettres particulièrement aigres et douces. Le premier prétendait que son règlement était valide et le second illégal⁴¹. L'année suivante, la Ville de Beauharnois n'avait

³⁶ JAH = *Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, 10 avril 1921, p. 182.

³⁷ *L'Abeille*, janvier 1924, p. 6.

³⁸ *Ibid.*, mars 1922, p. 35.

³⁹ *Ibid.*, juin 1919, p. 2.

⁴⁰ *Ibid.*, novembre 1919, p. 2.

⁴¹ *Ibid.*, février 1920, p. 14.

pas encore lâché prise, car un apiculteur de plaignait à Cyrille Vaillancourt de tracasseries dont il était la victime de la part de la Ville de Beauharnois⁴². On peut croire que par la suite tout rentra dans l'ordre, car on n'entendit plus parler de cette affaire.

La demande toujours de plus en plus grande de reines italiennes incita quelques apiculteurs, plus entreprenants et peut-être plus habiles, à se lancer dans cet élevage. Parmi ceux-ci, nous avons relevé quelques noms, dont F.W. Jones de Bedford, A.S. Martineau de Montcerf, R.H. Willis de Beauharnois; Georges Waddell de Napierville, A. Saultry de Saint-Césaire et J.E. Benoît de Sainte-Scholastique. D'autres exploiteront un petit commerce d'importation de reines.

Importation de paquets d'abeilles

L'importation de paquets d'abeilles au Canada commença vers 1917⁴³. Cependant, F.W. Jones pratiquait ce commerce depuis plusieurs années, à même les abeilles de son propre rucher⁴⁴. Son marché s'étendait aussi loin que le Manitoba⁴⁵. Il y avait aussi Jacques Verret, qui, tout en étant apiculteur, exploitait un commerce de semences. Selon les années, on pouvait s'y procurer du matériel apicole, des reines, des abeilles italiennes et indigènes, c'est-à-dire des abeilles noires⁴⁶. Ce qui signifie que même en 1922, malgré sa propension pour la loque, l'abeille noire conservait ses partisans et ses défenseurs. Quant aux fabricants de matériel apicole, les plus connus étaient F.W. Jones, Napoléon Giard de Rougemont, Lefebvre & Lefebvre de Laprairie, surtout spécialisés dans la fabrication de ruches à doubles parois, conçues pour l'hivernage extérieur et qui connurent leurs heures de gloire à une certaine époque⁴⁷. D'autres, comme la Cie J.A. Gaulin de Beauport, le Comptoir apicole québécois de Lévis et Dupuy et Ferguson, grainetier de la place Jacques-Cartier à Montréal, ne vendaient que du matériel apicole.

42 *Ibid.*, juin 1921, p. 64.

43 *Ibid.*, mai 1919, p. 5; avril 1920, p. 46.

44 *Ibid.*, février 1922, p. 24.

45 *CBJ = Canadian Bee Journal*, August 1915.

46 *L'Abeille*, mars 1922, p. 35.

47 *Ibid.*, octobre 1923, p. 114; novembre 1923, p. 129.

Cours d'apiculture

À l'hiver de 1919, le ministère de l'Agriculture, conjointement avec l'AAPQ, organisait à Montréal un cours d'apiculture. Les cours eurent lieu du 10 février au 4 mars, à l'École des hautes études commerciales (HEC). Avec le recul du temps, on peut déduire que les buts visés étaient d'attirer de futurs apiculteurs, de mieux renseigner ceux qui pratiquaient déjà l'apiculture et de s'attirer le support de l'élite canadienne-française de Montréal. Le lieu choisi se prêtait bien à ce dernier objectif. L'École des HEC était située à l'époque sur la rue Viger, en plein quartier latin de Montréal. En effet, autour du clocher de l'église Saint-Jacques étaient regroupées l'École des HEC, l'Université de Montréal, l'École polytechnique, l'École de chirurgie dentaire et la bibliothèque Saint-Sulpice, aujourd'hui la Bibliothèque nationale du Québec. Dans les rues environnantes et au carré Saint-Louis demeurait toute l'élite canadienne-française avant son déménagement à Outremont. Toutes conférences, qui se donnaient dans un de ces hauts lieux du savoir, étaient suivies par cette élite. Ses membres se faisaient un devoir d'y assister, soit pour acquérir des connaissances ou pour y être vus comme à la messe dominicale. Étant donné que Charles Dupuy avait fait paraître dans le *Devoir*⁴⁸ une série d'articles sur l'apiculture, on peut s'interroger s'il s'agissait d'une pure coïncidence ou d'une parution bien calculée. Dans un cas comme dans l'autre, ces articles ne purent que stimuler la curiosité des lecteurs du *Devoir*. Des juges, des avocats, des notaires, des médecins, des professeurs d'université et plusieurs dames honorèrent de leur présence les organisateurs de l'événement⁴⁹.

Bien que l'organisation ait été confiée à l'AAPQ, ce fut son président, le docteur Émery Lalonde, qui s'en occupa. On peut dire qu'à cette occasion il a réussi un exercice de relations publiques remarquables. Ce fut un succès sur toute la ligne, 462 personnes suivirent les conférences avec une moyenne d'assistance de 360 personnes par soir⁵⁰. Le docteur Émery Lalonde, à titre d'organisateur, présida l'ouverture des cours, suivi à la tribune par Gustave Boyer qui traita des bienfaits de la coopération et du député du comté de Laprairie, W. Cédilot, qui, quant à lui, vanta les avantages financiers de l'apiculture, tout en souhaitant que chaque cultivateur ait un petit rucher sur sa ferme. Les cours furent donnés par Cyrille Vaillancourt et J.F. Prud'homme. Le premier, en faisant appel à François Huber, Henri Fabre, Jam Swammerdam, L.L. Langstroth, Charles Dadant, A.I. Root, Robert Hommel et Paul Lemaire, traita de la vie et des moeurs de l'abeille, de l'histoire de l'apiculture, de ses

48 *Ibid.*, octobre 1919, p. 10.

49 *Ibid.*, mars 1919, p. 2.

50 AAPQ, p.-v., 12-13 novembre 1919.

avantages au point de vue pollinisation, de la valeur nutritive du miel et des qualités d'un bon apiculteur. Emporté par son enthousiasme, il avança des chiffres on ne peut plus irréalistes, comme quoi la province de Québec aurait pu en 1919 produire 100 millions de livres de miel et qui auraient rapporté 12 500 000 \$⁵¹. Il prenait des rêves pour des réalités comme d'autres le feront plus tard! Quant à J.F. Prud'homme, il se chargea de la partie pratique de l'apiculture.

La réussite de 1919 encouragea la reprise des cours l'année suivante, tout en rajoutant un cours à Joliette et à Lévis. L'assistance fut excellente : 200 participants à Montréal, 80 à Lévis et 30 à Joliette⁵². À Lévis, les cours eurent lieu du 12 au 24 janvier, la soirée d'ouverture attira 800 personnes, dont le ministre Joseph-Édouard Caron, le sous-ministre Antonio Grenier, le député du comté de Lévis, le docteur Alfred-Valère Roy et le maire de la ville, Noël Belleau⁵³. Pendant ce temps, Luc Dupuis parcourait le Québec en donnant des conférences⁵⁴. À l'été de 1920, pour répondre à une demande de l'AAPQ⁵⁵, le ministre Caron inaugurait un rucher-école situé sur le terrain du collège Notre-Dame à Lévis. Des cours pratiques y étaient donnés, chaque après-midi à partir du 28 juin et jusqu'au 1^{er} août⁵⁶.

Le RMA des années 1921-1922 rapportait que les cours avaient été donnés avec projections lumineuses. Peut-être s'agissait-il de projections lumineuses à l'aide d'une lanterne magique, car le procédé était encore employé à l'époque. Parfois, les apiculteurs ne répondaient pas à l'attente des organisateurs de ces cours, comme à Chicoutimi en 1921⁵⁷. L'année suivante, des cours étaient organisés à Rivière-du-Loup, à Saint-Casimir et à Montréal, mais cette fois-ci à l'École technique, qui à cette époque était située au 70, rue Sherbrooke Ouest⁵⁸. Pour ne pas être en reste, le collège MacDonald, en 1923, donnait un cours pour les apiculteurs de langue anglaise auquel participa C.B. Gooderham⁵⁹.

51 *L'Abeille*, mars 1919, p. 2.

52 *Ibid.*, janvier 1921, p. 6.

53 *Ibid.*, op. cit.

54 *Ibid.*, avril 1920, p. 52.

55 *AAPQ*, p.-v., 12-13 novembre 1919.

56 *L'Abeille*, juin 1920, p. 172.

57 *Ibid.*, janvier 1922, p. 5.

58 *Ibid.*, mars 1922, p. 28.

59 *Ibid.*, avril 1923, p. 40.

Une des retombées de ces cours donnés à divers endroits fut l'organisation de journées apicoles. C'est à l'été de 1923 que débuta cette pratique. On tint la toute première, le 16 juillet, à la ferme expérimentale fédérale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et elle fut un franc succès⁶⁰. Au mois d'août suivant, c'était au tour de la ferme de Lennoxville d'accueillir 300 personnes⁶¹. Revenons à l'automne de 1922, plus exactement le 18 septembre. Un autre convoi agricole composé de 16 wagons se mettait en branle et cette fois-ci en empruntant les voies du Canadien-Pacifique⁶². Au cours de sa tournée, le convoi fit 39 arrêts et ce furent Luc Dupuis et Armand Lalonde d'Oka qui donnèrent les conférences apicoles.

Participation des femmes

Quant aux femmes, selon l'esprit du temps et le système patriarcal qui le soutenait, elles travaillaient dans l'ombre. Combien d'apiculteurs, qui se pavanaient à la réunion annuelle de leur association, le devaient au travail de leurs épouses au rucher. Si elles accompagnaient leurs maris à ces assemblées, elles le faisaient dans le plus grand effacement. Elles écoutaient en silence les hommes palabrer; parfois glissaient-elles une furtive observation à l'oreille de leurs maris. En ce qui concerne les Cercles de fermières, entre 1920 et 1922, le nombre de colonies dans leurs Cercles passait de 447 à 2 713⁶³. Cette augmentation était due au travail inlassable d'Alphonse Désilets et de son épouse Yolande qui occupait le poste de rédactrice de la revue des Cercles de fermières : *La bonne fermière*⁶⁴.

Certaines de ces femmes, malgré un mur de préjugés, surent le franchir. Ce fut le cas d'Yvonne Lévesque qui, en 1921, devant le Cercle de fermières de Lévis, prononça une causerie sur les abeilles qui n'avait rien à envier à quiconque⁶⁵. L'année suivante, c'était au tour de madame A.O. Comiré d'être en évidence en donnant une conférence lors du congrès annuel de l'AAPQ⁶⁶. N'oublions pas qu'elle était l'épouse du docteur A. O. Comiré, lui-même inspecteur de ruchers.

60 *Ibid.*, août, p. 90. 1923.

61 *Ibid.*, septembre 1923, p. 100.

62 *La Gazette agricole du Canada*, 1922, p. 534; mars-avril 1923. Voir train-école p. 107.

63 *RMA*, 1920-1921; 1921-1922.

64 RIALLAND-MORISSETTE, Yvonne. *Le passé conjugué au présent : Cercles de fermières du Québec, historique 1915-1980* p. 55. op. cit. Les Éditions Pénélope 1980, 249 p.

65 *L'Abeille*, février 1921, p. 23 ; mars 1921, p. 33.

66 *AAPQ*, p.-v. 8-9 novembre 1922.

À titre d'apicultrice émérite, exploitant un rucher de 250 ruches et présidente du Conseil provincial des Cercles de fermières, elle connaissait bien les problèmes qu'avaient à affronter ses consœurs apicultrices dans leur pratique de l'apiculture. À son avis, le principal problème était le manque de suivi après avoir reçu gratuitement deux ruches du ministère de l'Agriculture. Découragées à la suite d'un échec, elles abandonnaient. Comme exemple, madame Comiré citait le cas d'une fermière, qui après un mauvais hivernage se servit de ses hausses pour y faire couvrir ses poules⁶⁷.

En ce qui concerne les écoles ménagères, plusieurs y enseignaient l'apiculture, de même que deux orphelinats pour jeunes filles à Saint-Damien-de-Bellechasse et Saint-Joseph-de-Vauvert (Dolbeau)⁶⁸. Au cours de cette recherche malheureusement incomplète à cause de la disparition de nombreux documents, nous avons retracé quatre autres femmes qui ne craignirent pas de se mesurer à leurs confrères apiculteurs. En 1920, madame J.E. Lévesque⁶⁹ et, en 1924, madame Charles Bégin⁷⁰, toutes les deux de Saint-David de Lévis, siégèrent, au bureau de direction de l'AAPQ et, en 1922, Aline Cloutier à celui de la SACL⁷¹. La dernière en lice fut madame Carmen De l'Orme qui, au cours de la décennie 1960, occupa un poste à la direction de l'AAPQ.

Comment se comportaient les sociétés d'apiculture?

Comme il a été signalé antérieurement, le 1^{er} mai 1919, le ministre de l'Agriculture décrétait à leur sujet un règlement en 11 points les mettant toutes sur le même pied et auquel, pour être reconnue, toute société devait s'y conformer. Chaque année, chacune tenait son assemblée annuelle. À ces réunions, les politiciens, qui semble-t-il avaient beaucoup de temps libre, se faisaient un devoir d'y assister ou du moins faire acte de présence. C'était un bon moyen d'entretenir leur popularité et, pour les apiculteurs, d'y pratiquer l'art de la courbette! Tous se faisaient les chantres de l'apiculture et parfois avaient le toupet de promettre de devenir apiculteur. Ce fut le cas, à Montréal en 1921, d'Honoré Mercier fils, alors ministre des Terres et Forêts, ce qui lui attira une salve d'applaudissements. Probablement que personne ne le crut. Fier de sa prestance, il donna 25 \$ en prix pour l'exposition de miel, laquelle

67 *L'Abeille*, mai 1923, p. 55.

68 *RMA*, 1920-1921, p. 222; 1923-1924, p. 313.

69 *L'Abeille*, décembre 1920, p. 156.

70 *Ibid.*, janvier 1924, p.6.

71 *Ibid.*, janvier 1923, p. 3.

se tenait sur les lieux. Avait-on pris au mot le député Néri Morin du comté de Kamouraska? Toujours est-il qu'en 1923, à une assemblée d'apiculteurs, il déclarait :

*Je suis devenu un peu apiculteur sans le savoir; dix ruches me furent remises. J'avais toujours une grande peur des abeilles, lorsque cet automne, l'inspecteur M. Dupuis est passé; ouvrant mes ruches et manipulant mes abeilles avec beaucoup d'aisance et de sang-froid: je vis que les abeilles n'étaient pas aussi méchantes qu'on le disait*⁷².

Gageons qu'en dépit de la douceur des abeilles il ne fit pas long feu en apiculture.

Les expositions régionales ainsi que celle de Québec attiraient toujours une grande foule et les apiculteurs en profitaient pour exposer leurs produits et concurrencer entre eux. Le premier prix le plus recherché était celui de l'exposition de Québec. Être déclaré grand gagnant à Québec faisait du lauréat l'apiculteur produisant le plus beau et le meilleur miel de tout le Québec.

Ici, nous demandons au lecteur d'aborder ce qui suit en se rapportant à l'esprit du temps et de ne pas porter de jugement de valeur sur le comportement religieux de ses prédécesseurs.

Inspirés par leur foi religieuse, les apiculteurs de ce temps-là posaient des gestes, qui aujourd'hui, de prime abord, peuvent paraître étrangers aux us et coutumes contemporains. Toute réunion débutait par une prière et chaque année, à partir de 1919 et jusqu'en 1967, on retrouve dans *L'Abeille* et *L'Érable* de juin-juillet un texte consacrant les apiculteurs au Sacré-Coeur. En 1919, avant de débiter leur réunion annuelle, les apiculteurs de la Société d'apiculture du comté de L'Islet assistèrent à une messe de requiem pour le repos de l'âme de Sir Wilfrid Laurier décédé au début de l'année⁷³. Ironiquement, mais sans méchanceté, on peut s'interroger si les apiculteurs d'allégeance conservatrice y assistèrent! D'autres par convictions religieuses faisaient bénir leur rucher. Ce fut le cas d'un apiculteur de Saint-Casimir en 1922⁷⁴ et de Mont-Laurier l'année suivante⁷⁵.

Dans le même ordre d'idée, des membres du clergé n'hésitèrent pas à pratiquer l'apiculture et même de s'impliquer dans les différentes sociétés d'apiculture. En

⁷² *Ibid.*, janvier 1923, p. 3.

⁷³ *Ibid.*, janvier 1920, p. 4.

⁷⁴ *Ibid.*, septembre 1922, p. 100. Il s'agit de Patrice Tessier, *L'Abeille*, janvier 1926, p. 9.

⁷⁵ *Ibid.*, août 1923, p. 87. Il s'agit d'Alfred Gagnon.

plus du père A. Laniel et de l'abbé Bouillon dont il fut question antérieurement, la recherche actuelle permet de mettre en évidence le curé Laplante de Saint-François-de-Sales qui fut directeur de l'AAQ, l'abbé Godbout de Charlesbourg qui le fut à l'AAQ et les abbés Elzéar Voyer, Louis Paradis et Rémi Bélanger, tous les trois de Lotbinière à la SAL. En 1921, ce furent le curé Villeneuve et son vicaire de la paroisse Sainte-Croix du Lac Saint-Jean qui eurent les meilleures moyennes par ruche, soit 333 livres pour le curé et comme il aurait été mal vu qu'un vicaire soit meilleur que son curé, celui-ci se contenta d'une moyenne de 300 livres⁷⁶.

En 1920, après avoir présidé depuis le début les destinées de SACL, Luc Dupuis démissionnait et cédait sa place à Wilfrid Bélanger⁷⁷.

Dans les années 1920, y avait-il trop d'apiculteurs au Québec? C'est du moins ce que certains pensaient, opinion non partagée par Cyrille Vaillancourt⁷⁸. D'autres critiquaient sur tout et sur rien. Certains de ces dénigreur mirent en doute la compétence de Cyrille Vaillancourt et des inspecteurs de ruchers, en les accusant d'être des théoriciens de l'apiculture. Quant à *L'Abeille* et au bulletin *Le Rucher québécois*, ils ne valaient guère mieux et ne colportaient que des erreurs. Dans une réponse cinglante, Cyrille Vaillancourt leur demandait, puisqu'il y avait tant d'incompétence, comment ce faisait-il que depuis les dix dernières années la loque avait diminué au Québec et que la moyenne de la récolte par ruche avait triplé⁷⁹.

En vertu de ses pouvoirs, le gouvernement du Canada défendait, en 1922, toute importation d'abeilles, de ruches, de marchandises ou de produits bruts de la ruche à l'exception du miel et de la cire. Les États-Unis n'étaient pas visés par cette ordonnance en vertu d'une entente avec le Canada. Le but de cette mesure était de protéger les ruchers canadiens contre l'acariose, qui alors ravageait les ruchers européens⁸⁰. On sait comment les États-Unis ont toujours attiré les Canadiens français. En 1920, un jeune apiculteur du nom de Lemire, habitant Saint-Isidore-de-Laprairie, s'y rendait pour se perfectionner en apiculture. Probablement qu'il n'en revint jamais. En 1922, on apprenait qu'il était assistant-surintendant des ruchers de la Western Citrus Honey Corporation de la Californie, entreprise apicole possédant

76 *Ibid.*, novembre 1921, p. 124.

77 *Ibid.*, janvier 1921, p. 2.

78 *Ibid.*, septembre 1920, p. 116.

79 *Ibid.*, décembre 1920, p. 152.

80 *Ibid.*, juin 1922, p. 68-69.

un capital de 250 000 \$, produisant 10 000 reines annuellement et possédant 25 000 ruches, ce qui en faisait la plus grosse exploitation apicole au monde⁸¹.

Tragédies

Malheureusement, à l'occasion, une piqûre d'abeille peut être mortelle. Aujourd'hui, une personne à risque peut se protéger en ayant toujours avec elle une trousse contenant une injection d'adrénaline, ce qui n'était pas le cas dans les années vingt. Au cours de ces années-là, on eut à déplorer au Québec deux mortalités à la suite d'une piqûre d'abeille. La première, celle de Georges Rousseau, pourtant apiculteur⁸² et la seconde, celle d'une fillette de 13 ans de Saint-Bruno⁸³.

Choses et autres

Avec ses 300 membres, l'AAPQ demeurait la figure de proue de l'apiculture au Québec. Plusieurs de ses membres habitaient à l'extérieur de la grande région de Montréal. Ses assemblées d'une durée de deux jours depuis 1913 attiraient de nombreux participants, tant par la qualité des conférenciers que par l'ambiance qui y régnait. Coucher un soir à Montréal, belle occasion de se distraire!

En 1912, le nombre de directeurs de l'AAPQ était porté de 12 à 15 afin de mieux représenter les apiculteurs des diverses régions⁸⁴. La même année, l'AAPQ proposait à ses membres de vendre le miel blanc 27 ¢ la livre et le foncé 25 ¢⁸⁵.

En 1920, la contribution était portée à 2,00 \$⁸⁶ par année et le docteur Émery Lalonde démissionnait comme président, il était remplacé par J.F. Prud'homme⁸⁷.

Au cours de ces années, voulant profiter de l'affluence des clients chez Dupuis & Frères, le ministère de l'Agriculture conjointement avec l'AAPQ organisait, à Montréal, une vente des produits de la ruche et de l'érable. L'événement fut un succès⁸⁸.

81 *Ibid.*, décembre 1920, p. 155; avril 1922, p. 40.

82 *Ibid.*, septembre 1922, p. 101.

83 BECK, Bodog F. *Bee Venom Therapy*, réédition 1981, p. 85.

84 AAPQ, p.-v., 12-13 novembre 1919.

85 *Ibid.*, p.-v., 4 avril 1919.

86 *Ibid.*, p.-v. 12 octobre 1920.

87 *Ibid.*, p.-v., 14 décembre 1920.

88 *L'Abeille*, novembre 1920, p. 142.

Rappelons que ce magasin se trouvait à l'endroit où se situe aujourd'hui la place Dupuis, soit sur la rue Sainte-Catherine à l'est de la rue Saint-Hubert.

À l'assemblée annuelle de 1921, le ministre Caron vint faire son tour de piste comme d'habitude et pour flatter la vanité du président J.F. Prud'homme, déclarait sans sourciller que ce dernier était : « *Par sa science apicole, devance les progrès enregistrés à la Ferme expérimentale d'Ottawa.* »⁸⁹ Comme propos flatteur, on n'aurait pu trouver mieux!

Quant à l'octroi annuel versé à l'AAPQ par le ministère de l'Agriculture, ce dernier semblait se faire tirer l'oreille pour le remettre, ce dont se plaignaient les directeurs de l'association tout en se demandant s'il ne leur serait pas retiré⁹⁰.

À l'assemblée annuelle de l'année 1922, les apiculteurs déploraient le décès du docteur L.J. Comiré. Camille Dadant faisait parvenir au secrétaire un texte sur les faux-bourdons lequel en fit lecture⁹¹.

L'année suivante, on inaugurait une coutume en terminant l'assemblée par « O Canada ». Rappelons-nous qu'à ce moment-là l'« O Canada » était l'hymne des Canadiens français et « God Save the Queen », celui des Canadiens anglais. Par après, cette pratique fut abandonnée.

À la même assemblée, pour des raisons pratiques, l'assemblée générale fixait, à partir de l'année suivante, la date de l'assemblée annuelle au dernier mercredi de novembre au lieu du deuxième⁹².

En 1924, ce fut une assemblée, sans histoire, si ce n'est qu'on décréta un nouveau mode d'élection qui restera en vigueur jusqu'à l'abolition de l'association en 1978.

Au cours de cette période, la sempiternelle plainte contre les ruches fixes était toujours à l'ordre du jour⁹³.

⁸⁹ AAPQ, p.-v., 9-10 novembre 1921.

⁹⁰ Ibid., p.-v., 22 septembre 1921.

⁹¹ Ibid., p.-v., 8-9 novembre 1922.

⁹² Ibid., 14-15 novembre 1923.

⁹³ Ibid. : 15 oct. 1924.

CHAPITRE 9

Congrès international d'apiculture

La tenue à Québec, en 1924, du VII^e Congrès international d'apiculture fait époque dans les annales apicoles du Québec. Ce fut une éclatante réussite à tous points de vue et un joli pied de nez au Canada anglais qui, dans l'ensemble, bouda l'événement comme le déplora C.B. Gooderham lors de la dernière journée du congrès¹.

Comment le Québec avait-il fait pour attirer et convaincre les Européens de tenir le VII^e Congrès international d'apiculture à Québec?

Lors du VI^e congrès tenu à Marseille en 1922, le Québec y avait délégué Cyrille Vaillancourt. Homme de belle prestance, s'exprimant avec facilité et possédant beaucoup d'entregent, il sut vite susciter de la sympathie et lier des amitiés au sein du Commissariat permanent des congrès internationaux, dont les membres, à l'époque, étaient majoritairement de langue française. Lorsque vint le temps de choisir la ville du prochain congrès, Québec l'emporta sur Genève². On poussa même la délicatesse en remettant d'un an la tenue du VII^e congrès afin de permettre à leur hôte québécois de mieux se préparer³.

Au cours de ce voyage, Cyrille Vaillancourt vécut une expérience désagréable en étant opéré d'urgence⁴. Une fois revenu d'Europe, Cyrille Vaillancourt sut mobiliser les forces vives de l'apiculture québécoise. Son premier geste fut d'expédier à chaque apiculteur une lettre lui demandant de participer à l'événement⁵. Quant aux associations apicoles, elles renoncèrent à leur octroi annuel afin que cet argent serve à l'organisation du congrès⁶.

1 *Rapport VII^e Congrès international d'apiculture 1924*, p. 235.

2 *L'Abeille*, septembre 1924, p. 91.

3 *Rapport...* p. 40.

4 *L'Abeille*, novembre 1922, p. 124.

5 *Ibid.*, juin 1924, p. 67.

6 AAPQ = Association des apiculteurs professionnels du Québec, 14-15 novembre 1923; 30 janvier 1924.

AAQ = Association des apiculteurs de Québec, *L'Abeille*, janvier 1924, p. 5.

Dans toutes les localités où se pratiquait l'apiculture, on recruta un apiculteur,⁷ dont le travail consistait à ramasser auprès des autres apiculteurs le plus grand nombre possible de pots de miel. On répondit généreusement, 2 875 pots furent donnés et exposés, dont 900 servirent à ériger, à l'exposition de Québec, une reproduction de 30 pieds de hauteur de la tour Eiffel, illuminée par 400 ampoules électriques⁸. On sollicita aussi la participation des chemins de fer qui, de bonne grâce, accordèrent une réduction aux congressistes se rendant à Québec⁹. Il en fut ainsi pour les journaux qui publièrent des reportages sur le congrès¹⁰. Les délégués européens firent la traversée sur le paquebot *Minedosa*, propriété du Canadien-Pacifique. À Québec, leur hébergement ainsi que l'excursion au Saguenay et à Sainte-Anne-de-la-Pocatière furent payés par l'organisation du congrès¹¹.

Première journée du congrès

Le congrès eut lieu du 1^{er} au 4 septembre et fut tenu dans la salle des Chevaliers de Colomb,¹² 287 délégués s'y inscrivirent¹³. La première journée fut consacrée aux discours de circonstances. Cyrille Vaillancourt et C.B. Gooderham, qui jusque-là avaient agi comme coprésidents temporaires, furent les premiers à prendre la parole. Vinrent ensuite l'honorable Narcisse Pérondeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, représentant de la royauté anglaise au Québec, le ministre de l'Agriculture du Québec, Joseph-Édouard Caron, Léon Tombu, secrétaire-général des congrès internationaux d'apiculture, qui profita de l'occasion pour faire l'éloge de son ami Cyrille Vaillancourt, Philippe Baldensperger, représentant de la France, C.P. Dadant et le docteur E.F. Philipps des États-Unis, Éric Millen d'Ontario, A. Major de la Suisse, H.G. Miller du Nouveau-Brunswick, le marquis De Guadagne d'Italie, G.N. Newton du Manitoba et Mme Laech de la Saskatchewan et une dizaine d'autres personnes représentant divers organismes américains. La plus grosse représentation étrangère venait des États-Unis, dont la grande majorité des chercheurs en apiculture du temps se donnèrent rendez-vous à Québec. Une absence remarquée, celle de l'Angleterre qui pourtant était présente à Marseille. Ensuite, on procéda à

SALI = Société des apiculteurs de l'Islet, *op. cit.*, février 1924, p. 19.

7 *L'Abeille*, mars 1924, p. 34; avril 1924, p. 47; mai 1924, p. 50, 58.

8 *Ibid.*, 1924, p. 112.

9 *Ibid.*, février 1924, p. 17.

10 *Ibid.*, octobre 1924, p. 109 s.

11 *Ibid.*, février 1924, p. 17.

12 *Ibid.*, octobre 1924, p. 109.

13 *RMA = Rapport du ministre de l'Agriculture*, 1924-1925, p. 208.

la nomination de deux coprésidents. Il alla de soi que Cyrille Vaillancourt et C.B. Gooderham soient nommés.

Afin d'accommoder les congressistes tant de langue française que de langue anglaise, il avait été convenu que le congrès serait bilingue, en ce sens que les congressistes se partageraient en deux groupes dans lesquels les mêmes sujets seraient traités. Pour clore la journée, on nomma les modérateurs et les rapporteurs de chaque groupe¹⁴.

Deuxième journée du congrès

La journée du mardi, le 2 juin, fut consacrée à l'étude de l'élevage des reines, au contrôle de l'essaimage et aux relations internationales à entretenir entre chaque groupe pour la vente et l'écoulement des produits et sous-produits apicoles¹⁵.

Sur l'heure du midi, en face du parlement, dans une loge aménagée pour la circonstance, on donna une démonstration sur l'élevage des reines¹⁶.

Hospitalité de Jacques Verret

On sait comment l'hospitalité des Québécois est proverbiale, mais pratiquer cette qualité comme le fit Jacques Verret lors du congrès dépasse l'entendement actuel. Pourrait-on imaginer de nos jours un apiculteur recevoir à sa table, le même midi, 68 convives? Eh bien; c'est ce que fit Jacques Verret le 2 septembre 1924! Tous ces joyeux lurons se présentèrent en retard à la séance de l'après-midi, ce que n'apprécia guère Cyrille Vaillancourt. Rappelons qu'Alfred Beauchesne n'y était pas allé avec le dos de la cuillère dans ses invitations. Du nombre convenu de 28 invités, il s'en présenta 68 à table, ce qui ne sembla pas déranger Jacques Verret, qui commenta l'événement avec humour lors de la première réunion des apiculteurs de la région de Québec qui suivit le congrès¹⁷. En soirée, les congressistes se rendaient visiter Sainte-Anne-de-Beaupré et en cours de route s'arrêtaient pour admirer la chute Montmorency¹⁸.

¹⁴ *Rapport*, p. 39.

¹⁵ *Ibid.*, p. 53 s.

¹⁶ *L'Abeille*, septembre 1924, p. 110.
Rapport p. 351.

¹⁷ *L'Abeille*, janvier 1925, p. 10; avril 46.

¹⁸ *Ibid.*, octobre 1924, p. 110.

Troisième journée du congrès

En ce qui a trait à la journée du 3 septembre, on discuta des maladies, de leur traitement, des lois pour les enrayer, d'organisation d'associations apicoles, de coopératives et des moyens à prendre pour augmenter la consommation du miel¹⁹.

Séance de clôture

Le lendemain, ce fut la séance de clôture et à cette occasion, les congressistes tinrent une assemblée plénière bilingue. On y vota à l'unanimité les deux résolutions suivantes :

Que tous les délégués présents à ce VII^e congrès international d'apiculture recommandent instamment à leurs gouvernements, associations, syndicats respectifs, l'organisation immédiate d'une vaste campagne de publicité pour activer l'usage et la vente du miel pur dans tous les pays et que dans la teneur des textes de cette publicité il ne soit pas question de favoriser ou d'obstruer le marché à miel d'un pays ou d'un autre;

Le Congrès de Québec émet le voeu que les différents pays du monde prendront toutes les dispositions nécessaires pour réaliser le contrôle des maladies spéciales aux abeilles et à leur couvain pour s'occuper du traitement y afférent et pour empêcher la vente, l'achat et le transport de toute colonie au matériel apicole contaminé, soit dans le pays, soit d'un pays à un autre.²⁰

Un comité fut formé pour choisir la ville du prochain congrès. Celui-ci fut tenu, en 1928, à Turin en Italie. L'après-midi débuta par une visite guidée de la ville de Québec, suivi d'une réception à l'Exposition de Québec. Une fanfare vint à la rencontre des congressistes et les accompagna jusqu'au pavillon de l'agriculture, où les attendaient le maire Joseph Samson et les membres de la Commission de l'exposition provinciale de Québec, dont le thème était : « *L'année de l'abeille* ». Les congressistes visitèrent l'exposition de miel, admirèrent la tour Eiffel, miniature dont il fut question auparavant et la compilation de 127 revues apicoles en provenance de différents pays. La journée se compléta par une visite générale de l'exposition²¹.

¹⁹ *Rapport ...*, p. 162 s.

²⁰ *Ibid.*, p. 232 s.

²¹ *Ibid.*, 238-239.

Visite de la ferme expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Le lendemain, les délégués se rendirent à la ferme expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où ils furent reçus par C.B. Gooderham et le régisseur J.A. Ste-Marie. Au groupe s'étaient joints le seigneur du lieu, Joly de Lotbinière et le député fédéral du comté, Georges Bouchard. Le samedi, un groupe s'embarqua pour une excursion sur la rivière Saguenay. Les sites enchanteurs des rives du Saint-Laurent et du Saguenay émerveillèrent plus d'un congressiste.

Visite de la région de Montréal

Le lundi suivant, à peine arrivé à Montréal, on monta dans des autocars qui transportèrent le groupe à Laprairie où les attendait un succulent repas préparé et servi par les Fermières de l'endroit. Dans l'après-midi, on se rendit à Sainte-Philomène (Ville Mercier) et Beauharnois visiter le rucher de J.F. Prud'homme et R.H. Willis. Le lendemain, dernier jour des excursions, les congressistes se rendaient en bateau au collège MacDonald de Sainte-Anne-de-Bellevue. À cet endroit, ils furent les hôtes des autorités du collège qui leur offrirent le repas du midi. Le docteur Harrison et le professeur Tawse leur servirent de guide lors de la visite de l'institution. Au retour, certains sautèrent les rapides Lachine. Le soir, un dîner intime clôtura cette grande semaine de l'apiculture et une montre en or était remise à Cyrille Vaillancourt en marque de reconnaissance. On s'échangea de nombreuses poignées de main en souhaitant de se revoir à la première occasion²².

En se basant sur les opinions exprimées dans l'*American Bee Journal* et le *Gleaning in Bee Culture*, les Américains retournèrent chez eux enchantés de leur voyage au Québec²³. Au cours de ces assises, en plus de Cyrille Vaillancourt, des Québécoises et Québécois s'impliquèrent à titre de conférenciers. Celui qui connut le plus de notoriété fut E. Barbeau de Saint-Eustache, à cause de sa façon particulière et originale de greffer une jeune larve dans une amorce de cellule royale. Déjà en 1919, cette technique avait fait l'objet d'un article dans l'*American Bee Journal* et le *Bee World*. Plus tard, Perret-Maisonneuve la fit connaître dans la francophonie en lui consacrant plusieurs pages dans son ouvrage intitulé : *L'Apiculture intensive et l'élevage des reines* et, en 1946, l'anglais L.E. Snelgrove fit de même dans son traité sur l'élevage des reines *Queen Rearing*. Au Québec, le poète Alphée Poirier lui dédia son poème *Le printemps des abeilles*, dont le sujet était le vol nuptial de la reine²⁴.

²² Ibid., p. 241-242.

²³ *L'Abeille*, décembre 1924, p. 134.

²⁴ *Ibid.*, janvier 1924, p. 7.

Bibliothèque apicole

Même si les autorités apicoles du Québec ainsi que plusieurs apiculteurs avaient déployé beaucoup d'énergie pour la préparation du congrès, ils n'avaient pas négligé pour autant les affaires courantes.

Aux services déjà disponibles, le ministère de l'Agriculture en ajouta un autre fort précieux pour la formation des apiculteurs. En effet, au mois de février 1924, il avait inauguré par la poste un service de prêt d'ouvrages apicoles. Cette bibliothèque comprenait les ouvrages des auteurs français les mieux cotés. Au début, elle comprenait une soixantaine de volumes dont une vingtaine donnés par C.P. Dadant²⁵. Plus tard une quarantaine d'autres seront ajoutés.

Aujourd'hui, qu'est-il advenu de cette bibliothèque?

La loque demeurait toujours une préoccupation. Plusieurs articles publiés dans *L'Abeille* en sont la preuve. Afin d'assurer une meilleure protection aux apiculteurs canadiens, le gouvernement fédéral défendait l'importation au Canada d'abeilles sur rayons²⁶ et le ministère de l'Agriculture publiait le bulletin n° 85 traitant de la loque²⁷.

À Montréal, un nommé Daoût, dont la place d'affaire se situait au 375, rue Rachel Est, se lançait dans le commerce du miel²⁸.

²⁵ *Ibid.*, mars 1924, p. 28.

²⁶ *Ibid.*, avril 1924, p. 38.

²⁷ *Ibid.*, juin 1924, p. 66.

²⁸ *Ibid.*, février 1924.

CHAPITRE 10

1925-1929

Quoique la tenue à Québec du VII^e Congrès international d'apiculture fut un grand succès, et bien qu'à la suite de cette réussite l'apiculture québécoise ait acquis une bonne réputation, celle-ci était loin d'être sans faiblesse. Conscientes de cet état de choses, au lieu de se reposer sur leurs lauriers, les associations apicoles ainsi que les autorités gouvernementales s'efforcèrent d'y remédier. À cet effet, plusieurs initiatives seront prises, dont la fondation à Montréal de la Coopérative des producteurs de miel de Québec (CPMQ). Vu l'importance du sujet, consacrons-y entièrement un des prochains chapitres.

Semaine du miel

Dans le but de mieux faire connaître le miel et ses nombreux usages, en 1925, Cyrille Vaillancourt lançait l'idée d'une semaine du miel, pratique qui existait aux États-Unis depuis quelques années¹. Dès l'année suivante, avec la collaboration du journal agricole *La Ferme*, le ministère de l'Agriculture organisait un concours sur l'emploi du miel en cuisine. Ce fut un grand succès². Pendant près de cinq semaines, le courrier apporta de nombreuses lettres de tous les coins du Québec; il en vint même de l'Ontario et des États-Unis. Les juges désignèrent 10 gagnants; le premier prix fut décerné à Robert Désilets de Saint-Prospier³.

À Montréal, au magasin Dupuis & Frères, du 9 au 16 octobre et à Québec, à la Compagnie Paquette limitée, du 22 au 29 octobre, il y eut une semaine du miel pour le grand public. Y participèrent aussi la Coopérative fédérée, l'Association des apiculteurs de la province de Québec (AAPQ) et une douzaine d'épiciers, tant à Montréal qu'à Québec. À cette occasion, on distribua de nombreuses recettes vantant les mérites culinaires du miel. Au cours de la dite année, le ministère de l'Agriculture distribua dans les écoles plus de 100 000 couvertures de livre en couleurs sur lesquelles étaient imprimées des réclames pour le miel. Selon la Co-

¹ *L'Abeille*, novembre 1925, p. 122.

² *Ibid.*, septembre 1926, p. 98.

³ *Ibid.*, janvier 1927, p. 5.

pérative des producteurs de miel de Québec (CPMQ), cette initiative rapporta des dividendes. En effet, on enregistra une augmentation de la vente du miel au détail⁴.

Jouissant d'une flore mellifère remarquable, d'un climat tempéré et d'un sol de qualité, le Québec a toujours été reconnu pour l'excellente qualité de son miel. Pour certains, il serait le meilleur au monde. Soyons plus modestes et disons l'un des meilleurs. En 1927, Cyrille Vaillancourt expédiait au Français Alin Caillas, pour analyse, 38 échantillons de miel provenant de diverses régions du Québec. L'analyse que ce dernier en fit démontra la grande valeur du miel québécois. Dans son appréciation n'écrivait-il pas : « *Le miel du Québec est de toute première qualité et nous pourrions même dire dans certains cas insurpassable.* »⁵

Quels moyens possédait-on alors pour mesurer le pourcentage d'eau dans le miel? Il en existait deux : soit se servir de l'aréomètre Baumé, lequel devait indiquer 41,5° à une température de 60 °F, soit peser un gallon de miel, dont le poids devait être au moins 14,5 livres⁶. Si le miel contenait une trop grande quantité d'eau, on recommandait, avant de l'empoter, de le laisser mûrir, dans un bac peu profond placé dans un endroit chaud, jusqu'à ce que le surplus d'eau soit évaporé⁷. Cependant, certains ne respectaient pas cette recommandation et mettaient sur le marché un miel de mauvaise qualité, lequel fermentait sur les tablettes des épiciers. Rien ne pouvait faire plus de tort à la vente du miel que cette pratique dénoncée par les apiculteurs consciencieux⁸. De même, d'autres falsifiaient le miel, pratique d'autant plus condamnable qu'elle était frauduleuse. Un des auteurs de ces lignes se souvient, à ses débuts en apiculture, de certains vieux apiculteurs du temps, qui, sous le sceau de la confiance, se vantaient d'avoir vendu du miel falsifié, lors de ventes faites de porte à porte dans des endroits où ils étaient inconnus.

Activités de Cyrille Vaillancourt

Doué d'une capacité de travail hors de l'ordinaire, bien servi par son dynamisme et sa polyvalence, Cyrille Vaillancourt dirigeait d'une main de maître le Service de

⁴ *Ibid.*, novembre 1926, p. 122.

⁵ *Ibid.*, mai 1927, p. 50, 60; juin p. 71, 72; juillet, p. 83, 84; août, p. 95, 96 ; septembre, p. 108; octobre, p. 120.

⁶ VAILLANCOURT, Cyrille. *L'Apiculture Pratique*, bul. n° 62, 1923, p. 74.

⁷ SLADEN, F.W.L. *Les Abeilles et la conduite du rucher*, bul. n° 26, 1916, p. 25.

⁸ *L'Abeille & l'Érable*, août 1929, p. 118, 119.

l'apiculture et de l'acériculture. Ses responsabilités l'amenaient à voyager hors du Québec, soit pour représenter les apiculteurs ou les acériculteurs, soit pour se perfectionner. C'est dans cette optique qu'il suivit, du 26 au 31 janvier 1925, à l'Université Cornell, située à Ithaca dans l'État de New-York, un cours avancé d'apiculture, tout en y prononçant deux conférences. La première sur le VII^e Congrès international d'apiculture et la seconde sur la vente du miel au Québec. Ce cours était sous la direction du docteur E.F. Phillip, secondé par le professeur R.B. Wilson. Plusieurs personnalités du monde apicole américain y prononcèrent des conférences, dont C.P. Dadant, E.R. Root, James I. Hambleton et George Demuth. Sur le chemin du retour, Cyrille Vaillancourt fit un arrêt à Schenectady et y donna, le 2 février, une conférence en français sur l'apiculture, au poste radiophonique de l'endroit. Comme la réception était bonne ce soir-là, plusieurs apiculteurs, tant du Québec que du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Angleterre, l'écouterent⁹.

À cause de son implication dans le mouvement coopératif depuis plusieurs années, en novembre 1926, Cyrille Vaillancourt devenait président de l'Union des caisses populaires du district de Québec ainsi que de la Caisse centrale Desjardins¹⁰. N'oublions pas qu'à cette époque le mouvement coopératif comptait surtout sur le bénévolat. Au cours du même été, l'abbé Gilbert Dupuis, professeur d'apiculture au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, démissionnait. En attendant le retour de son remplaçant, l'abbé Wilfrid Rodrigue, alors en stage d'étude à l'Université Cornell, on fit appel aux services de Cyrille Vaillancourt pour donner le cours d'été¹¹. Désirant mettre à jour les connaissances des apiculteurs sur les maladies des abeilles, il publiait la même année, à frais d'auteur et au coût de 25 ¢, une brochure de 32 pages¹².

Depuis sa fondation, la survie de *L'Abeille* ne tenait qu'à un fil. Ses abonnés étaient loin de représenter la majorité des apiculteurs. C'est du moins ce que l'on peut conclure de la lecture de l'éditorial du mois de janvier 1927. En juin de l'année suivante, en vue de rejoindre plus de lecteurs, Cyrille Vaillancourt décidait d'en augmenter le volume et d'en consacrer une partie à l'acériculture. La nouvelle revue devenait *L'Abeille & L'Érable*. De 10 pages, elle passait à 15, dont 8 consacrées à l'apiculture. Le premier éditorial s'intitulait : « *Heureuse survie.* » Est-ce que Cyrille Vaillancourt comptait sur cette nouvelle formule pour assurer l'avenir de sa revue?

⁹ *L'Abeille*, mai 1925, p. 50, 51; juin, p. 62, 63; juillet, p. 74, 75.

¹⁰ *Ibid.*, décembre 1926, p. 135.

¹¹ *RMA = Rapport du ministre de l'Agriculture, 1926-1927*, p. 50.

¹² *L'Abeille*, août 1926, p. 95.

Tout compte fait, malgré tout l'acharnement de son fondateur, la nouvelle revue cessait de paraître avec le numéro de décembre 1929. Ce fut probablement un des rares échecs de Cyrille Vaillancourt!

La renommée du chef de l'apiculture du Québec s'étendait jusqu'en Europe. En signe de reconnaissance, le 25 novembre 1928, la Société centrale de l'apiculture de Roumanie lui décernait le titre de vice-président d'honneur¹³, ce qui ne pouvait que rejaillir sur toute l'apiculture québécoise.

Fin de l'aide du gouvernement fédéral

Comme il avait été convenu, toute aide du gouvernement fédéral aux provinces pour l'instruction agricole, dont une partie était destinée à l'apiculture, avait pris fin le 31 mars 1923. Il ne semble pas que l'apiculture québécoise en ait souffert. Du moins, on ne s'en plaint pas au niveau des associations apicoles. En 1926, le Québec consacrait 35 000 \$ à l'apiculture¹⁴, ce qui représentait le montant le plus élevé de toutes les provinces. Cependant, cette somme sera réduite à 32 000 \$ en 1929¹⁵.

Le Service de l'apiculture

Après avoir encouragé l'établissement d'un rucher sur chaque ferme, le Service de l'apiculture, en 1928, changeait d'avis et préconisait la consolidation des ruchers existants. Cyrille Vaillancourt souhaitait le développement d'une apiculture qui serait en mesure de répondre au besoin du Québec et à l'exportation du surplus. À cette fin, il encouragea les apiculteurs à devenir plus compétitifs et augmenter le nombre de leurs colonies afin de diminuer leur coût de production. Aussi surprenant que cela puisse paraître, au cours de cette année-là, il s'était importé au Québec 1 500 000 livres de miel¹⁶. De la part de Cyrille Vaillancourt, c'était un beau rêve qui ne se réalisa pas. Ses successeurs ne connaîtront pas plus de succès. En dépit de quelques succès individuels, tous leurs beaux projets finiront en queue de poisson, au point, qu'aujourd'hui, le gouvernement gère la décroissance de l'apiculture québécoise.

¹³ *L'Abeille & L'Érable*, avril 1929, p. 118, 119.

¹⁴ *L'Abeille*, mars 1926, p. 40.

¹⁵ *L'Abeille & L'Érable*, janvier 1929, p. 3.

¹⁶ *RMA*, 1928-1929.

En ce qui a trait au nombre d'apiculteurs pour cette période, il était relativement stable, de même que celui des ruches. En 1925, on recensait 7 730 apiculteurs et 7 970 en 1929¹⁷. Quant au nombre de colonies, on en dénombrait 100 160 et 106 330¹⁸. Après la loque, l'hiver était la saison la plus redoutée par les apiculteurs. Un hiver rigoureux pouvait occasionner de grandes pertes. Ce fut le cas de celui de 1925-1926 durant lequel 25 % des colonies périrent¹⁹.

Le service de l'inspection des ruches comprenait 26 inspecteurs qui, selon Cyrille Vaillancourt, n'étaient pas assez nombreux²⁰. Malheureusement, on retrouvait encore des ruches fixes bien que les apiculteurs progressifs demandaient leur élimination²¹. On en comptait 6 470 en 1925 et 4 790 en 1928²². À l'instar d'autres services du ministère de l'Agriculture, celui de l'apiculture, en 1925, se dotait d'un laboratoire²³.

L'été, la journée apicole tenue à Sainte-Anne-de-la-Pocatière demeurait un événement apprécié par ceux qui s'y rendaient. Celle de 1927 eut un cachet tout particulier. Elle s'honora de la présence d'Harrod Hemsall, un des principaux apiculteurs anglais du temps²⁴. Dans les milieux apicoles d'Angleterre, il était respecté. Il était auteur de sept ouvrages sur l'apiculture dont un de 1842 pages²⁵, ce qui ne pouvait qu'accroître sa réputation. De retour dans son pays, il adressait à Cyrille Vaillancourt, au nom des apiculteurs québécois, une lettre les remerciant de leur chaleureuse hospitalité et les assurant d'un souvenir ineffaçable²⁶.

17 *Dominion Department of Agriculture, Marketing Service, Fruit, Vegetable, and Honey Crop and Market Report*, May 2, 1949, vol. XXI, n° 5.

18 *Ibid.*, op. cit.

19 *RMA*, 1925-1926.

20 *Ibid.*, op. cit.

21 *Ibid.*, 1924-1925, p. 209.

AAPQ = Association des apiculteurs professionnels du Québec, p.-v., 28-29 novembre 1928.

22 *L'Abeille & L'Érable*, octobre 1929, p. 149.

23 *RMA*, 1924-1925.

24 *L'Abeille*, juillet 1927, p. 74.

25 DOOD, Victor. *Beemasters of the past*. Northern Bee Books, England 1983, p. 84 s.

26 *L'Abeille*, octobre 1927, p. 110.

Les associations apicoles

Il est plausible que l'une des faiblesses de l'apiculture québécoise au cours de ces années-là fut le peu d'intérêt de l'ensemble des apiculteurs à l'égard des associations qui les représentaient. Moins de dix pour cent en étaient membres. En est-il autrement aujourd'hui? Poser la question, c'est y répondre. Comment expliquer cet état de chose? On a prétendu que l'individualisme, le conservatisme et l'esprit routinier en étaient la cause, peut-être! Quant à nous, avant de nous perdre dans un dédale d'explications plus ou moins exactes, souhaitons qu'un jour des historiens spécialisés en sociologie et en économie en donnent la réponse.

Dans le but de contourner ce manque d'intérêt à leur égard, les associations imaginèrent différents moyens, dont les résultats furent plus ou moins mitigés. Du concours de recrutement²⁷ à celui des ruchers²⁸, en passant par celui des expositions²⁹ et de lettres aux anciens membres³⁰, les récalcitrants demeurèrent imperturbables. Même au sein des associations, ces initiatives étaient plus ou moins populaires. Si l'exposition de Saint-Casimir-de-Portneuf, en 1925, fut un franc succès, il en fut autrement à Montréal, en 1925, où à peine une trentaine de membres participèrent à l'exposition tenue au magasin Dupuis & Frères³¹. La même année, toujours à Montréal, on dut annuler un concours de ruchers, faute de participants en nombre suffisant³².

Chaque année, les associations, sauf l'AAPQ, (Association des apiculteurs de la province de Québec), tenaient une réunion d'une journée. L'AAQ, (Association des apiculteurs de Québec) depuis plusieurs années se réunissait au parlement provincial. Quant aux autres associations, autant que possible, d'une année à l'autre, elles se rassemblaient dans des municipalités différentes. Dans certaines paroisses, on devait compter sur la collaboration du curé. C'est ainsi qu'à Saint-Philippe-de-Kamouraska, en 1927, on tint l'assemblée dans la sacristie³³ et à Saint-

²⁷ *Ibid.*, juin 1925, p. 66; mars 1927, p. 26.

²⁸ *Ibid.*, mai 1926, p. 50, 51; avril 1927, p. 38; juin, p. 63; août, p. 81.

²⁹ *Ibid.*, octobre 1925, p. 110.

³⁰ AAPQ, bureau directeurs, p.-v., 31 janvier 1930.

³¹ *L'Abeille*, janvier 1926, p. 5.

³² AAPQ, bureau directeurs, p.-v., 5 mai 1927.

³³ *L'Abeille*, mars 1927, p. 26.

François-de-Montmagny, l'année suivante, dans la salle paroissiale³⁴. Les conférenciers à ces assemblées étaient pratiquement toujours les mêmes. On y retrouvait Cyrille Vaillancourt, Victor Cheruite, Louis Bossé, Jules Méthot, L.J.A. Dupuis, Jacques Verret, Alfred Beauchesne et l'abbé Rodrigue. Quant à Victor Cheruite, il profitait de l'occasion pour parler de ses nombreuses expériences entreprises à la Ferme expérimentale fédérale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et dont les résultats étaient publiés dans *L'Abeille & L'Érable*.

En ce qui concerne l'AAPQ, avec ses 300 membres, elle était le porte-drapeau de l'apiculture québécoise. Noblesse obligeant, elle tenait un congrès annuel de deux jours à l'École technique de Montréal. Depuis 1920, son président était J.F. Prud'homme. Ce dernier, en 1927, cédait la place à Napoléon Lapointe³⁵. En parcourant les procès-verbaux de l'association pour cette époque, une résolution attire particulièrement l'attention. C'est celle de la municipalité de Saint-Guillaume d'Upton qui désirait taxer la pratique de l'apiculture³⁶. On fit appel aux services du ministre de l'Agriculture, J.L. Perron³⁷, et il faut croire que son intervention porta fruit, puisque par la suite il n'en fut plus question. Des membres et des invités y prononçaient des conférences, dont la teneur était publiée dans *L'Abeille*. De 1922 et jusqu'à sa retraite en 1949, Charles-B. Gooderham se faisait un plaisir d'assister à presque tous les congrès de l'association. Entre les années 1932 et 1940, il venait, accompagné par un nommé J.P. Caron qui, certaines années, représentait son patron. En 1928, Ernest A. Fortin, agronome et inspecteur de ruchers, prononçait une conférence conseillant aux jeunes d'être prudents avant de se lancer à corps perdu en apiculture³⁸. Aujourd'hui, avec le recul du temps, on peut apprécier la pertinence et la sagesse de ce conseil, dont le rejet ou l'ignorance a causé tant de déboires à des gens mal conseillés par des personnes dites connaisseur en la matière. D'ailleurs, vers 1950, c'était le même conseil que donnait Simon Deschênes, assistant-chef de la division de l'apiculture. Il recommandait aux jeunes qui désiraient s'établir en apiculture de s'expatrier en Alberta³⁹.

³⁴ *L'Abeille & L'Érable*, décembre 1928, p. 160.

³⁵ AAPQ, p.-v., 30 novembre - 1^{er} décembre 1927.

³⁶ ibid., op. cit.

³⁷ ibid., bureau directeurs, p.-v., 18 juin 1929.

³⁸ ibid., p.-v., 28-29 novembre 1928.

³⁹ ibid., p.-v., 27-28 nov. 1929.

La ruche « Paysanne »

Au congrès de l'année 1929, une conférence donnée par le père Maur de la Trappe d'Oka causa toute une onde de choc. Qu'avait-elle de si explosive cette conférence? Rapportons-nous à l'époque que tout était mis en oeuvre pour combattre et faire disparaître les ruches fixes. Contre toute attente, le bon père se prononça en faveur d'une ruche fixe qu'il avait expérimentée et nommait la ruche « Paysanne ». Comme « pavé dans la mare », c'en était tout un! Ernest Méthot était né le 6 août 1878, à Cap Saint-Ignace, comté de l'Islet. Il entra à la Trappe d'Oka le 18 septembre 1902 et prenait le nom de frère Maur. Il y décédait le 2 février 1957. Il dirigea le rucher du monastère pratiquement jusqu'à sa mort. À partir de 1914 et pour environ 25 ans, il enseigna l'apiculture à l'Institut agricole d'Oka et à l'École vétérinaire du même endroit⁴⁰. Grand admirateur de l'abeille noire, il ne manquait aucune occasion d'en vanter les mérites⁴¹. À ce sujet, d'autres comme Jacques Verret⁴² et Henri-J. Plourde⁴³ étaient du même avis et n'en parlaient qu'avec nostalgie. Par contre, certains comme Louis Bossé, qui commençait à exercer un rôle influent, ne juraient que par l'abeille italienne⁴⁴. En dépit de ses opinions controversées, le père Maur fut un conférencier assidu, entre les années 1928 et 1933, au congrès annuel de l'AAPQ.

Qu'était-ce donc cette ruche « Paysanne »?

La ruche « Paysanne » était l'adaptation au Québec d'un système apicole préconisé en France par l'abbé Warré. Pour bien la décrire, voici un extrait d'une conférence prononcée par le père Séraphin, lors d'une journée apicole tenue à l'Institut agricole d'Oka, le 6 novembre 1940 :

1) La ruche « Paysanne » en est une ne comptant ni cadre ni cire gaufrée, les abeilles doivent fournir seules toute la cire nécessaire à l'élaboration des rayons.

⁴⁰ LALONDE, Louis o.c.r. *Les moines de mon plumage*, La Trappe d'Oka 1971, p. 150.

⁴¹ *L'Abeille & L'Érable*, janvier 1929, p. 9.

⁴² *AAPQ*, p.-v., 1916.

⁴³ *L'Abeille & L'Érable*, mai p. 76; septembre p. 108, 1950.

⁴⁴ BOSSÉ, Louis. *L'Abeille & L'Érable*, juin 1929, p. 88 s.

2) Les récolteuses de nectar arrivant des champs doivent se mettre au pas des cirières; donc, attendre en repos quelques instants. Dès lors, maximum d'éléments - abeille : invertine, acide formique, - dans le miel.

3) Les glandes du jabot fonctionnant toujours normalement, favorisent un plein épanouissement de santé et de vigueur chez toutes les abeilles, et donc le miel récolté contient toute l'invertine et tout l'acide formique désirable pour en faire un miel de qualité exceptionnelle.

4) La forme actuelle de la ruche favorise l'entretien de la chaleur nécessaire au développement normal d'une colonie. Elle mesure à l'intérieur environ un pied carré. Chaque hausse est de 1½ pouces moins profonde que les hausses Langstroth, ce qui permet une adaptation plus facile à la capacité mellifère de chaque région.

5) Tous les rayons de plus d'un an étant détruits et fondus chaque année, la vente de la cire fournit une source importante de revenus.

6) Couvain et miel se trouvent ainsi chaque été sur des rayons nouvellement construits : d'où, plus belle marchandise et moindre de danger de contagion.

7) Toutes les hausses pouvant être ajustées d'un seul coup au début de la miellée, - puisqu'on laisse les abeilles travailler selon leur instinct naturel, - cette ruche n'exige pratiquement aucune visite de la part de l'apiculteur qui peut se livrer à d'autres occupations lucratives.

8) Tous les rayons dans la ruche sont censés être soudés aux parois, rendant ainsi impossible la circulation d'une couche d'air libre autour des abeilles groupées en grappes lors de leur hivernement.

Pour répondre aux exigences de la loi qui demande l'inspection, une amélioration notable a été apportée à cette ruche; l'invention d'un petit cadre en fil de fer; celui-ci n'empêche pas les abeilles de continuer leurs rayons jusqu'à la paroi, mais il consolide le rayon qui peut être enlevé sans difficulté à l'aide d'un instrument spécial. L'amélioration a servi aussi pour faciliter la récolte du miel.

9) Enfin, grâce à la disposition des hausses placées en dessous du couvain et à l'espace vide qu'il y a toujours sous le couvain, il n'y a pas d'essaimage en perspective. La colonie se sent à l'aise et n'a pas à s'occuper de l'angoissant problème de l'extension territoriale⁴⁵.

La ruche "Paysanne" avait été brevetée en 1928, grâce à un ami du père Maur, Émile Lebel⁴⁶. On peut présumer que l'exemple du père Maur encouragea certains apiculteurs à persister à garder des ruches fixes et à passer outre aux recommandations des autorités apicoles du Québec.

⁴⁵ PÈRE SÉRAPHIN o.c.r.. *L'Abeille & L'Érable*, janvier 1941, p. 8 s.

⁴⁶ Archives Trappe d'OKa.

S'attaquer à la ruche « Paysanne », surtout en prétendant qu'elle était un foyer de maladies⁴⁷, c'était courir un grand risque. C'est ce qu'apprit à ses dépens Bernard Champagne, en 1935. De quelques traits de plume, le père Maur le cloua au pilori. Possédant un style mordant, il n'était pas bon de s'y frotter. Maîtrisant l'art du sarcasme et de l'ironie, le père Maur trempait sa plume dans du venin d'abeille et piquait au vif l'ego de tout opposant⁴⁸.

Connaissant les qualités épistolaires du père Maur, personne ne publia quoi que ce soit dans *L'Abeille et L'Érable* contre la ruche « Paysanne », si ce n'est le père Séraphin, en 1941, qui le fit avec toute l'objectivité possible. On adopta la politique du silence. Une autre raison peut aussi expliquer cette attitude, c'est que l'on portait de l'amitié et du respect à son égard et dans le but de ne rien rompre, on préféra ne pas discuter publiquement de sa ruche, tout en continuant à lutter contre les ruches fixes⁴⁹.

Qu'en était-il de l'enseignement du père Maur à l'Institut agricole d'Oka? Tout ce que nous avons pu consulter est le *Catéchisme agricole* publié en 1929 et réédité en 1937 par l'IAO et dont le chapitre sur l'apiculture avait été rédigé par le père Maur. On y trouve huit lignes sur l'abeille noire et trois sur les ruches fixes. Quant au reste, c'est du conformisme à toute épreuve⁵⁰. Pour ce qui a trait à son enseignement, il serait difficile d'imaginer qu'il ne parlait pas de son système apicole et de sa ruche « Paysanne » à ses étudiants.

In memoriam

Au cours de ces années-là, le monde apicole québécois eut à déplorer plusieurs décès, dont celui du frère Liguori⁵¹ et du docteur Émery Lalonde⁵², en 1925, de Patrice Tessier⁵³ et de Luc Dupuis⁵⁴, en 1926, du père A. Laniel, o.m.i.⁵⁵, de

⁴⁷ CHAMPAGNE, Bernard. *La Revue d'Oka*, 1935 mai-juin, p. 112 s.

⁴⁸ *La revue d'Oka*, « À propos d'apiculture fautive », 1935 septembre-octobre, p. 156 s.

⁴⁹ *L'Abeille & L'Érable*, mai 1951, p. 74.

⁵⁰ Institut Agricole d'Oka, *Catéchisme agricole*, 1937, vol. 3, p. 199 s.

⁵¹ *L'Abeille*, octobre 1925, p. 112.

⁵² *Ibid.*, août 1925, p. 88.

⁵³ *Ibid.*, juin 1926, p. 69.

Charles Péloquin⁵⁶, en 1928, et de Prudent Lapointe⁵⁷, en 1929. Tous de vieux routiers, sauf Patrice Tessier décédé dans la fleur de l'âge, deux mois après son mariage. Malgré son jeune âge, il avait été l'âme dirigeante de l'Association des apiculteurs des comtés de Portneuf et de Champlain.

Élevage des reines en incubateur

Les Québécois ont la réputation d'être débrouillards et imaginatifs. C'est ainsi qu'en 1926 un apiculteur de Saint-Paul-de-Joliette, Avila Rivet, produisait des reines en incubateur. Lors d'une visite de Cyrille Vaillancourt, ce dernier constata l'éclosion de 48 reines sur un total de 51 cellules mises en incubation⁵⁸. Par la suite, l'histoire est muette quant à l'utilisation de cette façon de produire des reines. La même année, Cyrille Vaillancourt tentait une expérience en expédiant en Europe par bateau 11 reines italiennes. Cinq résistèrent à la traversée et de ce nombre trois survécurent à leur introduction dans une colonie⁵⁹. Il concluait qu'avec des soins appropriés des reines pouvaient voyager plusieurs jours.

L'Abeille et L'Abeille & L'Érable

Lorsqu'on consulte *L'Abeille* du temps, en plus d'être une mine de renseignements historiques, on se rend compte du soin que son éditeur, compte tenu de ses moyens restreints, mettait pour tenir les apiculteurs québécois au courant des derniers développements de l'heure. À titre d'exemples, citons : « *Étude sur la composition du miel* » par le docteur E.F. Philipps⁶⁰, aperçu des travaux de Karl von Frisch⁶¹, rapport sur l'acariose⁶² et la nosérose⁶³, sur les traitements des rayons lo-

54 *Ibid.*, juillet 1926, p. 79.

55 *Ibid.*, mai 1928, p. 50.

56 *L'Abeille et L'Érable*, septembre 1928, p. 113.

57 *Ibid.*, mai 1929, p. 73.

58 *L'Abeille*, novembre 1926, p. 125.

59 *Ibid.*, novembre 1926, p. 124.

60 *L'Abeille et L'Érable*, février 1929, p. 22 s.

61 *L'Abeille*, octobre 1927, p. 114.

62 *Ibid.*, juillet 1926, p. 76, 77.

queux⁶⁴, sur l'emploi de la farine comme supplément protéique au printemps⁶⁵, sur la fabrication de l'hydromel⁶⁶, sur l'emploi du venin d'abeille comme traitement contre l'arthrite⁶⁷ et sur la fécondation artificielle des reines⁶⁸.

Pour autant, l'éditeur de *L'Abeille et L'Érable* ne négligeait pas la formation des débutants en apiculture. En 1928, ceux-ci faisaient l'objet d'une attention toute particulière. Durant toute l'année, sous la plume de Louis Bossé, parurent des articles qui leur étaient tout spécialement destinés⁶⁹.

L'arrêt de la publication de *L'Abeille et L'Érable* en décembre 1929 ne put être pour les apiculteurs que le tarissement d'une source de précieux renseignements pour la pratique de leur profession.

⁶³ *Ibid.*, décembre 1925, p. 137.

⁶⁴ *Ibid.*, janvier 1926, p. 2.

⁶⁵ *Ibid.*, juillet 1926, p. 78; août, p. 90.

⁶⁶ *Ibid.*, septembre 1927, p. 103; février 1928, p. 18-19, avril p. 47.

⁶⁷ *Ibid.*, février 1925, p. 23; mars p. 35-36.

⁶⁸ *Ibid.*, septembre 1925, p. 105; janvier 1927, p. 4.

⁶⁹ *Ibid.*, page des commençants, janvier à décembre 1928.

CHAPITRE 11

Les années d'avant-guerre 1930 - 1940

Après la discontinuation de *L'Abeille et L'Érable*, l'AAPQ demandait au journal *La Ferme*¹ s'il y avait possibilité de consacrer deux ou trois pages de son édition hebdomadaire à l'apiculture. Déjà, *La Ferme* publiait à l'occasion des articles sur le sujet.

Journal *La Ferme*

Le 20 février 1930, la direction de *La Ferme*, en éditorial annonçait « *sa fierté de participer au développement et à l'essor de l'apiculture et à celui de l'industrie de l'érable.* » Malheureusement, ce n'était que des vœux pieux, qui ne donnèrent pas les résultats escomptés. Les articles publiés n'avaient rien de comparable à ceux de *L'Abeille et L'Érable*; si bien que le 28 janvier 1931, lors d'une réunion, les directeurs de l'AAPQ demandaient la reprise de la publication de *L'Abeille et L'Érable*². On peut présumer aussi, qu'à ce moment-là, il y avait, entre Cyrille Vaillancourt et les producteurs de sucre d'érable, des pourparlers à cet effet. Le résultat fut, contre toute attente, l'annonce par Cyrille Vaillancourt, lors du congrès de l'AAPQ, les 25 et 26 novembre 1931, de la publication à nouveau de *L'Abeille et L'Érable* dès le mois de janvier suivant.

Nouvelle parution de *L'Abeille et L'Érable*

Comme annoncé paraissait, en janvier 1932, la nouvelle série de *L'Abeille et L'Érable*. Si le titre en était le même, la facture en était changée. L'ordre des sujets y était renversé. Contrairement à la première version, dans la seconde, la production du sirop d'érable occupait les six premières pages et l'apiculture, les six dernières. Cette nouvelle disposition n'était pas le fruit du hasard. Nous en trouvons l'explication à la page trois du tout premier numéro, il s'agit d'un article occupant la moitié de la page et dont le titre est : « *L'Érable renaît* » et signé La Direction. Il est évident que sous cette signature se cachait Cyrille Vaillancourt. Celui-ci écrivait : « *C'est grâce à la demande et aux instances réitérées des Producteurs de Sirop*

¹ AAPQ, p.-v., directeurs 18 février 1930.

² *Ibid.*, p.-v., directeurs, 28 janvier 1931.

renaît. » Quant à la partie réservée à l'apiculture et dont dorénavant l'éditorial sera signé par Henri-J. Plourde, on ne trouve, à la page huit, qu'un entrefilet faisant mention de la parution à nouveau de *L'Abeille et L'Érable*.

Que Cyrille Vaillancourt ait privilégié les producteurs de sirop d'érable dans la mise en page de sa revue s'explique par la plus grande sympathie qu'il leur portait. En effet, il était secrétaire gérant de leur coopérative³, donc maître de céans pour employer une expression qu'il affectionnait. À propos de ses relations avec l'AAPQ, celles-ci s'étaient attidées depuis que la Coopérative des producteurs de miel de Québec, comme on le verra au prochain chapitre, avait pris une orientation autre que celle qu'aurait voulu lui donner Cyrille Vaillancourt.

Que trouve-t-on dans *L'Abeille et L'Érable* au cours de la décennie 1930-1940? À peu de choses près le même esprit qu'avant sa discontinuation en décembre 1929. L'éditeur s'efforce de renseigner ses lecteurs de tous les derniers développements en apiculture. À titre d'exemple on peut citer, entre autres, les articles traitant du miel crémeux⁴, de la fermentation du miel⁵ et de l'influence atmosphérique sur la production du miel⁶. En 1929, l'éditeur de *L'Abeille et L'Érable* avait commencé la publication du journal d'une apicultrice. Il s'agissait de celui de la religieuse responsable du rucher de la Métairie des Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe. Comme sa parution avait été interrompue avec l'arrêt de la publication de *L'Abeille et L'Érable*, l'éditeur, en 1932, la reprenait depuis le début⁷. La religieuse y notait tout minutieusement. En 1929, ce rucher comprenait 36 colonies, dont la moyenne était de 200 livres par colonie par rapport à celle de 38 livres pour l'ensemble des ruches du Québec.

À notre connaissance, il existe d'autres documents de même nature, le plus important est sans contredit le journal de Jacques Verret, décédé en 1946 et qui durant 60 ans tint un journal de ses activités apicoles en plus de correspondre avec plusieurs apiculteurs⁸. On sait qu'en 1969 ce journal était entre les mains de son

³ *L'Abeille et L'Érable*, février 1932, p. 3.

⁴ *Ibid.*, août 1932, p. 11.

⁵ *Ibid.*, novembre 1932, p. 11 s.

⁶ *Ibid.*, mai 1932, p. 9 s.

⁷ *Ibid.*, de janvier à juillet 1932, juin 1934, p. 71

⁸ MAGNAN, Jean-Charles. *L'Abeille et L'Érable*, août 1946, p. 92.

neveu, monsieur Ferdinand Verret de Charlesbourg⁹. Quant aux autres documents du même genre connus des auteurs de ces lignes, il y a le journal du sulpicien François Dupret¹⁰ et celui d'une religieuse de l'Hôpital Général de Québec et datant de la fin du 19^e siècle¹¹.

Le sujet qui revient le plus souvent dans *L'Abeille et L'Érable* est la lutte contre la loque américaine. Henri-J. Plourde y consacra de nombreux éditoriaux, ainsi qu'un très long article en avril 1936. Ce numéro spécial de la revue sera envoyé à tous les apiculteurs afin de les sensibiliser au danger de la loque, de leur montrer comment la reconnaître et les moyens à prendre pour l'éliminer. Dans cette lutte contre la maladie, Louis Bossé joignit sa voix à celle d'Henri J. Plourde¹². En 1931, pour en finir avec la maladie, le ministère de l'Agriculture décidait d'indemniser les apiculteurs pour la perte de colonies brûlées par les inspecteurs, à condition qu'ils achètent d'autres matériels ainsi que des abeilles¹³. À cet égard, le gouvernement dépensa, au cours de la décennie, 150 015,65 \$; le résultat fut mitigé¹⁴, surtout dans la grande région de Montréal où était concentrée la grande majorité des colonies.

Les ruches fixes

Malgré les demandes répétées de l'AAPQ pour la disparition complète des ruches fixes, celles-ci demeuraient un boulet que l'apiculture québécoise devait traîner. Pour camoufler la situation, le service de l'Apiculture, à partir de 1934, cessait d'en publier le nombre. L'année précédente, il en avait recensé 3 627¹⁵. Par la suite, ce fut le mutisme le plus complet, sauf en 1939, où il mentionnait que la lutte à ces ruches fixes continuait¹⁶. Le lecteur sera probablement surpris d'apprendre qu'aux

⁹ COUTURE, J.-M. *L'Abeille et L'Érable*, décembre 1969, p. 158.

¹⁰ Communication de Bruno Harel, p.s.s., archiviste des Sulpiciens.

¹¹ Communication de l'archiviste des Religieuses les Augustines de la Miséricorde de Jésus, Hôpital-Général de Québec.

¹² BOSSÉ, Louis. *L'Abeille et L'Érable*, août 1934, p. 92; janvier 1938, p. 9; février, p. 21; avril p. 45.

¹³ *RMA*, 1932, p. 55.
L'Abeille et L'Érable, juillet 1935, p. 80.

¹⁴ *RMA*, 1938-1939, p. 44.

¹⁵ *L'Abeille et L'Érable*, septembre 1934, p. 105.

¹⁶ *RMA*, 1939-1940, p. 54.

environs de 1965 il en existait encore. Au grand dam d'Henri-J. Plourde, le secret en avait été dévoilé par l'inspecteur J.M. Couture lors d'un congrès de l'AAPQ¹⁷. Dans le but de mieux combattre la loque, l'AAPQ proposait, en 1931, qu'un permis soit exigé pour tout transport de ruches ainsi que l'enregistrement obligatoire de tous les ruchers. Quant à cette dernière mesure, les apiculteurs l'attendent encore en 1997!

Lutte contre la loque

La grande région de Montréal était celle où se concentrait le plus grand nombre de ruches et aussi celle qui était la plus affectée par la loque. En 1936, afin d'en effacer toutes traces, le service de l'Apiculture y envoya ses 24 inspecteurs. Ces derniers vérifièrent cadre par cadre 35 000 colonies dont 2 682 furent détruites¹⁸. Deux ans plus tard, le nombre d'inspecteurs pour l'ensemble du Québec était porté à 35. Cependant, aussi bien au niveau de la coopérative qu'à celui de l'AAPQ, on s'interrogeait sur leur compétence¹⁹. Malgré tous ces efforts, la loque demeurait l'ennemi numéro un de l'apiculture québécoise.

Paquets d'abeilles

Pour compenser les pertes subies par la loque et aussi par l'hivernage, les apiculteurs avaient recours à l'achat de paquets d'abeilles en provenance du sud des États-Unis. Les principaux vendeurs en étaient F.W. Jones, Les Producteurs de sucre d'érable de Québec, qui aussi à cette époque servaient d'intermédiaire pour la vente du miel, le Comptoir apicole de Lévis et la Coopérative des producteurs de miel de Québec. En 1938, éclatait un mini-scandale au sujet de la vente de paquets d'abeilles, et de matériels apicoles par des employés du service de l'Apiculture²⁰. Selon ce qu'on en sait, certains inspecteurs, après avoir vendu des paquets d'abeilles, empochèrent les bénéfices au lieu de les remettre à leur association comme il semblait avoir été convenu. Ce mini-scandale laissa des traces au point que certains l'invoquèrent, en 1963, pour s'opposer à la fédération des deux associations du temps.

¹⁷ Souvenir d'un des auteurs.

¹⁸ *RMA*, 1935-1936, p. 46.

¹⁹ AAPQ, p.-v., directeurs, 25 mars 1938.
CPMQ, p.-v., 28 janvier 1938.

²⁰ AAPQ, p.-v., directeurs, 28 janvier 1938.

Quel était le prix d'un paquet d'abeilles en 1932? Cette année-là, un paquet de deux livres se vendait 1,75 \$, celui de trois livres, 2,50 \$, de quatre livres, 3,25 \$ et celui de cinq livres, 4,50 \$. Quant aux reines, le prix variait selon le mois. En avril, elles valaient 0,45 \$, en mai-juillet, 0,40 \$ et après le 1^{er} juillet, 0,30 \$²¹.

La vente des paquets d'abeilles a toujours eu des opposants au Québec. Cette opposition est toujours venue des vendeurs de colonies ou de nuclei qui reprochaient aux paquets d'abeilles d'importer des maladies et d'en être le principal agent, ce que contestaient les importateurs de paquets d'abeilles. Pour tirer la chose au clair, on demanda l'opinion de Gooderham. Ce dernier répondit que, selon son expérience et celle vécue par les apiculteurs des autres provinces, les paquets d'abeilles ne représentaient pas un danger²². Cette réponse satisfit l'AAPQ au point qu'en 1938 elle s'opposa à ceux de ses membres qui s'opposaient à l'importation des paquets d'abeilles²³. Afin de comparer les résultats obtenus avec des paquets d'abeilles en regard de ceux atteints avec des ruches hivernées, on entreprit, à la Ferme centrale d'Ottawa, une série d'expériences. Celles-ci démontrèrent qu'il n'était pas avantageux de renforcer une colonie faible avec un paquet d'abeilles, qu'une colonie hivernée donnait une meilleure récolte qu'un paquet d'abeilles et qu'une ruche hivernée lui était supérieure pour la pollinisation des vergers²⁴. Plusieurs de ces expériences furent publiées dans *L'Abeille et L'Érable* en plus d'une sur l'essaimage et d'une autre sur l'hivernage poursuivies à la ferme expérimentale fédérale de Lennoxville²⁵.

Activités de l'AAPQ

Comme l'ensemble de la société québécoise, les apiculteurs de cette décennie subissaient les contrecoups de la crise économique qui sévissait depuis le mois de septembre 1929 et que l'histoire qualifie de grande dépression. À ce moment-là, pour être assuré de sa pitance, il valait mieux vivre à la campagne qu'à la ville. En dépit du marasme économique, certains apiculteurs vivaient bien. Nous en voulons

²¹ *L'Abeille et L'Érable*, mars 1932, p. 12.

²² *Ibid.*, avril 1932, p. 8-9.

²³ AAPQ, p.-v., directeurs, 27 janvier 1938.

²⁴ Ministère Agriculture Canada, *Rapport courant de l'Apiculteur du Dominion*, années 1931-1932, 1933, ainsi que celui des années 1934, 1935 et 1936.

²⁵ *L'Abeille et L'Érable*, juillet 1933, p. 80; août p. 95; septembre p. 105; février 1934, p. 24; mars p. 35, avril p. 45.

comme preuve ce témoignage de deux d'entre eux qui, à titre d'inspecteurs, connaissaient bien la région sud de Montréal. Il s'agit de Louis Bossé et de J.G. Sylvestre. Ceux-ci écrivaient en 1933 :

Aussi plusieurs apiculteurs vivent-ils déjà du revenu d'un rucher. Pour quelques-uns, l'abeille a déjà érigé une fortune. Que penser, par exemple, d'une récolte d'une vingtaine de tonnes de miel à tous les ans, récolte qui coûte à peu près rien autre chose que le travail de l'apiculteur. Et plusieurs font de telles récoltes dans la région²⁶.

Comme à cette époque le miel se vendait entre six et dix cents la livre, il est facile de calculer le revenu brut des apiculteurs. Selon l'économiste Esdras Minville, le salaire brut d'un ouvrier de la ville de Montréal, en 1934-1935, se situait entre 550 \$ et 750 \$ par année²⁷.

C'est tout probablement de cette époque que provient le mythe qu'au Québec un apiculteur peut bien vivre avec 300 ruches. Ces années-là, avec celles de la guerre 1939-1945, peuvent être qualifiées d'âge d'or de l'apiculture québécoise; alors qu'un bon apiculteur habitant une région propice à la pratique de l'apiculture produisait des récoltes comparables et peut-être supérieures à celles d'aujourd'hui. Ne nous fions pas aux statistiques de ce temps; comme celles d'aujourd'hui, elles sont plus ou moins exactes.

Revenons aux activités de l'AAPQ. En vertu de son mandat, elle s'appliquait à défendre les intérêts de ses membres. À ce moment-là, un lien très étroit, presque une symbiose, existait entre l'AAPQ et la Coopérative des producteurs de miel du Québec (CPMQ). Ce lien était si étroit qu'on songea, en 1936, à les fusionner, à condition que chacune garde sa propre identité²⁸. Comme ce projet ne pouvait se réaliser légalement²⁹, les deux sociétés continuèrent à oeuvrer chacune dans leur domaine. Par contre, pour accommoder ses membres, l'AAPQ, en 1933, changea la date de son assemblée annuelle afin qu'elle ait lieu la veille de celle de la coopérative³⁰. De 1937 à 1942, l'assemblée annuelle ne sera que d'une seule

²⁶ *Ibid.*, octobre 1933, p. 116. « L'apiculture dans les comtés etc.. »

²⁷ MINVILLE, Esdras. *Étude préparée pour la Commission Royale des Relations entre le Dominion et les Provinces*, 1939.

²⁸ AAPQ, p.-v., 31 novembre - 1^{er} décembre 1936.

²⁹ *Ibid.*, p.-v., directeurs, 2 mars 1937.

³⁰ *Ibid.*, p.-v., 6-7 décembre 1933.

journée au lieu de deux comme elle l'avait été jusque-là. En 1934, pour une raison inconnue, elle ne tint aucune assemblée tant pour les directeurs que pour les membres.

Pendant cette période, le nombre de membres inscrits ne cessait de diminuer. De 343 en 1924, il passait à 95 en 1930, à 53 en 1937 et à 115 à la fin de la décennie³¹. Comme le nombre d'apiculteurs était à peu près toujours le même, soit environ 7 000, il est plausible que parmi les 400 membres que comptait la coopérative, à ce moment-là, plusieurs négligeaient de payer leur cotisation à l'AAPQ en raison de la complicité qui existait entre les deux sociétés. En voici deux exemples frappants. En 1938, la coopérative se prononçait sur l'engagement des inspecteurs³² et l'année suivante se plaignait des pertes causées par l'arrosage des arbres fruitiers³³. À notre avis, ces deux sujets relevaient de l'AAPQ. Être directeur de l'une et de l'autre société était chose courante, ce qui apportait de la confusion quant au rôle de chacune.

En 1939, dans le but d'augmenter le nombre de ses membres, l'AAPQ, avec la collaboration de la maison Jones, distribuait 4 000 circulaires-réclames³⁴, ce qui fit augmenter le nombre à 150. Au début de la décennie, l'assemblée annuelle de l'AAPQ avait lieu, comme elle l'avait été parfois antérieurement au Monument national, à Montréal. À partir de 1935 et jusqu'en 1971, elle le sera à l'hôtel Queen, à Montréal. Au cours de ces années-là, l'AAPQ fut dirigée par cinq présidents dont Hector Noël de 1930 à 1932, Joseph-Osée Séguin de 1932 à 1934, Pierre Péloquin de 1935 à 1936, J. O. Lefebvre en 1937 et René Brasseur jusqu'à la fin de la décennie. Quant à J. Armand Prud'homme, il en était toujours le secrétaire-trésorier au salaire de 150 \$ par année³⁵.

Au cours de cette période, les membres de l'AAPQ discutèrent de nombreux sujets, entre autres, des meilleurs moyens de combattre la loque, de l'augmentation de la production du miel, de sa mise en marché, de la publicité pour en promouvoir la vente, de l'appui à une loi fédérale forçant l'apiculteur à indiquer sur ses contenants son nom, son adresse et le poids net. On demanda à la Continental Paper Products,

31 Ibid., voir p.-v. du temps.

32 CPMQ, p.-v., 28 janvier 1938.

33 Ibid., p.-v., 25 janvier 1939.

34 AAPQ, p.-v., directeurs, 24 janvier 1939.

35 Ibid., voir p.-v. du temps.

fabricant de contenants à miel, de respecter le bilinguisme au Québec³⁶. On protesta aussi contre la taxe de vente appliquée sur la vente du miel en sections et sur celle frappant tout achat de matériels apicoles³⁷. En ce qui concerne cette dernière, elle ne sera abolie qu'en 1972³⁸. Jusque-là, les apiculteurs n'étaient pas reconnus comme producteurs agricoles. S'il y avait un domaine où ils étaient vulnérables, c'était celui des poursuites judiciaires au civil. Pour y remédier l'AAPQ souscrivait, en 1932, une police d'assurance collective³⁹.

Voyages d'étude

Pour joindre l'utile à l'agréable, du 6 au 10 septembre 1937, l'AAPQ, en collaboration avec le service de l'Apiculture, organisait un voyage d'étude en Ontario. Le trajet se fit en automobile. À Toronto, le groupe visita les installations de l'Honey Producers' Cooperative Society, puis l'exposition de Toronto. Le lendemain, le groupe poussa une pointe jusqu'aux chutes Niagara. Par la suite, on se rendit à Guelph visiter le Collège d'agriculture et le voyage se termina par la visite de deux gros apiculteurs des environs⁴⁰. L'année suivante, on répétait l'expérience. Cette fois-ci, le groupe dirigé par Henri-J. Plourde et Gaston Lamarre se rendit assister, à Washington DC, au congrès annuel de l'American Beekeeping Federation. À l'aller, on fit un arrêt à Albany, où les attendait un nommé Gould, inspecteur-chef du service de l'Apiculture de l'État de New-York. De là, les voyageurs se dirigèrent vers la ville de New-York pour y rencontrer un nommé Paton, gros commerçant de miel. Après avoir assisté au congrès, les voyageurs visitèrent la Maison Blanche ainsi que le monastère des franciscains. Sur la voie du retour, on fit un arrêt au laboratoire de Beltsville, État du Maryland, où les attendait l'apiculteur en chef des États-Unis, M.J. Hambleton. À Medina, État de l'Ohio, les voyageurs visitèrent la manufacture de matériels apicoles de la Maison A.I. Root et on faisait un dernier arrêt à l'Université Cornell où le docteur E. Franklin Philipps les recevait⁴¹.

³⁶ Ibid., p.-v., 29-30 janvier 1939.

³⁷ Ibid., op. cit.

³⁸ *L'Abeille et L'Érable*, 1972 mai-juin, p. 58-59.

³⁹ AAPQ, p.-v., 30 novembre - 1^{er} décembre 1932.

⁴⁰ *L'Abeille et L'Érable*, novembre 1937, p. 129 s.; décembre 1938, p. 141 s.; janvier 1939, p. 8 s.; février, p. 39 s.

⁴¹ Ibid., décembre 1937, p. 141; février 1938, p. 20 s.; mars p. 33.

Lorsqu'on étudie cette partie de l'histoire apicole du Québec, on ne peut que trop prendre conscience de la qualité de l'élite apicole du temps. Contrairement à ce que l'on peut penser aujourd'hui, elle ne manquait ni de culture, ni de connaissances, ni de contacts avec l'extérieur. Ce qui faisait sa force et sa réussite, c'était que, pour cette élite, l'apiculture était avant tout un art que secondait la science. Cependant, force est de constater que sa réussite économique était due à un marché québécois moins envahi qu'aujourd'hui par le miel étranger, par un marché de détail différent, à un marché d'exportation en Angleterre et par un marché noir pendant la guerre 1939-1945, sur lequel nous reviendrons plus tard.

In memoriam

Encore une fois, l'AAPQ déplorait la perte de certains de ses membres dont, entre autres, en 1933, un ancien vice-président, J.O. Levac⁴². L'année suivante, ce fut au tour de son fondateur, le docteur A.O. Comiré⁴³, suivi en 1937 par Luc J.A. Dupuis⁴⁴ et A.L. Beaudin⁴⁵. Deux figures dominantes de la région de Québec disparaissaient aussi la même année soit Wilfrid Bélanger de l'Islet en 1935⁴⁶ et Ludger Rochefort de Bécancour⁴⁷.

Le 25 février 1938, âgé de 87 ans, décédait à son domicile d'Hamilton, État de l'Illinois, Camille P. Dadant⁴⁸. Connu mondialement, son décès fut regretté par toute la communauté apicole internationale. Il avait toujours eu une amitié particulière pour le Québec, dont il parlait parfaitement la langue. En deux occasions, il l'avait visité, soit en 1914 et 1924. Toujours prêt à servir lorsque l'AAPQ lui demandait d'écrire une conférence pour l'une de ses assemblées annuelles, il se faisait un devoir de remplir sa promesse d'aide. C'était sa façon d'assister en esprit à ces réunions. En 1922, pour le bénéfice des apiculteurs francophones, il avait publié à Québec : « Le système Dadant en Apiculture. » C'était une traduction de son ouvrage : « Dadant System of Beekeeping » paru en 1920.

⁴² *Ibid.*, mai 1933, p. 51.

⁴³ *Ibid.*, janvier 1934, p. 12.

⁴⁴ *Ibid.*, août 1937, p. 87.

⁴⁵ *Ibid.*, décembre 1937, p. 140.

⁴⁶ *Ibid.*, juillet 1935, p. 80.

⁴⁷ *Ibid.*, octobre 1935, p. 117.

⁴⁸ *Ibid.*, avril 1938, éditorial.

Regroupement des associations apicoles

En 1933, constatant que le nombre de membres de toutes les sociétés apicoles fondait comme neige au soleil, Henri-J. Plourde proposait que l'on ne forme que deux sociétés pour tout l'ensemble du Québec, une déjà existante et regroupant les apiculteurs de la grande région de Montréal et une autre, qui engloberait le reste du Québec⁴⁹. Au cours de l'été, l'Association des apiculteurs de Québec, la Société des apiculteurs de l'Islet, la Société d'apiculture de Lotbinière et la Société des apiculteurs des comtés de Portneuf et de Champlain cessèrent leurs activités.

Le 5 septembre suivant, des représentants de ces quatre sociétés se réunissaient dans une salle du parlement de Québec et fondaient l'Association des apiculteurs de Québec (AAQ). L.J.A. Dupuis du village des Aulnaies était nommé président, Eugène St-Germain de Saint-Casimir-de-Portneuf, vice-président, A. Charbonneau, agronome de Chicoutimi, Jacques Verret, de Charlesbourg et Wilfrid Bélanger de Saint-Eugène de l'Islet, directeurs. Quant aux postes de secrétaire et d'assistant-secrétaire, ils étaient tenus par Cyrille Vaillancourt et Henri-J. Plourde⁵⁰. En dépit de plusieurs difficultés inhérentes à la crise économique, la société, en 1936, avait doublé son nombre de membres⁵¹. En 1938, un grand honneur rejaillissait sur l'ensemble de ses membres. À l'occasion de l'exposition impériale de Bristol, en Angleterre, Henri-J. Plourde, au nom de la société, y avait exposé du miel. Dans la catégorie du miel extrait, son exhibit gagnait le premier prix, à la grande joie de tous les membres de la Société des apiculteurs de Québec⁵².

Démission de Cyrille Vaillancourt

Le 1^{er} décembre 1934, Cyrille Vaillancourt démissionnait comme chef de l'Apiculture et de l'Industrie du sucre d'érable. Il était entré au ministère de l'Agriculture le 8 novembre 1915. Sa démission n'était pas une surprise, car la rumeur de son départ circulait depuis quelque temps⁵³. Durant ses 19 ans de loyaux services, il avait contribué au développement de l'apiculture ainsi qu'à celui des produits de l'érable. En plus de son travail au ministère de l'Agriculture, il était très engagé au sein de la

⁴⁹ *Ibid.*, mars 1933, éditorial.

⁵⁰ *Ibid.*, novembre 1933, éditorial.

⁵¹ *Ibid.*, novembre 1936, éditorial.

⁵² *Ibid.*, décembre 1938, p. 140; janvier 1939, p. 8.

⁵³ *Ibid.*, décembre 1934, éditorial.

direction des caisses populaires. La raison officielle de son départ était son état de santé⁵⁴. Cependant, il demeurait gérant de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable, propriétaire et éditeur de *L'Abeille* et *L'Érable* et directeur général de la Fédération des caisses populaires Desjardins. Pour un homme malade, c'était conserver une grande charge de travail! Il semble qu'il s'agissait plutôt d'une réorientation de carrière. La démission de Cyrille Vaillancourt n'apporta aucun changement quant à la direction du service de l'Apiculture, puisqu'en toute fin pratique, Henri-J. Plourde le dirigeait officieusement depuis quelques années. Le seul changement fut sa nomination officielle de même que celle à la direction du service de l'Industrie du sirop d'érable. Il alla de soi qu'on organisa une fête à l'occasion du départ de Cyrille Vaillancourt. Celle-ci eut lieu à la salle du Club des journalistes de Québec, le 19 janvier suivant. Le ministre de l'Agriculture, Adélard Godbout, ainsi que son sous-ministre, J.A. Grenier honorèrent de leur présence la réception, de même que plusieurs amis et confrères de Cyrille Vaillancourt. Après la lecture d'une adresse, on lui remit une bourse⁵⁵.

Au cours de cette période, trois ministres se succédèrent à la tête du ministère de l'Agriculture, dont Joseph-Léonide Perron, du 24 avril 1929 jusqu'à son décès survenu le 20 novembre 1930, Adélard Godbout, ancien agronome du comté de l'Islet, qui demeura en poste jusqu'à la défaite du Parti libéral, le 17 août 1936 et Bona Dussault qui le remplaça. À vrai dire, ces changements de ministres n'affectaient en rien le service de l'apiculture à l'exception des nominations des inspecteurs temporaires de rucher.

Nouvelle orientation de l'apiculture

À cette époque, comme on l'a vu précédemment, la politique du Service de l'apiculture était de consolider les ruchers existants et non d'en augmenter le nombre. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, à la fin de la décennie, on revenait à l'idée d'un rucher sur chaque ferme. Probablement voulait-on augmenter le nombre de colonies qui de 108 280 en 1930 était descendu à 53 760 en 1934⁵⁶. Avant d'atteindre un tel objectif, il y avait beaucoup de chemin à parcourir. En effet, en 1931, sur un total de 135 957 fermes au Québec, seulement 5 132 possédaient

⁵⁴ *Ibid.*, janvier 1935, p. 4.

⁵⁵ *Ibid.*, op. cit.

⁵⁶ Dominion Department Service, marketing service, *Fruit Vegetable and Honey Crop and Market Report*, volume XX1, May 2 1949.

un rucher⁵⁷. Ce furent Henri-J. Plourde et Louis Bossé qui se firent les propagandistes de cette politique mais sans grand succès⁵⁸.

Clubs des jeunes agriculteurs et les Cercles de fermières

Dans le but d'assurer une relève bien formée et d'attirer des jeunes en apiculture, le service de l'Apiculture s'associa aux Clubs de jeunes agriculteurs que dirigeait Jean-Charles Magnan depuis 1931⁵⁹. Il semble qu'une quinzaine de clubs joignirent l'apiculture à leurs activités⁶⁰. Combien de ces jeunes persistèrent en apiculture? À ce sujet, l'histoire est muette. Parallèlement, on intensifia l'enseignement de l'apiculture dans les écoles moyennes d'agriculture comme à Sainte-Martine⁶¹ et à Rimouski. Quant aux Cercles de fermières, leur participation au développement de l'apiculture, dans l'ensemble, demeurait marginale. En 1930, 537 fermières possédaient 3 553 colonies et en 1935, même si leur nombre avait augmenté à 825, celui des colonies n'atteignait que 3 984⁶².

Fermes de démonstration

Depuis 1921, il existait au Québec un réseau de fermes privées dites de démonstration. Le choix de ces fermes était laissé à la discrétion du ministre de l'Agriculture et leur supervision à l'agronome du comté. Un octroi pour différents achats était accordé à l'heureux élu. Le système fut fort discrédité à cause des abus de favoritisme auxquels il donnait prise et de son peu d'efficacité⁶³. En 1930, 11 de ces fermes possédaient un petit rucher de démonstration et seulement sept l'année suivante⁶⁴. Les résultats durent ne pas être impressionnants puisque, par la suite, il n'en est plus question dans les rapports du ministre de l'Agriculture. Probablement

⁵⁷ *L'Agriculture*, collectif préparé par un groupe de professeurs de l'institut Agricole d'Oka, p. 498, éditeur Fides, 1943.

⁵⁸ *L'Abeille et L'Érable*, mai 1932, éditorial; juin 1933, p. 68 s.

⁵⁹ *Ibid.*, octobre 1934, éditorial; novembre 1935, éditorial; octobre 1936, éditorial.

⁶⁰ *RMA*, 1935, p. 80-81; 1936, p. 47; 1938, p. 73.

⁶¹ *Ibid.*, 1934, p. 178, 187.

⁶² *Ibid.*, 1935, p. 20.

⁶³ MIGNER, Robert. *Quand gronde la révolte verte*, 1980, p. 93 s., édit. La Presse.

⁶⁴ *RMA*, 1932, p. 49.

insatisfait de toutes ces expériences faites à droite et à gauche, le service de l'Apiculture, en 1938, organisait, à la ferme Deschambault, un petit rucher pour y poursuivre des expériences et aussi permettre à de jeunes stagiaires d'améliorer leurs connaissances⁶⁵. Comme nous l'avons vu antérieurement, il existait depuis 1926 une bibliothèque au service des apiculteurs. Depuis, elle s'était enrichie de plusieurs ouvrages et, en 1937, elle en contenait 125⁶⁶.

Rédaction de brochures apicoles

Depuis 1917, les apiculteurs débutants pouvaient compter sur un bulletin apicole pour les guider et leur enseigner les rudiments de l'apiculture. Comme le dernier bulletin datait de 1923 et était épuisé, le Service de l'apiculture en éditait un autre, en 1933, par Cyrille Vaillancourt, titré : « *L'Apiculture Moderne* » et qui portait le numéro 111. C'était une brochure de 64 pages contenant plus de matière que la précédente. À notre avis, elle était incomplète, car on n'y retrouvait rien concernant les loques. Étrange, lorsque l'on sait comment ces maladies ravageaient les ruchers du Québec! La même année, on publiait une circulaire sur les abeilles et l'année suivante, une autre sur l'emploi du miel. La première portait le numéro 101 et la deuxième, 113⁶⁷.

Enseignement de l'apiculture

Les deux grandes écoles d'agriculture du Québec participèrent aussi au développement et à l'enseignement de l'apiculture auprès de la classe agricole. En 1931, le père Maur, de l'Institut agricole d'Oka, publiait, dans *La Terre de Chez-Nous*, une série d'articles et, en 1937, l'abbé Gérard Bossé, le frère de Louis, lequel depuis 1936 enseignait l'apiculture à l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en remplacement de l'abbé Wilfrid Rodrigue, publiait, dans le cadre des Cours à domicile de l'Union catholique des cultivateurs (l'UCC), un petit traité d'apiculture.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, *L'Abeille et L'Érable* ne rapporte que trois journées apicoles pour cette décennie. Une, en 1937, à la Métairie de Saint-Hyacinthe, une autre, la même année, à l'École d'agriculture de Sainte-Martine et une troisième, l'année suivante, à Saint-Alban de Portneuf⁶⁸.

⁶⁵ *Ibid.*, 1938, p. 119.

⁶⁶ *Ibid.*, 1937, p. 59.

⁶⁷ *Ibid.*, 1933, p. 45 ; 1932, p. 58 ; 1935, p. 13.

⁶⁸ *L'Abeille et L'Érable*, septembre 1937, p. 106; novembre, p. 128; octobre 1938, p. 116.

Simon Deschênes

Au cours de ces années, un homme commençait à faire sa marque. Il s'agit de Simon Deschênes. Tout en habitant le village des Aulnaies⁶⁹, il débutait, en 1920, comme inspecteur dans le bas de Québec⁷⁰. En 1936, on le retrouvait à Montréal à titre d'inspecteur spécial⁷¹ et, en 1938, comme chef adjoint de la division de l'apiculture⁷². En 1937, il encourageait l'emploi du chasse-abeille à l'acide carbonique⁷³. Cette méthode avait été développée, depuis 1932, par Charles Mraz, de Middlebury, État du Vermont⁷⁴. Étant bilingue, Simon Deschênes devenait, en 1942, le deuxième président du Canadian Beekeepers' Council et la même année gérant de la Coopérative des producteurs de miel de Québec (CPMQ)⁷⁵. En 1944, il représentait le Québec au congrès de la Federation of State Beekeepers' Association tenu à Chicago et y prononça une conférence⁷⁶. Il décédait, le 5 septembre 1955, en se rendant juger une exposition de miel et de sirop d'érable⁷⁷.

Louis Bossé

Au début de sa carrière, Louis Bossé habitait Saint-Jean-de-Port-Joli⁷⁸. Nommé inspecteur en 1927⁷⁹, son territoire couvrait les comtés d'Huntingdon et de Châteauguay. En 1934, il déménageait à Sainte-Martine⁸⁰ et orientait le gros de sa production vers celle du miel en sections, dont il devenait le plus gros producteur

⁶⁹ *Ibid.*, mai 1919, p. 3.

⁷⁰ *RMA*, 1920, p. 169.

⁷¹ *L'Abeille et L'Érable*, septembre 1937, p. 106.

⁷² *Ibid.*, avril 1938, p. 44.

⁷³ *Ibid.*, op. cit.

⁷⁴ ROOT, A.I. *ABC and XYZ Bee Culture*, 1935, p. 198.

⁷⁵ *L'Abeille et L'Érable*, février 1942, p. 8.

⁷⁶ *Ibid.*, juillet 1944, p. 81.

⁷⁷ *Ibid.*, octobre 1955, éditorial.

⁷⁸ *Ibid.*, novembre 1958, p. 140.

⁷⁹ *L'Abeille*, juillet 1927, p. 74.

⁸⁰ *L'Abeille et L'Érable*, août 1934, p. 93.

du Québec. À cette époque, produire du miel en rayon demandait du doigté. Contrairement à aujourd'hui, chaque rayon était produit individuellement dans un petit cadre de bois de 4" x 5" ou de 4¼" x 4¼", ce dont peu d'apiculteurs réussissent à la perfection. Il s'impliqua dans les organisations apicoles en étant président de la Coopérative de 1953 à 1959 et de l'AAPQ de 1948 à 1958. Il décédait, le 27 avril 1970, à l'âge de 70 ans⁸¹.

En 1934 éclatait une mini-polémique entre Louis Bossé et J.N. David de Lachine⁸², dont l'objet concernait la grandeur de la ruche à employer. En 1934, on discutait encore de ce sujet. Cette controverse ne connut pas l'ampleur de celle de 1919 et se fit sur un tout autre ton. Louis Bossé défendait la ruche Langstroth à dix cadres munie de cadres Hoffman, tandis que J.N. David plaidait pour une ruche à douze cadres, comprenant une planche de partition et équipée de cadres à montants droits contrairement à ceux du cadre Hoffman. Dans cette discussion, Bossé reçut un appui de taille. En effet, dès 1919, on avait entrepris, à la Ferme centrale d'Ottawa, une série d'expériences sur la meilleure ruche à employer au Canada. On en fit sur des ruches Langstroth à huit, neuf, dix et douze cadres ainsi que sur des ruches Jumbo⁸³, dont les cadres avaient une profondeur de 11¼". Après avoir étudié toutes les données recensées, Gooderham, en 1934, se prononçait pour l'emploi de la ruche Langstroth à dix cadres, pourvue de cadres Hoffman⁸⁴. En 1937, Victor Cheruite, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, en venait à la même conclusion après dix ans d'expériences avec différents genres de ruches⁸⁵.

Lorsqu'un commerce va bien, il attire la concurrence et parfois cette dernière vient d'un ancien collaborateur. Ce fut le cas, en 1938, lorsque Gérard Kérouac, jusque-là comptable de la maison Jones, ouvrait à Philippsburg, village situé tout près de Bedford, un commerce de matériel apicole qu'il nomma *Le Rucher canadien*. Combien de temps ce commerce opéra-t-il? Nous ne saurions le dire. Tout ce que l'on sait : le propriétaire ne paya, en 1938, que deux annonces dans *L'Abeille et L'Érable*⁸⁶. Ceci porte à croire qu'il ne fut pas en affaires longtemps.

⁸¹ *Ibid.*, mai 1970, p. 75.

⁸² *Ibid.*, mai 1934, p. 57; septembre, p. 104; mars 1935, p. 32; avril, p. 44.

⁸³ *L'Abeille*, octobre 1920, p. 135-136.

⁸⁴ *L'Abeille et L'Érable*, janvier 1934, p. 11.

⁸⁵ *Ibid.*, décembre 1937, p. 140.

⁸⁶ *Ibid.*, mars 1938, p. 35.

Le 10 septembre 1939, le Canada entrait en guerre. Tout le marché de la consommation fut rationné, même celui de la nourriture. Se procurer du sucre pour le nourrissage d'automne devenait problématique. Seuls les apiculteurs enregistrés sur la liste du service de l'Apiculture purent obtenir un permis pour s'en procurer⁸⁷. Comme on le verra plus tard, ce rationnement du sucre fut une bénédiction pour certains apiculteurs et un malheur pour la Coopérative des producteurs de miel du Québec (CPMQ).

⁸⁷ *Ibid.*, novembre 1939, éditorial.

CHAPITRE 12

Coopérative des producteurs de miel du Québec 1925-1971

Il est indéniable qu'au Québec le mouvement coopératif a été un instrument de tout premier ordre dans le développement économique de l'ensemble de la classe agricole. Même si aujourd'hui dans certains domaines agricoles d'autres organismes mieux adaptés aux conditions contemporaines l'ont remplacé, il n'en demeure pas moins que les coopératives y jouent encore un rôle important.

Quant à la Coopérative des producteurs de miel du Québec (CPMQ), nous allons essayer dans le cadre de nos propres limites d'esquisser le plus fidèlement possible le tableau des principaux événements ayant ponctué son existence. Victime d'une conjoncture défavorable -- la guerre de 1939-1945 -- d'un approvisionnement en miel incertain et insuffisant, de conflits internes qui la divisaient, de tractations extérieures qui la minaient, elle ne prit jamais son envol. Tout au plus, réussira-t-elle avec tout ce plomb dans l'aile, à se maintenir à ras du sol durant plus de 45 ans. Pourtant, ses fondateurs débordaient d'enthousiasme et d'optimisme. La matière première ne manquait pas. Le Québec, comme aujourd'hui, était couvert de millions de fleurs qui attendaient d'être butinées. En dépit de tant de promesses d'avenir ce fut un échec. Il n'est pas question de pointer du doigt des coupables, mais plutôt de mettre les faits en relief.

Faisons un bref rappel des événements. En 1915, les apiculteurs s'associaient à la Coopérative agricole des fromagers de Québec (CAFQ) pour la vente de leur miel et, en 1922, fondaient le Comptoir de vente et confiaient à la Coopérative fédérée de Québec la vente de leur produit. Comme cette formule du Comptoir de vente ne répondait pas complètement à leurs attentes, ils fondaient, en 1925, la Coopérative des producteurs de miel du Québec, appelée au début Les producteurs de miel de Québec.

Dernière réunion du Comptoir de vente

Ce fut à Montréal, le 29 mai 1925, que se tint la dernière réunion du Comptoir de vente. Les directeurs adoptèrent ce qui suit :

Que l'Association soit dissoute, que les contributions déjà payées par les membres du Comptoir de Vente servent, pour ceux qui le désirent, à payer

partiellement ou en entier, une ou plusieurs actions dans la nouvelle société « Les producteurs de Miel de Québec », que les membres actuels du Comptoir de Vente, qui ne veulent pas faire partie de la nouvelle société, puissent retirer leur mise de fonds à la condition qu'ils en fassent la demande au plus tôt au Service de l'Apiculture du Ministère de l'Agriculture du Québec, que la balance des fonds en caisse retourne à la nouvelle société « Les producteurs de Miel de Québec. »¹

Le principal but de cette coopérative était de posséder un organisme plus puissant, de développer le marché et la consommation du miel de la façon la plus intensive possible. C'était le voeu exprimé par Cyrille Vaillancourt².

Première réunion de la coopérative

La première réunion de la nouvelle coopérative fut tenue à Montréal, le 28 mai 1925. On y adopta des règlements semblables à ceux du Comptoir de vente, comme celui pour en faire partie de produire au moins 300 livres de miel annuellement. Chaque membre devait détenir au moins une part de dix dollars, payables en deux versements égaux. Chacun était libre d'acheter plus d'une action³. La nouvelle Société ne défendait pas à ses membres, dont le nombre s'élevait à 81, de vendre leur miel sur le marché local, mais ce qu'elle ne voulait pas, c'était la vente à rabais. Pour empêcher toute concurrence déloyale entre les membres, chacun s'engageait à vendre son miel au prix fixé par la coopérative⁴. Le bureau des directeurs comprenait six membres. En voici les noms : C. Normand de Sainte-Rose-de-Laval agissait comme président, J.E. Levac de Rigaud, comme vice-président, L.J.A. Dupuis du village des Auinaies, J.B. Cyr de la côte Vertu de Saint-Laurent près de Montréal et Napoléon Lapointe de Terrebonne, comme directeurs. Cyrille Vaillancourt occupait temporairement le poste de secrétaire-trésorier. L'année suivante, Georges Prud'homme, de Sainte-Philomène, aujourd'hui Ville Mercier, le remplaçait⁵.

Signature d'un contrat avec la Coopérative fédérée

Au cours des semaines suivantes, on signa un contrat avec la Coopérative fédérée, lui accordant la vente exclusive du miel expédié à la Coopérative des producteurs

1 *L'Abeille*, juillet 1925, p. 76.

2 *Ibid.*, p. 77.

3 *Ibid.*, op. cit.

4 *Ibid.*, op. cit.

5 *Ibid.*, op. cit.

de miel de Québec⁶. Durant la première année d'existence de la coopérative, un désaccord survint entre les directeurs et Cyrille Vaillancourt. Celui-ci leur reprochait de mal comprendre les vrais principes de la coopération⁷, ce qui eut pour effet de dégénérer en affrontement, en 1929. Ce que reprochait Cyrille Vaillancourt à la coopérative, c'était son manque de publicité dans le but de concurrencer le sucre de canne, de mettre plutôt l'accent sur la vente de chaudières à miel, de paquets d'abeilles, de reines, de sucre pour le nourrissage d'automne et la résiliation du contrat liant chaque sociétaire avec la coopérative, sous prétexte que le contrat nuisait au recrutement de nouveaux membres⁸. Dans leur réponse, les directeurs justifiaient leur gestion en invoquant, chiffres à l'appui, la somme de 2 000 \$ économisée par les membres lors de ces achats⁹.

Voyage à Toronto de Cyrille Vaillancourt

Au mois de décembre 1924, Cyrille Vaillancourt s'était rendu à Toronto assister au congrès annuel de la Fédération des apiculteurs de l'Ontario auquel assistaient plus de 300 membres et de sommités du monde apicole américain. Il y prononça une conférence sur la bonne entente¹⁰. Il en revint enchanté avec l'idée de reproduire au Québec le modèle ontarien. C'est du moins ce qui se dégage du compte rendu qu'il fit de son voyage dans *L'Abeille*¹¹. Cyrille Vaillancourt voyait grand, cependant il devra déchanter comme le feront ses successeurs à la tête du Service de l'apiculture du Québec. Tous ces gens bien intentionnés échoueront pour avoir pensé apiculture sur une vaste échelle. Avant de recommander à des jeunes de marcher sur les traces de quelques apiculteurs professionnels québécois, conseillons-leur de percer le secret de leur réussite. Sans trop gratter, ils découvriront qu'en partant ces apiculteurs possédaient plusieurs cartes gagnantes dans leur jeu.

En 1925, il était impossible de comparer la Coopérative des producteurs de miel du Québec à la Honey Producers' Cooperative Society of Ontario. En 1928, la première comptait à peine 200 membres¹², dont plusieurs n'étaient que de petits apiculteurs,

6 *Ibid.*, octobre 1925, p. 110.

7 *RMA = Rapport du ministre de l'Agriculture, 1925-1926*, p. 199.

8 *L'Abeille et L'Érable*, mars 1929, p. 34.
CPMQ, p.-v., 31 janvier 1928.

9 *L'Abeille et L'Érable*, mars 1929, p. 34; mai, p. 67; juin, p. 86.

10 *L'Abeille*, janvier 1925, p. 2-3.

11 *Ibid.*, février 1925, p. 14-15; mars, p. 26-27.

12 *L'Abeille et L'Érable*, mars 1929, p. 34.

tandis que celle de l'Ontario, en 1925, avec ses 800 cents membres, représentait 90 % de toute la production de l'Ontario¹³, laquelle s'élevait à 12 692 000 livres, alors que celle du Québec atteignait 4 191 000 livres¹⁴. Quant à l'Ontario, elle écoulait sa production sur son marché local, sur celui de l'Ouest canadien, sur celui de l'Angleterre et à rabais sur celui du Québec. Cette pratique eut pour effet de réduire de deux cents la livre le prix payé par la Coopérative des producteurs de miel du Québec à ses membres¹⁵.

Exportation en Angleterre

La Coopérative québécoise nourrissait le désir d'exporter en Angleterre. Pour ce faire, il aurait fallu plus de gros apiculteurs afin d'assurer, bon an mal an, une livraison continue d'un produit de bonne qualité. En 1926, il y avait au Québec 7 776 apiculteurs dont 5 728 avaient reçu la visite d'un inspecteur. Les apiculteurs furent classés par catégories, ce qui donna le résultat suivant¹⁶ :

ruches	apiculteurs
1-25	5136
26-50	338
51-100	164
101-200	69
201-300	9
301-400	5
401 et plus	7

Malgré le peu de ruches exploitées commercialement au Québec, Charles-A. Harrison, agent commercial du Québec à Londres, réussissait à vendre de son miel sur le marché anglais¹⁷. C'est ainsi qu'en 1924, la Coopérative fédérée exportait en

¹³ *L'Abeille*, février 1925, p. 14.

¹⁴ *Dominion Department of Agriculture, Marketing Service, Fruit, Vegetable and Honey Crop and Market Report*, May 2, 1949, vol. XXI, n° 5, p. 12.

¹⁵ *CPMQ*, p.-v., 28 mai 1925; 31 janvier 1929.

¹⁶ *RMA*, 1926-1927.

¹⁷ *L'Abeille*, 1927, p. 3.

Angleterre 127 533 livres de miel¹⁸, 192 049 en 1925¹⁹, 113 082 en 1926²⁰, 50 000 en 1929²¹, 517 000 en 1931²² et seulement 30 390 en 1932, résultat d'une mauvaise récolte²³. Quant au prix, il variait d'une année à l'autre. En 1931, il se situait entre 0,08 cents et 0,08½ cents la livre; tandis que celui payé aux apiculteurs de l'Ontario variait entre 0,04 cents et 0,04½ cents²⁴.

D'année en année, le nombre de membres de la CPMQ augmentait sensiblement. De 252 en 1930²⁵, il passait à 258 l'année suivante²⁶ et à 296 en 1933²⁷.

Concernant les bilans, nous possédons peu de rapports à leur sujet. En 1928, le CPMQ enregistrait un surplus de 272,65 \$²⁸. En 1932, les ventes s'élevaient à 49 444,92 \$, laissant un profit brut de 772,32 \$ et un profit net de 202,22 \$²⁹. L'année suivante, les ventes s'élevaient à 15 006,73 \$, donnant un profit net de 1 165,38 \$. Quant aux dépenses, elles se montaient à 802,98 \$ laissant un surplus de 362,40 \$ et un actif de 4 814,23 \$³⁰.

Lors de la fondation du Comptoir de vente, en 1922, les membres avaient confié à la Coopérative fédérée de Québec la vente de leur miel. En 1929, le CPMQ signait une semblable entente avec la même société coopérative³¹. En 1931, les deux

18 *RMA*, 1924-1925, p. 243.

19 *Ibid.*, 1925-1926, p. 233.

20 *Ibid.*, 1926-1927, p. 240.

21 *Ibid.*, 1929-1930, p. 210.

22 *L'Abeille et L'Érable*, avril 1933, p. 44.

23 *Ibid.*, op. cit.

24 *Ibid.*, op. cit.

25 CPMQ, p.-v., 30 janvier 1930.

26 *Ibid.*, p.-v., 29 janvier 1931.

27 *L'Abeille et L'Érable*, avril 1933, p. 44.

28 *Ibid.*, mars 1929, p. 35.

29 *Ibid.*, avril 1933, p. 44.

30 *Ibid.*, mai 1934, p. 56.

31 CPMQ, p.-v., 31 janvier 1929.

organismes ratifiaient un contrat d'affiliation d'une durée de trois ans³², qui était renouvelé en 1934³³.

Mauvaises relations avec la Coopérative fédérée

Entre les années 1925 et 1939, les relations entre le CPMQ et la Coopérative fédérée connurent des hauts et des bas. À chaque année, celle-ci délégua son gérant, J.F. Desmarais, au congrès annuel de la CPMQ. Les propos de ce dernier ne plaisaient pas toujours aux membres présents. Il devait les rappeler à l'ordre, comme en 1931, alors qu'il insistait sur la propreté des contenants employés pour l'expédition de leur miel, ainsi que sur l'état de maturation et de filtration de leur produit³⁴. L'année suivante, il reprochait aux directeurs de la CPMQ de ne pas respecter leurs engagements, leur rappelait que son organisme avait fait plus que les termes du contrat et répondait à ceux qui n'étaient pas satisfaits de s'en prendre à leurs dirigeants³⁵. À la même assemblée, le classificateur du miel de la Coopérative fédérée, un nommé Lambert, revenait sur les remarques tenues l'année précédente par J. F. Desmarais concernant l'expédition du miel. Il insistait sur les points suivants : respecter le poids requis pour chaque bidon, lequel doit être exact, bien s'assurer que le miel était bien filtré et bien mûri, se servir uniquement de bidons acceptés par la Coopérative fédérée, n'expédier que du miel granulé, répondant au standard numéro un, attendu que ce miel devait être exporté en Angleterre et n'employer que des boîtes d'emballage uniformes.

Souvenons-nous que le Comptoir de vente avait connu les mêmes difficultés avec ses membres. La Coopérative fédérée avait bien raison de demander aux apiculteurs de bien respecter les standards d'exportation, d'autant plus qu'un exportateur anglais s'était plaint que la couleur du miel reçu ne correspondait pas au bordereau d'expédition³⁶. Ceci était un indice que les apiculteurs québécois accordaient peu d'attention et d'importance à la classification de leur miel. Ce laisser-aller occasionna à la Coopérative fédérée une perte de 30 000 \$ due à la mauvaise qualité d'un lot

32 ibid., p.-v., 29 janvier 1931.

33 ibid., p.-v., directeurs, 24 mars 1939.

34 ibid., p.-v., 29 janvier 1931 .

35 *L'Abeille et L'Érable*, février 1932, p. 8.

36 CPMQ, p.-v., 27 janvier 1932.

de miel expédié en Angleterre³⁷. Comme compensation, le gouvernement québécois lui versa 3 100 \$³⁸.

Projet de fusion entre CPMQ et PSEQ

En 1939, Cyrille Vaillancourt tâtait le terrain dans le but de fusionner la CPMQ avec celle des Producteurs de sucre d'érable de Québec (PSEQ)³⁹. À ce moment-là, sa démarche pouvait sembler anodine. Cependant, en 1932, les Producteurs de sucre d'érable de Québec vendaient du miel et concurrençaient ainsi la CPMQ⁴⁰. L'année suivante, certains membres de la CPMQ proposaient d'utiliser les installations des PSEQ pour emballer le miel de leur coopérative⁴¹. Peut-on interpréter ces interventions comme une tentative de noyauter le CPMQ au profit des PSEQ? Comme il est difficile de sonder les reins et les coeurs après tant d'années, il est impossible de répondre catégoriquement! Cependant, considérant le voeu exprimé par Cyrille Vaillancourt, il est loisible de croire qu'il y avait anguille sous roche. À la même époque, les relations entre la CPMQ et la Coopérative fédérée allaient de mal en pis, ce que reconnaissait le gérant de cette dernière. Selon celui-ci, son organisme s'était lancé dans le commerce de l'exportation du miel à la suite de pressions exercées sur lui. Déçu de la tournure des événements, J.F. Desmarais pointait du doigt un groupe en particulier : les directeurs de la CPMQ en qui, disait-il, il n'avait nullement confiance⁴².

Rupture entre la CPMQ et la Coopérative fédérée

En 1938, la CPMQ, forte de 400 membres, décidait de mettre fin à l'imbroglio et de rompre tous liens avec la Coopérative fédérée. Depuis la fondation de la CPMQ, en 1925, cinq membres s'étaient succédé à la présidence. Voici leurs noms par ordre chronologique : J.O. Levac en 1925, suivi par C. Normand en 1926. De nouveau Levac de 1927 jusqu'au 31 janvier 1933 alors que Hector Béland prenait la relève pour l'année en cours. De 1934 à 1938, c'était au tour de J.F. Prud'homme d'assumer cette responsabilité, lequel cédait sa place, en 1938, à Alfred Mousseau.

37 Ibid., p.-v., directeurs, 24 mars 1939, p. 26.

38 Ibid., p.-v., assemblée générale, 21 juin 1939.

39 Ibid., p.-v., 30 janvier 1930.

40 *RMA*, 1932, p. 55.

41 *L'Abeille et L'Érable*, avril 1933, p. 44.

42 CPMQ, p.-v., assemblée générale, 21 juin 1939.

La CPMQ vole de ses propres ailes

Décider de mettre sur le marché des milliers de livres de miel, c'est une chose, mais se doter des moyens de le faire, c'en est une autre. Quant à la technique pour produire du miel crémeux selon le procédé Dyce, on la connaissait depuis le voyage qu'avait effectué Simon Deschênes et un groupe d'apiculteurs au collège de Guelph et à l'entrepôt de l'Ontario Honey Producers Cooperative, en 1937. Concernant le bâtiment approprié et la machinerie nécessaire à cette fin, on n'en avait qu'une vague idée. On manquait d'expertise. Pour obvier à ce problème, les directeurs de la CPMQ demandaient au ministre de l'Agriculture de permettre à Simon Deschênes, Henri-J. Plourde et au président Alfred Mousseau de se rendre à Toronto ainsi qu'à New-York pour y chercher les informations nécessaires. À Toronto, ils revisitèrent l'Ontario Honey Producers Cooperative et, à New-York, ils allèrent s'informer auprès de la compagnie Paton⁴³.

Dès leur retour, ils transmettaient au sous-ministre de l'Agriculture, Albert Rioux, un rapport dans le but d'obtenir un octroi et les directeurs autorisaient le président A. Mousseau d'acheter l'équipement nécessaire pour la manutention du miel⁴⁴. Au mois d'août 1938, le président et le secrétaire, en l'occurrence Henri-J. Plourde, achetaient un terrain à Saint-Lambert, près de Montréal. Les directeurs décidaient que la construction serait faite à la journée et que le président, A. Mousseau, surveillerait les travaux à raison d'une commission correspondant à 10 % de la valeur de la construction. Ils autorisaient aussi l'achat de l'outillage nécessaire à la mise en marché du miel pour un montant n'excédant pas 6 000 \$⁴⁵.

À l'automne, plus précisément au mois d'octobre, les directeurs permettaient l'achat des matériaux nécessaires à la construction en autant que cette nouvelle dépense ne dépasse pas 6 000 \$ et à la même assemblée décidaient qu'une fois les fondations terminées ils arrêteraient les travaux si l'octroi de 6 000 \$ n'avait pas été accordé⁴⁶.

Comme l'acceptation de la demande de l'octroi retardait, le gouvernement garantissait un emprunt de 5 000 \$ auprès de la Banque provinciale,⁴⁷ permettant

43 ibid., p.-v., directeurs, 16 mars 1938.

44 ibid., p.-v., directeurs, 10 juin 1938.

45 ibid., p.-v., directeurs, 28 août 1938.

46 ibid., p.-v., directeurs, 8 octobre 1938.

47 ibid., op. cit.

ainsi la continuation des travaux. Le mois suivant la CPMQ recevait l'octroi amputé de 2 000 \$, c'est-à-dire 4 000 \$ au lieu des 6 000 \$ demandés.

À l'automne survenait un autre problème. Comme la construction à Saint-Lambert n'était pas terminée et qu'il fallait un endroit pour entreposer le miel des sociétaires, les directeurs sollicitèrent de nouveau l'aide du gouvernement en lui demandant de payer les frais d'entreposage de tout ce miel à la Montreal Refrigerating Storage Limited⁴⁸.

L'année 1939 en sera une qui fourmillera d'événements de toutes sortes. En janvier survenait un contentieux entre la CPMQ et la Coopérative fédérée. Depuis le 4 mars 1934, un contrat d'une durée de trois ans et renouvelable automatiquement, à moins qu'une des deux parties en donne un avis contraire, obligeait les deux coopératives l'une envers l'autre. Comme aucun avis n'avait été donné, le contrat était toujours en vigueur. Bon prince, la Coopérative fédérée consentait à libérer la CPMQ de ses engagements⁴⁹.

Au mois de février 1939, les travaux à Saint-Lambert étaient assez avancés pour que les directeurs y tiennent une assemblée⁵⁰. C'était une construction de 50 pieds sur 100 pieds, en blocs de ciment, conçue de façon à pouvoir y fondre 45 000 livres de miel à la fois⁵¹. Le bâtiment était situé au 307, Pine Street⁵² et avait été construit selon les plans de l'architecte Henri Talbot⁵³. Jusque-là, le coût des travaux s'élevait à 17 000 \$ et dépassait de quelques milliers de dollars le coût prévu. En mai 1939, tout étant terminé⁵⁴, on était prêt à débiter, mais la caisse était vide. Les membres avaient déjà expédié 40 000 livres de miel et demandaient une avance⁵⁵. Cette année-là, la coopérative manipulait 730 000 livres de miel⁵⁶. Les directeurs adressaient aux autorités du ministère de l'Agriculture un mémoire dans lequel ils expliquaient leur situation financière. Afin de donner à leur coopérative des

48 Ibid., p.-v., directeurs, 15 novembre 1938.

49 Ibid., p.-v., directeurs, 25 février 1939.

50 Ibid., op. cit.

51 *L'Abeille et L'Érable*, février 1940, p. 19.

52 CPMQ, p.-v., assemblée générale spéciale, 21 juin 1939.

53 Ibid., p.-v., directeurs, 8 octobre 1938.

54 *L'Abeille et L'Érable*, mai 1939, p. 55.

55 CPMQ, p.-v., directeurs, 25 février 1939.

56 Ibid., p.-v., directeurs, 17 avril 1940.

assises financières plus solides, ils proposaient un plan en deux volets. Dans un premier temps, ils demandaient un octroi de 9 000 \$ et dans un deuxième temps se disaient prêts à réorganiser la coopérative en vertu de la loi sur les coopératives de 1930; ce qui leur permettrait d'augmenter le capital social, en portant le coût de l'action à 50 \$. Quant aux membres qui n'accepteraient pas que leurs actions soient converties, elles seraient transformées en actions privilégiées rachetables par la coopérative lorsque ses moyens le lui permettraient⁵⁷.

Le gouvernement n'accepta pas d'accorder un octroi de 9 000 \$, mais, entre 1939 et 1942, il versa, par tranche, un montant de 9 600 \$⁵⁸. De plus, il accepta de se porter garant de différents prêts consentis par les banques⁵⁹ et parfois de payer le déficit de l'année courante⁶⁰.

Nouvelle réorganisation

En ce qui a trait, au début de l'année 1940⁶¹, à la réorganisation de la coopérative en vertu de la loi de 1930, elle ne s'effectua pas sans heurts et sans démissions fracassantes⁶². Parmi les membres, 131 acceptèrent les nouvelles conditions et 259 les refusèrent, dont neuf anciens directeurs⁶³. Le 7 septembre 1939, en assemblée générale, les membres adoptaient une réglementation comprenant 38 articles et dont en voici quelques uns. Pour être membre, il fallait être apiculteur et posséder des abeilles, s'engager par contrat de trois ans, renouvelable automatiquement de trois ans en trois ans, à acheter divers produits ou vendre son miel par l'entremise de la coopérative. Il était prévu des membres affiliés, dont la cotisation était de 2 \$ par année. Ceux-ci étaient tenus de respecter les mêmes conditions que les membres de plein droit. Pour devenir membre du bureau de direction, le sociétaire devait avoir fait affaire avec la coopérative pour un montant d'au moins 50 \$ au cours de l'année et ne pas être à l'emploi du Service de l'apiculture, tant au niveau provincial que fédéral.

57 Ibid., p.-v., directeurs, 24 mars 1939.

58 Ibid., p.v., directeurs, 7 juin 1939 ; 24 août 1940 ; 27 août 1941.

59 Ibid., p.-v., directeurs, 28 août 1939.

60 Ibid., p.-v., directeurs, 30 novembre 1942.

61 Ibid., p.-v., directeurs, 5 janvier 1940.

62 Ibid., p.-v., assemblée générale spéciale, 21 juin 1939.

63 Ibid., p.-v., directeurs, 5 janvier 1940.

La marque « Nectar »

Entre temps, les directeurs décidaient de mettre sur le marché le miel de la CPMQ sous la marque de commerce « Nectar », même si le ministère du Commerce du gouvernement fédéral n'avait pas encore donné son aval à ce label⁶⁴. Cette acceptation ne fut obtenue qu'en juin 1939, après que la CPMQ eut retenu les services d'un avocat⁶⁵. Pour mousser la vente du miel « Nectar », le gouvernement québécois octroyait un montant de 1 600 \$⁶⁶ en vue d'organiser une semaine du miel à Montréal⁶⁷. De plus, le ministère de l'Agriculture du Québec, en collaboration avec l'association de la Petite Industrie, présenta des expositions chez Dupuis & Frères et chez Eaton à Montréal ainsi qu'à l'exposition de Trois-Rivières⁶⁸. À Québec, un événement semblable fut tenu au Manège militaire⁶⁹. Étant donné qu'on voulait couvrir un grand territoire et rejoindre le plus grand nombre de Canadiens français, les directeurs engagèrent un vendeur itinérant, J.A. Thibert. Son territoire comprenait tout le Québec, les Maritimes et le nord de l'Ontario⁷⁰. Grâce à des contacts de Henri-J. Plourde, la CPMQ approvisionnera une chaîne d'épices⁷¹.

Visée sur le marché européen

À l'automne de 1939, le ministère de l'Agriculture du Québec, la CPSC et la CPMQ s'entendaient sur le coût que chacun devait payer pour déléguer en Europe Guy Bishop de Sherbrooke, dans le but de tâter le marché européen tant pour la vente du miel que pour celle du sirop d'érable⁷². À cette époque, une rumeur circulait à l'effet de la possibilité de vendre du miel en Australie et en Nouvelle-Zélande, à cause d'une mauvaise récolte dans ces deux pays⁷³. Ce ne fut qu'une fausse joie,

64 Ibid., p.-v., directeurs, 25 février 1939.

65 Ibid., p.-v., directeurs, 7 juin 1939.

66 Ibid., op. cit.

67 Ibid., p.-v., directeurs, 28 août 1939.

68 *L'Abeille et L'Érable*, 1939 octobre, p. 115.

69 *Ibid.*, juillet 1939, p. 79 ; août p. 91.

70 CPMQ, p.-v., directeurs, 14 avril 1939.

71 *L'Abeille et L'Érable*, décembre 1939, p. 139.

CPMQ, p.-v., directeurs, 7 septembre 1939.

72 Ibid., p.-v., directeurs, 11 juillet 1939.

73 Ibid., p.-v., directeurs, 28 août 1939.

les démarches entreprises dans ces deux derniers pays furent un échec. De retour d'Europe, Guy Bishop, en plus d'avoir établi des contacts en Angleterre, en Hollande et en Belgique, revenait avec une commande de 82 000 livres de miel blanc et de 74 000 de miel brun. Fort d'une telle réussite, il réclamait de la part de la CPMQ, sur une période de cinq ans, l'exclusivité du marché d'exportation; ce qui lui fut accordé sur le champ⁷⁴. À cause de la guerre qui sévissait en Europe, l'Angleterre classait le miel parmi les produits de luxe, ce qui eut pour effet d'en diminuer l'exportation⁷⁵.

Attendu qu'à quelque chose malheur est bon, le prix du miel augmentait sur le marché québécois. Dans l'éventualité d'obtenir un prix plus élevé, certains apiculteurs retenaient leur miel au grand dam de Henri-J. Plourde, qui les encourageait à l'expédier plutôt à la CPMQ, afin que cette dernière ne perde pas le marché qu'elle occupait à ce moment-là⁷⁶.

En septembre 1939, de nouveau, on transportait ce qui restait de la récolte de l'année précédente au Montreal Refrigerating Storage Limited afin de faire de la place pour la récolte de l'année en cours⁷⁷. Toute cette manutention ne pouvait qu'occasionner des pertes, qui représentaient 44 200 livres de miel ou 6 % de tout le miel reçu⁷⁸. Ce gaspillage démontrait que le système était mal rodé et qu'il y avait négligence quelque part.

Comme nous l'avons vu, la vente du miel « Nectar » était commencée depuis le début de l'année. Au mois de septembre, les directeurs de CPMQ déterminaient que son prix serait le même que celui de l'Ontario Honey producers Cooperative⁷⁹. Le mois suivant, les mêmes directeurs, trouvant le prix du miel trop bas, décidaient de cesser la vente du miel « Nectar » aussi longtemps que le prix n'en serait pas augmenté d'un dollar par caisse⁸⁰. Thibert, qui vendait à commission, n'était pas d'accord et leur fit comprendre que, s'ils voulaient garder la clientèle déjà établie, ils

74 Ibid., p.-v., directeurs, 12 septembre 1939.
L'Abeille et L'Érable, octobre 1944, p. 114 : Guy Bishop de Sherbrooke, apiculteur et marchand en gros de miel, exploitait un rucher de 300 colonies.

75 *L'Abeille et L'Érable*, 1940, juillet, p. 81.

76 *Ibid.*, décembre 1939, p. 139.

77 CPMQ, p.-v., directeurs, 25 septembre 1939.

78 Ibid., p.-v., assemblée générale spéciale, 28 mai 1940.

79 Ibid., p.-v., directeurs, 7 septembre 1939.

80 Ibid., p.-v., directeurs, 17 octobre 1939.

devaient vendre au prix du marché⁸¹. Ignorer ce principe de base était de la part des directeurs faire fi d'une loi fondamentale du marché, d'autant plus qu'ils étaient sur leur propre marché en compétition avec le miel vendu par l'Ontario Honey Producers Cooperative.

Voici un autre exemple de l'état d'esprit qui régnait à la direction de la CPMQ. En mars 1939, les directeurs permettaient à J.-Émile Levac, alors vice-président de la coopérative, de reprendre le miel qu'il avait expédié à cette dernière l'automne précédent, et déjà mis en contenants. Même si Levac avait payé pour ce service, cet arrangement était certainement un acte dérogatoire. Pour se justifier, les directeurs invoquèrent le fait que la coopérative possédait beaucoup de miel en inventaire⁸². Leur conduite souleva un tonnerre de protestations lors de l'assemblée générale qui suivit⁸³.

Au cours de l'année 1939, il fut question de regrouper les coopératives du Québec, de l'Ontario et du Manitoba afin de former un « pool » pour la vente du miel en Angleterre⁸⁴. Ce projet ne se réalisera pas. Les apiculteurs canadiens choisirent plutôt de fonder le Canadian Beekeepers' Council, en 1940.

Autre projet de fusion

À ce moment-là, la CPSEQ nourrissait un quelconque projet avec la CPMQ pour la vente en commun du miel et du sirop d'érable. À cet effet, la CPSEQ soumettait une proposition⁸⁵. Comme rien ne semblait aboutir, elle revenait à la charge l'année suivante⁸⁶, en 1940. Qu'est-ce qui sous-tendait cette proposition? On peut croire que Cyrille Vaillancourt en était le responsable. On sait que c'était son désir le plus cher de fusionner les deux coopératives. Il devait avoir ses raisons. Une recherche dans les procès-verbaux de la CPSEQ nous renseignerait certainement à cet égard. Cette fusion était-elle pertinente en 1938-1939? Nous ne le croyons pas. À ce moment-là, l'avenir de la CPMQ était prometteur en dépit de quelques maladroites de ses directeurs; on avait établi un réseau efficace de vente, on avait tout le miel

81 Ibid., p.-v., directeurs, 10 novembre 1939.

82 Ibid., p.-v., directeurs, 24 mars 1939.

83 Ibid., p.-v., assemblée générale spéciale, 28 mai 1940.

84 Ibid., directeurs, 7 juin 1939 ; 7 septembre 1939 ; 10 novembre 1939.

85 Ibid., p.-v., directeurs, 7 juin 1939.

86 Ibid., p.-v., directeurs, 24 septembre 1940.

nécessaire pour l'approvisionnement, rien ne laissait voir ce qui se passerait par la suite; une fusion n'aurait fait qu'apporter de l'eau au moulin de la CPSEQ.

Démission d'Henri-J. Plourde

L'année 1940 fut aussi fertile en événements de toutes sortes que celle de 1939. Au début de l'année, 259 membres démissionnaient en signe de protestation contre l'augmentation de la part sociale qui passait de 10 \$ à 50 \$. À Québec, une bombe éclatait, Henri-J. Plourde était démis de ses fonctions comme chef de l'apiculture et de l'acériculture. On ne lui indiqua pas la porte mais le bas de l'échelle. Il était rétrogradé au rang de simple inspecteur. Comment expliquer cette rétrogradation? Comme secrétaire de la CPMQ, Plourde avait vendu à Guy Bishop 50 000 livres de miel sans l'autorisation des directeurs⁸⁷. Cette vente, selon ces derniers, avait occasionné une perte de 1 700 \$ à la coopérative⁸⁸. À notre avis, il n'y aucune raison de croire que cet abus de pouvoir, de la part de Plourde, ait contribué à son limogeage.

Une autre version a circulé à ce sujet et que nous mentionnons sous toute réserve. Le 25 octobre 1939, le Parti libéral, dirigé par Adélard Godbout, reprenait le pouvoir à Québec. À cette occasion, Plourde se serait mêlé de l'élection dans son patelin au Lac Saint-Jean. À cette époque, pour un fonctionnaire, poser un tel geste, c'était le congédiement sans autre forme de procès. Alors, comment se fait-il que dans le cas de Plourde il n'y eut qu'une sévère mesure disciplinaire? Risquons cette hypothèse. Adélard Godbout, en 1940, cumulait deux postes : premier ministre du Québec et ministre de l'Agriculture. Comme Plourde, il était agronome et les deux hommes ne pouvaient que se connaître. De plus, Plourde avait un bon ami, Cyrille Vaillancourt, qui avait ses coudées franches au sein du Parti libéral. De là, la possible explication de sa rétrogradation plutôt que de son renvoi.

Démission d'Henri-J. Plourde comme secrétaire de la CPMQ

Le nouveau statut de Plourde occasionna sa démission comme secrétaire de la CPMQ⁸⁹ et fut remplacé temporairement par Simon Deschênes⁹⁰ qui dut démissionner comme gérant de la coopérative⁹¹, poste qu'il occupait depuis le 15 novembre

87 Ibid., p.-v., directeurs, 7 septembre 1939; 12 septembre 1939.

88 Ibid., p.-v. assemblée générale 28 mai 1940.

89 Ibid., p.-v., directeurs, 12 février 1940.

90 Ibid., op. cit.

91 Ibid., p.-v., directeurs, 8 mars 1940.

1938. Tout au plus, lui permit-on d'agir comme conseiller technique⁹². Le poste de gérant sera rempli par J.A. Gauthier à partir du 4 juin 1940⁹³ jusqu'à son propre congédiement en mai 1941⁹⁴.

Le successeur d'Henri-J. Plourde, comme chef de la division de l'apiculture, sera Jules Méthot, qui jusque-là occupait le poste de gérant des installations de la CPSEQ à Plessisville. Sa nomination entrera en vigueur le 1^{er} mars 1940⁹⁵. À l'instar de H.J. Plourde, il ne remplira pas le poste de secrétaire de la CPMQ. Ce sera Jacqueline Lamarche qui occupera la fonction de juin 1940⁹⁶ jusqu'en janvier 1944⁹⁷. Par la suite, Léo Filion⁹⁸, inspecteur général des coopératives et J.A. Beaudoin⁹⁹, directeur démissionnaire, agiront successivement comme secrétaire jusqu'au 9 avril 1945, alors qu'Armand Prud'homme assumera la fonction jusqu'à sa démission le 13 mai 1969.

Le mauvais sort s'acharnait sur la CPMQ. Pour comble de malheur, à Saint-Lambert, où étaient situées ses installations, il n'y avait pas de service d'aqueduc. On dut creuser un puits artésien qui ne donna pas le service escompté. En 1942, il n'était pas encore utilisable¹⁰⁰.

Film sur la coopérative

Pour mousser la vente du miel « Nectar », en 1942, l'abbé Maurice Proulx, de l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et pionnier du cinéma québécois, réalisait un film sur la production du miel au Québec et son traitement par la CPMQ. Au cours des cinq années suivantes, le film fut projeté 473 fois devant 112 730 spectateurs¹⁰¹.

92 Ibid., p.-v., directeurs, 18 juin 1940.

93 Ibid., p.-v., directeurs, 4 juin 1940.

94 Ibid., p.-v., directeurs, 31 mai 1941.

95 *L'Abeille et l'Érable*, avril 1940, éditorial.

96 CPMQ, p.-v., directeurs, 4 juin 1940.

97 Ibid., p.-v., directeurs, 18 janvier 1944.

98 Ibid., p.-v., directeurs, 23 janvier 1944.

99 Ibid., op. cit.

100 Ibid., directeurs, 24 août 1940; 9 novembre 1940; 23 novembre 1940; 5 juillet 1941; 1 août 1941; 10 février 1942.

101 *Ministère des Communications, Direction générale du cinéma et de l'audiovisuel. Éditeur officiel du Québec, Québec 1978. Collection Maurice Proulx, catalogue, p. 22, 28.*

Déclin de la CPMQ

En dépit de tous les efforts déployés, la CPMQ battait de l'aile. En 1940, le Québec connaissait une faible récolte; seulement 85 membres sur 174 expédièrent du miel à la coopérative pour un grand total de 136 000 livres¹⁰². Le rationnement du sucre raffiné faisait son oeuvre. Des entreprises de produits alimentaires offraient aux apiculteurs un prix supérieur à celui de leur coopérative¹⁰³. Afin d'augmenter ses revenus et de pourvoir à l'entretien de son établissement de Saint-Lambert, la CPMQ consentait d'emballer pour ces deux vendeurs, Thibert et Bishop, du miel importé des États-Unis, en autant que ce miel soit estampillé à leurs noms¹⁰⁴. Il est indéniable qu'en cette année 1940, dans le cas de J.-Émile Levac, assumer la tâche de président ne pouvait être qu'un travail ingrat.

L'année 1941 ne s'annonçait pas sous de meilleurs augures que les précédentes. Cette année-là, un nouveau président dirigeait les destinées de la CPMQ. Hercule Lavoie sera plus tenace que ses prédécesseurs; il restera en place jusqu'en 1952. Ce qui attire l'attention fut qu'en 1941 seulement 34 membres¹⁰⁵ se donnèrent la peine d'assister à l'assemblée générale. Comme la récolte de l'année précédente n'avait pas été abondante, dès le mois de février, la coopérative manquait de miel. Pour continuer d'opérer, elle fut contrainte d'acheter 18 000 livres de miel du courtier Guy Bishop¹⁰⁶. Pour obvier à la situation, les directeurs discutèrent d'un nouveau contrat qui lierait chaque membre et la CPMQ. Après de longues discussions, on décidait qu'à l'avenir chacun serait obligé de livrer à la coopérative 100 % de sa récolte, excluant la partie vendue sur le marché local¹⁰⁷. Jusque-là, pour être en règle, les membres pouvaient en livrer seulement 10 %. Quant au reste, ils étaient libres de le vendre comme bon leur semblait. La conséquence était que chaque membre devenait son propre compétiteur¹⁰⁸. Seulement 66 membres signèrent cette nouvelle entente et de ce nombre 33 livrèrent du miel à la CPMQ¹⁰⁹. Il est indéniable que l'esprit coopératif n'était pas très florissant! Le marché noir minait tout attachement à la coopérative. Comment un apiculteur pouvait-il résister à une

102 CPMQ, p.-v., assemblée générale, 20 février 1941.

103 *Ibid.*, op. cit.

104 *Ibid.* p.-v., directeurs, 9 novembre 1940.

105 *Ibid.*, p.-v., assemblée générale, 6 mai 1941.

106 *Ibid.*, p.-v., directeurs, 7 février 1941.

107 *L'Abeille et L'Érable*, 1941, juin, p. 67.

108 CPMQ, p.-v., assemblée générale spéciale, 6 mai 1941.

109 *Ibid.*, p.-v., assemblée générale, 10 février 1942.

meilleure offre que celle de sa coopérative? De plus, les acheteurs prenaient livraison du miel chez lui et par surcroît payaient comptant « dret-là » sur le coin de la table de cuisine, comme aimaient à se remémorer certains membres de la coopérative. Pour assurer sa rentabilité, la CPMQ avait besoin d'au moins 500 000 livres de miel annuellement¹¹⁰. Elle était loin du compte.

Depuis la fondation du Canadian Beekeepers' Council, en 1940, la CPMQ en était membre et devait payer une cotisation. Les finances de la coopérative étant mal en point, les directeurs votaient la somme de 25 \$ à ce titre et, au lieu d'y déléguer Simon Deschênes comme il avait été convenu¹¹¹, demandèrent à Guy Bishop d'y défendre leurs intérêts comme il le ferait pour l'AAPQ dont il était le délégué officiel¹¹².

Demande d'une loi pour la classification du miel

Jugeant que le miel sur le marché du Québec n'était pas toujours de première qualité, ce qui causait un préjudice à celui de première qualité, en lui prêtant les mêmes attributs qu'à celui de mauvaise qualité, les directeurs de la CPMQ demandaient au gouvernement du Québec de voter une loi rendant obligatoire la classification du miel¹¹³. Une résolution, à cet effet, était transmise au nouveau chef de la division de l'Apiculture, afin qu'il les appuie dans leur démarche¹¹⁴.

Tout allait de mal en pis, au cours de l'été, des voleurs s'introduisaient dans l'établissement de Saint-Lambert et volaient le coffre-fort¹¹⁵. L'année suivante, pour redresser la situation économique de leur coopérative, les directeurs s'adressèrent au gouvernement du Québec, qui leur accorda un octroi de 3 000 \$¹¹⁶. Comme seconde mesure, ils mandataient un avocat pour percevoir toutes les mauvaises créances¹¹⁷. Certains membres ne ressentaient aucun scrupule à ne pas rembourser leur dû contracté à la suite d'achat de chaudières à miel ou de paquets d'abeilles.

110 ibid., assemblée générale spéciale, 6 mai 1941.

111 ibid., p.-v., directeurs, 8 mars 1941.

112 ibid., p.-v., directeurs, 22 mars 1941.

113 ibid., p.-v., directeurs, 15 janvier 1941.

114 ibid., p.-v., directeurs, 7 février 1941.

115 ibid., p.-v., directeurs, 5 juillet 1941.

116 ibid., p.-v., directeurs, 27 août 1941.

117 ibid., p.-v., directeurs, 2 décembre 1941.

Fermeture des installations de Saint-Lambert

Malgré ces mesures, au mois de septembre, les directeurs décidaient, dans l'intérêt de leur coopérative et par mesure d'économie, de fermer les installations de Saint-Lambert pour quelques mois. En attendant, le secrétariat était déménagé au 152, rue Notre-Dame Est à Montréal, dans le bureau occupé par Simon Deschênes¹¹⁸.

L'année 1942 ne pouvait être que décisive pour la CPMQ. Survivra-t-elle ou fermera-t-elle ses portes? C'était la grande question du jour. La production de l'année était bonne; un million de livres de plus que l'année précédente¹¹⁹. Au mois de juin, la coopérative recevait une commande de 50 000 livres de miel¹²⁰. On avait de bonnes raisons d'espérer, mais les membres ne collaboraient pas. L'appât du gain facile les détournait de leur coopérative. Cette dernière n'était pas en mesure de compétitionner avec les prix qui leur étaient offerts. Ce fut le cas d'un apiculteur de Shawville, qui était bien prêt à livrer à la CPMQ 12 000 livres de miel blanc au prix de 14 ¢ la livre, lequel correspondait à celui qui lui était offert¹²¹. La coopérative refusa étant incapable de lui payer un tel prix. Encore une fois, les directeurs demandèrent au gouvernement un octroi et s'adressèrent directement au premier ministre Adélar Godbout¹²². Ce fut peine perdue, le gouvernement fit la sourde oreille¹²³.

À cause du manque d'argent, les dépenses prévues pour l'amélioration de la machinerie et de l'outillage aux installations de Saint-Lambert étaient remises à plus tard¹²⁴. Les directeurs étaient même contraints de réduire le montant d'assurance sur la bâtisse, sur la machinerie ainsi que sur l'inventaire¹²⁵. Toutes ces difficultés ne pouvaient que causer de la bisbille parmi les directeurs, ce qui amena la démission comme directeur d'Oscar Séguin, un vieux routier¹²⁶. La perception des comptes non payés par l'avocat Conrad Pelletier n'était pas facile. Dans un cas,

118 *Ibid.*, p.-v. directeurs, 13 septembre 1941.

119 *Dominion Department of Agriculture, Fruit, Vegetable, Honey Crop and Market Report, May 2, 1949, vol. XX1, n° 5.*

120 *CPMQ*, p.-v., directeurs, 9 juin 1942.

121 *Ibid.*, p.-v., directeurs, 26 septembre 1942.

122 *Ibid.*, p.-v., directeurs, 8 août 1942.

123 *Ibid.*, p.-v., directeurs, 9 juin 1942.

124 *Ibid.*, op. cit.

125 *Ibid.*, p.-v., directeurs, 9 janvier 1942.

126 *Ibid.*, p.-v., directeurs, 4 septembre 1942.

il fut obligé de lever un certificat de recherche¹²⁷ et dans un autre de poursuivre deux récalcitrants¹²⁸. La vente des paquets d'abeilles et des chaudières à miel qui, jusque-là n'avait été qu'un revenu d'appoint pour la coopérative, devenait sa source de revenu la plus stable.

Location du bâtiment de la coopérative

Au mois de novembre, le gouvernement du Québec consentait à payer le déficit de l'année courante et servait cet avertissement à la coopérative : « *D'ici à la fin de la guerre, la coopérative devra essayer de fonctionner sans trop de dépenses ou autrement fermer ses portes.* »¹²⁹ Les directeurs comprirent le message et acceptèrent l'offre de la Fairchild Aircraft Limited de louer le bâtiment de Saint-Lambert pour y entreposer des pièces d'avion¹³⁰. Comme les activités de la CPMQ dans l'achat et la vente du miel avaient cessé, le 31 mars suivant, Simon Deschênes démissionnait comme conseiller technique¹³¹.

En dépit des difficultés de la coopérative, ses directeurs devaient continuer d'administrer ses biens. À leur assemblée du 10 novembre 1943, deux fonctionnaires du ministère de l'Agriculture du Québec, Léo Filion, auditeur des coopératives et Raymond Ferron, directeur du service de l'économie rurale, y assistaient. Après examen du bilan, ce dernier concluait que la coopérative pouvait rembourser la Banque de Montréal et recommandait de le faire. Agir ainsi était, selon lui, placer les directeurs dans une meilleure position vis-à-vis du gouvernement pour obtenir un octroi advenant la réouverture de la coopérative¹³². Que faire avec le bâtiment de Saint-Lambert?

Vente du bâtiment de Saint-Lambert

Au mois de décembre 1945, les directeurs entamaient une discussion sur la possibilité de le vendre. La discussion s'étant éternisée, le projet était remis à plus tard¹³³. Entre-temps, ils recevaient une offre d'achat de 9 000 \$. Cette offre,

127 ibid., op. cit.

128 ibid., p.-v., directeurs, 13 avril 1942.

129 ibid., p.-v., directeurs, 30 novembre 1942.

130 ibid., op. cit.

131 ibid., p.-v., assemblée générale, 31 mars 1943.

132 ibid., p.-v., directeurs, 10 mars 1943.

133 ibid., p.-v., directeurs, 6 décembre 1945.

jugée insuffisante, était refusée lors de l'assemblée générale annuelle de 1946¹³⁴. Si on se fie au compte-rendu qu'en fit Louis Bossé, dans *L'Abeille et L'Érable*, tout semblait baigner dans l'huile, l'optimisme régnait parmi les membres de la CPMQ, certains parlaient de la réouverture de l'entrepôt de Saint-Lambert pour bientôt, d'autres plus réalistes jugeaient que ça ne se ferait pas avant cinq ou six ans¹³⁵.

En attendant, un second locataire occupait le bâtiment et retardait de payer son loyer. Les directeurs durent le menacer de poursuite et, à la fin du bail, lui signifiaient de quitter les lieux¹³⁶. À l'assemblée générale qui suivit, les membres décidaient de vendre le bâtiment de Saint-Lambert au prix de 12 000 \$. Par contre, ils jugèrent bon d'en demander 14 000 \$ afin d'avoir une marge de marchandage¹³⁷. Tous n'étaient pas d'accord, mais la majorité l'emporta. La vente s'effectua au cours de l'automne 1947 et on obtenait le montant désiré¹³⁸.

Dans l'esprit des directeurs, la possibilité qu'un jour la CPMQ reprenne son activité principale persistait. Comment expliquer autrement cette entente entre Oswald Paradis et ces derniers. Ceux-ci consentaient à lui vendre le réfractomètre de la coopérative pour la somme de 200 \$, à condition de le revendre au même prix à la coopérative, si la demande lui en était faite au cours des cinq prochaines années¹³⁹. Ce qui est curieux de prime abord, ce n'est pas la vente en elle-même, mais qu'un gros apiculteur comme Oswald Paradis ne possédait pas déjà un réfractomètre. En 1951, les directeurs, persuadés que la CPMQ ne reprendrait jamais le commerce du miel, relevaient Paradis de son obligation¹⁴⁰.

Revenons un peu en arrière. En 1949, l'espérance de jours meilleurs hantaient certains membres de la coopérative, si bien qu'à l'assemblée générale annuelle de cette année-là, ils entreprenaient une longue discussion quant à la pertinence de construire un nouvel entrepôt en vue de la reprise du commerce du miel par leur coopérative. Ne voulant rien brusquer, ils préférèrent tâter le terrain auprès de la CPSEQ. À ce sujet, l'assemblée formait un comité dans le but de discuter d'un

134 ibid., p.-v., assemblée générale, 11 février 1946.

135 *L'Abeille et L'Érable*, avril 1947, p. 44.

136 CPMQ, p.-v., directeurs, 3 novembre 1945, 19 mai 1947, 10 juin 1947.

137 ibid., p.-v., assemblée générale spéciale, 10 juin 1947.

138 ibid., p.-v., 2 septembre 1947.

139 ibid., p.-v., directeurs, 4 novembre 1947.

140 ibid., p.-v., directeurs, 20 mars 1951.

projet de collaboration entre les deux coopératives¹⁴¹. Comme la récolte de cette année-là fut faible, le projet tomba à l'eau¹⁴². En ce qui a trait à la CPSEQ, il y a des indices laissant croire qu'elle n'attendait que la première occasion pour s'emparer de la vente du miel des apiculteurs québécois. En attendant, elle se faisait la main en vendant le miel qu'elle pouvait se procurer et, à ce sujet, faisait paraître dans *L'Abeille et L'Érable*, du mois de novembre 1953, une annonce. Le vide causé par l'abandon du commerce du miel par la CPMQ fut vite comblé par les concurrents dont la maison Doyon & Doyon qui, en 1997, est toujours dans le commerce du miel. Le 5 mars 1953, Louis Bossé prenait les rênes de la CPMQ¹⁴³. Il les tiendra jusqu'à son décès survenu le 29 avril 1970¹⁴⁴.

Tout au cours de ces années-là, le rôle de la CPMQ se limitait à la vente de paquets d'abeilles, de reines et de chaudières à miel. Ce modeste commerce lui permit d'amasser un petit capital, si bien qu'en 1958 elle prêta à la Coopérative fédérée 9 000 \$ et à la AAPQ, 300 \$¹⁴⁵. En dépit de son état non actif dans la vente du miel, elle détint, jusqu'en 1965, un siège au Canadian Beekeepers' Council¹⁴⁶.

En 1921, Cyrille Vaillancourt dessinait le logo de la chaudière à miel « Québec » et l'enregistrait à son nom. Depuis lors, la CPMQ avait vendu ces chaudières sans que Cyrille Vaillancourt ne réclamât quoi que ce soit. Après son décès survenu, le 30 octobre 1969, son héritier, son fils, J.O. Vaillancourt, gérant de la Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec, réclamait, en 1970, la propriété du logo; ce que la CPMQ lui reconnut de bonne grâce. Les deux parties en vinrent à l'arrangement suivant : pour l'année en cours, la Société coopérative agricole des apiculteur du Québec achèterait les chaudières à miel en son nom, mais la CPMQ en payerait la note. Quant aux profits, ils furent partagés, à parts égales, entre les deux coopératives¹⁴⁷. Ce fut un bon marché pour la SCAAQ qui, sans déboursier un sou, empocha la moitié des bénéfices.

Tout au cours de ses 46 ans d'existence, la CPMQ défendit les intérêts des apiculteurs du Québec. En quelques occasions, elle s'opposa à l'importation de miel

141 Ibid., assemblée générale, 10 mars 1949.

142 Ibid., p.-v., directeurs, 7 juin 1949.

143 Ibid., p.-v., directeurs, 5 mars 1953.

144 *L'Abeille et L'Érable*, mai 1970, p. 75.

145 CPMQ, p.-v., assemblée générale, 29 mai 1958.

146 Canadian Beekeepers Council, rapport du congrès 1965.

147 CPMQ, p.-v., directeurs, 26 juin 1970.

américain au Canada¹⁴⁸ dont, à l'époque, Montréal était le plus gros marché. Elle approuva pour la énième fois la demande d'une loi provinciale pour la classification du miel¹⁴⁹. Il en fut de même, lorsque les inspecteurs de ruchers demandèrent une augmentation de leurs appointements; ils purent compter sur son appui¹⁵⁰.

Lors des congrès de 1945 et de 1972 du Canadian Beekeepers' Council, tenus ces années-là à Montréal, la CPMQ cotisa pour le coût des réceptions offertes aux délégués par les apiculteurs québécois et les autorités gouvernementales du Québec¹⁵¹. Elle supporta l'AAPQ lors de sa demande au gouvernement fédéral pour que des expériences soient entreprises à sa ferme expérimentale de l'Assomption¹⁵². Lors de la tenue annuelle du congrès de l'AAPQ, elle payait de la publicité tant pour se faire connaître que pour encourager les apiculteurs à rejoindre les rangs de l'AAPQ¹⁵³. La complicité entre la CPMQ et l'AAPQ et dont il fut déjà question se manifesta au sujet de la publicité pour la consommation du miel et la pratique apicole¹⁵⁴. L'AAPQ n'ayant pas les moyens financiers pour le faire, ce fut la CPMQ qui durant quelques années s'en chargea. À cet effet, en 1949, elle forma un comité dont le budget annuel était de 300 \$.

En 1949, un certain apiculteur devenait membre de la CPMQ. À première vue, c'était une adhésion comme une autre, mais il y avait un hic. Notre apiculteur, probablement organisateur d'élection du parti politique au pouvoir, obtenait du ministre du Commerce, au nom de la CPMQ, un octroi de 1 000 \$ pour : « *la propagande faite et à faire pour l'expansion de l'apiculture au Québec* ». Jusqu'ici, rien à redire! Cependant, il y avait une condition liée à cet octroi. Le montant devait être remis à l'apiculteur en question pour qu'il s'occupe lui-même de cette publicité. Que firent les directeurs de la CPMQ? Ils retournèrent le chèque au ministre, lui expliquant ne pouvoir accepter la condition¹⁵⁵. À malin, malin et demi!

148 Ibid., p.-v., assemblée générale, 10 février 1942; p.-v., directeurs, 4 février 1954.

149 Ibid., p.-v., assemblée générale, 11 mars 1948.

150 Ibid., op. cit.

151 Ibid., p.-v., directeurs, 3 novembre 1945.

152 Ibid., p.-v., assemblée générale, 15 avril 1955.

153 Ibid., p.-v., directeurs, 13 mai 1958.

154 Ibid., p.-v., assemblée générale, 10 mars 1949; 23 mars 1950; 24 mars 1953.

155 Ibid., p.-v. directeurs, 24 octobre 1950.

Fondation d'une nouvelle coopérative

Revenons aux activités de J.O. Vaillancourt. Il était évident que depuis longtemps la CPSEQ, dont il était le secrétaire, désirait s'associer aux apiculteurs pour la vente du miel. Jusque-là toutes les tentatives avaient échoué. Depuis le printemps de 1967, un nouveau chef dirigeait le Service de l'apiculture du Québec. Il était favorable à la fondation d'une coopérative affiliée à la CPSEQ¹⁵⁶. Certaines rumeurs ont circulé à l'époque quant aux raisons des partisans de ce projet. Donnons-leur le bénéfice du doute et disons que c'était pour le bien de l'apiculture.

Donc, au début de l'année 1968, J.O. Vaillancourt se faisait inviter au congrès des deux associations apicoles du temps comme conférencier¹⁵⁷. Profitant de ces tribunes, il vanta tous les mérites d'une future coopérative de vente du miel associée à la CPSEQ. Sachant que son projet ne pourrait se réaliser sans la participation des porte-parole des apiculteurs, il s'assura de leur soutien, même si quelques-uns le firent par complaisance! Par la suite, il convoquait, le 30 novembre 1968, à Plessisville, une réunion d'information à laquelle assistaient, selon les organisateurs, 200 apiculteurs¹⁵⁸. Comme dans ces occasions il est de mise d'exagérer le nombre de participants, enlevons-en quelques dizaines. Bien gonflés à bloc par les différents orateurs, les apiculteurs présents décidaient de fonder une coopérative affiliée à la CPSEQ. Ce que le père n'avait pu réussir, le fils le réalisait. Est-ce que cette coopérative a été une réussite? L'histoire le dira!

Liquidation de la CPMQ

Avec la fondation d'une autre coopérative, que restait-il à la CPMQ comme choix? Celui de se liquider et c'est ce qu'elle fit le 24 novembre 1971¹⁵⁹. Marcellin Lessard, à titre de président et Roger Doyon, à celui de secrétaire-trésorier, présidèrent à cette liquidation.

¹⁵⁶ AAPQ, p.-v., directeurs, 8 novembre 1969.

¹⁵⁷ Ibid., p.-v., assemblée annuelle, 19-20 mars 1968.

¹⁵⁸ *L'Abeille et L'Érable*, décembre 1968, p. 152.

¹⁵⁹ CPMQ, assemblée générale spéciale, 27 novembre 1971.

La CPMQ¹⁶⁰ ne prit jamais son envol, tout au plus un peu d'altitude qu'elle ne put maintenir. Plusieurs y avaient mis tout leur espoir et toute leur énergie. Chaque fois qu'ils en parlaient, c'était avec nostalgie qu'ils le faisaient. Leurs propos tenaient plus du regret que de l'amertume, même s'ils auraient eu de bonnes raisons d'en ressentir¹⁶¹.

160 L'École des Hautes Études Commerciales de Montréal possède le plus grand dépôt au Québec d'archives sur les coopératives dont celles de la Coopérative fédérée. On pourrait peut-être y trouver des choses intéressantes concernant la CPMQ.

161 *L'Abeille et l'Érable*, Louis Bossé, avril 1953 p. 62 s.; mai p. 77 s.
 PLOURDE, Henri-J. op. cit., mars 1961, p. 42.

CHAPITRE 13

Les années d'après-guerre 1940 - 1966

Nous voici rendus à la dernière étape de ce voyage à travers l'histoire de l'apiculture au Québec. Que de chemin parcouru depuis la découverte, au fort Saint-Frédéric, en 1741, du tout premier essaim en Nouvelle-France.

Cette dernière partie s'étale sur une période de 26 ans, soit de 1940 à 1966. Pourquoi arrêter en 1966? Il serait téméraire de la part des auteurs d'aller au-delà de cette date. À leur avis, ce qui s'est passé après 1966 relève de l'histoire apicole contemporaine et, par souci d'objectivité, ils préfèrent ne pas en traiter. Que la relève se charge de cette période allant de 1966 à nos jours. Il serait sage qu'elle se hâte de recueillir les souvenirs des vieux apiculteurs. Ce sont eux qui, dans le fond de leur mémoire, possèdent l'explication au manque de précisions que recèle parfois un document officiel.

Inconvénients de la guerre

Les apiculteurs québécois subirent les inconvénients de la seconde guerre mondiale. Pour répondre aux impératifs de cette guerre, le gouvernement fédéral créa des organismes pour assurer la stabilité des prix et un approvisionnement suffisant de certains produits essentiels à l'effort de guerre. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre joua ce rôle. Une propagande bien orchestrée fit accepter aux Canadiens la situation et les journaux assujettis à la censure d'Ottawa vantèrent l'effort de guerre. Seul *Le Devoir* ne se laissa pas bâillonner, au grand dam des censeurs fédéraux¹. Personne ne pouvait s'exprimer librement. Le maire de Montréal du temps, Camillien Houde, l'apprit à ses dépens. Pour avoir prononcé des propos dits séditieux, il fut interné, sans procès, dans un camp de concentration durant trois ans.

À partir de 1942 et jusqu'à la fin de la guerre, le gouvernement fédéral rationna l'essence et plusieurs denrées alimentaires. Cette mesure amena la floraison d'un marché noir, dont plusieurs apiculteurs profitèrent. Quant aux ordonnances de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, elles furent pour les apiculteurs une source d'ennuis. Ils durent se soumettre à donner toutes sortes de

¹ *Le Devoir*, lundi 27 mars 1995, p. 43, « Le Québec occulte une tranche de son histoire. »

renseignements confidentiels concernant leur exploitation apicole² et à demander un permis pour se procurer le sucre nécessaire au nourrissage de leurs abeilles³. Quant aux débutants en apiculture, la Commission en rebuta plusieurs en émettant une ordonnance limitant la fabrication de matériels neufs⁴. Certains apiculteurs saisirent la balle au bond en demandant un prix exorbitant pour du matériel d'occasion.

Réorganisation du Service de l'apiculture

Que se passait-il au sein du Service de l'apiculture? Comme on le sait, Jules Méthot le dirigeait depuis le 1^{er} mars 1940. L'un des premiers gestes du nouveau titulaire fut la mise en place d'un plan qui divisait le Québec en 11 districts administratifs. Il y avait deux grandes régions apicoles : à Montréal, sous la direction de Simon Deschênes, on comptait 6 districts. Les 5 autres étaient sous la direction de Jules Méthot à Québec. À la tête de chaque district se trouvait un instructeur dont les directives étaient de collaborer avec l'agronome local. Des inspecteurs saisonniers secondaient les instructeurs au cours de la saison estivale⁵. Chaque instructeur devait consacrer une journée par semaine pour rencontrer, chez lui, tout apiculteur de son district qui le désirait⁶. Voici, sous toutes réserves les noms de ces apiculteurs qui, au cours de 1940, oeuvraient à titre d'instructeurs : Louis Bossé de Sainte-Martine (aujourd'hui Ville Mercier), Simon Baribeau de Saint-Hyacinthe, Rodrigue Dugas de Longueuil, René Basseur de Vaudreuil, J.E. Benoît de Sainte-Scholastique (aujourd'hui Mirabel), Henri-J. Plourde de Lévis, Gaston Lamarre de Trois-Rivières, Georges-Émile Fortin de Saint-Fabien, J.M. Couture de Saint-Augustin-de-Portneuf, Avila Charbonneau de Chicoutimi, Elzéar Girard de Saint-Grégoire-de-Nicolet, Alfred Beauchesne de Parisville et Léo Traversy de Saint-Damase.

En 1944, la Ferme-école de Deschambault possédait un petit rucher de 17 ruches qu'on espérait augmenter jusqu'à une trentaine de colonies par voie de division⁷. La même année, l'Union nationale reprenait le pouvoir au Québec. À leur assemblée du 20 septembre, les directeurs de l'AAPQ passaient une résolution demandant que

2 *L'Abeille et L'Érable*, mars 1944, éditorial; mars 1945, éditorial.

3 *Ibid.*, juillet 1942, p. 82; novembre 1944, p. 128.

4 *Ibid.*, novembre 1942, éditorial; décembre 1942, éditorial; janvier 1943, p. 10.

5 RMA = *Rapport du ministre de l'Agriculture*, 1940.
L'Abeille et L'Érable, mai 1940, éditorial Méthot.

6 *L'Abeille et L'Érable*, mai 1941, éditorial.

7 RMA, 1944, p. 76.

Jules Méthot conserve son poste. Avaient-ils eu vent que quelque chose se tramait ou allaient-ils tout simplement au-devant des coups? Toujours est-il que rien ne se passa. Il aurait été surprenant qu'il en fut autrement. Jules Méthot n'était pas homme à faire des vagues. Par expérience, il savait qu'il marchait sur des oeufs.

Publication d'un ouvrage sur l'apiculture

Un événement qui attira peu l'attention des apiculteurs fut la publication en 1945 de l'ouvrage d'Arthur Fréchette dont le titre était tout simplement *L'Abeille*. C'était un ouvrage de 181 pages divisé en cinq parties. La première traitait de l'histoire de l'apiculture, la deuxième, de l'anatomie et de la physiologie de l'abeille, la troisième, de la vie et des moeurs des abeilles, la quatrième, de la conduite du rucher au printemps, en été et en automne et la cinquième, de la flore mellifère, de la cire et du miel. Une bonne critique en était présentée dans *L'Abeille et L'Érable* du mois de septembre 1947. C'était la première fois depuis la parution, en 1903, de l'ouvrage d'Alex Santerre, *La Ruche canadienne*, qu'un apiculteur québécois s'attaquait à un tel travail. Depuis, c'est le calme plat. Il y a bien les AGDEX publiés par le Conseil des productions végétales du Québec qui sont, à notre avis, beaucoup plus des fiches techniques qu'un ouvrage apicole tel qu'on l'entend habituellement. L'ouvrage connu si peu de succès que l'éditeur, le Centre de psychologie et de pédagogie, 23 ans après sa parution, vendait à perte ce qui restait de la première édition à un libraire de Bruxelles⁸.

Cours d'apiculture et journées apicoles

Désireux d'assurer une relève, le Service d'apiculture organisa durant toutes ces années des cours pour débutants dans divers endroits du Québec. En 1947, des cours, tenus à la salle publique Sainte-Marguerite, à Trois-Rivières, et à l'École d'agriculture de Sherbrooke avec l'Aide à la jeunesse pour des jeunes de 16 à 30 ans connurent un vif succès⁹. Lorsqu'on examine le programme de ce cours abrégé, il est évident qu'il pourrait encore servir de nos jours en y joignant quelques ajouts concernant les maladies¹⁰. En 1947, ces cours étaient tellement courus, qu'on avait dû refuser 250 inscriptions¹¹. Quelques années plus tard, soit en 1965,

⁸ Librairie Internationale d'Apiculture, rue de l'Escadron, 1040 Bruxelles, Belgique.

⁹ *L'Abeille et L'Érable*, janvier 1947, éditorial.

¹⁰ *Ibid.*, janvier 1947, p. 8.

¹¹ *Ibid.*, janvier 1948, éditorial.

l'engouement pour ces cours avait complètement disparu. C'est ce que déplorait, avec consternation, Henri-J. Plourde¹².

Les journées apicoles connurent le même sort. Très courues au cours des décennies quarante et cinquante, elles furent pratiquement délaissées au début des années soixante. Pendant leurs belles années, les journées apicoles attirèrent de nombreux participants tant par leur valeur éducative que sociale. Autant que possible, chaque année, le Service de l'apiculture les tenait dans des endroits différents. C'est ainsi qu'il s'en tint dans la grande région de Montréal, de Québec, des Bois-Francs, dans Bellechasse, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans Nicolet, dans le bas de Québec, dans les Cantons de l'Est, plus particulièrement à Bedford, chez F.W. Jones et au Témiscamingue. À Saint-Eugène-de-Guigues et à Notre-Dame-du-Nord, en 1948, pas moins de 500 personnes assistèrent aux deux événements¹³. Lorsqu'on examine les photos prises lors de ces journées apicoles et publiées dans *L'Abeille* et *L'Érable*, force est de constater que l'assistance fut toujours nombreuse. En deux occasions, l'Institut agricole d'Oka fut l'hôte de ces réunions¹⁴. À cause de l'aspect particulier des lieux, veuillez croire qu'on y vint en très grand nombre. La dernière grande réunion apicole tenue dans la région de Montréal le fut à Sainte-Scholastique, le 16 juin 1954, chez J.E. Benoît. Ce midi-là, l'AAPQ offrit le dîner aux 182 assistants¹⁵. Quelques années plus tard, soit en 1960, l'intérêt pour ces rassemblements s'était perdu, au point que très peu d'apiculteurs assistèrent aux 10 journées apicoles planifiées pour cette année-là¹⁶. Pour satisfaire à la demande de certains apiculteurs, le Service d'apiculture reprenait l'expérience, en 1964, mais sans beaucoup plus de succès¹⁷.

Qu'est-ce qui pourrait expliquer ce désintéressement? Une des causes aurait été la diminution du nombre des petits apiculteurs et surtout de celui des débutants. En 1940, il y avait au Québec 5 680 apiculteurs; dix ans plus tard, on en comptait 4 180 et, en 1960, on en recensait seulement 2 220. En 20 ans, le nombre d'apiculteurs était diminué de 60 %. Selon Plourde, cette baisse s'expliquait par le manque de persévérance des jeunes apiculteurs. Ces derniers, découragés de subir chaque

12 *Ibid.*, mars 1965, éditorial.

13 *Ibid.*, novembre 1948, p. 112.

14 *Ibid.*, décembre 1940; novembre 1947, p. 128.

15 *Ibid.*, juin-juillet 1954, éditorial; août-septembre, photo page frontispice.

16 *Ibid.*, juin-juillet 1962, éditorial.

17 *Ibid.*, juin-juillet 1964, éditorial.

printemps de lourdes pertes hivernales, se décourageaient et abandonnaient¹⁸. À ce sujet, signalons que l'emploi de la fumagelline n'était pas encore répandu.

Voyages d'étude

Au cours de la décennie cinquante, comme il l'avait fait en 1937 et 1938, le Service de l'apiculture organisa deux voyages à l'extérieur du Québec, lesquels, selon la chronique du temps, furent des succès. Le 12 juin 1950, un groupe formé de 44 apiculteurs et apicultrices quittaient Montréal pour se rendre à Ottawa. À leur arrivée au parlement, le sénateur Cyrille Vaillancourt et le député Harrey White, lui-même apiculteur, les attendaient. Ces derniers leur servirent de *cicerone* au cours d'une visite du parlement. Le reste de la journée se passa à visiter la ville. Le lendemain, nos voyageurs visitèrent la Ferme centrale. À cet endroit, ils rencontrèrent C.A. Jamieson et deux de ses assistants. Dans l'après-midi, les voyageurs se dirigèrent vers Carleton Place situé à quelques milles à l'ouest d'Ottawa. Là, ils visitèrent les installations des frères Henderson propriétaires de plus de mille ruches. Le soir, le groupe reprenait le chemin de Montréal un peu fourbu mais très satisfait de son voyage¹⁹.

Deux ans plus tard, le 3 septembre 1952, une cinquantaine de personnes à bord d'une douzaine de voitures répétaient l'expérience en se dirigeant cette fois-ci vers les États-Unis. Leur point de destination : la ville d'Ithaca dans l'État de New-York. En cours de route, le groupe visitait les principaux apiculteurs de l'État de New-York. À Ithaca, les voyageurs se rendaient à l'Université Cornell où les attendaient le docteur Dyce et l'un de ses étudiants. Ce dernier leur fit une démonstration sur la pasteurisation du miel. Le voyage se termina par une visite à la Finger Lake Honey Cooperative située à Groton à une vingtaine de milles d'Ithaca²⁰.

Publicité

Depuis longtemps, les apiculteurs demandaient au ministère de l'Agriculture de se servir de la radio pour mousser la vente du miel²¹. Au cours de l'année 1949, Paul Yelle prononçait une conférence sur l'apiculture au Réveil rural²² ainsi que Simon

18 *Ibid.*, août-septembre 1961, éditorial.

19 *Ibid.*, août-septembre 1950, p. 106.

20 *Ibid.*, octobre 1952, p. 122; octobre 1953, p. 126.

21 AAPQ, p.-v., 29-30 janvier 1935.

22 *L'Abeille et L'Érable*, décembre 1949, p. 126s.

Deschênes, en 1950 et 1951²³. Il faut croire que ces initiatives eurent un effet d'entraînement. En effet, entre les années 1951 et 1953, le ministère de l'Agriculture participa à 83 émissions de radio, au cours desquelles il encouragea la population à consommer plus de miel et de sirop d'érable²⁴.

Paquets d'abeilles

La pratique, au Québec, d'importer des paquets d'abeilles des États-Unis, soit pour débiter en apiculture, soit pour remplacer les pertes hivernales ou pour augmenter le nombre de colonies, était bien ancrée dans les habitudes des apiculteurs en 1940. Survint l'entrée en guerre des États-Unis, le 7 décembre 1941. La mobilisation pour le service militaire chez nos voisins du sud, la forte demande de travailleurs pour l'industrie de guerre causèrent une pénurie de main-d'oeuvre chez les fournisseurs américains de paquets d'abeilles. Afin d'assurer au Québec un approvisionnement de paquets d'abeilles, en novembre 1943, Jules Méthot et Simon Deschênes se rendaient aux États-Unis pour en négocier l'achat d'un certain nombre²⁵. Une partie de l'entente consistait à l'envoi, en Georgie, de huit apiculteurs pour aider à la préparation des paquets d'abeilles à destination du Québec. Pour obvier à cette situation, des apiculteurs proposèrent la formation, aux États-Unis, d'un rucher coopératif dans le but d'assurer un approvisionnement annuel de paquets d'abeilles pour le Québec²⁶. Comme ce projet comportait plusieurs difficultés, il fut vite abandonné. L'achat de paquets d'abeilles ne pouvait qu'être populaire, car la Commission des prix et du commerce en temps de guerre remettait à l'apiculteur un subside de 0,50 \$ sur chaque livre d'abeilles achetées²⁷. À cette époque, les paquets d'abeilles voyageaient par l'express des chemins de fer, c'est-à-dire à bord des trains rapides de passagers. Néanmoins, les abeilles n'arrivaient pas toujours à destination en bonne condition. Dans ce cas, le chef de gare évaluait la perte en indiquant sur le bordereau de livraison le nombre approximatif de livres d'abeilles mortes. Muni de cette preuve, l'apiculteur réclamait un remboursement de son fournisseur.

²³ *Ibid.*, décembre 1950, p. 156s; avril 1951, p. 61 s.

²⁴ *RMA*, 1971 p. 27; 1952 p. 90; 1953 p. 77.

²⁵ *L'Abeille et l'Érable*, décembre 1943, éditorial.

²⁶ *AAPQ*, p.-v., 20-21 décembre 1949.

²⁷ *L'Abeille et l'Érable*, avril 1944, éditorial.

Ce fut en 1948 que débutèrent les premières livraisons de paquets d'abeilles par avion²⁸. Cependant, son coût prohibitif n'était pas à la portée de tous. Quant à la première livraison par camion faite au Québec, elle le fut au printemps de 1958 dans la ville de Québec. On peut lire le périple des deux courageux conducteurs dans *L'Abeille et L'Érable* du mois de janvier 1959. Par la suite, ce moyen de transport devint courant, auquel on rajouta plus tard la réfrigération contrôlée. Jusqu'à la fermeture de la frontière, en 1986, tous les paquets voyageaient de cette façon.

Tous n'étaient pas d'accord au sujet de l'apport des paquets d'abeilles à l'apiculture québécoise. Pour les uns, c'était une nécessité, pour les autres, un mal nécessaire qu'il fallait contrer coûte que coûte. C'était l'opinion de Jules Méthot et d'Henri-J. Plourde. Ce dernier en était tellement convaincu qu'il en fit son leitmotiv jusqu'à sa retraite²⁹. Quelle était leur solution? Elle consistait à l'encouragement de la production de nuclei au Québec³⁰. Selon eux, c'était un moyen de protéger et de développer l'apiculture au Québec, de garder son argent chez soi et d'éviter la propagation des maladies. Tous les deux doutaient de l'état de santé des paquets d'abeilles³¹. Ce point de vue n'était pas partagé par C.B. Gooderham, apiculteur en chef du Canada. Selon celui-ci, le système américain d'inspection était très efficace et on pouvait s'y fier. Pour cette raison, il recommandait l'achat de paquets d'abeilles, soit pour débiter en apiculture, soit pour remplacer les pertes hivernales ou encore pour renforcer au printemps des colonies faibles³².

La grande question que se posaient les apiculteurs était le rendement en miel des paquets d'abeilles par rapport aux ruches hivernées. Quelques expériences furent entreprises, mais les résultats ne pouvaient s'appliquer qu'à une région donnée. C'est ainsi qu'à Sainte-Anne-de-la-Pocatière la moyenne sur une période de 7 ans fut de 74 livres pour les paquets de 3 livres et de 119 livres pour les ruches hivernées³³. Par contre, une expérience semblable poursuivie à l'IAO démontrait que 15 paquets de 3 livres reçus et installés, le 15 mai, donnèrent en moyenne 150 livres de miel par colonie. Selon le rapporteur, cette expérience était renouvelée

28 *Ibid.*, juin-juillet 1948, p. 70.

29 *Ibid.*, avril 1966, p. 60 s.

30 *Ibid.*, septembre 1944, éditorial.

31 *Ibid.*, juin 1945, p. 68; décembre 1960, éditorial.

32 GOODERHAM, C.P. *Les abeilles en paquets et comment les installer*, Ottawa, publication 597, 1936.

33 Canada Ministère de L'Agriculture : *Station expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, compte-rendu de vingt-cinq années de recherches apicoles, 1933-1957.*

depuis 4 ans avec des succès à peu près identiques³⁴. Ces résultats démontraient qu'il était impossible d'en conclure ainsi pour l'ensemble du Québec.

Au cours de l'année 1953 paraissait dans *L'Abeille et L'Érable* un article qui encourageait, dans certains cas, la destruction des colonies d'abeilles, à l'automne et leur remplacement, au printemps suivant, par des paquets d'abeilles³⁵. L'idée était révolutionnaire. Elle ne semble pas avoir suscité beaucoup d'opposition chez les apiculteurs, même si elle allait à contre-courant de la pratique apicole au Québec. On dut attendre deux ans avant que s'engage un débat entre Simon Deschênes qui la défendait et Louis Bossé qui s'y opposait³⁶. Étant donné qu'il n'était pas homme à abandonner facilement, il publiait, en 1958, une brochure sur le sujet. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, Jules Méthot écrivait en introduction : « *La destruction des colonies d'abeilles à l'automne peut certainement rendre de grands services et favoriser certains apiculteurs qui, pour des raisons spéciales, ne peuvent pas avantageusement les hiverner.* »³⁷ Combien d'apiculteurs pratiquèrent cette méthode et, entre parenthèses, au grand plaisir des vendeurs de paquets d'abeilles? Le nombre est difficile à évaluer. Selon l'expérience de l'un des auteurs de ce travail, lorsque le système devint non rentable à cause de l'augmentation du prix des paquets d'abeilles, de la dévaluation de la devise canadienne et de la stagnation du prix du miel, il revint à l'hivernage de ses colonies. Selon son expérience, cette idée, qui au départ semblait aller à contre-courant de la pratique établie, avait du bon.

Élevage de reines

Lors du congrès annuel de l'AAPQ du 25 novembre 1940, Louis Bossé, un des meilleurs apiculteurs du temps, encourageait ses confrères apiculteurs à élever leurs propres reines. Selon son expérience, les apiculteurs qui obtenaient le plus de succès les élevaient eux-mêmes. Ce conseil ne tomba pas dans l'oreille d'un sourd et, le mois suivant, dans l'éditorial de *L'Abeille et L'Érable*, Jules Méthot lançait un cri de ralliement : « *Élevons nos reines chez nous!* » Pour encourager les apiculteurs dans cette voie, Simon Deschênes traduisait et reproduisait dans *L'Abeille et L'Érable* un article de E.L. Christ, correspondant de *l'American Bee Journal*. Cet article

³⁴ RMA, 1944, p. 88.

³⁵ *L'Abeille et L'Érable*, octobre 1953, p. 123 s.

³⁶ AAPQ, p.-v., 31 janvier - 1^{er} février 1955.

³⁷ DESCHÊNES, Simon. *Ministère de l'Agriculture du Québec, service de l'horticulture, division de l'apiculture*, « Destruction des colonies chaque automne », mai 1958.

démontrait l'importance de l'élevage des reines³⁸. En 1943, le ministère de l'Agriculture, désirant encourager l'élevage des reines indigènes, choisissait quatre éleveurs et leur accordait une prime de 0,25 \$ par reine produite dans le but de leur permettre de vendre leurs reines au même prix que celles en provenance des États-Unis³⁹. Ces quatre éleveurs étaient : Roch Caron de Châteauguay, Florent Doyon de Saint-Isidore-de-Laprairie, J. Édouard Cantin et son fils Léo, tous les deux de Lachenaie. En 1945, J. Édouard Cantin abandonnait. Quant à Florent Doyon, il se rendait aux États-Unis pour se perfectionner⁴⁰. N'ayant personne au Québec assez expérimenté pour écrire un opuscule sur l'élevage des reines, Simon Deschênes traduisait une brochure américaine intitulée : « *How to grow queens for 15 cents.* » L'auteur, Walter T. Kelly, avait gracieusement consenti à sa traduction. C'était une méthode qui prévoyait la production de 75 reines par jour⁴¹. Alors qu'en 1947 seuls Roch Caron et Florent Doyon élevaient encore des reines, le ministère de l'Agriculture augmentait la prime à 0,35 \$⁴². Cette année-là, ensemble, ils produisirent 2 886 reines⁴³. Six ans plus tard, il ne restait plus que Roch Caron⁴⁴. Ce dernier fut le seul à publier sa méthode d'élevage et sa façon d'hiverner plusieurs reines dans la même colonie⁴⁵.

Depuis 1942, aux États-Unis, chez Dadant and Sons, se poursuivait la sélection de lignées d'abeilles plus productives, plus résistantes aux maladies, moins es-saimeuses et plus douces⁴⁶. Au Québec, dix ans plus tard, avec des moyens plus modestes, on entreprenait, à la Ferme expérimentale fédérale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, une expérience semblable, dont le but était d'évaluer la valeur mellifère de dix lignées d'abeilles hybrides. Une seule de ces lignées se révéla supérieure aux reines italiennes importées des États-Unis⁴⁷. Par la suite, on perd les traces de

-
- 38 *L'Abeille et L'Érable*, juillet 1940, p. 83; octobre, p. 117 s; juin 1941, p. 72; juillet 1941, p. 82.
- 39 *Ibid.*, juillet 1943, éditorial.
- 40 *Ibid.*, juillet 1945, éditeur.
- 41 *Ministère de l'Agriculture de la province de Québec*, circulaire #139 1946, *L'Abeille-reine méthode d'élevage* par Walter T. KELLEY, traduction Simon DESCHÊNES.
- 42 *L'Abeille et L'Érable*, juin 1947, éditorial.
- 43 *RMA*, 1948.
- 44 *L'Abeille et L'Érable*, juin-juillet 1953, éditorial.
- 45 *Ibid.*, janvier 1942, p. 12; février 1942, p. 9 s; mars 1942, p. 34 s; juillet 1946, p. 83; août 1946 p. 93 s; mars 1948, p. 35 s; avril 1948, p. 46 s.
- 46 *Ibid.*, octobre 1962, p. 130 s; novembre 1962, p. 145 s; décembre 1962, p. 158 s.
- 47 *Ibid.*, avril 1961, p. 58.

cette expérience. La majorité des apiculteurs qui élevaient leurs reines employaient des méthodes on ne peut plus simples. Les uns se servaient de cellules royales en provenance de leurs meilleures ruches et d'autres profitaient du « procédé Demaree » pour renouveler leurs reines⁴⁸. Petit à petit, Roch Caron en abandonna l'élevage et celles importées redevenaient la seule source d'approvisionnement.

Guerre aux maladies

Au début de la décennie quarante, la loque américaine demeurait la bête noire de l'apiculture québécoise. Afin d'enrayer tous les foyers possibles de contamination, le ministère de l'Agriculture demandait aux fabricants de cire gaufrée leur collaboration, afin qu'aucune cire contaminée ne soit mise sur le marché⁴⁹. Les deux principales régions affectées par la maladie étaient celles de Montréal et des Cantons de l'Est⁵⁰. Dans l'éditorial de *L'Abeille et L'Érable*, du mois d'août 1940, Jules Méthot déclarait la guerre totale à la loque américaine et ajoutait que les récalcitrants, qui refuseraient la visite de l'inspecteur, seraient forcés de se conformer à la loi et, du même souffle, rappelait qu'un permis était nécessaire pour transporter des ruches.

État sanitaire des ruches

Quel était l'état sanitaire des ruches du Québec en 1940? Cette année-là, les inspecteurs dépistaient 219 ruchers loqueux dans lesquels ils détruisaient 3 443 colonies⁵¹. La même année, on recensait 5 680 apiculteurs qui possédaient 73 680 colonies. En 1946, on en comptait 6 000 qui détenaient 95 000 colonies et, à la fin de la décennie, on en comptait 4 780 qui gardaient 84 300 colonies. À la grande satisfaction du chef de l'apiculture, le nombre de ruchers loqueux et de colonies détruites diminuait d'année en année pour atteindre, en 1949, le nombre de 67 dans un cas et de 85 dans l'autre cas⁵². Au cours de ces années, le ministère de l'Agriculture dépensait tout près de 40 000 \$ en guise de dédommagement pour les ruches détruites. À quoi attribuer cette diminution des cas de loque américaine? Certainement à une plus grande conscientisation des apiculteurs et au personnel de

48 BOSSÉ, Louis. Ministère de l'Agriculture, Québec 1947, *Précis d'apiculture*, bulletin 155.
PLOURDE, Henri-J. Ministère de l'Agriculture, Québec 1963, *Manuel d'apiculture*, publication 297.

49 *RMA*, 1941 p. 80.

50 *L'Abeille et L'Érable*, août 1940, éditorial.

51 *RMA*, 1940, p. 80.

52 *Ibid.*, 1950, p. 13 s.

la division de l'Apiculture dont le chef, Jules Méthot, ne cessait de cogner sur le clou à chaque occasion qui lui était donnée. La mise à la disposition des apiculteurs par le ministère de l'Agriculture de deux camions de désinfection n'était pas étrangère à l'amélioration de la situation. En effet, depuis l'été 1941, ces deux camions parcouraient les routes du Québec, désinfectant le matériel apicole contaminé par la loque⁵³. L'emploi, à partir du printemps 1946, du sulfathiazol comme remède contre la loque américaine ne pouvait qu'aider au contrôle de la terrible maladie, d'autant plus qu'il était distribué gratuitement⁵⁴. Le ministère de l'Agriculture évaluait que son emploi diminuait les pertes hivernales de 50 %⁵⁵. Aujourd'hui, ce médicament est défendu à cause du danger de retrouver des résidus dans le miel. Les études sur la répression des maladies des abeilles entreprises tant aux États-Unis qu'à la Ferme centrale d'Ottawa, la découverte des propriétés du sulfathiazol et de la terramycine pour combattre la loque et de la fumagilline pour enrayer la nosérose ne pouvait qu'être le signe de jours meilleurs pour les apiculteurs du Québec. Il n'en fut pas ainsi.

Recrudescence de la loque

Au cours des années cinquante, on assistait à une recrudescence de la loque américaine. Comment expliquer ce revirement? Pourtant, le nombre d'apiculteurs fondait comme neige au soleil. De 4 180 en 1950, il n'en restait que 2 200 en 1960 et le nombre de colonies passait de 72 400 à 49 840. Toute bonne chose employée à mauvais escient ne peut donner que de mauvais résultats et ce fut le cas pour la terramycine, qui était en vente libre depuis 1956⁵⁶. Certains, nullement étouffés par les scrupules, transformaient un rucher loqueux en un rucher sain en apparence, tout en sachant que la terramycine ne s'attaquait qu'aux symptômes et non à la cause : le bacille « *Bacillus larvae* » dont les spores demeuraient virulentes. D'autres plus cyniques vendaient des colonies traitées, mais sans le mentionner à des acheteurs sans méfiance. Ces derniers, en toute confiance, transportaient ces ruches chez eux, assurés d'avoir acheté des colonies saines. Une mauvaise surprise les attendait et un bon jour ils trouvaient de la maladie dans leurs colonies et la contagion repartait de plus belle.

53 *L'Abeille et L'Érable*, août 1941, éditorial.

54 *Ibid.*, septembre 1946, éditorial.

55 *RMA*, 1949, p. 41 s.

56 *L'Abeille et L'Érable*, juin-juillet 1956, éditorial.

Emploi de la terramycine

Est-ce que le Service de l'apiculture encourageait l'emploi de la terramycine? À ce sujet, le rapport de Jules Méthot au ministre de l'Agriculture pour l'année 1958-1959 était révélateur. Voici ce qu'il écrivait :

Le traitement des colonies atteintes de loque américaine et européenne à l'aide d'antibiotique a été continué, cette année, avec succès. La Terramycine TM25 a été fournie gratuitement par le ministère de l'Agriculture, appliquée et contrôlée par nos inspecteurs régionaux de façon à ce que le traitement soit bien fait et à temps. Cent soixante-treize colonies atteintes de loque européenne et 1 149 de loque américaine ont été traitées dans 96 ruchers de la province. Ce nouveau service est fort apprécié des apiculteurs, car le traitement leur évite des pertes considérables et diminue considérablement les frais encourus par le Ministère dans la destruction des colonies et le paiement des indemnités⁵⁷.

Dans celui de l'année suivante, il notait :

Il est reconnu que les loques européenne et américaine nous font perdre plusieurs centaines de colonies tous les ans. Le ministère de l'Agriculture a généreusement fourni la terramycine TM25 ainsi que les comprimés de sulfathiazine pour enrayer ces maladies et permettre aux apiculteurs de faire leur récolte. Malheureusement, ces antibiotiques ne font pas disparaître les maladies et il nous faut encore recourir à la destruction et désinfection de certains ruchers⁵⁸.

Jules Méthot prenait conscience que les antibiotiques n'étaient pas une panacée! Que faisaient les apiculteurs pour éviter la maladie? Ils donnaient des traitements préventifs et le tour était joué.

La nosémose

Une autre maladie pernicieuse, nommée nosémose, affectait aussi les ruchers québécois. Le premier au Canada à signaler la menace que représentait cette maladie pour les apiculteurs fut C.A. Jamieson, apiculteur-chef à la Ferme centrale d'Ottawa⁵⁹. Pour bien évaluer le danger, le ministère de l'Agriculture du Canada

⁵⁷ RMA, 1958-1959, p. 141 s.

⁵⁸ *Ibid*, 1959-1960, p. 131 s.

⁵⁹ *L'Abeille et L'Érable*, mai 1944, p. 565 s.

entreprenait, en 1945, une vaste enquête pan-canadienne⁶⁰. Les résultats démontrèrent un fort pourcentage de nosérose dans les échantillons reçus. Pour y remédier, le ministère de l'Agriculture du Canada poursuivit, entre les années 1950 et 1953, toujours à la Ferme centrale d'Ottawa, une série d'expériences pour évaluer les propriétés préventives de la fumagilline. Dans la conclusion de son rapport, C.A. Jamieson en recommandait l'emploi⁶¹. Dès l'année suivante, les laboratoires Abbot commercialisaient le produit sous le nom de Fumidil B.

Quelle fut l'attitude de Jules Méthot à l'égard de ce nouveau médicament? Étrangement, il en recommandait l'usage uniquement pour les paquets d'abeilles⁶², contrairement à C.A. Jamieson qui en conseillait l'emploi autant pour les paquets d'abeilles que pour les ruches hivernées⁶³. En 1944, pour éveiller les apiculteurs québécois au danger de la nosérose, Simon Deschênes, qui avait ses coudées franches, traduisait un article du docteur Clayton L. Farrar paru dans le *Gleaning in Bee Culture* du mois de janvier 1944, lequel traitait de la nosérose. La traduction, publiée sous forme de fascicule, était distribuée gratuitement à ceux qui en faisaient la demande. Pour vérifier s'il y avait amélioration au sujet de la nosérose, le ministère de l'Agriculture du Canada entreprenait, en 1957, une seconde enquête⁶⁴.

Après sa nomination, en 1960, comme chef de l'apiculture québécoise, Henri-J Plourde adoptait une politique semblable à celle de son prédécesseur. Jamais dans ses écrits sur l'hivernage il n'était question de Fumidil B. Pourtant, dans un de ceux-ci, il rapportait qu'un apiculteur avait perdu au cours de l'hiver 1962-1963 ses 145 ruches à cause de la nosérose⁶⁵. À son avis, la solution se résumait à ne plus importer de paquets d'abeilles, à acheter des nuclei produits au Québec et, dès lors, le problème se résorberait par lui-même⁶⁶. En 1963, il publiait son *Manuel d'apiculture* dans lequel il se résignait à parler de Fumidil B d'une façon peu convaincante et écrivait ceci : « *Le Fumidil B est utilisé assez avantageusement sans*

60 *Ibid.*, janvier 1945, p. 11; mars 1945, p. 35.

61 Division de l'Apiculture, Ferme expérimentale Ottawa. *Rapport d'activité 1949-1953*.

62 *L'Abeille et L'Érable*, avril 1954, éditorial.

63 *Ibid.*, août-septembre 1955, p. 106 s.

64 *Ibid.*, mai 1957, éditorial.

65 *Ibid.*, juin-juillet 1963, éditorial.

66 *Ibid.*, juin-juillet 1963, éditorial; août-septembre 1965, p. 106 s.
AAPQ, p.-v., 21-22 janvier 1963.

apporter la disparition complète de cette maladie (nosérose). On la préviendrait en achetant ses colonies dans des ruchers sains. »

Entre-temps, les recherches se continuaient à la Ferme centrale d'Ottawa sous la direction du docteur Thomas G. Gochenauer. Au congrès annuel de l'AAPQ, les 20 et 21 janvier 1964, il en donnait les résultats. On ne peut passer sous silence la contribution du docteur J.C.M. Larivée qui publiait, en 1962 et 1966, dans *L'Abeille et L'Érable*, deux articles sur le sujet⁶⁷. Lorsqu'on parcourt les procès-verbaux de l'AAPQ, tant pour la décennie cinquante que pour la majeure partie des années soixante, on ne trouve aucune résolution au sujet de la nosérose. C'est à croire que tous les appels des spécialistes demeuraient sans écho. Enfin, en 1966, le Service de l'apiculture du Québec sortait de sa torpeur et envoyait à Ottawa une biologiste, mademoiselle Collin, étudier la façon d'identifier, en laboratoire, les spores de la nosérose⁶⁸.

Malgré l'indifférence des autorités apicoles du temps à propos du Fumidil B, il est certain que les apiculteurs les plus progressifs surent en tirer profit, tant sur le plan de l'hivernage que celui du développement de leurs colonies au printemps.

Hivernage

Comme il a été mentionné antérieurement, le plus grand fléau qui affligeait l'apiculture québécoise était sa difficulté à bien hiverner⁶⁹. Malgré le travail de la division de l'Apiculture et de ses 14 instructeurs⁷⁰, les pertes s'élevaient, bon an mal an, entre 20 % et 25 %⁷¹. En 1947, ces pertes représentaient 2 000 colonies⁷². En comparaison, les maladies ne constituaient qu'un pourcentage de 1 %. C'étaient des pertes beaucoup trop élevées que Jules Méthot et son successeur Henri-J. Plourde tentèrent d'enrayer. Dès 1940, le premier lançait un cri d'alarme. Selon lui, la principale cause du mauvais hivernage étant le manque de nourriture, il invitait les apiculteurs à ne pas lésiner sur le nourrissage d'automne et à respecter les conditions d'un bon hivernage⁷³. Quant à ceux qui hivernaient en cave ou en

⁶⁷ *L'Abeille et L'Érable*, juin-juillet 1962, p. 98 s; mai 1966, p. 74 s.

⁶⁸ *AAPQ*, p.-v., directeurs, 12 décembre 1966.

⁶⁹ *L'Abeille et L'Érable*, juillet 1940, éditorial.

⁷⁰ *RMA*, 1952-1953, p. 56.

⁷¹ *L'Abeille et L'Érable*, octobre 1960, éditorial.

⁷² *ibid.*, octobre 1947, éditorial.

⁷³ *ibid.*, juillet 1944, éditorial.

caveau, il recommandait un bon système de ventilation⁷⁴. En 1946, Simon Deschênes, qui avait beaucoup voyagé en dehors du Québec et retiré beaucoup d'expériences de ses voyages, encourageait ceux qui hivernaient à l'extérieur de la faire sur deux chambres à couvain, d'employer un entre-couvercle en bois et non une toile, un morceau de papier goudronné, un linoléum ou un sac de jute plié en deux et d'utiliser une entrée dans le haut de la ruche et une autre dans le bas, afin d'assurer une meilleure ventilation de la colonie⁷⁵. Quelques années plus tard, on faisait appel à l'expérience d'un apiculteur renommé, comme Louis Bossé, pour convaincre ses confrères apiculteurs de la nécessité de bien hiverner. À ce sujet, il publiait un article dans *L'Abeille et L'Érable*⁷⁶.

Dès sa nomination comme chef de la division de l'Apiculture, en 1960, Henri-J. Plourde reprenait le même discours et ajoutait : « *Si nous ne trouvons pas les moyens de contrôler les pertes d'hivernage et les maladies, c'est la disparition de l'apiculture dans la Province d'ici peu d'années. Ce serait un désastre pour l'économie de notre agriculture.* »⁷⁷ À son avis, l'hiver, l'humidité tuait plus de colonies que le froid⁷⁸, ce que reconnaissaient plusieurs chercheurs, dont l'Américain C. L. Farrar, spécialiste en hivernage. Selon celui-ci, ce qui assurait un bon hivernage n'était pas tant l'épaisseur ou la valeur isolante du matériau employé comme protection contre le froid que la bonne condition de la colonie. Selon ses expériences, la température hivernale à l'intérieur de la ruche, quel que soit le matériau isolant employé, était pratiquement la même que celle de l'extérieur, parce que la grappe d'abeilles n'essayait pas de réchauffer l'intérieur de la ruche⁷⁹. C'était une théorie très bien connue d'Henri-J. Plourde et cette connaissance se traduisit par son encouragement aux apiculteurs québécois de la mettre en pratique.

Vers 1940, les apiculteurs qui hivernaient à l'extérieur employaient soit le silo à quatre ruches, soit à deux. Tout en étant coûteuse, cette méthode demandait beaucoup d'efforts physiques et, lors de la remise des colonies sur leur support d'été, elles étaient victimes de la dérive. Ce n'était pas le cas de ceux qui hivernaient dans des ruches à double paroi comme Jules Méthot⁸⁰ et Louis Bossé⁸¹. Cependant, cette

74 *Ibid.*, décembre 1944, éditorial.

75 *Ibid.*, juin 1946, p. 71.

76 *Ibid.*, octobre 1951, p. 127 s; novembre 1951, p. 140 s.

77 *Ibid.*, août-septembre 1961, éditorial.

78 *Ibid.*, novembre 1960, éditorial.

79 FARRAR, C.L.. *The Hive and the Honeybee*, Dadant & Sons, 1946, p. 425 s.

80 *Ibid.*, août-septembre 1953, p. frontispice.

façon d'hiverner représentait à la longue un danger pour les abeilles à cause de l'humidité qui se développait entre les deux parois. Quant au coût, il était aussi élevé que celui des silos. En 1944, dans le but de diminuer le coût de l'hivernage extérieur, le Service de l'apiculture recommandait un système⁸² employé dans les États du nord des États-Unis depuis belle lurette⁸³. Depuis quelques années, la Ferme expérimentale fédérale à Ottawa en expérimentait l'efficacité⁸⁴. La méthode consistait *grosso modo* à entourer la colonie d'un papier noir à lambris et de placer entre celui-ci et les parois de la ruche quatre pouces de « ripe de planeur. »⁸⁵ Un tunnel partant du centre de l'entre-couvercle servait de prise d'air⁸⁶. Au dire d'un nommé Prévost, de Sainte-Genève, près de Montréal, la méthode était efficace puisqu'elle lui avait permis d'hiverner 125 ruches pratiquement sans perte⁸⁷. Cette façon d'hiverner faisait l'objet en 1948 d'une publication du ministère de l'Agriculture⁸⁸.

Comme l'hivernage extérieur devenait de plus en plus populaire⁸⁹, le ministère fédéral de l'Agriculture entreprenait, en 1950, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, une expérience sur le chauffage des ruches au printemps. Après trois ans d'expérience, on concluait que le jeu n'en valait pas la chandelle⁹⁰. La même expérience était reprise en 1975 et 1976 par le Service de l'apiculture québécois avec des résultats similaires⁹¹. Les idées les plus simples sont parfois les plus pratiques. Celle qui germa dans la tête d'un petit apiculteur de l'Outaouais, en 1960, en est la preuve. Travaillant pour un manufacturier de boîtes de carton, il proposait à son employeur

81 *Ibid.*, août-septembre 1962, p. 111.

82 *Ibid.*, octobre 1944, p. 116 s.

83 *ABC and XYZ of Bee Culture*, A I ROOT éditeur, 1923, p. 903 s.

84 Ministère Agriculture Canada : Ferme expérimentale Centrale Ottawa, Apiculture. Rapport courant 1937-1948, p. 10 s.

85 Ripe, copeau de bois mince et étroit, *Dictionnaire général de la langue française au Canada* par Louis-Alexandre Bélisle, éd. Bélisle éditeur, Québec, 1971.

86 *L'Abeille et L'Érable*, octobre 1944, p. 116 s.

87 *Ibid.*, août 1945, p. 92.

88 DESCHÉNES, Simon M. Ministère de l'Agriculture, Québec 1948, circulaire No 140 : *L'hivernage des abeilles*, 22 pages.

89 *RMA*, 1950, 13 s.

90 *L'Abeille et L'Érable*, mai 1952, p. 75.

91 Service de l'Apiculture (Québec) : *Rapport préliminaire de mise au point technique en apiculture 1974-1975* p. 12 s.

de produire une gaine en double carton ondulé spécialement traité avec un produit hydrofuge et glissant sur le pourtour de la ruche à hiverner. La gaine en question, que les apiculteurs nommèrent boîte ou caisse d'hivernage, fut expérimentée à la Ferme centrale d'Ottawa avant d'être mise sur le marché⁹². De nos jours, elle est toujours disponible.

Succédané de pollen

En 1944, un nouvel élément s'ajoutait à la pratique de l'apiculture au Québec, celui de fournir aux colonies un succédané de pollen au printemps. Souvenons-nous qu'au cours du 19^e siècle et au début du 20^e les apiculteurs donnaient à leurs colonies, au printemps, diverses sortes de farines en guise de succédané de pollen. Leur raisonnement était fort simple. Puisque les abeilles pillent les meuneries, donnons-leur de la farine. Ce qu'ils ignoraient, c'était que la farine causait plus de tort que de bien à leurs colonies, jusqu'au jour où l'apiculteur américain Allen Latham publia ses observations sur le sujet. Ces dernières attirèrent l'attention des chercheurs⁹³. Le premier à entreprendre des recherches fut le docteur Raph Parker de l'Université Cornell⁹⁴. Selon ses expériences, le couvain qui, au printemps, recevait comme succédané de pollen de la farine n'arrivait pas à terme et ne dépassait pas le stade de nymphe⁹⁵. À la pénurie de pollen au printemps, il fallait trouver un substitut adéquat. Le premier chercheur américain à s'attaquer à cette tâche fut le docteur Mykola Haydak⁹⁶. Il entraîna dans son sillage d'autres chercheurs, ce qui eut pour effet la parution de plusieurs articles sur le sujet dans les revues apicoles américaines. Pour mieux renseigner les apiculteurs québécois, en 1944, Simon Deschênes traduisait deux de ces articles et les publiait dans *L'Abeille et L'Érable*⁹⁷ et sous forme de brochure⁹⁸. Quant au chef de la division de l'Apiculture, Jules Méthot, il encourageait cette pratique en publiant, toujours dans

92 *L'Abeille et L'Érable*, février 1961, p. 26; novembre 1965, p. 138; mars 1966, p. 44.

93 *ABC -XYZ of bee Culture*, A.I. Root éditeur, mars 1937, p. 593.

94 *L'Abeille et L'Érable*, août 1926, p. 90.

95 *Ibid.*, op. cit.

96 *ABC XYZ of Bee Culture*, op. cit.

97 *L'Abeille et L'Érable*; 1944 janvier, p. 11 s.; février, p. 20, 22; mars, p. 32 s.; avril, p. 45 s.; juin, p. 69 s.; août, p. 94 s.

98 DESCHÊNES, Simon. Ministère de l'Agriculture, Québec; *L'importance du pollen en apiculture*, circulaire n° 138, 1944.

*L'Abeille et L'Érable*⁹⁹, différentes recettes de succédanés de pollen et décrivait un modèle de distributeur à la disposition des abeilles¹⁰⁰.

Au rucher de la Ferme centrale, à Ottawa, les recherches sur les succédanés de pollen commencèrent seulement en 1944. Dans son rapport d'activités pour les années 1937-1948, ainsi que dans *L'Abeille et L'Érable* du mois d'octobre 1949, C. B. Gooderham en publiait les résultats. Selon ce dernier, il n'y avait aucun avantage à donner à ses colonies un succédané de pollen au printemps; point de vue que ne partagera pas son successeur C.A. Jamieson¹⁰¹.

Est-ce que plusieurs apiculteurs s'adonnèrent à cette pratique? Il est impossible de répondre par un « oui » ou un « non ». Cependant, il y a un indice. Entre 1958 et 1966, dans *L'Abeille et L'Érable*, il ne sera question qu'une seule fois des succédanés de pollen¹⁰² et aucunement dans le *Manuel d'apiculture* d'Henri-J. Plourde publié en 1963.

Activités de l'AAPQ

Comment se comportait l'AAPQ au cours de toutes ces années? Pour commencer, voici une brève présentation de ceux qui présidèrent à sa destinée : de 1940 à 1942, René Brasseur, de 1943 à 1948, Joseph Rose, de 1949 à 1958, Louis Bossé, de 1959 à 1960, J.B. Montambault et à partir de 1961, Paul Yelle, qui démissionnait au début de 1974.

En 1956, les membres de l'AAPQ posèrent un geste de bonne entente en acceptant dans leurs rangs les apiculteurs de langue anglaise et leur accordèrent un représentant au bureau des directeurs. Lors des congrès, ils rencontraient séparément les représentants du ministère de l'Agriculture du Québec de même que ceux du gouvernement fédéral¹⁰³. Ceci semble avoir duré quelques années, puisqu'à partir de 1963 il n'y a plus d'anglophone qui siège comme directeur. Quant aux autres activités de l'AAPQ, elles connurent des hauts et des bas attribuables à la conjoncture économique du temps, à des facteurs d'ordre culturel, comme le

⁹⁹ *L'Abeille et L'Érable*, avril 1945, p. 44.

¹⁰⁰ *Ibid.*, septembre 1945, p. 104.
Ibid., page frontispice, mai 1945, photo de distributeurs de pollen.

¹⁰¹ *Ibid.*, juin-juillet 1957, p. 93-94.

¹⁰² *Ibid.*, juin-juillet 1958, p. 91 s.

¹⁰³ *AAPQ*, p.-v., directeurs, 8 novembre 1956.

conservatisme, l'individualisme et l'urbanisation du Québec. La désertion des campagnes, surtout après la guerre de 1939-1945, ne pouvait que nuire au recrutement de nouveaux apiculteurs. Un tel boulet à traîner freina la bonne marche de l'AAPQ. La crise économique, de 1930 à 1939, avait décimé ses rangs au point qu'en 1937 elle ne comptait que 53 membres. La prospérité créée par la guerre ramena plusieurs apiculteurs au bercail et l'adhésion de nouveaux membres, si bien qu'en 1941, elle en comptait 228. Le point culminant des adhésions sera atteint en 1947 avec 612 membres. Par la suite, graduellement, ces derniers diminuèrent pour atteindre 181 en 1966. L'augmentation des membres, au début de 1940, et sa diminution graduelle, après 1950, suit la même courbe ascendante et descendante que le nombre d'apiculteurs au Québec. En effet, en 1940, on recensait 5 680 apiculteurs, 6 000 en 1946 et seulement 1720 en 1966. Cette diminution des membres ne pouvait qu'apporter des problèmes financiers à l'AAPQ. En 1940, sa cotisation annuelle s'élevait à un dollar tout en comprenant un abonnement à *L'Abeille et L'Érable*. En 1948, on l'augmentait de 0,25 \$, en 1953 d'un autre 0,25 \$ et en 1963, elle atteignait 2,50 \$. Pour sa part, le ministère de l'Agriculture accordait annuellement à l'AAPQ un octroi égal à la somme des cotisations perçues. À vrai dire, c'était une cotisation minime, presque symbolique. Pourquoi une cotisation si infime? L'AAPQ devait tenir compte de l'esprit du temps, au point qu'une cotisation plus élevée lui aurait fait perdre plusieurs membres. Compte tenu d'une rentrée d'argent si limitée et l'augmentation des dépenses, ce qui devait arriver arriva et, au congrès de 1959, les membres de l'AAPQ apprenaient que leur association terminait l'année avec un déficit. Pour être capable de parer au plus pressé, l'AAPQ empruntait 300 \$ à la Caisse populaire de Sainte-Philomène¹⁰⁴. À la même assemblée, le président, Louis Bossé, signalait le 50^e anniversaire de fondation de l'AAPQ, rappelait quelques dates historiques et remettait un écusson¹⁰⁵ aux représentants de deux membres fondateurs encore vivants. Les deux jubilaires se nommaient J.F. Prud'homme et Elzéar Girard.

La situation allant de mal en pis, à leur assemblée du 3 mai 1962, les directeurs apprenaient qu'il ne restait plus qu'un cent en caisse, les dettes s'élevaient à 560,20 \$, le nombre de membres, qui s'élevait à 348 en 1960, puis à 233 en 1961, n'était plus que de 160. Comme situation précaire, on ne pouvait mieux. Le président, qui connaissait bien la mauvaise posture financière de l'AAPQ, avait pris les devants et avait sollicité l'aide du ministère de l'Agriculture. À la fin de la réunion, il annonçait le versement d'un octroi de 650 \$. Entre-temps, l'AAPQ avait dû rembourser ses dettes et, pour ce faire, le secrétaire-trésorier s'était servi de l'argent

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.-v., directeurs, 3 février 1959.

¹⁰⁵ *L'Abeille et L'Érable*, mars 1959, p. 42 s.

en provenance des abonnements payés par les membres, pour diverses revues¹⁰⁶. Cette façon d'agir du secrétaire-trésorier, laquelle était certainement appuyée par les directeurs, créa un fouillis administratif et un tollé de plaintes des membres qui ne recevaient pas leurs revues¹⁰⁷. En examinant la partie de la comptabilité concernant les comptes payés durant l'année financière 1963-1964, on y trouve la rentrée suivante : assurance-rucher 61-62, 62-63, 63-64, 166,25 \$. De la même façon qu'on l'avait fait pour les abonnements, l'aurait-on fait pour les primes d'assurance-rucher? Tout ceci demeure nébuleux, car il n'y a rien à ce sujet dans les procès-verbaux.

À la même époque, il existait au Canada une « levée », traduction libre du mot anglais « levy ». Il s'agissait d'une contribution volontaire de 1/10 de cent perçue sur tout contenant à miel lors de son achat. Comme plusieurs apiculteurs n'étaient membres d'aucune association, ils ignoraient l'existence de cette « levée » et y contribuaient sans le savoir. L'argent ainsi amassé était employé par le Canadian Beekeepers' Council pour promouvoir la vente du miel partout au Canada. Au Québec, l'argent ainsi perçu était remis à l'AAPQ au nom du Beekeepers' Council. L'AAPQ ne put résister à la tentation de se servir de cet argent pour se financer. Voyant qu'elle ne pouvait remettre au Canadian Beekeepers' Council son dû, les directeurs, lors de leur assemblée du 14 novembre 1963, adoptaient la résolution suivante : « que toutes redevances au Bekeepings' Council (sic) figurant sur nos états financiers antérieurs soient annulés »(sic). L'année suivante, les directeurs décidaient de garder à l'avenir 50 % de la « levée » pour le financement de l'AAPQ, décision qu'ils durent faire accepter par la Compagnie Continental Can ainsi que par F.W. Jones et Doyon & Doyon¹⁰⁸.

Projet de fédération

Il existait bien une solution pour résoudre le problème financier de l'AAPQ. Elle était de deux ordres, soit fusionner l'AAPQ et l'APAQ, soit fonder une fédération avec les deux associations. L'idée n'était pas nouvelle. En 1912, le docteur Émery Lalonde, président de la SAPQ, favorisait une seule société d'apiculture pour tout le Québec, ce à quoi s'opposait Jacques Verret, qui était le président de l'APAQ¹⁰⁹. De

¹⁰⁶ AAPQ, p.-v., directeurs, 12 décembre 1962.

¹⁰⁷ Ibid., op. cit.

¹⁰⁸ Ibid., p.-v., directeurs, 9 avril 1964.

¹⁰⁹ SAPQ, p.-v., assemblée annuelle, 13 novembre 1912.

nouveau, en 1919, on suggérait de confédérer toutes les sociétés d'apiculture du Québec¹¹⁰. La question était de nouveau remise à l'ordre du jour en 1947¹¹¹. En 1961, le projet revenait encore sur le tapis et les directeurs de l'AAPQ demandaient au ministre de l'Agriculture, Alcide Courcy et à Bruno Landry, directeur du Service de l'horticulture, dont dépendait le Service de l'apiculture, de mettre tout en oeuvre, en temps et lieu, pour que les deux associations n'en forment qu'une¹¹². L'année suivante, Henri-J. Plourde offrait ses bons offices et proposait à l'AAPQ d'organiser une rencontre à Montréal, avec les représentants de l'APAQ¹¹³. Ces derniers ne vinrent pas, mais firent parvenir une lettre exprimant le désir d'examiner sérieusement le projet¹¹⁴. Satisfaits de cette réponse, les directeurs de l'AAPQ déléguaient à Québec le président Paul Yelle ainsi que le secrétaire Alphonse Lapointe pour rencontrer, en présence d'Henri-J. Plourde, le président Jos. Boulanger et le secrétaire Arthur Huot de l'APAQ¹¹⁵. Cette rencontre porta fruit au point que le président de l'AAPQ, lors du congrès de 1963, annonça qu'il existait une fédération depuis le 18 janvier dernier¹¹⁶. Quant aux directeurs de l'AAPQ, ils nommèrent leurs trois représentants à la fédération. Plourde, satisfait de la tournure des événements, se félicitait de son initiative dans son éditorial publié dans *L'Abeille et L'Érable* du mois de février 1963. On devait désenchanter, il y avait un grain de sable dans l'engrenage. Lors du congrès de l'AAPQ, des 20 et 21 janvier 1964, le conseiller juridique du ministère de l'Agriculture informait les directeurs que, pour former une fédération, il fallait au moins trois associations. Qu'à cela ne tienne, Henri-J. Plourde reprenait le bâton du pèlerin et fondait, dans la région de Hull, une troisième association. Cette dernière recevait sa charte au début de l'année 1965¹¹⁷. Donc, théoriquement, tout était prêt pour procéder à la fondation de la fédération. Quant à l'AAPQ, toutes les conditions étaient réunies pour la réalisation du projet et elle prenait les devants en élaborant un projet de statuts¹¹⁸.

110 AAPQ, p.-v., 12-13 novembre 1919.

111 Ibid., p.-v., 11-12 décembre 1947.

112 Ibid., p.-v., directeurs, 18 avril 1961.

113 Ibid., P.-V., directeurs, 3 mai 1962.

114 Ibid. p.-v., directeurs, 12 décembre 1962.

115 Ibid., op. cit.

116 Ibid., p.-v., 21-22 janvier 1963.

117 Ibid., p.-v., directeurs, 5 avril 1965.

118 Ibid., p.-v., directeurs, 9 mars 1966.

Tout compte fait, Plourde aurait préféré une seule association, parce que les trois ne réunissaient que 250 membres¹¹⁹. Il faut croire que les apiculteurs québécois ne voulaient pas travailler ensemble, car le projet était toujours remis aux calendes grecques au grand désespoir de Plourde. Dans un éditorial, il exprimait sa déception et écrivait ceci :

Je crois que la réunion est loin d'être faite, car chaque société tient mordicus à garder son autonomie. Plus loin il ajoutait : Il y a six mois que je m'emploie à régler ce problème et je ne suis pas plus avancé qu'au premier jour. Espérons que l'imbroglia viendra à se dénouer pour le plus grand bien de tous les apiculteurs¹²⁰.

À toutes fins utiles, rien ne bougea jusqu'au 24 avril 1976, où, après 17 ans de tractation, la Fédération des apiculteurs de la province de Québec voyait le jour. En dépit de ses difficultés financières et de l'échec de fédérer les trois associations apicoles du Québec, l'AAPQ, dans la mesure de ses moyens, défendit, dans plusieurs domaines, les intérêts des apiculteurs.

Apport du Service de l'apiculture

Depuis longtemps, l'AAPQ réclamait l'ouverture d'un rucher expérimental à Saint-Hyacinthe. En 1955, elle réitérait sa demande¹²¹. Comme tout vient à point à qui sait attendre, en 1970, le ministère de l'Agriculture en établissait un à Deschambault et un autre à Saint-Hyacinthe, en 1973.

Dans sa grande sagesse, en 1964, le ministère de l'Agriculture mutait, pour la période hivernale, les instructeurs apicoles au Service de l'inspection des fruits et légumes. L'AAPQ protesta mais sans résultat. Elle voulait que les instructeurs soient au service des apiculteurs douze mois par année comme ils l'avaient toujours été¹²². Pour attirer l'attention des autorités du ministère de l'Agriculture sur les besoins de l'apiculture, l'AAPQ présentait, en 1961, un mémoire au ministre Alcide Courcy. Dans son exposé, l'AAPQ traitait de l'apport de l'apiculture en général, du piètre enseignement de l'apiculture dans les écoles moyennes d'agriculture, du droit des apiculteurs au prêt agricole, de la réduction des coûts d'immatriculation pour les camions, de l'abolition de la taxe de vente provinciale sur le matériel apicole, de la

119 *L'Abeille et L'Érable*, décembre 1964, éditorial.

120 *Ibid.*, mars 1966, éditorial.

121 AAPQ, p.-v., 31 janvier-1^{er} février 1955.

122 *Ibid.*, p.-v., 25-26 janvier 1965.

mise sur pied d'un service de recherche et d'un meilleur soutien financier des associations apicoles par le ministère¹²³. À son congrès de 1963, l'AAPQ invitait le ministre à prononcer une conférence lors du banquet. À la grande déception de l'assistance, le ministre parla de généralité et ne fit aucune allusion aux demandes du mémoire¹²⁴. Comme d'autres mémoires, celui de l'AAPQ avait pris le chemin des oubliettes. Indomptable, en 1964, l'AAPQ revenait à la charge, mais cette fois-ci auprès du ministre du Revenu, Éric Kierans. Elle réclamait l'abolition de la taxe de vente provinciale sur le matériel apicole¹²⁵. Après de multiples demandes de la part de l'AAPQ, la taxe était abolie en 1972¹²⁶.

Pour répondre aux nouveaux défis de l'agriculture québécoise, le gouvernement, en 1965, nommait une Commission royale d'enquête, mieux connue sous le nom de commission April, du nom de son président, pour en étudier tous les aspects. Quelle belle occasion pour l'AAPQ d'y faire valoir ses revendications et c'est ce qu'elle fit. Le mémoire reprenait les arguments présentés au ministre Alcide Courcy, en 1961, tout en les développant beaucoup plus. Des ajouts bien pertinents le complétaient. La réponse des commissaires fut décevante pour l'AAPQ, la voici :

Nous recommandons que la définition légale du terme « agriculture », pour les fins du crédit agricole et pour l'application de toutes les autres mesures de politique agricole, soit élargie de façon à inclure des occupations comme l'élevage des animaux à fourrure, la floriculture, l'apiculture, l'acériculture, l'horticulture spécialisée et toute autre forme de culture ou d'élevage¹²⁷.

L'Office du crédit agricole n'avait pas attendu le rapport de la commission pour modifier ses règlements d'emprunt. Depuis le 1^{er} novembre 1965, il était possible pour les apiculteurs commerciaux d'emprunter du dit office¹²⁸. Cette décision était l'aboutissement de nombreuses démarches des apiculteurs.

123 *L'Abeille et L'Érable*, mai 1961, p. 74 s.

124 *Ibid.*, mars 1963, p. 47 s.

125 *Ibid.*, décembre 1964, p. 158.

126 *Ibid.*, mai-juin 1972, p. 58 s.

127 *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture Québec, 1967.*

128 *L'Abeille et L'Érable*, avril 1967 p. 63.

Avenir de l'apiculture

Comment voyait-on l'avenir de l'apiculture au cours de ces années-là? Les opinions étaient partagées. Il y avait les éternels optimistes et aussi d'autres plus réalistes dont l'opinion variait selon la conjoncture. C'était le cas de Louis Bossé. En 1948, il débordait d'optimisme et s'en expliquait dans un long article publié dans *L'Abeille et L'Érable*¹²⁹. En 1959, lors du congrès annuel de l'AAPQ dont il était le président, il désenchantait et voyait l'avenir de l'apiculture plutôt incertain¹³⁰. Pour sa part, Henri-J. Plourde était inquiet et, selon son opinion, s'il n'y avait pas une amélioration dans les méthodes d'hivernage et un meilleur contrôle des maladies, la survie de l'apiculture était menacée¹³¹. La même année, le journal *Le Soleil de Québec* renchérisait et titrait le 5 septembre 1961 : « *L'industrie du miel est en difficulté dans la province.* »¹³². Que faire devant de tels pronostics? L'AAPQ devait réagir et le faisait en engageant Alphonse Lapointe, un agronome publicitaire¹³³. Celui-ci remettait un plan de redressement en quatre points comprenant : une augmentation du budget du ministre de l'Agriculture consacré à l'apiculture, un accroissement des efforts dans le domaine de la recherche, une meilleure protection contre les pesticides et une amélioration des méthodes de vente en misant sur la publicité¹³⁴. Ce que proposait Alphonse Lapointe n'était pas à la portée de l'AAPQ, car le coût annuel était estimé à 5 000 \$¹³⁵. Incapable de rencontrer une telle dépense, l'AAPQ faisait appel à la générosité du ministre de l'Industrie et du Commerce, Paul Beaulieu, pour obtenir une aide financière¹³⁶. Comme la générosité du ministre était limitée, l'AAPQ ne reçut que 400 \$¹³⁷. La solution la plus sage était de s'en remettre, comme on l'avait fait dans le passé, à une formule moins coûteuse, c'est-à-dire la formation d'un comité de publicité. Dans le passé, cette formule avait donné de bons résultats, comme en 1951, lorsque le magasin Dionne, qui était situé au coin des rues Sainte-Catherine et Drummond, avait tenu, dans sa

¹²⁹ *Ibid.*, 1948 février, p. 23; mars 1948, p. 32; avril 1948, p. 44 s; mai 1948, p. 56 s.

¹³⁰ *Ibid.*, mars 1959, p. 42.

¹³¹ *Ibid.*, août-septembre 1961, éditorial.

¹³² *Ibid.*, octobre 1961, p. 124.

¹³³ AAPQ, p.-v., directeurs, 13 mai 1958.

¹³⁴ *L'Abeille et L'Érable*, février 1962, p. 330 s.

¹³⁵ AAPQ, p.-v., 19-20 janvier 1959.

¹³⁶ *Ibid.*, op. cit.

¹³⁷ *Ibid.*, p.-v., 18-19 janvier 1960.

vitrine, une exposition de miel¹³⁸. L'année suivante, l'expérience avait été reprise avec succès en collaboration avec six grands magasins¹³⁹. En 1954, on changea la formule; durant une semaine complète, un camion placardé de panneaux publicitaires, vantant les vertus et les mérites du miel, parcourut les rues de Montréal¹⁴⁰. Au congrès de 1959, la maladresse d'un conférencier donna mauvaise presse au miel. Celui-ci traita de la mise en marché du miel. Selon ses observations, au moment de l'extraction et de la mise en contenants du miel, il y avait chez certains apiculteurs un manque flagrant de propreté. Sollicité par un journaliste du journal *La Presse* qui assistait au congrès, le conférencier, sans se faire prier, lui remettait une copie de sa conférence. Que lisait-on le lendemain dans *La Presse*? Que le miel du Québec était mis en marché dans des conditions hygiéniques inacceptables. Veuillez croire que les congressistes ne ménagèrent pas leurs reproches à l'égard du fautif qui, tout penaud, dut les accepter¹⁴¹.

Loi pour la classification du miel

Comme on l'a vu antérieurement, à la demande des apiculteurs de l'Ontario, le gouvernement fédéral, en 1893, légiférait pour défendre la vente du miel falsifié, coutume qui était courante à l'époque. En 1934, il adoptait une loi qui englobait tous les aspects de la vente du miel. Cette loi régissait le commerce de l'exportation ainsi que le commerce interprovincial. L'efficacité de la loi eut pour résultat de doubler les exportations en Angleterre¹⁴². Au Québec, tout était laissé à la discrétion des apiculteurs et chacun établissait ses propres normes. Pour mettre fin à cet état de fait, l'AAPQ proposait, en 1941, l'adoption, par le gouvernement du Québec, d'une loi de classification du miel¹⁴³. L'unanimité était loin d'exister parmi les apiculteurs et plusieurs désiraient que la classification soit facultative¹⁴⁴. Pour quelques années, le sujet devint tabou. Au congrès des 11 et 12 décembre 1947, Simon Deschênes donnait une conférence sur la classification du miel et le sujet revenait à l'ordre du jour. C'est ainsi que, l'année suivante, Jules Méthot en discutait dans ses éditoriaux des mois d'avril et octobre. Dans celui du mois de février 1949, il écrivait :

138 Ibid., p.-v., directeurs, 3 octobre 1951.

139 *L'Abeille et L'Érable*, octobre 1952, éditorial.

140 Ibid., décembre 1954, p. 155.

141 AAPQ, p.-v., 20-21 janvier 1959.

142 Ibid., p.-v., 19 février 1941.

143 Ibid., op. cit.

144 Ibid., op. cit.

Si nous n'avons pas de loi de classification provinciale dans Québec, qu'arrivera-t-il ? Notre produit marqué "miel du Québec" restera en tablette et le consommateur choisira, conformément aux renseignements obtenus par l'annonce, un miel classé, par conséquent un miel provenant des autres provinces du pays. Conclusion : nous perdons notre propre marché¹⁴⁵.

Au mois d'avril suivant, il révélait les résultats d'une enquête auprès des apiculteurs¹⁴⁶. Il admettait toutefois que les résultats n'étaient pas très concluants. Sur 5 000 questionnaires postés, il n'avait reçu que 409 réponses, dont 352 secondaient l'adoption d'une loi de classification et 57 la désapprouvaient. Entre-temps, un apiculteur de Beauharnois, Jules Lefebvre, faisait fi de toutes ces tergiversations, pasteurisait son miel et mettait sur le marché un produit bien classé¹⁴⁷. En 1954, l'AAPQ démontrait qu'elle appartenait à une société distincte en s'opposant au Canadian Beekeepers' Council qui demandait un amendement à la loi canadienne de la classification du miel, de façon à permettre aux importateurs de mettre sur le marché canadien du miel étranger sans en indiquer la provenance sur le contenant¹⁴⁸. La même chose s'était produite en 1941 avec du miel importé de Cuba et vendu sur le marché de Montréal¹⁴⁹.

Est-ce que le miel pasteurisé est naturel ou falsifié? C'était la question que posait l'éditorial de *L'Abeille et L'Érable* des mois d'août et septembre 1959. Cette question alimentera le débat pour longtemps au Québec. En vue de trouver une solution au problème, les directeurs de l'AAPQ, à leur assemblée du 26 avril 1960, formaient un comité de cinq membres pour étudier la question. En 1963, ces derniers remettaient un rapport et un projet de loi, lequel dort depuis ce temps dans les oubliettes du ministère de l'Agriculture. À cette époque, il y avait mésentente entre les apiculteurs québécois et les membres du Canadian Beekeeper' Council sur la signification du terme miel naturel. Pour les premiers, un miel naturel en était un non chauffé et qui après un certain temps granulait. Pour les seconds, ça pouvait être cela, mais aussi un miel chauffé pour qu'il reste liquide. Au Québec, en s'appuyant sur des travaux européens, on disait que le chauffage détruisait les diastases, ce que niait l'autre partie. Aujourd'hui, c'est un débat obsolète et le miel pasteurisé fait partie de la gamme des produits de la ruche offerts par les apiculteurs québécois.

¹⁴⁵ *L'Abeille et L'Érable*, février 1949, éditorial.

¹⁴⁶ *Ibid.*, avril 1949, éditorial.

¹⁴⁷ *Ibid.*, octobre 1951, p. 124.

¹⁴⁸ AAPQ, p.-v., directeurs, février 1954.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p.-v., directeurs, mars 1941.

Bonnes régions apicoles

On considérait les régions de Témiscouata¹⁵⁰ et de l'Abitibi¹⁵¹ comme des endroits très prometteurs pour la pratique de l'apiculture. Toutefois, leur réputation ne dépassait pas celle du Lac Saint-Jean comme royaume du miel au Québec. Depuis longtemps, la région avait conquis ses lettres de noblesse. La qualité et la saveur de son miel faisaient l'envie de tous. Une telle richesse ne pouvait qu'attirer les apiculteurs des autres régions. Convaincu du potentiel de certaines régions éloignées du Québec, en 1946, Jules Méthot encourageait les apiculteurs de s'y rendre pour profiter de la manne¹⁵². La même année, comme la route Québec-Lac Saint-Jean par le parc des Laurentides venait d'être terminée, Léopold Paradis et son oncle Camille tentaient l'expérience en s'y rendant. Ils étaient les premiers à entreprendre le trajet mais non les derniers¹⁵³. En 1950, Louis Bossé les accompagnera comme observateur et publiera dans *L'Abeille et L'Érable* un compte-rendu du voyage¹⁵⁴. Néanmoins, ce miel si doux et si blanc cachait une imperfection. Sa teneur en saccharose dépassait le 5 % permis par la loi. Quelques apiculteurs furent même accusés de falsifier leur miel¹⁵⁵. Pour en avoir le coeur net et pour blanchir la réputation des apiculteurs du Lac Saint-Jean, le ministère de l'Agriculture du Québec demandait à celui du Canada d'étudier la question sur sa Ferme expérimentale de Normandin¹⁵⁶. De nombreux échantillons de miel furent analysés entre 1943 et 1951. Oh surprise! Les résultats démontrèrent que l'abeille noire produisait un miel plus élevé en saccharose que l'abeille italienne, cette dernière ne dépassant pas le 5 % en saccharose tel qu'exigé par la loi¹⁵⁷. L'abandon de l'abeille noire par les apiculteurs du Lac saint-Jean solutionna le problème. Au Québec, le ministère de l'Agriculture avait entrepris un travail parallèle : celui du relevé de sa flore mellifère¹⁵⁸ et le résultat en était publié en 1948¹⁵⁹.

150 *L'Abeille et L'Érable*, mars 1957, p. 46.

151 *Ibid.*, mars 1945, p. 33 s.
AAPQ, p.-v., 20-21 janvier 1958.

152 *L'Abeille et L'Érable*, juillet 1946, éditorial.

153 *Ibid.*, août-septembre 1950, p. 109 s.

154 *Ibid.*, op. cit.

155 *Ibid.*, février 1955, p. 31.

156 *RMA*, 1943, p. 56.

157 Canada, Ministère de l'Agriculture, Service des fermes expérimentales, Normandin Québec. *Rapport d'activités 1947-1952*.

158 *RMA*, 1940.

Rendement de la récolte

Qu'y a-t-il de plus désolant pour un apiculteur, après avoir bien travaillé, que de connaître une mauvaise récolte? Ce fut le lot des apiculteurs québécois au cours des années 1940, 1941, 1948, 1950 et 1958 avec une moyenne dépassant à peine 40 livres par colonie. Par contre, celles des années 1951, 1955, 1957, 1959, 1963 et 1966 enregistrèrent 70 livres de moyenne avec une année record de 83 livres, en 1963, ce qui releva le moral et l'espoir. À la suite de la mauvaise récolte de 1940, les apiculteurs demandèrent au ministère de l'Agriculture d'effectuer une enquête sur le prix de revient du miel au Québec¹⁶⁰. Le travail fut confié à Hervé Dubord, chef de la division des Marchés et Enquêtes au Service de l'économie rurale. Un groupe représentatif d'apiculteurs des principales régions apicoles du Québec participa à l'enquête sous le contrôle des instructeurs apicoles. Comme c'est toujours la coutume, le rapport Dubord prit le chemin des oubliettes. L'enquête n'a pas laissé de trace. À son sujet, on ne trouve rien dans *L'Abeille et l'Érable* ainsi que dans les procès-verbaux de l'AAPQ. Pourtant, sa diffusion aurait pu éviter plusieurs déceptions. En introduction, l'auteur écrivait : « Dans la province de Québec, la production de miel est plutôt d'une importance secondaire. Elle constitue néanmoins une source de revenu appréciable pour une foule de gens qui font de l'apiculture une industrie d'appoint. » Opinion que partageait Jules Méthot¹⁶¹. Aujourd'hui, ce rapport n'est plus à jour, mais il pourrait servir de modèle à une nouvelle étude semblable¹⁶².

Constatant que plusieurs apiculteurs rencontraient des difficultés à contrôler le degré d'humidité dans leur miel, le Service de l'apiculture demandait à J.E. Benoît, instructeur apicole de Sainte-Scholastique, de concevoir un appareil pratique pour mûrir le miel¹⁶³. Au congrès de l'AAPQ, de 1953, il présentait son appareil et en expliquait le fonctionnement. On en trouve une photographie dans le *Manuel d'apiculture* d'Henri-J. Plourde. L'appareil fut-il d'usage courant? Nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est qu'une demande d'octroi pour son achat ainsi que pour celle d'un réfractomètre furent refusées¹⁶⁴.

159 CHABOT, Napoléon. *Plantes mellifères dans Québec*, Ministère de l'Agriculture, 1948. Division des cultures spéciales, service de l'Horticulture.

160 RMA, 1940.

161 *L'Abeille et L'Érable*, octobre 1948, p. 101.

162 Bibliothèque de l'école des Hautes études commerciales (EHEC), cote HD9120 Q3D816p.

163 *L'Abeille et L'Érable*, octobre 1949, éditorial.

164 AAPQ, p.-v., 3-4 décembre 1953.

Miel en sections

Autrefois, la demande du miel en sections produit dans des petits cadres de bois de 4" x 5" ou de 4¼" x 4¼" était forte. Sa production sur une si petite surface demandait tout un doigté. Cette science, Louis Bossé la maîtrisait tout à fait. Une année, il produisit 36 000 sections. Dans l'ensemble, il évaluait sa moyenne annuelle à 22 000 sections¹⁶⁵. En 1950, sur le marché de Montréal, le miel en sections se vendait 0,59 \$ l'unité et il en manquait pour répondre à la demande. Quant au producteur, sa part était de 0,40 \$¹⁶⁶. Aux États-Unis, il existait une méthode beaucoup plus simple de produire des petites sections, tout en demandant de la part de l'apiculteur moins d'habileté¹⁶⁷. En résumé, il s'agissait de produire des demi-rayons et de les couper à la grandeur désirée. Aussitôt connue au Québec, les producteurs de miel en sections adoptaient cette méthode et la belle petite section de miel entourée d'un cadre de bois de tilleul devenait chose du passé.

Arrosages

Quoi de plus frustrant et coûteux pour un apiculteur que de voir tous ses efforts anéantis par un arrosage intempestif d'un produit toxique pour ses abeilles? C'était la situation pour certains au cours de la décennie quarante. Confrontés à des utilisateurs de ces produits, parfois insoucians ou carrément de mauvaise foi, les apiculteurs subirent des pertes sans espoir de dédommagement. De nos jours, le problème existe toujours, mais d'une façon moins grave que durant la décennie quarante. La recherche, dans le domaine, a trouvé un *modus vivendi* qui permet aux utilisateurs de produits toxiques pour les abeilles de cohabiter avec les apiculteurs, peut-être pas en parfaite harmonie, mais d'une façon vivable. Comme on l'a vu précédemment, la première loi pour l'arrosage des arbres fruitiers remontait à 1910. Au cours des ans, elle connaîtra quelques petites modifications sans grandes conséquences. Faute de moyens pour la faire respecter, les apiculteurs comptaient plus sur la bonne foi des pomiculteurs que sur le bras de la loi. Au cours de l'année 1945, la situation devenait intolérable. Dans la région au sud de Montréal, aujourd'hui connue sous le nom de Montérégie, des arrosages, en pleine floraison des pommiers, détruisaient plusieurs ruchers au point que les apiculteurs quittaient la région, craignant les pomiculteurs comme la peste. Parmi ces derniers, il y avait des gens consciencieux qui déploraient la situation, sachant que les abeilles leur étaient nécessaires pour la pollinisation de leurs vergers.

¹⁶⁵ *L'Abeille et L'Érable*, novembre 1958, p. 140.

¹⁶⁶ *Ibid.*, février 1950, p. 31.

¹⁶⁷ *Gleanings in Bee Culture*, May 1955; April 1957.

À son congrès annuel, les 11 et 12 décembre 1947, l'AAPQ formait un comité pour étudier et trouver une solution au problème. Ce comité sera connu sous le nom de comité Yelle, du nom de son président. Celui-ci, tout en étant apiculteur, était aussi pomiculteur. On ne pouvait trouver mieux comme personne qualifiée pour remplir la fonction. Un des premiers gestes du comité fut, en 1949, de se rendre, accompagné de Jules Méthot et de Simon Deschênes, au congrès des pomiculteurs. Ils exposèrent clairement aux congressistes la situation et leur demandèrent de les appuyer pour contrer l'effet dévastateur dans les ruchers des arrosages pratiqués en pleine floraison des pommiers et de trouver un moyen de mettre au pas les récalcitrants. On forma un comité de six membres, dont faisaient partie trois apiculteurs et trois pomiculteurs.

Ce comité se réunissait, le 18 mars 1949, à l'École d'agriculture de Sainte-Martine. Pour le conseiller, y assistèrent aussi un entomologiste et un chimiste. Les six membres se mirent d'accord pour demander au ministre de l'Agriculture du temps, Laurent Barré, d'amender les articles 15 et 16 de la loi des abeilles et de nommer des inspecteurs pour assurer l'application et le respect de la loi. Au mois d'avril suivant, une délégation d'apiculteurs se rendait à Québec rencontrer le ministre et lui expliquait le sens des résolutions passées à Sainte-Martine au mois de mars. Sans rien promettre, le ministre laissait les membres de la délégation sous l'impression que le chat était dans le sac. On devait désenchanter. La réponse du ministre n'était plus du tout dans le même sens. Celui-ci avait changé d'idée. Il n'était plus question de nommer des inspecteurs. L'article 15 était modifié selon la demande du comité conjoint. Quant à l'article 16, celui qui déterminait les pénalités pour le non-respect de la loi, la peine était moins sévère que celle demandée¹⁶⁸. Dans son rapport, le comité Yelle demandait à tous les apiculteurs victimes des arrosages de se servir de la loi malgré ses faiblesses et de poursuivre les coupables. Il en faisait un devoir de conscience envers eux-mêmes, envers les apiculteurs et envers les pomiculteurs consciencieux. Paul Yelle donnera l'exemple en poursuivant un pomiculteur fautif et gagnera son procès¹⁶⁹. Cet exemple ne servira pas à grand-chose. Les apiculteurs n'étaient pas au bout de leurs peines. Encore en 1960, dans son éditorial du mois de mai, dans *L'Abeille et L'Érable*, Henri-J. Plourde dénonçait les pomiculteurs irrespectueux de la loi.

¹⁶⁸ *L'Abeille et L'Érable*, avril 1960, p. 59 s; mai 1951, p. 74; novembre 1951, p. 139.

¹⁶⁹ AAPQ, p.-v., directeurs, août 1949.

Gelée royale

En 1954, la santé du pape Pie XII inquiétait toute la chrétienté. Petit à petit, sa santé se rétablissait et il reprenait ses activités. Que c'était-il donc passé? Au Congrès international de biogénétique, tenu à Rome, en avril 1955, le professeur Galeazzi-Lisi levait le voile et révélait qu'il avait traité le pape avec de la gelée royale lors de sa récente maladie¹⁷⁰. Aussitôt connue, la nouvelle faisait la une de tous les journaux. Du jour au lendemain, pour certains, la gelée royale devenait un élixir de longévité et pour d'autres, une panacée à tous les maux. Le Québec n'échappa pas à l'engouement pour ce produit miracle. J.M. Couture, instructeur apicole, flairant une bonne affaire, se rendait au Mexique, au rucher Carlota, à l'époque, un des plus gros producteurs de gelée royale au monde, s'enquérir de la possibilité de commercialiser le produit au Québec¹⁷¹. C'est ce qu'il faisait, dès l'année 1957, en vendant le produit sous le nom de MEL-API-GEA¹⁷². L'année suivante, pour quelque temps, un médecin associait son nom au produit¹⁷³.

J.M. Couture habitait Saint-Augustin-de-Portneuf. Il avait fréquenté l'Institut agricole d'Oka et y avait connu Henri-J. Plourde. Il possédait une belle collection d'ouvrages apicoles dont il était très fier et avec raison. On y retrouvait une quinzaine d'ouvrages datant du 18^e siècle et du début du 19^e. Qu'est-il advenu de cette collection? Une rumeur a circulé que de son vivant il l'avait vendue aux États-Unis. Possédant une bonne connaissance de l'état de l'apiculture au Québec, il publiait dans le *Gleanings in Bee Culture* du mois d'août 1957 un article intitulé : « *Beekeeping in Quebec.* »

Royal Winter Fair de Toronto

Dans un domaine différent, deux apiculteurs québécois attiraient aussi l'attention lors de leur participation au Royal Winter Fair de Toronto. Le premier, Paul-Aimé Dion, de Honfleur, qui se classait parmi les premiers en 1955¹⁷⁴ et le second, Gérard Deschamps, de Duvernay, aujourd'hui Ville de Laval, qui, en 1958, décrochait tous les honneurs en rapportant le premier prix¹⁷⁵.

170 *Gleanings in Bee Culture*, September 1956, p. 553 s.

171 *L'Abeille et L'Érable*, août-septembre 1956, p. 106 s.

172 *L'Abeille et L'Érable*, février 1957, p. 32 annonce.

173 *Ibid.*, mai 1958, p. 80 annonce.

174 *Ibid.*, avril 1956, p. 58.

175 *Ibid.*, janvier 1959, p. 10.

Venin d'abeilles

Depuis longtemps, les apiculteurs québécois savaient que le venin d'abeilles soulageait l'arthrite. D'ailleurs, deux ouvrages devenus des classiques avaient été publiés aux États-Unis sur le sujet. Le premier, en 1935, par le docteur Bodog F. Beck, dont le titre était « *Arthritis Therapy* » et le second, en 1960, par le docteur D.C. Jarvis, lequel titrait « *Arthritis and Folk Medicine*. » Qui plus est, en 1939, un médecin de Toronto employait ce traitement pour soulager ses patients souffrant d'arthrite¹⁷⁶. Au Québec, en 1961, ce qui aurait dû être traité comme un fait divers par les journaux le fut presque comme une grande découverte médicale. La personnalité du docteur Joseph Saine y était pour quelque chose. Plusieurs journaux rapportèrent, avec un tantinet d'emphase, qu'un médecin du nom de Joseph Saine traitait, dans son cabinet de la rue Saint-Denis, l'arthrite à partir d'une formule à base de venin d'abeilles et dont il avait obtenu le secret en Angleterre¹⁷⁷. Au congrès de l'AAPQ, les 21 et 22 janvier 1963, le docteur Saine prononçait une conférence sur les propriétés thérapeutiques du venin d'abeilles et distribuait aux congressistes de littérature sur le sujet. Malgré ses nombreuses démarches auprès des autorités médicales du Canada, son traitement ne fut jamais reconnu par ses pairs. Aux dernières nouvelles, dans le journal *La Presse* du mardi 3 décembre 1996, le docteur Saine en appelait d'un jugement le radiant à vie de la pratique de la médecine.

Soutenance de thèses sur l'apiculture

Les recherches en apiculture entreprises dans les milieux universitaires demeurèrent inconnues des apiculteurs. Cette fois-ci, ces derniers n'étaient pas en cause. Il va de soi que les résumés de ces travaux auraient eu avantage à être publiés dans *L'Abeille et L'Érable*. À l'exception de la thèse de Denis Rémillard, dont le résumé fut publié dans la dite revue¹⁷⁸, toutes les autres restèrent inaccessibles aux apiculteurs. La revue *L'Abeille et L'Érable* aurait pu y puiser de merveilleux sujets d'articles, elle qui était souvent à court de matière et qui faisait l'objet de mécontentements et de critiques de la part des apiculteurs¹⁷⁹. Au cours de nos recherches, nous avons retracé sept thèses soutenues par des étudiants de l'Institut agricole d'Oka, dont celle de Bernard Levac, présentée en 1946, qui traitait de l'élevage des

¹⁷⁶ *Ibid.*, octobre 1946, p. 119.

¹⁷⁷ *Ibid.*, janvier 1962, p. 10; juin-juillet 1961, p. 92 s; mars 1963, p. 49 s.

¹⁷⁸ *L'Abeille et L'Érable*, mai 1956, p. 76 s.

¹⁷⁹ AAPQ, p.-v., 23-24 janvier 1961; p.-v., 25-26 janvier 1965.
L'Abeille et L'Érable, août-septembre 1961, p. 107 s.

reines ainsi que celle de Jean Guilbault, soutenue en 1960 et dont le sujet était *l'Aperçu de la situation économique de l'apiculture dans la province de Québec*.

In memoriam

Au cours de cette période de 26 ans, plusieurs membres de la vieille garde quittèrent ce monde. Malheureusement nous n'en connaissons que quelques-uns, dont *L'Abeille et L'Érable* rapporta le décès : en 1946, Jacques Verret de Charlesbourg; en 1955, Simon Deschênes, assistant-chef de la division de l'apiculture et dont il fut souvent question tout au long de ce travail; l'année suivante, Harry F. Jones; en 1957, le révérend père Maur dont il fut aussi question antérieurement; la même année, Richard Handfield de Verchères, fabricant de cire gaufrée et ancien directeur de l'AAPQ; en 1964, F.W. Jones et l'année suivante, à l'âge de 87 ans, Joseph Martineau de Montcerf. En 1914, ce dernier avait effectué pour le compte de la Ferme expérimentale d'Ottawa une expérience pour connaître les possibilités apicoles de la région de l'Outaouais québécois. Cette année-là, sa récolte s'élevait à 33 800 livres avec une moyenne de 264 livres par colonie et dont une atteignait 507 livres. Sa récolte provenait en grande partie de l'épilobe et, pour le reste, de la verge d'or¹⁸⁰. Le 20 octobre 1967, décédait J.B. Montambault de Batiscan, ancien président de l'AAPQ, vendeur de matériel apicole, d'abeilles et de reines de 1943 jusqu'à son décès.

Parmi tous ces disparus, Jacques-Ferdinand Verret était un des plus connus. Fils aîné de Sophie Sansfaçon et de Jacques Verret, il avait vu le jour le 21 avril 1860, à Charlesbourg; il décédait à l'été de 1946, âgé de 86 ans. Aîné d'une famille de 14 enfants, il quittait l'école aussitôt son cours primaire terminé. C'est alors qu'il prenait la direction du magasin de son père qui devait s'absenter souvent. Il débutait en apiculture en 1880. Esprit chercheur, autodidacte, il se distinguait par ses vastes connaissances qui étaient au-dessus de la moyenne. En 1886, il devenait membre de la Société d'horticulture de la ville de Québec où siégeaient d'éminents anglophones très versés dans la matière. Enrichi de nouvelles connaissances, il ajoutait à son commerce celui des semences. Son rucher qu'il nommait « Mielflora » comptait près de 200 ruches. Sa tenue était impeccable, si bien qu'en 1928 il gagnait la médaille d'or du concours provincial pour le parfait état de son rucher. Il obtenait le maximum : 100 points sur 100. À l'Exposition provinciale de Québec, s'il ne se classait pas premier, il était toujours parmi les meilleurs. À partir de 1881 et jusqu'à son décès, il tint un journal quotidien de ses activités apicoles, ce qui représentait une masse de 18 volumes ayant chacun de 200 à 400 pages. En 1900, à l'Exposition mondiale de Paris, il méritait la médaille d'or et, en 1901, à celle de

¹⁸⁰ Ministère fédéral de l'Agriculture : Rapport Service de l'apiculture, 31 mars 1915.

Glasgow en Écosse, un certificat de mérite exceptionnel. En 1910, il fondait l'Association des apiculteurs de Québec (AAQ), dont il fut le président pendant 15 ans. Lors du Congrès international d'apiculture tenu à Québec, en 1924, il y prenait une part active. Le 23 octobre 1941, il fêta, à Charlesbourg, son jubilé d'or apicole auquel parents et amis assistaient. Sachant reconnaître son mérite, le ministère de l'Agriculture du Québec lui décernait, en 1945, l'Ordre de commandeur du mérite agricole. C'était le couronnement de toute une vie consacrée à l'apiculture. Selon ses contemporains, il était un homme très coloré, pittoresque et charmeur, dont la réplique était drue, mordante et irréfutable. Lors de la remise de sa décoration, il se présenta à la cérémonie en redingote comme un gentilhomme terrien du 19^e siècle. Après son décès, Jean-Charles Magnan, qui le connaissait bien, lui rendait un touchant éloge dans *L'Abeille et L'Érable*¹⁸¹.

On ne saurait parler des grands disparus de cette époque sans mentionner Frank W. Jones et son fils Harry. Ce dernier décédait, le 14 août 1956, à l'âge de 66 ans, au cours d'un voyage en Grèce. Depuis 1930, il dirigeait l'entreprise familiale. À l'exemple de son père, il fut très actif au sein de la communauté anglophone de Bedford.

En ce qui a trait à Frank W. Jones, il voyait le jour à Bedford en 1866. Ses parents étaient d'origine américaine. À l'instar de certains, ce fut la capture d'un essaim, à l'âge de 15 ans, qui éveilla chez lui une fascination et une prédilection pour l'apiculture. Ne connaissant rien dans le domaine, il acquit auprès des meilleurs auteurs apicoles du temps les connaissances nécessaires à sa pratique. Au début des années 1880, il construisit sa première ruche à cadres mobiles. Des concitoyens apiculteurs impressionnés par ce genre de ruches lui demandèrent de leur en fabriquer. Ce fut ainsi que débuta son entreprise. C'était une ruche à 9 cadres, qui devint très populaire auprès des apiculteurs du Québec. On la connaissait sous le nom de « Model Beehive » ou de son pendant français "ruche modèle". Toujours à l'affût des dernières inventions, dès 1883, il se procurait un gaufrier à cylindres, [appareil pour fabriquer des feuilles de cire gaufrée]. Après s'être servi durant quelques années d'une vieille bâtisse en pierre, il construisait, en 1890, un bâtiment mieux adapté à ses activités. L'année suivante, il se mariait et de cette union naîtront son fils Harry et sa fille Edith.

À une certaine époque, il possédait plus de 300 colonies, qu'il hivernait individuellement à l'extérieur dans une caisse d'hivernage. Parmi tous les apiculteurs québécois, il fut l'un des rares, au début du 20^e siècle, à produire des paquets

¹⁸¹ *L'Abeille et L'Érable*, novembre 1941, p. 121, 128; octobre 1945, p. 116 s, 128 s; août 1946, p. 92 s.

d'abeilles et à élever des reines italiennes. Il avait aussi la réputation d'être un bon producteur de miel en sections. En plus de ses nombreuses occupations, il fut très actif au sein de sa communauté et des associations apicoles. Lors de la fondation, en 1885, de l'Eastern Township Beekeepers' Association, il en devenait membre. Il ne craignait pas de se mêler aux apiculteurs francophones et ces derniers le lui rendaient bien. C'est ainsi qu'au moment de la fondation de l'AAPQ, en 1908, il en était nommé président, poste qu'il occupa jusqu'en 1912. À partir de cette année-là et jusqu'en 1919, il exerça celui de directeur. Par la suite, durant plusieurs années, il en fut un simple membre. En 1916, comme son commerce prenait de l'ampleur, il s'installa au 44, rue Dutch, à Bedford. C'est l'endroit qu'occupe encore de nos jours la compagnie F.W. Jones & Son. Avec son décès, survenu en 1964, à l'âge de 98 ans, disparaissait un grand nom de l'apiculture québécoise¹⁸².

Départ d'Henri-J. Plourde

Le 31 mars 1966, Henri-J. Plourde, alors âgé de 70 ans, prenait sa retraite. C'est avec son départ que nous mettons un point final à cet essai. Nous ne saurions le faire sans esquisser une biographie, malheureusement incomplète, du personnage. Henri-J. Plourde était né à Metabetchouan le 2 mars 1896. Après ses études au séminaire de Chicoutimi, il fréquenta l'Institut agricole d'Oka où il s'intéressa particulièrement à l'apiculture. Il obtenait son BSA en 1919. La même année, il devenait assistant de Cyrille Vaillancourt et se mariait le 25 octobre 1921 avec Jeanne Leclerc de l'Islet. De ce mariage naissaient 11 enfants dont 5 filles et 6 garçons. En 1923, il retournait au Lac Saint-Jean comme agronome du comté de Roberval. À ce titre, il fut l'un des deux spécialistes choisis pour évaluer la valeur des terres inondées lors de la construction du barrage de l'île Maligne. À cette époque, la compagnie Duke Price possédait une immense ferme au Saguenay. Henri-J. Plourde en fut le régisseur de 1925 à 1930 alors qu'il revenait à Québec comme assistant de Cyrille Vaillancourt. Après la retraite de ce dernier, en décembre 1934, il le remplaçait comme chef de la division de l'Apiculture. En 1940, à cause d'un malencontreux incident, il cédait sa place à Jules Méthot. Après le départ de celui-ci, en 1960, il reprenait son ancien poste jusqu'à sa mise à la retraite¹⁸³. Avec le départ d'Henri-J. Plourde, toute une époque prenait fin, époque qui avait connu ses jours de gloire mais aussi des lendemains difficiles.

¹⁸² *L'Abeille et L'Érable*, juin 1938.

¹⁸³ *L'Abeille et L'Érable*, août-septembre 1966, p. 99 s.
L'Abeille, février 1925, p. 15.

LALONDE, Louis-Marie, ocr. *Institut Agricole d'Oka, Cinquantenaire 1893-1943*, p. 181, 184 s.

Ses successeurs issus d'une autre génération, possédant une échelle de valeurs différentes, avaient une autre vision des choses. Vivant dans une société métamorphosée, ils rêvaient de donner à l'apiculture québécoise un nouvel élan et de transformer complètement l'esprit qui l'avait animée jusque-là. Ont-ils réussi? Voilà la grande question à laquelle l'histoire devra répondre!

Conclusion

Quoi qu'on ait pu écrire dans le passé, l'abeille, *apis mellifera*, était inconnue en Nouvelle-France. Si elle avait été connue, comme certains l'ont prétendu, un observateur aussi perspicace que Pehr Kalm n'aurait pu que le consigner dans son journal lors de son voyage en Nouvelle-France, en 1749. Ceci ne signifie pas pour autant que le miel et la cire étaient inconnus au Canada. On en importait en petite quantité; dans le cas du miel, comme remède et dans celui de la cire, pour servir au culte et comme préservatif pour protéger les boiseries.

Ce sont les colons américains qui les premiers introduisirent l'abeille en Amérique du Nord, soit en 1630, au Massachusetts et en 1650, en Virginie. Par essaimage, l'abeille gagna le nord des États-Unis par la vallée de l'Hudson et le Québec par celle du Richelieu. Après la guerre de l'Indépendance américaine, des Loyalistes s'établirent, en 1884, dans la région de Missisquoi, capturèrent des essaims et furent les premiers à pratiquer une apiculture rudimentaire.

En 1805, les abeilles étaient signalées dans la région de Québec. En toute logique, on peut conclure qu'il y en avait dans celle de Montréal avant cette date, même si les journaux du temps n'en signalèrent la présence qu'en 1813.

En 1834, Amery Girod, émigrant suisse, publiait un opuscule sur l'agriculture, dont une partie traitait de l'apiculture. Ces quelques pages représentent le premier ouvrage sur l'apiculture publié au Québec.

Au recensement de 1844, on comptait 7818 essaims dans tout le Bas-Canada.

Au 19^e siècle, deux hommes se signalèrent d'une façon particulière par leur encouragement à la pratique de l'apiculture. Le premier, Gédéon Ouimet qui, à titre de surintendant du Département de l'instruction publique fit en sorte que l'apiculture fut enseignée à l'école normale Jacques-Cartier, de façon à ce que les futurs maîtres d'école en transmettent la connaissance dans leur enseignement ultérieur. Le deuxième fut Thomas Valiquet. Sans se tromper, on peut lui décerner le titre de « Père de l'apiculture au Québec. » Apiculteur éminent, il débuta en apiculture en 1835; il fut aussi le premier à représenter les apiculteurs québécois à l'étranger et le tout premier au Canada à enseigner l'apiculture dans une école reconnue.

Ce furent des apiculteurs anglophones qui fondèrent, en 1868, la première association d'apiculture dont fera partie Thomas Valiquet. En 1875, des apiculteurs de la paroisse de Saint-Édouard-de-Lotbinière se regroupèrent pour certaines activités sans pour autant former une association structurée comme aujourd'hui.

Ce ne fut qu'en 1884, grâce à l'incitation des religieuses de l'Hôpital Général de Québec, que fut fondée la Société d'apiculture de la province de Québec et dont l'existence sera éphémère.

Il fallut attendre jusqu'en 1881 pour qu'un apiculteur québécois, du nom de J. B. Lamontagne, publie un ouvrage sur l'apiculture selon les meilleures connaissances de l'époque. Il sera imité, en 1884, par L.H. Bellérose.

À la fin du 19^e siècle, les journaux agricoles encouragèrent la pratique de l'apiculture, dont trois d'une façon particulière : *La Gazette des Campagnes*, le *Journal d'agriculture et d'horticulture* et le *Journal d'agriculture de Saint-Hyacinthe*.

Même si le nombre d'apiculteurs augmentait, l'apiculture demeurait pour le Département de l'agriculture et de son prolongement, le Conseil d'agriculture, une occupation agricole négligeable.

Au début du 20^e siècle, l'apiculture québécoise était en nette progression. Deux apiculteurs se signalèrent d'une façon particulière. Le premier, Luc Dupuis, en se classant premier à l'Exposition mondiale de Paris, en 1900 et à celle de Glasgow l'année suivante. Quant à Jacques Verret, il méritait aux deux mêmes expositions un certificat de mérite exceptionnel.

Pour répondre à une demande formulée depuis 1896, le Conseil d'agriculture nommait, en 1902, des conférenciers apicoles, dont le rôle consistait à promouvoir l'apiculture et à renseigner ceux qui la pratiquaient déjà. À cet égard, le dit Conseil réimprimait, en 1906, l'ouvrage d'Alex Santerre, *La Ruche canadienne*, édité en 1903 et le distribuait gratuitement à ceux qui en faisaient la demande.

Conscients que le meilleur moyen de se faire reconnaître était de se regrouper en association, les apiculteurs passaient aux actes, en 1908, en fondant deux associations, à savoir : *La Société d'apiculture de la province de Québec (SAPQ)* et celle de *l'Islet (SAI)*. L'exemple était suivi en 1910, par la fondation de *l'Association des apiculteurs de Québec (SAQ)*; en 1913, par *La Société d'apiculture de Lotbinière (SAL)* et en 1918, par *l'Association des apiculteurs du comté de Portneuf (AAPC)* à laquelle se joignaient, en 1923, les apiculteurs du comté de Champlain. Pour mieux coordonner leur action, toutes ces associations fondaient, en 1920, *La Fédération des associations apicoles de la province de Québec*. Cette fédération ne semble pas avoir joué un grand rôle, excepté au moment de la tenue, à Québec, en 1924, du VII^e Congrès international d'apiculture. En 1933, afin de réunir des forces un peu éparses, les différentes associations, sauf *La Société d'apiculture de la province de Québec*, se regroupaient en une seule association qui devenait : *L'Association des apiculteurs de Québec*. La fondation d'associations au début du siècle força le

gouvernement québécois à agir. En 1908, il adoptait une loi contre les maladies des abeilles et nommait trois inspecteurs; en 1911, une deuxième qui réglementait l'arrosage des arbres fruitiers et, en 1912, une autre qui délimitait la distance entre un rucher, un chemin public et les habitations.

Au début de l'année 1913, le gouvernement fédéral adoptait une loi dite : *Loi d'Instruction agricole*. En vertu de cette loi, les autorités fédérales accordaient à chaque province un certain montant pour le développement de l'agriculture en général, dont l'apiculture. Pour répondre aux exigences de la loi fédérale, le département de l'Agriculture de la province de Québec se dotait, en 1916, d'un service exclusif pour s'occuper de l'apiculture et nommait Cyrille Vaillancourt directeur. L'année suivante, en collaboration avec Hector Béland, il publiait le premier bulletin à l'intention des apiculteurs, lequel avait pour titre : *Méthode de cultiver les abeilles dans la province de Québec*. Cette première brochure sera suivie de plusieurs autres au cours des ans.

Tout groupe apicole qui se distingue possède sa propre revue. C'est ainsi qu'en janvier 1919 paraissait le premier numéro de *L'Abeille*, qui, en juin 1927, devenait *L'Abeille et L'Érable* et cessait de paraître en décembre 1929. Elle reprenait sa publication en 1932 et l'interrompait définitivement en 1972.

La ville de Québec était l'hôte, en 1924, du VII^e Congrès international d'apiculture. Ce furent quatre journées mémorables. Tous les congressistes retournèrent dans leur pays respectif en apportant un très bon souvenir de la cité de Champlain et de leurs hôtes.

Afin de trouver un débouché pour leur miel au meilleur prix possible, les apiculteurs québécois signaient, en 1915, une entente avec la Coopérative agricole des fromagers de Québec. En 1922, ils fondaient leur propre coopérative sous l'appellation de Comptoir coopératif, lequel devenait, en 1925, La Coopérative des producteurs de miel du Québec.

Comme l'ensemble de la population du Québec, les apiculteurs vécurent et subirent les affres de la crise économique de 1929 à 1939. Cela se traduisit par une baisse du prix du miel et une diminution du nombre des apiculteurs.

Entre 1925 et 1938, en vertu d'une entente entre la Coopérative des producteurs de miel du Québec et la Coopérative fédérée, cette dernière s'occupait de la vente du miel tant sur le marché domestique que sur celui de l'exportation. En 1938 surgissait une mésentente entre les deux parties et la Coopérative des producteurs de miel du Québec décidait de vendre elle-même son produit. Avec l'aide du gouvernement du Québec, elle bâtissait, à Saint-Lambert, un entrepôt et achetait l'outillage nécessaire

à la commercialisation du miel. Arrive la guerre 1939-1945; c'est alors que le gouvernement canadien décrétait des mesures de rationnement, dont un des résultats fut l'apparition du marché noir. Le sucre étant une des denrées rationnées, le miel devenait un produit de remplacement. Que font les apiculteurs? Ils le vendirent aux plus offrants et cessèrent d'approvisionner leur coopérative, laquelle fut forcée de fermer ses portes. La bâtisse de Saint-Lambert ainsi que l'outillage qui s'y trouvait furent vendus en 1947.

Jusqu'en 1950, les autorités apicoles du Québec ainsi que la majorité des apiculteurs croyaient en la relance de l'apiculture. Par la suite, d'année en année, l'optimisme faisait place au doute; une nouvelle réalité surgissait, celle d'un Québec qui s'urbanisait de plus en plus, d'une agriculture qui se modernisait, se spécialisait et dans laquelle l'apiculture tenait peu de place. La situation devenait de plus en plus difficile, au point qu'en 1966 il ne restait plus que 1 720 apiculteurs en regard des 4 180 en 1950. L'avenir s'annonçait plutôt sombre, un danger de conflit pointait à l'horizon. La vieille garde comptait ne pas s'en laisser imposer. Quant à la nouvelle génération, elle était bien déterminée à tenir les rênes d'une apiculture renouvelée. Malheureusement, du choc des idées n'a pas jailli la lumière.

Voici quelques ajouts à la première édition qui seront inclus dans la deuxième édition

Page 144 avant : Ruche paysanne, il faut ajouter :

Fondation de la firme Doyon & Doyon Limitée

L'année 1927 marqua l'arrivée, à Montréal, d'un jeune beauceron de Saint-Frédéric-de-Beauce. Il se nommait Hector Doyon. Attiré par le commerce, il se lançait dans celui du miel. L'entreprise connut des débuts modestes. Comme le volume des affaires augmentait, Hector Doyon s'associait avec son frère Elzéar pour fonder la firme Doyon & Doyon Limitée. Au début, l'entreprise avait pignon sur rue au 256, rue Saint-Paul Est. En 1955, tout en demeurant sur la même rue, elle déménageait un peu plus à l'est, soit au numéro 450. Le premier mai 1965, l'entreprise s'installait dans un bâtiment tout neuf, plus fonctionnel, situé au 2720, rue Duchesne, à Ville Saint-Laurent. Au cours des ans, Hector Doyon ajouta à son commerce du miel celui du matériel et de l'équipement apicoles, des paquets d'abeilles et des reines. Aujourd'hui, Paul et Georges Doyon, les deux fils d'Hector, gèrent l'entreprise dans le même esprit que celui de leur père. Ce dernier est décédé le 24 février 1971. (Entrevue avec Paul Doyon, septembre 1997).

Page 208 : À la fin du 2^e paragraphe :

Le point de mire de ce congrès de 1964 fut le docteur Maurice V. Smith, professeur au collège de Guelph, qui prononça une conférence sur les expériences apicoles en cours à Guelph (L'Abeille et l'Érable, mai 1964, p. 82-83). Ce fut aussi l'année où Jean Guilbault, futur chef de la division de l'Apiculture, faisait ses premières armes au sein de l'AAPQ en étant désigné pour la représenter à l'assemblée annuelle du Canadian Beekeepers' Council (AAPQ p.-v. assemblée annuelle AAPQ 20-21 janvier 1964).

Page 221 : avant In memoriam

Visiteurs de marque

Au cours de ces années-là, on peut présumer que des personnes associées au domaine apicole visitèrent *incognito* le Québec. D'autres y vinrent à la faveur des trois assemblées annuelles du Canadian Beekeeper's Council, qui y furent tenues. La première eut lieu à Montréal en 1945, la seconde, dans la ville de Québec en

1951, la troisième, de nouveau à Montréal en 1962. (*L'Abeille et l'Érable*, décembre 1945, pp. 140-141; éditorial novembre 1951; éditorial décembre 1962).

À ce chapitre, deux personnalités européennes méritent une mention spéciale : la première, le Dr Maurice Rousseau qui, au cours d'un voyage aux États-Unis et au Canada, en 1946, passa deux jours au Québec (*L'Abeille et l'Érable*, septembre 1946, p. 106). En France, le Dr Maurice Rousseau dirigeait le Laboratoire de recherches Apicoles. Il fut aussi très actif au sein de la Fédération Internationale des Associations d'Apiculture mieux connue sous le nom d'Apimondia. Il est décédé en 1979, à l'âge de 70 ans.

La seconde personnalité, venue d'Angleterre, fut le Dr Éva Crane. Au cours d'une tournée aux États-Unis et au Canada, en 1965, elle fit un saut de deux jours au Québec (*L'Abeille et l'Érable*, éditorial, août-septembre 1965). À cette époque, le Dr Éva Crane était directrice du Bee Research Association, éditrice des revues *Bee World*, *Apicultural Abstracts* et *Journal Apicultural research*. Auteure de plusieurs ouvrages apicoles, elle prépare actuellement une histoire de l'apiculture.

INDEX

Un index est un instrument de travail très important pour la recherche. Le livre que vous venez de lire comprendra 4 index. Ainsi, il vous sera plus facile de retrouver certaines personnes, etc. Il y aura 4 index :

- index des personnes;
- index des sujets;
- index des lieux;
- index des dates.

Lorsqu'il s'agit d'une note, le chiffre sera souligné. S'il s'agit d'un long texte sur une personne ou un sujet, le chiffre sera en caractère **gras**.

PERSONNES

- Adam 118
Adam, Lucien 4 4
Allard, Jules 95
Allard (ministre) 96
Alley, Henry 71 76 76
Alphandéry, Georges 116
Arnott, J.H. 20 33 62 87
Audet, Francis-J. 30
Auger, Roland-J. 27
Auzoux (Dr) 37
Baldensperger, Philippe 116 132
Baldenstein 49
Ball, J. Raymond 51
Barbeau, E. 110 135
Baribeau, Simon 190
Barré, Laurent 218
Beaubien, Vve A. 55
Beauchesne, Alfred 133 143 190
Beaudin, A.L. 70 157
Beaudoin, J.A. 179
Beaudoin, Louise 5
Beaudrier 5
Beaudry, Joseph 51
Beaulne, Joseph Isidore 81 98
Beck, Bodog F. 1 9 9 129 220
Bégin, Charles 13 24
Bégin, Charles (Mme) 126
Béique, Jean-Bapt. 24
Béland, Hector 96 106 108 171 227
Bélanger, Rémi 128
Bélanger, Wilfrid 128 157 158
Belleau, Noël 124
Bellerose 42 43 43 44 46 48 52 52 66 66 68 69 78
Bellerose, L.H. 226
Benoît, François 51 51 62 63 64 65 67 70 96
Benoît, J.E. 122 190 192 216
Bernard, Jean-Paul 20
Bertrand, Édouard 71 90 116
Béthume, Guy 6 6 7
Bigaouette, A.O. 63
Bishop, Guy 175 176 178 180 181
Blais, Alexis 88
Blais, J.H. 51 51 70
Blanchet, Catherine 30
Blanchette, Jean-Baptiste 85
Bois, Honorius 109
Bondonneau, E. 71
Bonnier, Gaston 116
Bonnier, Georges 70 71
Bossé, Gérard 161
Bossé, Louis 143 144 144 148 151 154 160 161 162
163 184 185 190 196 198 203 207 212 215 217
Bouchard, Georges 112 135
Boucher, Pierre 4 4
Bouillon 120 128
Boulangier, Jos. 209
Bourdage, Louis 15
Bourdon 115 116
Boyer, Gustave 123
Brand, W.E. 75
Brasseur, René 155 190 206
Brissette, Bernard 79 106
Brouillard, Pierre 96
Brunoît, Alexis 24
Burside, C.A. 81

- Caillas, Alin 116 138
 Caron, Joseph-Édouard 98 100 102 114 116 124
 132
 Caron, Louis 73
 Caron, J.P 143
 Caron (ministre) 120 124 130
 Caron, Roch 197 198
 Caron, Yvanhoë 11
 Cartier, Côme 30
 Cartier, Georges-Étienne 28 30
 Cartier, Jacques 3
 Cartier, Joseph 30
 Caste, E. 90
 Cédilot 123
 Chabot, Napoléon 216
 Champagne, Bernard 145 146
 Chapais, J.C. 70
 Charbonneau, A. 158
 Charbonneau, Avila 190
 Charron, Christophe 30
 Chauveau 24
 Chauvin, Rémy 1
 Cherquite, Victor 84 84 85 100 119 120 143 163
 Choquette, A. 63
 Clarke, F.W. 76
 Clark, W.F. 20 71 75
 Claude (père) 3 3 87 94 117
 Clerk, Stephen 30
 Cloutier, Aline 126
 Cloutier, Henri 111
 Cloutier, Juliette x
 Comiré, A.A. 79
 Comiré, A.O. (Dr) 93 94 95 95 96 98 104 106 125
 157
 Comiré, A.O. (Mme) 125 126
 Comiré, Arthur 98 106 107
 Comiré, L.J. 79 106 130
 Comiré, Oscar 96
 Cook, A.J. 71 76 76
 Cook, J.C. 46
 Côté, Luc 96
 Couillard-Dupuis, Jean-Baptiste 89
 Couillard, Omer 102
 Courcy, Alcide 209 210 211
 Couture, J.M. 3 4 151 152 190 219
 Cyr, J.B. 166
 Dadant, Charles 71 98 123 132 136
 Dadant, Camille P. 139 157
 Daoût 136
 David, J.N. 163
 De Boucherville, Charles 24
 De Guadagne (marquis) 132
 Delage, C.F. 99 100
 De Layens 70
 De L'Orme, Carmen 126
 De Lotbinière 135
 Demers, Maurice x
 Demers, Urgel 11
 Demuth, George 139
 Deroy-Pineau, Françoise 5
 De Salaberry, Charles 15
 Deschamps, Gérard 219
 Deschênes, Simon 143 162 172 178 181 183 190
 194 196 196 197 201 203 204 205 213 218 221
 Désilets, Alphonse 111 112 113 125
 Désilets, Robert 137
 Désilets, Yolande 112 125
 Desmarais, J.F. 170 171
 Dion, Jean Noël x
 Dion, Paul-Aimé 219
 Dom Antoine 106
 Domet (cardinal) 26
 Dood, Victor 141
 Doolittle, G.M. 76 76
 Dorchester, Lord 11
 Doyon, Florent 197
 Doyon, Roger 187
 Dubord, Hervé 216
 Dufault, Michel 96
 Dugas, Rodrigue 190
 Dupret, François 151
 Dupuis, Auguste 87 88 90 104
 Dupuis, Gilbert 139
 Dupuis, Jean-Baptiste 87 89
 Dupuis, Jules 88
 Dupuis, L.J.A. 119 143 157 158 166
 Dupuis, Louis 102
 Dupuis, Louis-Auguste 89
 Dupuis, Luc 79 87 88 89 90 92 94 95 102 106 107
 116 124 125 127 146 226
 Dupuy, Charles 123
 Dussault, Bona 159
 Dyuce (Dr) 193
 Dzierzon 49 49 50
 Eliot, John 1
 Evans, W. 36 53
 Evrard, Eugène 116
 Fabre, Édouard-Charles 28
 Fabre, Édouard-Raymond 28 30
 Fabre, Hector 28

- Fabre, Henri 116 123
 Fabre, Hortense 30
 Fabre, Luce T. 30
 Fabre-Surveyer 29
 Fafard, Hormidas 96
 Farrar, Clayton L. 201 203 203
 Favre, H. 1
 Ferguson 122
 Ferron, Raymond 183
 Filion, Léo 179 183
 Filion, Maurice 5
 Fixter, John 81
 Fontaine, Onésiphore 95 96
 Forest, Bertrand 84 84 85
 Forget, André i vii
 Forster, John R. 6 8
 Fortier, Micheline x
 Fortin, Ernest A. 143
 Fortin, Georges-Émile 190
 Fortin, J.A. 111
 Fournier, Jean-Yves 85
 France, Anatole 10
 Franquet 8
 Fréchette, Arthur 191
 Frégault, Guy 6
 Gadbois, Philippe ii
 Gagné, Cléophas 61
 Gagnon, Henri 113
 Galeazzi-Lisi 219
 Gaulin, J.A. 122
 Gauthier, Danielle 20
 Gauthier, J.A. 179
 Gauvreau, L. 100
 Giard, Napoléon 122
 Gigault, G.A. 110
 Giguère, Isabelle x
 Girard, Elzéar 79 106 190 207
 Girardi, Cécile Quirion-De x
 Girod, Améry 20 20 21 23 31 225
 Gladu, Victor 94
 Gochenauer, Thomas A. 82 82 85 202
 Godbout (abbé) 128
 Godbout, Adélarde 159 178 182
 Godin, Pierre 118
 Gomara, Lopez de 1
 Gooderham, Charles B. 81 82 83 124 131 132 133
 135 143 153 163 195 195 206
 Goose, Philip Henry 21 21
 Gould 156
 Gravelle, Pierre 24
 Graves, Ed. 62
 Gray, D.D. 81
 Grenier, J. Antonio 114 116 124 159
 Grignon, Louis-Marie 111
 Guilbault, Jean 4 4
 Guyart, Marie 5
 Haldimand 12
 Hambleton, James I. 139
 Hambleton, M.J. 156
 Hamel, Marcel 102
 Hamet, Henri 32 68 71
 Handfield, Richard 221
 Harbison 25
 Harnot, J.H. 75
 Harrison, Charles-A. 168
 Harrison (Dr) 135
 Harrison, F.C. 90 96
 Haydak, Mykola 205
 Hemsall, Harrod 141
 Henderson 193
 Hewitt, C. Gordon 81 83 98 108
 Higgins 60
 Hommel, Robert 116 123
 Hotermann, R.F. 87
 Houde, Camillien 189
 Hruschka 40
 Huber (abbé) 11
 Huber(t), François 11 20 23 116 123
 Hunt, H.F. 66
 Huot, Arthur 209
 Hutchinson, W.L. 75 76 76
 Hutchinson, W.Z. 71
 Jamieson, C.A. 82 193 200 201 206
 Janson, Gilles x 33
 Jarrel, Richard 6
 Jarvis, D.C. (Dr) 220
 Jésuites 84
 Jetté, Irénée 30
 Johnson, John 12
 Jolliet 3
 Jolois, Jean-Jacques 20
 Jones, D.A. 46 53 76
 Jones, Edith 222
 Jones, Frank W. 64 67 70 75 96 122 152 192 208
 221
 Jones, Harry F. 221 222
 Jones, Henry 96
 Jones, P.A. 87
 Josselyn, John 3
 Kabler, Rév. 43 60

- Kalm, Pehr 6 9 225
 Kaufman, Jariet x
 Kelly, Walter, T. 197
 Kérouac, Gérard 163
 Kierans, Éric 211
 Knightley, Mimie 87
 Labarrière-Paulé, A. 26
 Labelle (curé) 105
 Labelle, Pierre 24
 Labonté, J.E. 35 41 44 68
 Lacourcière, Henri 85
 Laech (Mme) 132
 Laflèche, Louis-François (Mgr) 26
 Lafrenière, Aimé 115
 La Galissonnière, Michel 6
 Lajoie, E.G. 119
 Lalonde, Armand 125
 Lalonde (Dr) 104 105 117
 Lalonde, Émery (Dr) 98 116 123 129 146 208
 Lalonde, Louis-Marie 223
 Lamarche, Jacqueline 179
 Lamarche, Jeanson x
 Lamarre, Gaston 110 156 190
 Lambert 170
 Lambert, John 14 15
 Lamontagne, A. 53
 Lamontagne, Blanche 112
 La Montagne, J.B. 1 1 38 38 42 43 44 46 46 47 48
 51 51 53 62 63 64 65 66 66 68 70 76 226
 Landry, Bruno 209
 Langlois, Godefroy 117
 Langstroth, L.L. 37 41 49 71 76 76 123
 Laniel, A. (père) 115 128 146
 Laplante (curé) 128
 Lapointe, Alphonse 209 212
 Lapointe, Louis 88
 Lapointe, Napoléon 143 166
 Lapointe, Prudent 98 147
 Larivée, J.C.M. 202
 Larocque, R.F. 96
 L'Arrivée, J.C. 80 82 83 84
 Lartigue, Jean-Jacques (Mgr) 28 29
 Latham, Allen 205
 Laurier, Sir Wilfrid 127
 Lavoie, François 62 63
 Lavoie, J.H. 107
 Layens, Georges 71
 Lebel, Émile 145
 Leclère, Georges 62 63
 Leclerc, François 102
 Leclerc, Jeanne 223
 Leclerc, Paul-André x
 Lefebvre 122
 Lefebvre, J.O. 155
 Lefebvre, Jules 214
 Lemaire 123
 Lemay, Bernard 45 63
 Lemieux (Dr) 106
 Lemire 128
 Le Noblet Du Plessis, Octave 29 30
 Lessard, Marcellin 187
 Letellier, Justine 89
 Letellier, Luc 89
 Létourneau, Firmin 14 14 22 67 68 72 86 86 105
111 117
 Levac, Bernard 220
 Levac, J.-Émile 166 177 180
 Levac, J.O. 157 171
 Levasseur, Paul 109
 Lévesque, J.E. (Mme) 126
 Lévesque, Yvonne 125
 L'Heureux, Louis-François 28 29 30
 L'Heureux, Marie 30
 Lewis, Samuel 14
 Liguori 105 108 146
 Linné, Carl 6
 Lombard, M. 21
 Lomer 43
 Lyman, Henry 72
 Lyman, S.J. 60
 Maeterlinck, Maurice 116
 Magnan, Jean-Charles 111 150 160 222
 Mailhot, Stella Dupuis- x
 Major, A. 132
 Marchand, L.W. 6
 Marchenay, Philippe 9
 Marie-Ursule (soeur) 4
 Marquette 3
 Martineau, A.S. 122
 Martineau, Joseph 221
 Maurepas 5 10
 Maur (père) 11 11 12 109 144 145 146 161 221
 McCaw, Andrey Martin 12
 McCaw, Jean Darrah 12
 McDonald, R. 62 63
 McEvoy, William 87 46 87 97 107
 Mercier, Honoré (fils) 126
 Méthot, Ernest 144

- Méthot, Jules 111 120 143 179 190 191 194 195
198 199 200 201 202 203 205 213 215 216 218
223
- Méthot, Marie-Louise 30
- Migner, Robert 160
- Millen, Éric 132
- Miller, C.C. 71
- Miller, H.G. 132
- Minville, Esdras 154 154
- Mitchell, S.H. 71
- Montambault, J.B. 206 221
- Montbriand, Monique x
- Moreau, Yvon vii ix
- Morin, Néri 127
- Mousseau, Alfred 171 172
- Mraz, Charles 162
- Murret, Pierre 10
- Nagant, Henri 78
- Nail, Flora 49
- Nantel, W.B. 62 63
- Nations :
- Amérindiens 1 3
 - Autochtones 1
- Newton, G.N. 132
- Nixon, William 53
- Noël, Hector 155
- Normand, C. 119 166 171
- Oertel, Everett 1
- Oswald, William A. 90
- Ouimet, Gédéon 24 25 26 26 33 68 225
- Ouimet, Jean 24
- Paiement, Joseph 72
- Papineau, Joseph 11
- Paquet, Eugène 102
- Paradis, Basile 64
- Paradis, Camille 215
- Paradis, Léopold 215
- Paradis, Louis 128
- Paradis, Oswald 184
- Paradis, Ulric 111
- Paré, Louis 72
- Parker, Ralph 1 205
- Patenaude, Esioff 105
- Peabody, H.O. 41
- Pelletier, Conrad 183
- Pelletier (Dr) 117
- Pelletier, Marie x
- Pelletier, Monique x
- Pellett, Frank Chapman 9 41 76 87
- Péloquin, Charles 70 90 92 96 106 147
- Péloquin, Joseph 96
- Péloquin, Lionel 96
- Péloquin, P.F. 96
- Péloquin, Pierre 155
- Pelota, Francine 33
- Perreault, E.L. 30
- Perreault, J.-F. 20
- Perret-Maisonneuve 135
- Perron, Jean-Marie x
- Perron, Joseph-Léonide 143 159
- Peters 116
- Petit 80
- Phillips, Everett Franklin 49 132 139 147 156
- Pie XII (pape) 219
- Plourde, Henri J. 4 4 111 114 120 150 151 152 156
158 159 160 172 178 179 190 192 195 198 201
202 203 206 209 210 212 216 218 219 223
- Plourde, J.H. 175 176
- Poirier, Alphée 135
- Pomerand, Gabriel 3 10 23
- Post 5
- Poulin, Henri-Eugène 73
- Prévost 204
- Proux, Maurice 179
- Provencher, Jean 11 21
- Prud'homme, Armand 179
- Prud'homme, Georges 166
- Prud'homme, J. Armand 98 155
- Prud'homme, J.F. 102 114 115 123 124 129 130
135 143 171 207
- Quimby, Moses 39 44 45 48 48 71 76 76
- Ransome, Hilda 1
- Religieuses :
- Hospitalières 5
 - Marie de l'Incarnation 5
 - Marie Guyart 5
 - Marie-Ursule 4
 - Soeurs Grises 150
 - Ursulines 5
- Rémillard, Denis 220
- Renaud, J.B. 117
- Reverdy, Pierre 3
- Rialland-Morisette, Yvonne 112 125
- Riel, Louis 24
- Rioux, Albert 172
- Rivard, Jeannine x
- Rivet, Avila 147
- Roberge, J.P. 100
- Rochefort, Ludger 157
- Rodrigue, Wilfrid 139 143 161

Root, A.I. 3 3 5 41 41 76 76 123 162
 Root, E.R. 139
 Rose, Joseph 206
 Ross, R.B. 107
 Rousseau, François 5 5
 Rousseau, Georges 129
 Rousseau, Jacques 6 6 7
 Rousseau, Raphaël 111
 Roy, Alfred-Valère 124
 Roy, Jean-Baptiste 105
 Roy, Jean-Louis 28
 Roy, Joseph 37
 Roy, Pierre-Georges 7 8
 Rumiliy, Robert 24
 Saine, Joseph 220
 Saint-Ours Deschaillons 7 8 10
 Sansfaçon, Sophie 221
 Santerre, Alex 91 191 226
 Sarrazin, Michel 5
 Saultry, A. 122
 Sauriol, Charles 4 4
 Samson, Joseph 134
 Sawyer, Jonathan 14
 Schrist, E.L. 196
 Séguin, François-Hyacinthe 24
 Séguin, Joseph-Osée 155
 Séguin, Oscar 182
 Séguin, Robert-Lionel 4 4
 Seluynne, Percy H. 75
 Séraphin (père) 144 145
 Sladen, F.W.L. 81 82 83 84 98 108 138
 Snelgrove, L.E. 135
 Spencer, E. E. 67
 Ste-Marie, J.A. 135
 St-Germain, Eugène 158
 St-Jacques, Ant. 44
 Swammerdam 123
 Sylvestre, J.G. 154
 Taillemité, Étienne 6
 Talbot, Henri 173
 Talbot, T. Allen 16 17
 Tanguay, Georges 117
 Taschereau, L.E. 53
 Tawse 135
 Tessier, Patrice 146 147
 Théorêt (maire) 121
 Thibert, J.A. 175 176 180
 Thivierge, Nicole 92
 Thomas, John H. 23 23 37 38 66 66 71 76
 Thomas (père) 34

Thwaites, Reuben Gold 2 3
 Tombu, Léon 132
 Trappistes 91
 Traversy, Léo 115 190
 Trudel, Auguste 108
 Trudel, Marcel 4 4
 Turcotte, Louis-Marie i vii 64
 Vaillancourt, Cyrille 2 2 3 79 84 93 99 103 104 113
 115 115 116 118 119 120 121 122 123 128 131
 132 133 135 137 138 138 139 140 141 143 147
 149 150 158 159 161 166 167 171 177 178 185
 193 223 227
 Vaillancourt, J.O. 185 187
 Valiquet, Edmée x
 Valiquet, Jean 27
 Valiquet, Joseph 27
 Valiquet, Napoléon 36
 Valiquet, Thomas x 10 24 25 26 27 28 29 30 31 32
 33 34 35 36 38 38 39 40 41 41 42 42 43 43 44 45
 47 48 49 53 54 55 58 59 60 68 225
 Vallée, Arthur 5
 Vaugeois, Denis 14
 Verrault, Hospice 25 26 26 33
 Verreault, Pamphile-Gaspard 89
 Verret, Jacques 54 99 100 102 103 114 122 133 143
 144 150 158 208 221 226
 Verret, Jacques-Ferdinand 151 221
 Vickery, Vermon R. 75
 Villeneuve (curé) 128
 Vinet, Bernard 15
 Von Frisch, Karl 147
 Voyer, Elzéar 128
 Waddell, Georges 122
 Wagner, Samuel 49
 Warré (abbé) 144
 Webber 60
 Wertheimer, Douglas 21
 White, Harrey 193
 Willis, R.H. 122 135
 Wilson, Bruno 108
 Wilson, R.B. 139
 Wintle, Gilbert 12 13 23 37 38 75
 Yelle, Paul 193 206 218
 Young, Brian 30

SUJETS

Abeillage 9
 Acte d'union 24
 Agriculture 20

- Arrosage 217
 Associations (voir Sociétés)
 Avenir 212
 Bibliothèque apicole 136
 Brochures 107 161
 Cinéma 179
 Cire 4 5
 Comptoir de vente 118 165 169
 Conférenciers 89 98
 Congrès international d'apiculture 131 137
 Conseils :
 Conseil d'agriculture de la province de Québec 86
 Conseil de l'instruction publique 24
 Coopératives (voir aussi Sociétés) 108 118 187
 Cours (voir enseignement)
 Décès 129 146 157 221
 Déclin 180
 Démission 158 178
 Diplômés 111
 Enseignement 24 33 123 161 191
 Essaim 7 12
 Essaimage 41
 État sanitaire 198
 Étouffage 38
 Exportation 168
 Expositions agricoles 71
 Extraction 40
 Femmes 54 92 125
 Fermes :
 de démonstration 160
 expérimentales 80 81 83 84
 Fermeture 182
 Fermière canadienne 39
 Fraudes 105
 Fusion 171 177
 Gouvernement fédéral 79 140
 Guerre 189
 Hivernage 42 43 202
 Importation 122
 Incubateur 147
 Inspecteurs 106
 Italianisation 49 50
 Journaux et revues :
 Gazette canadienne 15
 Gazette des campagnes 68
 Journal d'agriculture de St-Hyacinthe 68
 Journal d'agriculture illustré 70
 Journal des Jésuites 4
 L'Abeille 113 115 147
 L'Abeille et L'Érable 143 147 149 195 196
 La Ferme 137 149
 Le Nord 2
 Revue agricole 68
 Semaine agricole illustrée 68
 Lois 103 181 213
 Maladies :
 Arthrite 220
 Dysenterie 2 47 77
 Fausse teigne 45 48
 Loque 46 94 152 198 199
 Nosémose 200
 Scorbut 2
 Marché européen 117 175
 Mariage 29 30
 Miel 1 4 5 11 38
 Miel en sections 217
 Ministère de l'Agriculture 119
 Modèles de ruches 40
 Nectar 175
 Nourrissement 43 77
 Orientation 159
 Paquets d'abeilles 152 194
 Pillage 14
 Pollen 52 205
 Prix 55 219
 Publications 66 191
 Publicité 193
 Recensement 22 56 109
 Récoltes 216
 Reines 196
 Remèdes :
 Gelée royale 219
 Fumidil B. 201
 Terramycine 200
 Retraite 223
 Ruche « Paysanne » 144
 Semaine du miel 137
 Service de l'apiculture 140 161 190 204 210
 Sociétés et associations diverses :
 Association des apiculteurs de Québec 99 142 158
 Association des apiculteurs de la province de Québec 93 96 129 142 153 206 210 212 213 214 218
 Canadian Beekeepers' Council 214
 Cercle des fermières 112 160
 Club des jeunes agriculteurs 160
 Coopérative des producteurs de miel de Québec (CPMQ) 137 164 165-188

- Coopérative fédérée 166 169 170 172
 Eastern Township Beekeeper's Association 67
 Fédération apicole de la province de Québec
 116
 Fédération des apiculteurs de la province de
 Québec 210
 Montreal Apicultural Society 33 60
 Producteurs de sucre d'érable de Québec 171
 Société centrale d'apiculture de FRan
 Société d'agriculture et d'horticulture 60
 Société d'apiculture de la province de Québec
 62 67 69
 Société d'apiculture de Lotbinière 61 158
 Société d'apiculture du comté de l'Islet 102
 158
 Société des apiculteurs des comtés de
 Portneuf et de Champlain 158
 Société romande d'apiculture x
 The North American Beekeeper's Society 66
 The Ontario Beekeeper's Association 62 87
 Union expérimentale des agriculteurs de
 Québec 105
- Thèses 220
 Train-école 107
 Vendeurs 53
 Venin d'abeilles 220
 Visites 135
 Voyages 6 16 156 167 193
- LIEUX**
- Abbaye cistercienne ix
 Abitibi 215
 Afrique du Nord 88
 Alberta 82 85 143
 Allemagne 50
 Amérique 1 2 3 5 9 46
 Amérique centrale 1
 Amérique du Nord 1 5 9 11 16 49 225
 Amérique du Sud 1
 Angleterre 9 12 16 21 118 132 141 157 158 168 169
 170 176 177 213
 Archevêché de Montréal x
 Archives nationales du Québec x 72 75
 Arthabaska 57
 Assomption 83 186
 Aulnaies 119 158 162 166
 Australie 175
 Ayers Cliff 75
 Bagot 57 111
- Bas-Canada 11 12 14 19 20 21 22 68 72 75 225
 Batiscan 221
 Beauharnois 56 57 66 121 122 135 214
 Beauport 84 122
 Beaverlodge 82 85
 Bedford 53 67 70 75 96 122 163 192 222 223
 Beetown 53 76
 Belgique 118 176
 Bellechasse 192
 Belmont 80
 Beltsville 156
 Berthier 57
 Bibliothèque nationale du Québec ii 71 76 123
 Bois-Francs 192
 Boucherville 19
 Bradford 53
 Brandon 80
 Bristol 158
 Brooklin 23
 Bruxelles 117 118 191
 Burtonville 14
 Californie 25 128
 Canada 5 6 7 9 10 11 16 20 33 38 59 69 79 81 82
 83 84 131 136 163 164 186 195 200 201 208 215
 225
 Cantons de l'Est 13 22 67 74 192 198
 Cap Saint-Ignace 61 144
 Carré Saint-Louis 123
 Cavignac 111
 Chambly 27 57
 Champlain 99 111 147 158 226 227
 Charlesbourg 54 86 100 114 128 158 221 222
 Châteauguay 15 57 162 197
 Chicago 65 88 162
 Chicoutimi 103 112 158 190 223
 Chute Montmorency 133
 Como 12 75
 Compton 21
 Contrecoeur 29 30
 Cornwall 15
 Côte Saint-Paul 60
 Côte Vertu 166
 Couvent Jésus-Marie de Saint-Joseph-de-Lévis 55
 Cuba 214
 Deschambault 190 210
 Détroit 66
 Deux-Montagnes 24 57
 Dolbeau 126
 Drummond 57 111
 Duck Island 84

Duvernay 219

Écoles :

Collège de Guelph x 172
 Collège de Nicolet 93
 Collège McDonald 75 82 102 124 135
 Collège Notre-Dame 124
 Collège Saint-Pierre de Chambly 27
 Collège Victoria 93
 École d'agriculture de l'Assomption 37
 École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière 37 111 112 161 179
 École d'agriculture de Sainte-Martine 161 218
 École d'agriculture de Sherbrooke 191
 École de chirurgie dentaire 123
 École des hautes études commerciales (HEC) 123
 École ménagère de Saint-Pascal-de-Kamouraska 92 112
 École normale Jacques-Cartier 25 26 33 35 225
 École polytechnique 123
 École technique de Montréal 124 143
 École vétérinaire d'Oka 144
 Université Cornell 139 156 193 205
 Université de Montréal 123
 Institut agricole d'Oka vii 3 11 37 81 109 111 144 146 161 192 195 219 220 223
 Institut de technologie agricole de la Pocatière 85

Écosse 222

Église Saint-Jacques 123

États-Unis 1 11 22 36 39 41 49 66 91 132 137 152 156 180 193 194 199 217 219 220 225

Europe 19 46 88 91 108 131 140 175 176

Fermes :

Ferme centrale d'Ottawa 81 153 163 193 199 200 201 202 205 206
 Ferme de Lennoxville 125
 Ferme Deschambault 161
 Ferme-école de Deschambault 190
 Ferme expérimentale de Normandin 215
 Ferme expérimentale fédérale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière 84 85 125 135 143 197
 Ferme expérimentale fédérale d'Ottawa 81 98 130 204 221

Fleuve Saint-Laurent 135

Fort Saint-Frédéric 6 7 8 12 189

France 4 5 9 10 14 15 20 68 98 132

Frelighsburg 67

Gaspésie 120

Genève 131

Glasgow 87 88 222 226

Grèce 222

Groton 193

Hamilton 120

Hochelaga 56

Hollande 176

Hôpital général de Québec x 5 54 62 151 226

Hôtel-Dieu 5

Hôtels :

Queen 155

Riendeau 96 99

Hôtels de ville :

Saint-Hyacinthe 96

Sorel 96

Hull 83

Huntingdon 57 162

Huronie 4

Iberville 57 1111

Iles :

Ile d'Orléans 100

Ile Jésus 11 13

Ile Maligne 223

Illinois 120 157

Indes 1

Islet 89 99 102 109 127 144 157 158 159 223 226

Italie 98 132 134

Ithaca 139 193

Jamaïque 88

Joliette 124

Kamouraska 102 127

Kazubazua 83

Knowlton 51

Lachenaie 197

Lachine 135

Lacolle 14

Lac Ontario 84

Lac Saint-Jean 84 128 178 215 223

La Ferme 83

Laprairie 57 122 123

L'Assomption 57

Laval 24 56 57 73 219

Lennoxville 83 125 153

Lettonie 20

Lévis 122 124 125 152 190

Librairie Beauchemin 71 90

Liège 118

Livonie 20

Londres 3 72 117 118 168

Longueuil 19 190

Lotbinière 61 99 128 158 226
 Louiseville 96
 Louisiane 5
 Maison Blanche 156
 Manège militaire 175
 Manitoba 24 80 84 117 122 132 177
 Marchés :
 Marché Atwater 36
 Marché Sainte-Anne 36 53
 Marieville 73
 Maritimes 175
 Marseille 131 132
 Maryland 156
 Mascouche 98
 Massachusetts 1 8 9 225
 Medina 156
 Metabetchouan 223
 Métairie 150 161
 Mexico 1
 Mexique 1 219
 Mirabel 90 190
 Mississippi 3
 Mississquoi 12 57 225
 Montcerf 122 221
 Montérégie 217
 Mont-Laurier 127
 Montmagny 55 89
 Montréal 15 17 19 22 25 27 28 29 33 36 53 59 62
 63 70 71 72 73 74 75 81 90 91 93 94 95 96 97 99
 100 102 103 105 108 117 119 122 123 124 126
 129 135 136 137 142 143 152 154 155 158 162
 165 166 172 175 182 186 189 190 192 193 198
 204 213 214 217 225
 Montréal-Nord 121
 Monument national 99 155
 Musées :
 Musée de la Pocatière 71
 Musée François-Pilote x 71
 Napierville 57 122
 Newbury 9
 New-York 25 139 152 156 172 193
 Niagara (chutes) 156
 Nicolet 27 57 93 101 192
 Normandin 83 215
 Notre-Dame-des-Neiges 70
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil 96
 Notre-Dame-du-Nord 192
 Nouveau-Brunswick 132 139
 Nouvelle-Angleterre 3 6 8 11 139
 Nouvelle-France 3 4 5 6 8 9 10 74 189 225
 Nouvelle-Orléans 5
 Nouvelle-Zélande 175
 Ohio 156
 Oka 3 11 37 81 109 111 125 144 146 161 192 195
 219 220 223
 Ontario 23 33 46 47 53 62 66 76 80 87 91 94 117
 132 137 156 168 175 177
 Ottawa 57 75 80 81 82 105 130 153 163 193 199
 200 201 202 204 205 206 221
 Ouest canadien 168
 Outaouais 204
 Outremont 123
 Palais de justice 99
 Parc Jeanne-Mance 72
 Paris 26 28 32 72 84 87 88 89 100 221 226
 Parisville 190
 Philippsburg 163
 Place Jacques-Cartier 96 122
 Plessisville 187
 Pont-Rouge 83
 Portneuf 99 111 147 158 226
 Québec (province) 1 2 3 4 11 12 22 23 24 29 33 37
 42 46 47 49 51 54 56 58 60 62 63 64 65 66 67 69
 70 71 72 74 75 76 77 78 79 83 84 85 86 87 89 90
 91 93 94 95 96 97 98 99 103 104 107 108 110 111
 116 117 118 119 123 124 127 128 129 131 132
 135 136 137 139 140 144 151 152 153 154 156
 157 158 160 161 162 163 165 167 168 175 177
 178 179 180 181 183 186 187 189 190 191 192
 194 195 196 197 198 199 201 202 203 205 206
 207 208 209 210 213 214 215 216 219 221 223
 225 226 227 228
 Québec (ville) 7 8 15 17 27 41 53 54 61 62 74 75
 81 84 89 94 99 100 101 102 103 105 106 108 109
 110 113 117 119 127 131 132 134 137 152 159
 162 175 178 190 192 195 209 212 215 218 221
 222 223 225 226 227
 Régina 24
 Richelieu 57
 Richmond 60
 Rigaud 104 166
 Rimouski 103 160
 Rivière-du-Loup 124
 Rivière-Ouelle 89
 Rivières :
 Hudson 8
 Richelieu 8
 Saguenay 135
 Roberval 223
 Rome 219

Rougemont 122
 Rouville 34 57 111
 Rues :
 Chemin des Patriotes 30
 Chemin Ste-Foy 81
 Drummond 212
 Dutch 223
 François-Xavier 91
 Montée des Trentes 30
 Notre-Dame 182
 Pine Street 173
 Rachel 136
 Saint-Denis 220
 Sainte-Catherine 130 212
 Saint-Hubert 130
 Saint-Laurent 99
 Sherbrooke 124
 Viger 123
 Sacré-Coeur 127
 Saguenay-Lac-Saint-Jean 132 192 223
 Saint-Alban de Portneuf 161
 Saint-Aubert 88
 Saint-Augustin 90
 Saint-Augustin-de-Portneuf 190 219
 Saint-Boniface 84
 Saint-Bruno 129
 Saint-Casimir 111 124 127
 Saint-Casimir-de-Portneuf 142 158
 Saint-Célestin-de-Nicolet 93
 Saint-Césaire 122
 Saint-Charles 29
 Saint-Chrysostome 70
 Saint-Damase 190
 Saint-Damien-de-Bellechasse 126
 Saint-David de Lévis 126
 Sainte-Anne-de-Beaupré 133
 Sainte-Anne-de-Bellevue 135
 Sainte-Anne-de-la-Pocatière vii 83 84 85 109 119
 125 132 139 141 143 161 163 179 195 197 204
 Sainte-Brigitte de Laval 4
 Sainte-Clotilde 120
 Sainte-Croix 128
 Saint-Édouard-de-Lotbinière 61 225
 Sainte-Foy 51 70
 Sainte-Geneviève 204
 Sainte-Hélène-de-Bagot 96
 Sainte-Marguerite 191
 Sainte-Marie-de-Beauce 22
 Sainte-Marie-Monnoir 25
 Sainte-Martine 160 162 190 218
 Sainte-Philomène 102 135 166 207
 Sainte-Rose 24
 Sainte-Rose-de-Laval 119 166
 Sainte-Scholastique 122 190 192 216
 Sainte-Trinité de Contrecoeur 27
 Saint-Eugène-de-Guigues 192
 Saint-Eugène de l'Islet 158
 Saint-Eustache 110 135
 Saint-Fabien 190
 Saint-François-de-Montmagny 143
 Saint-François-du-Lac 93 95 96
 Saint-Germain 96
 Saint-Grégoire-de-Nicolet 190
 Saint-Guillaume d'Upton 95 96 143
 Saint-Hilaire 25 26 30 31 32 34 35 60 68
 Saint-Hugues 64
 Saint-Hugues-de-Bagot 111
 Saint-Hyacinthe 22 27 35 54 57 60 61 64 70 71 90
 95 96 150 161 190 210 226
 Saint-Isidore-de-Laprairie 128 197
 Saint-Jean 57
 Saint-Jean-Longueuil x 27
 Saint-Jean-Port-Joli 88 162
 Saint-Joseph de Chambly 27
 Saint-Joseph-de-Lévis 55
 Saint-Joseph-de-Sorel 96
 Saint-Joseph-de-Vauvert 126
 Saint-Just 89
 Saint-Lambert 172 173 179 180 181 182 183 184
 227 228
 Saint-Laurent 22 166
 Saint-Marc 51
 Saint-Martin 72
 Saint-Maurice 101
 Saint-Pascal-de-Kamouraska 92 112
 Saint-Paul-de-Joliette 147
 Saint-Philippe-de-Kamouraska 142
 Saint-Pie-de-Sienne 93
 Saint-Pierre 100
 Saint-Prosper 137
 Saint-Roch-des-Aulnaies 87 88 89 102
 Saint-Vincent-de-Paul 13 72
 Saskatchewan 132
 Séminaire de Nicolet x
 Séminaire de Québec x
 Séminaire de Saint-Hyacinthe
 Shefford 57
 Sherbrooke 72 106 175 191
 Sorel 96
 Suède 6

Suisse 20 98 132
 Témiscamingue 192
 Témiscouata 215
 Terrebonne 72 166
 Toronto 156 167 172 219
 Tour Eiffel 132 134
 Trappe d'Oka 105 106 144
 Trois-Rivières 72 175 190 191
 Turin 134
 UQAM x
 Vallées :
 Hudson 225
 Richelieu 225
 Saint-Laurent 1 6 8 10
 Varennes 27
 Vaudreuil 190
 Verchères 221
 Vermont 162
 Villa Mastai 66
 Ville Mercier 102 135 166 190
 Virginie 1 8 225
 Washington DC 156
 Way's Milk 75
 Yamaska 93 94 95

ANNÉES

1630 1 225
 1637 2 3
 1640 9
 1645 4
 1650 1 225
 1672 3
 1699 5
 1701 27
 1723 5
 1741 7 12 189
 1742 7 8
 1749 6 225
 1751 8
 1763 5
 1773 11
 1784 12
 1788 11
 1791 9
 1792 23
 1800 22
 1804 12
 1805 11 12 14 225
 1806 14

1807 15
 1812 14
 1813 15 225
 1814 89
 1815 27
 1818 16
 1819 16 17
 1823 24
 1824 13
 1825 27
 1826 17 27
 1827 33
 1828 20
 1831 20 27 75
 1833 22
 1834 20 23 27 225
 1835 21 27 31 225
 1836 27
 1837 14 21 89
 1838 14 21 28 29 30
 1840 21 22
 1841 14 30 31
 1842 31
 1843 31 49
 1844 22 23 24 27 31 225
 1846 30 75
 1848 31 49 55
 1849 19 28 31
 1850 22 72
 1851 72
 1853 39 49 72
 1855 72 93
 1856 49
 1857 24 55
 1859 49 75
 1860 49 221
 1861 24 31 68 76
 1863 49
 1864 30 58 76
 1865 40 55 58 66
 1866 22 32 35 37 58 76 222
 1867 24 25 32 37 53 75 79 89
 1868 25 32 33 38 53 60 68 74 225
 1869 23 35 37 41 56 61 68 86
 1870 22 56 60 61
 1871 31 54 56 57
 1872 41 68
 1873 24 37 68 76
 1874 24 75
 1875 25 58 61 88 89 225

1876 89
 1877 34 41 59 61 70
 1878 89 144
 1879 36 88
 1880 55 62 75 87 88 221 222
 1881 31 56 57 60 66 73 76 88 89 221 226
 1882 31 33 36
 1883 26 37 42 66 93 222
 1884 11 54 65 74 76 88 90 96 98 225 226
 1885 24 37 53 63 64 66 76 87 223
 1886 67 74 80 84 93 221
 1887 55
 1888 90 105
 1889 89 93
 1890 24 54 105 222
 1891 56 57 73 86 87 88
 1892 65 67
 1893 33 37 65 73 80 88 91 213
 1894 73 80
 1895 25 68 104
 1896 37 53 75 78 223 226
 1897 2 12 70 74 116
 1898 70 90
 1899 24 60 75
 1900 75 86 87 89 94 221 226
 1900-1908 86
 1901 86 87 221
 1902 89 90 91 144 226
 1903 81 91 96 191 226
 1904 76 81 90
 1905 81 82 84
 1906 90 92 111
 1907 73 81 91 95
 1908 75 81 84 85 91 92 93 95 96 98 99 103 223 226
 227
 1908-1918 93 103
 1909 89 98 105 106
 1910 81 84 94 98 99 102 104 106 107 217 222 226
 1911 81 98 99 100 104 106 109 110 111 227
 1912 81 82 83 89 99 100 102 103 105 107 108 109
 121 129 208 223 227
 1913 61 79 82 83 92 99 109 110 111 112 113 129
 226 227
 1914 79 81 83 96 98 99 107 109 110 157 221
 1915 79 82 83 94 96 98 100 105 107 108 110 111
 112 117 158 165 227
 1916 56 102 108 110 111 120 223 227
 1917 83 98 105 106 108 122 161
 1918 84 99 103 106 110 112 119 226
 1919 107 113 116 117 118 119 120 121 123 124
 126 127 135 163 208 223 227
 1919-1923 113 117
 1920 83 93 114 116 117 118 124 125 126 128 129
 143 162 226
 1921 2 82 84 114 117 118 121 124 125 126 128 129
 160 185 223
 1922 84 99 115 117 122 124 125 126 128 130 131
 143 165 169 227
 1923 89 99 113 115 117 119 120 124 125 140 161
 223 226
 1924 79 82 83 126 130 131 133 136 155 157 167
 169 222 226 227
 1925 139 141 142 146 165 166 167 169 170 171
 223 227 227
 1925-1929 137
 1925-1971 165
 1926 139 140 141 146 147 161 168 171
 1927 138 139 141 142 143 162 171 227
 1928 88 140 141 143 144 145 147 148 167 169 221
 1929 114 140 141 144 146 147 148 150 153 159
 167 169 227 227
 1929-1939 227
 1930 82 84 149 155 155 159 160 169 174 207 222
 223
 1930-1940 149 150 207
 1931 93 149 151 152 159 160 161 169 170
 1932 143 149 150 153 155 156 162 169 171 227
 1933 93 144 154 157 158 161 169 171 226
 1934 151 154 155 158 159 162 163 170 171 173
 213 223
 1935 83 99 146 154 155 157 160 220
 1936 70 151 152 155 158 159 161 162
 1937 81 92 146 155 156 157 161 162 163 172 193
 206 207
 1937-1942 154
 1937-1948 206
 1938 152 153 155 157 158 161 162 163 164 171
 172 177 179 193 227
 1939 151 155 164 170 171 173 174 175 176 177
 178 207 220 227
 1939-1945 154 157 165 207 228
 1940 120 143 144 174 177 178 179 180 181 189
 190 192 194 196 198 202 203 206 207 216
 223
 1940-1966 189
 1941 146 179 180 194 199 207 213 214 216 222
 1942 162 174 179 182 189 197 206
 1943 183 194 197 206 215 221
 1944 162 179 190 201 204 205 206

1945 85 179 183 186 191 197 201 217 222
1946 135 150 184 198 199 203 207 215 220 221
1947 84 184 191 197 202 207 209 213 218 228
1948 163 192 195 204 206 207 212 215 216
1949 82 143 184 186 193 198 206 213 218
1950 143 193 194 199 201 204 207 215 216 217
228
1951 4 184 194 212 215 216
1952 83 85 180 193
1953 82 163 185 196 201 207 216
1954 192 213 214 219
1955 162 216 219 221
1956 199 206 222
1957 11 144 201 216 219 221
1958 82 163 185 195 196 200 206 216 219
1959 98 163 195 200 206 207 212 213 214 216
1960 37 85 126 192 199 201 203 204 206 207 214
218 220 221 223
1961 82 206 207 208 209 210 211 212 220
1962 201 202 207 208
1963 152 201 206 207 208 209 211 216 220
1964 192 202 208 209 210 211 221 223
1965 185 191 209 211
1966 82 189 202 206 207 216 223 228
1967 127 187 221
1968 187
1969 179 185
1970 119 163 185
1971 155 165 187
1972 156 186 211 227
1973 210
1974 206
1975 204
1976 204 210
1978 85 130
1965 152
1981 107
1985 82 85
1986 195
1996 220
1997 vii 35 152 185
17e 4 10
18e 4 8 10 11 219
19e 2 8 11 13 14 17 21 22 24 30 36 42 45 46 48 51
52 53 54 66 67 70 71 72 73 76 90 105 151 205
219 222 225 226
20e vii 22 36 37 42 54 75 78 86 90 91 93 105 205
222 226

TABLE DES MATIERES

Préface : Dom Yvon Moreau	vii
Introduction	i
Sigles	xi
Chapitre 1 : 1608-1760	1-10
Y avait-il des abeilles en Louisiane française?	5
Voyage de Pehr Kalm	6
Découverte d'un essaim d'abeilles	7
Chapitre 2 : 1760-1800	11-13
Capture des premiers essaims	12
Chapitre 3 : 1800-1850	14-23
Voyage d'Allen Talbot	16
Amery Girod	20
Les recensements	22
Chapitre 4 : 1850-1900	24-78
Encouragement à la pratique de l'apiculture	24
Gédéon Ouimet	24
Thomas Valiquet	27
Quelle fut la contribution de Thomas Valiquet à l'avancement de l'apiculture au Québec?	31
Montreal Apicultural Society	33
Thomas Valiquet, professeur d'apiculture	33
Comment pratiquait-on l'apiculture?	36
Pratique de l'étouffage	38
Miel en sections	38
Modèles de ruches	40
Extraction du miel	40
Essaimage	41
Hivernage	42

Que recommandait-on comme nourrissage d'automne?	43
Comment bien hiverner	43
Maladies	45
La loque	46
La dysenterie	47
La fausse teigne	48
Introduction de l'abeille italienne au Québec	49
Méthode d'élevage des reines italiennes	50
Succédané de pollen	52
Vendeurs de matériel apicole	53
Rôle joué par les femmes	54
Prix du miel	55
Rendement et prévisions de la récolte	56
Sociétés d'apiculture	60
Regroupements d'apiculteurs	61
Fondation de la Société d'apiculture de la province de Québec	62
Désintéressement des apiculteurs	65
Publication d'ouvrages apicoles	66
Témoignage de H.F. Hunt	66
Fondation de la Eastern Township Beekeepers' Association	67
Rôle joué par les journaux agricoles	67
Expositions	71
Participation des apiculteurs anglophones	74
Perles	76
 Chapitre 5 : Apport du gouvernement fédéral	 79-85
Fondation des fermes expérimentales	80
Première expériences à la ferme expérimentale d'Ottawa	81
Publications du gouvernement fédéral	83
Recherches sur les fermes expérimentales fédérales	83
Élevage des reines	83
Rôle joué par la ferme expérimentale fédérale de Sainte-Anne-de-la- Pocatière	84
 Chapitre 6 : 1900-1908	 86-92
Prise de conscience	86
Le Conseil d'agriculture de la province de Québec	86
L'Ontario prend le devant	87
Famille Dupuis	87
Conférenciers apicoles	89

Implication des femmes en apiculture	92
Chapitre 7 : 1908-1918 Fondation des associations apicoles	93-112
Docteur A.O. Comiré	93
Apparition de la loque	94
Le docteur A.O. Comiré relance le projet d'une association	94
Fondation de l'Association des apiculteurs de la province de Québec ...	96
Apport de conférenciers aux assemblées annuelles	98
Fondation des autres associations	99
Fondation de l'Association des apiculteurs de Québec	99
Situation de l'apiculture dans la région de Québec	100
Société d'apiculture du comté de l'Islet	102
Opposition à une seule association	103
Lois pour protéger l'apiculture	103
Pratiques frauduleuses	105
Union expérimentale des agriculteurs de Québec	105
Nomination des premiers inspecteurs de rucher	106
Premier train-école	107
Distribution de brochures aux apiculteurs	107
Adhésion des apiculteurs à des coopératives	108
Premier recensement des apiculteurs	109
Distribution de reines italiennes	110
Les premiers diplômés en agronomie (BSA)	111
Chapitre 8 : 1919-1923	113-130
Fondation de <i>L'Abeille</i>	113
On « polémique » à qui mieux mieux	115
Publication dans <i>L'Abeille</i> d'extraits d'auteurs français	115
Fondation d'une fédération	116
Ouverture du marché européen	117
Remplacement du Comptoir de vente par une coopérative	118
Comportement du ministère de l'Agriculture en 1919	119
Un ministre complaisant	121
On veut défendre la pratique de l'apiculture	121
Importation de paquets d'abeilles	122
Cours d'apiculture	123
Participation des femmes	125
Comment se comportaient les sociétés d'apiculture?	126
Tragédies	129
Choses et autres	129

Chapitre 9 : Congrès international d'apiculture	131-136
Première journée du congrès	132
Deuxième journée du congrès	133
Hospitalité de Jacques Verret	133
Troisième journée du congrès	134
Séance de clôture	134
Visite de la ferme expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	135
Visite de la région de Montréal	135
Bibliothèque apicole	136
Chapitre 10 : 1925-1929	137-148
Semaine du miel	137
Activités de Cyrille Vaillancourt	138
Fin de l'aide du gouvernement	140
Le Service de l'apiculture	140
Les associations apicoles	142
La ruche « Paysanne »	144
Qu'était-ce donc cette ruche « Paysanne »	144
In memoriam	146
Élevage des reines en incubateur	147
<i>L'Abeille et L'Abeille et L'Érable</i>	147
Chapitre 11 : Les années d'avant-guerre 1930-1940	149-164
Journal <i>La Ferme</i>	149
Nouvelle parution de <i>L'Abeille et L'Érable</i>	149
Les ruches fixes	151
Lutte contre la loque	152
Paquets d'abeilles	152
Activités de l' <u>AAPQ</u>	153
Voyages d'étude	156
In memoriam	157
Regroupement des associations apicoles	158
Démission de Cyrille Vaillancourt	158
Nouvelle orientation de l'apiculture	159
Clubs des jeunes agriculteurs et les cercles de fermières	160
Fermes de démonstration	160
Rédaction de brochures apicoles	161
Enseignement de l'apiculture	161
Simon Deschênes	162

Louis Bossé	162
-------------------	-----

Chapitre 12 : Coopérative des producteurs de miel du Québec 1925-1971 165-188

Dernière réunion du Comptoir de vente	165
Première réunion de la coopérative	166
Signature d'un contrat avec la Coopérative fédérée	166
Voyage à Toronto de Cyrille Vaillancourt	167
Exportation en Angleterre	168
Mauvaises relations avec la Coopérative fédérée	170
Projet de fusion entre CPMQ et PSEQ	171
Rupture entre la CPMQ et la Coopérative fédérée	171
La CPMQ vole de ses propres ailes	172
Nouvelle réorganisation	174
La marque « Nectar »	175
Visée sur le marché européen	175
Autre projet de fusion	177
Démission d'Henri J. Plourde	178
Démission d'Henri J. Plourde comme secrétaire de la CPMQ	178
Film sur la coopérative	179
Déclin de la CPMQ	180
Demande d'une loi pour la classification du miel	181
Fermeture des installations de Saint-Lambert	182
Location du bâtiment de la coopérative	183
Vente du bâtiment de Saint-Lambert	183
Fondation d'une nouvelle coopérative	187
Liquidation de la <u>CPMQ</u>	187

Chapitre 13 : Les années d'après-guerre 1940-1966 189-224

Inconvénients de la guerre	189
Réorganisation du Service de l'apiculture	190
Publication d'un ouvrage sur l'apiculture	191
Cours d'apiculture et journées apicoles	191
Voyages d'étude	193
Publicité	193
Paquet d'abeilles	194
Élevage de reines	196
Guerre aux maladies	198
État sanitaire des ruches	198
Recrudescence de la loque	199
Emploi de la terramycine	200

La nosérose	200
Hivernage	202
Succédané de pollen	205
Activités de l'AAPQ	206
Projet de fédération	208
Apport du Service de l'apiculture	210
Avenir de l'apiculture	212
Loi pour la classification du miel	213
Bonnes régions apicoles	215
Rendement de la récolte	216
Miel en sections	217
Arrosages	217
Gelée royale	219
Royal Winter Fair de Toronto	219
Venin d'abeilles	220
Soutenance de thèses sur l'apiculture	220
In memoriam	221
Départ d'Henri J. Plourde	223
Conclusion	225
Index des personnes	229
Index des sujets	234
Index des lieux	236
Index des années	240
Table des matières	243
Tableau 1 Production de miel pour 21 comtés	57

Fini d'imprimer le 8 juillet 1997

Abbaye cistercienne d'Oka



